Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16078 – 7 F — SAMEDI 5 OCTOBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Bénéfices au Crédit lyonnais

La banque affiche un bénéfice net de 67 millions de francs sur les six premiers mois de l'année. p. 16

■ L'autorité de Boris Eltsine

Lors d'une rencontre avec le général Lebed, Boris Eltsine a signifié qu'il entend rester le maître de la Russie. p. 2

■ Le Xinjiang inquiète la Chine

Pékin redoute les menées séparatistes de cette région musulmane de l'extrême-Ouest. p. 5

■ L'hospitalisation de Jean Paul II

Les spéculations et les rumeurs grandissent sur l'état de santé réel du pape, qui doit être hospitalisé dimanche pour une « appendicite ». p. 3

■ Un projet d'ISF allégé

Jacques Chirac envisage un aménagement de l'impôt sur la fortune si le Parlement le souhaite. p. 31

■ Les rockers fratricides



Oasis, le groupe de Manchester, a été si vite propulsé sur la scène internationale qu'il se retrouve en état de surchauffe. p. 12

■ Les facs de Paris à l'étroit

Les universités parisiennes estiment leurs besoins d'espace à 100 000 mètres carrés. Le plan Bayrou n'offre pas de réponse à ces demandes. p. 9

■ France-Allemagne

Un point de vue de Jacques Attali, conseiller d'Etat. p. 13

■ Kafka sur scène

Le metteur en scène Matthias Langhoff s'est inspiré de *Rapport 55 sur la colonie pénitentiaire* pour sa pièce présentée au Théâtre de la Ville. p. 24

■ Les ambitions de Canal Plus

La chaîne cryptée cherche à diffuser en numérique les programmes de France 2 et France 3. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1005 - 7,00 F

Le ministre de la défense tente de calmer la colère des salariés de l'armement

M. Millon affirme au « Monde » qu'il n'y aura pas de « licenciement sec » dans les arsenaux

IL N'Y AURA PAS de *« licenciement sec »* dans les établissements de la défense nationale, affirme le ministre de la défense, Charles Millon, dans *Le Monde*. Le ministre de la défense parle, dans un entretien, des restructurations dans l'industrie de l'armement et au sein des armées, notamment du nouveau service national organisé dans le cadre de la professionnalisation des unités.



Les syndicats appellent à une marche sur Paris, le 12 octobre, pour demander le retrait du *« plan Millon »*. Déjà, jeudi 3 octobre, des salariés du groupe GIAT Industries, qui produit le char Leclerc, ont manifesté en province et ont perturbé le comité central d'entreprise qui devait examiner un plan social de quelque 2 700 suppressions de postes. M. Millon considère que, dans le domaine industriel, c'est *« la faillite assurée »* si aucune réforme n'est engagée par le gouvernement. En matière de réorganisation des forces, le ministre de la défense explique comment le nouveau service national – selon la formule d'un *« rendez-vous citoyen »* de cinq jours, ouvert aux hommes, puis aux femmes – s'intègre en réalité dans une redécouverte, par les jeunes Français, de leur citoyenneté. Ce rendez-vous et le volontariat seraient, dit-il, une *« transition entre la situation du citoyen qui reçoit et celle du citoyen qui donne »*. La formule d'une période réduite à cinq jours est contestée par de nombreux élus et par des associations, qui la jugent insuffisante. Mais elle satisfait les armées, et surtout l'armée de terre.

Désormais partisans du volontariat, la plupart des chefs militaires se disent incapables de conduire, dans le même temps, la professionnalisation des armées, voulue par Jacques Chirac, et le maintien d'un service obligatoire d'une durée de plusieurs semaines.

Lire page 6

Air Liberté : offensive britannique sur le marché aérien français

LA REPRISE de la compagnie aérienne Air Liberté, en redressement judiciaire, fait l'objet d'une âpre bataille franco-britannique. British Airways ainsi que Virgin convoitent la société pour développer leur implantation sur le continent. Une contre-offensive française s'organise autour de la compagnie AOM qui envisageait, cet été, de fusionner avec Air Liberté. Alexandre Couvelaire, le président d'AOM, tenterait de monter un tour de table avec l'aval des pouvoirs publics et l'appui d'Ernest-Antoine Seillière, patron de la CGIP, holding de la famille Wendel. Les sociétés se préparent pour affronter une concurrence qui sera libre dans six mois, selon les directives bruxelloises.

Lire page 15

Jean Gandois, l'enchanteur des socialistes

LIONEL JOSPIN rencontre des patrons. Mais, à la différence de Tony Blair, son homologue britannique, son « réalisme de gauche » ne le conduit pas à envisager de *prendre la parole devant le CNPF ou de présenter le PS comme le parti du business.* Il n'empêche que, pour la première fois dans l'histoire socialiste, Jean Gandois, président du CNPF, a été reçu, le 26 septembre, rue de Solférino, au siège du PS. L'événement s'est produit dans le cadre des auditions de personnalités que les quatre groupes de réflexion chargés de préparer, sous la houlette d'Henri Emmanuelli, la convention nationale des 14 et 15 décembre sur la politique économique et sociale, ont menées ces dernières semaines. Ces auditions se sont achevées, jeudi 3 octobre, avec Denis Kessler, président de la Fédération des sociétés d'assurances et... vice-président du CNPF.

Même si M. Gandois avait déjà été reçu, il y a quelques mois, par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, présidé par Laurent Fabius, on n'avait encore, de mémoire de socialiste, jamais vu un président du grand patronat à « Solférino ». Selon un participant – qui ne consent à briser la confidentialité de ces travaux préparatoires que sous couvert d'anonymat –, M. Gandois, succédant à Michel Rocard dans la salle Marie-Thérèse Eyquem où se réunit habituellement le bureau national, a fait pendant plus d'une heure *« un numéro de charme »*. *« Un certain nombre de camarades se sont demandé s'il n'allait pas prendre sa carte au PS en sortant »*, poursuit-il en décrivant le président du CNPF comme *« plutôt rad-soc »*, *« social »* et *« humaniste »*. *« Il est d'un commerce agréable et il a son franc-parler »*, confie un ancien ministre, qui apprécie le *« ton autocritique »* de M. Gandois quand il parle du comportement des entreprises.

Une douzaine de membres des commissions du PS entouraient d'anciens ministres comme Henri Emmanuelli – qui, au budget, avait eu maille à partir avec le patronat –, Marie-Noëlle Lienemann, Jean Poperen et Dominique Strauss-Kahn. Sénateur de Seine-Maritime et auteur d'un livre sur le CNPF, *Le Parti des patrons*, Henri Weber exerçait son œil de spécialiste. Le temps n'est plus où, Pierre Bérégovoy régnant sur le ministère de l'économie, le CNPF chantait les louanges de la politique économique des socialistes, mais, observe M. Poperen, *« il y a eu un vrai dialogue »*. *« J'ai évoqué les effets de la mondialisation*, raconte-t-il, *et la nécessité d'introduire des clauses sociales dans les accords commerciaux, et il s'est montré assez ouvert, en particulier sur le temps de travail. »*

Assisté d'un conseiller, M. Gandois a critiqué, selon les participants, la baisse indifférenciée des charges sociales et insisté sur la nécessité de retrouver la croissance et de se mobiliser pour l'emploi des jeunes. Il n'a pas refusé de discuter du contrôle des licenciements.

Les socialistes ont aussi entendu des syndicalistes – FO, CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA – et d'autres patrons comme Francis Mer (Usinor) et Antoine Guichard (Casino). Jeudi, le rideau s'est baissé sur M. Kessler, naguère proche de la gauche, aujourd'hui très libéral. *« La confrontation était beaucoup plus virile, cela relevait du choc frontal »*, raconte un participant. *« Il a défendu les intérêts du patronat »*, précise-t-il. Fugitivement, le temps d'un *« choc frontal »*, un petit parfum de lutte des classes a flotté de nouveau sur la rue de Solférino et chacun a retrouvé ses marques.

Michel Noblecourt

Nos ancêtres poissons à pattes

LONGTEMPS, la vie a hésité à conquérir les terres émergées. L'eau a tant d'avantages. Elle protège des rayons meurtriers du soleil, affranchit des effets de la pesanteur et offre en abondance gaz dissous pour la respiration et nourriture en suspension pour l'alimentation. Pourtant, il y a quelque quatre cents millions d'années, à la fin du dévonien, quelques audacieux, les tétrapodes, ont tenté l'aventure. Des pattes ont poussé à ces chasseurs en eaux peu profondes qui conservaient encore des attributs de leur vie passée.

Au début des années 30, des fossiles ont été mis au jour. Des découvertes récentes viennent d'enrichir ce groupe de « risque-tout » dont les paléontologues recherchent activement les ancêtres et les descendants.

Lire page 20

1956-1996, la quête inachevée d'Europe

AU PETIT MATIN du 6 novembre 1956, le train du chancelier allemand entre en gare du Nord. Konrad Adenauer arrive à Paris pour une visite officielle que son ministre des affaires étrangères, Heinrich von Brentano, lui a déconseillé d'accomplir. La veille, en effet, les chars de Moscou ont commencé à réduire la révolution hongroise, et, dans la nuit, alors que le convoi officiel du chancelier stationne sur une voie de garage, le maréchal Boulganine, président du conseil soviétique, a menacé de lancer ses fusées sur Londres et Paris si les Britanniques et les Français ne se retiraient pas des rives du canal de Suez.

L'automne 1956 est celui de tous les bouleversements et de toutes les remises au pas. De Varsovie à Budapest, les Polonais et les Hongrois, qui ont cru aux promesses de libéralisation émises par le 20e congrès du PCUS, se révoltent contre la domination soviétique et finalement contre le régime communiste. Le Kremlin mettra de l'ordre dans son glacis sans que les Occidentaux bronchent. Plus au sud, sur les bords de la mer Rouge, la France et la Grande-Bretagne, aidées des Israéliens, veulent faire revenir Nasser sur la nationalisation du canal de Suez, qu'il a décidée au mois de juillet. Une démarche concomitante, sinon concertée, de Washington et de Moscou les obligera à mettre fin à ce que le diplomate américain George Kennan appelle *« une action mal conçue et pathétique »*.

Adenauer poursuit sa visite à Paris. Devant Christian Pineau, chef de la diplomatie dans le gouvernement Guy Mollet, il se livre à chaud à une analyse imparable : *« La France et l'Angleterre ne seront jamais des puissances comparables aux Etats-Unis et à l'Union soviétique. L'Allemagne non plus, d'ailleurs. Il leur reste un seul moyen pour jouer un rôle décisif dans le monde, c'est de faire l'unité de l'Europe. L'Angleterre n'est pas encore mûre pour cela, mais l'affaire de Suez va aider à préparer les esprits. Nous n'avons pas de temps à perdre. L'Europe sera votre revanche. »*

Le monde de cet automne 1996 ne ressemble pas à celui de 1956. L'Union soviétique a disparu, laissant la place à une Russie affaiblie qui cherche désespérément à restaurer son statut de grande puissance.

Daniel Vernet

Lire la suite page 14

Un Nobel insolite



WYSLAWA SZYMBORSKA

LAURÉATE du prix Nobel de littérature 1996, la Polonaise Wyslawa Szymborska est une poétesse âgée de soixante-treize ans. Pratiquement inconnue en France, son œuvre est appréciée du grand public en Pologne. Se tenant à distance des tourments de l'Histoire, elle leur oppose la paisible force ludique de la poésie dans une écriture dont la limpide facilité est trompeuse.

Lire page 25

RUSSIE Le président Boris Eltsine a affirmé, jeudi 3 octobre, avoir refusé la démission du secrétaire du Conseil de sécurité, Alexandre Lebed, qu'il recevait pour la première fois depuis la conclusion des accords de paix en Tchétchénie. ● IL A LIMOGÉ, vendredi, par décret, six généraux de haut rang, dont le premier adjoint du chef d'état-major de l'armée et le responsable des forces spatiales. ● LE PREMIER MINISTRE, Viktor Tchernomyrdine, et le dirigeant indépendantiste tchétchène Zelimkhan Iandarbiev ont entériné, à Moscou, le processus de paix en Tchétchénie. Un accord prévoit la création d'une commission conjointe chargée notamment de préparer la formation d'un gouvernement de coalition à Grozny. Dans un entretien au *Monde*, Egor Gaïdar, l'ancien premier ministre « réformateur », se montre optimiste quant à la poursuite des transformations démocratiques en Russie.

Boris Eltsine cherche à réduire l'influence du général Lebed

Le président russe a rappelé à l'ordre le secrétaire du Conseil de sécurité, qu'il a reçu, jeudi 3 octobre, pour la première fois depuis le mois de juillet. Il a voulu démontrer qu'en dépit de sa maladie et des appels à la démission lancés par l'opposition il restait encore maître à bord

MOSCOU
de notre correspondant

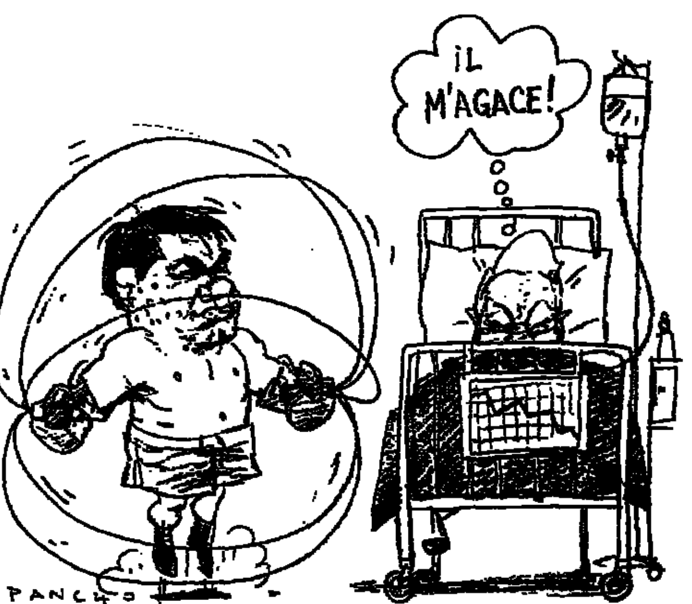
« Je l'ai dit avant les élections et je le répète : ne vous pressez pas de changer les portraits. Il y a un président dans ce pays, et même un président qui agit ». Dans une allocution radiophonique enregistrée à l'hôpital où il se prépare à l'opération du cœur qu'il doit subir d'ici à la mi-décembre, Boris Eltsine a ainsi réaffirmé, jeudi 3 octobre, que, malgré sa maladie, il était toujours le maître de la Russie et que sa succession n'était pas encore ouverte. *« Je me prépare à l'opération, ce qui prend beaucoup de temps, mais je suis au courant de ce qui se passe dans le pays »*, a assuré le président.

Balayant les appels à la démission lancés, la veille, à la Chambre basse du Parlement par les leaders de l'opposition communiste (Guennadi Ziouganov), ultra-nationaliste (Vladimir Jirinovski) ou démocrate (Grigori Iavlinski), M. Eltsine a renvoyé ces *« politiciens »* dans les cordes. *« Le pays attend du Parlement qu'il adopte des lois importantes, et en premier lieu le budget de l'année prochaine »*, a dit le chef de l'Etat, dénonçant *« certaines personnes »* qui *« prennent la maladie du président comme prétexte pour ne rien faire mais faire le plus de bruit possible »*.

MENACE DE DÉMISSION DE LEBED

Cette remarque pouvait aussi viser son « opposant de l'intérieur », le général Alexandre Lebed, le secrétaire du conseil de sécurité, qui ne fait pas mystère de sa volonté de succéder à Boris Eltsine et qui a eu l'audace de demander que le président russe cède ses pouvoirs à son premier ministre pendant sa maladie. Pour démontrer que ses capacités de travail étaient intactes, le président a également reçu, jeudi, son ministre de la défense, Igor Rodionov, puis Alexandre Lebed, sur fond d'avalanche de communiqués du Kremlin concernant les nominations dans l'armée.

En fin de soirée, le chef du Kremlin est même apparu quelques minutes à la télévision, gâchant ainsi en partie les effets de ses précédentes interventions. Apparaissant fatigué, affaibli, le souffle court, Boris Eltsine a déclaré *« avoir eu une longue et difficile conversation avec Lebed »*, alors que la rencontre – la première depuis plus d'un mois – entre les deux hommes, qui a duré vingt-huit minutes, a été *« étonnamment courte »*, selon le porte-parole de M. Lebed. Le président a remis le remuant général à sa place. Il a sommé M. Lebed de *« se mettre au travail, d'appliquer les ordres qui ont déjà été donnés »* et de *« travailler de façon plus intensive avec le premier ministre »*, Viktor Tchernomyrdine, qui serait sans doute l'un des principaux concurrents du général-politicien en cas de présidentielle anticipée. Selon le président, le général Lebed, mécontent de voir lui échapper le pouvoir de nomination dans l'armée au profit de l'ex-conseiller à la sécurité du président, Iouri Batourine, a même menacé de démissionner sans *« aucune bonne raison »*. *« M. Batourine a été nommé président de cette commission, il a assez d'expérience »*, a tranché M. Eltsine.



PAS « MONTRABLE »

Montrant qu'il était encore le chef suprême, Boris Eltsine a aussi annoncé à la radio qu'il avait demandé aux *« membres du gouvernement, au premier ministre, aux gouverneurs et aux maires de se rendre dans les écoles »* pour y *« parler de l'histoire de la nouvelle Russie »* et *« répondre aux plus difficiles questions »* des écoliers. La contre-offensive présidentielle réussira peut-être à calmer le jeu politique, mais elle n'a pas rassuré sur l'état de santé de M. Eltsine, qui, en fin de journée, semblait épuisé par l'exercice.

Le Kremlin a annoncé que l'intervention du chef de l'Etat à la radio, jeudi, serait la première d'une « série », en arguant que ce média était *« le moins cher et le plus démocratique »*, qu'il atteignait les *« coins du pays qui ne sont pas couverts par la télévision »*. Mais le choix de la radio est sans doute dû à une autre raison : le président n'est pas « montrable » à la télévision.

J.-B. N.

L'élargissement de l'OTAN : « quatrième Reich » ?

Tout en hésitant à se rendre du 7 au 9 octobre au quartier général de l'OTAN à Bruxelles, sa première visite prévue à l'Ouest, le général Alexandre Lebed a multiplié cette semaine les déclarations contre l'élargissement de l'Alliance, et annoncé son intention de *« lancer un avertissement »* aux Occidentaux. *« L'élargissement de l'OTAN à l'Est aboutirait à une nouvelle course aux armements et à une nouvelle période de confrontation en Europe »*, a-t-il prévenu. *« La Russie a les moyens de faire face à l'élargissement de l'OTAN. Même s'ils sont rouillés, nous avons des missiles. »*

La stratégie d'élargissement de l'Alliance révèle selon lui *« un manque de confiance dans la politique menée par la Russie »*. La Russie, affirme M. Lebed, pourrait contrer l'élargissement de l'OTAN par des sanctions économiques contre les entreprises allemandes et américaines actives en Russie. Il a par ailleurs accusé Bonn d'utiliser l'élargissement de l'OTAN pour jeter les bases d'un *« quatrième Reich »* en Europe.

Moscou entérine le processus de paix en Tchétchénie

MOSCOU
de notre correspondante

Le processus de paix en Tchétchénie, engagé fin août par Alexandre Lebed, a reçu pour la première fois, jeudi 3 octobre, une claire approbation symbolique de la part du Kremlin, engageant à la fois Boris Eltsine et son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

Mais les tentations d'un retour en arrière restent fortes en Russie, comme l'ont montré les incertitudes qui ont précédé jusqu'au dernier instant la rencontre à Moscou du chef du gouvernement et du président indépendantiste, Zelimkhan Iandarbiev, les problèmes de protocole qui l'ont entourée et ceux qui se greffent sur la démission, prétendument offerte et assurément refusée, du général faiseur de paix.

Voulant faire taire les nombreux « faucons » russes qui l'accusent de capitulation, et rassurer ses interlocuteurs tchétchènes, Alexandre Lebed réclamait depuis des semaines que le Kremlin s'engage publiquement à ses côtés.

UNE COMMISSION CONJOINTE

La forme retenue fut une visite à Moscou du président indépendantiste, annoncée d'abord pour le jour où le Conseil de l'Europe avait prévu d'entendre, pour les soutenir, les signataires des accords russo-tchétchènes, MM. Lebed et Maskhadov, provoquant la panique à Moscou devant une telle « ingérence ». Le Conseil fit marche arrière et toutes les visites reportées en attendant, disait-on dans les médias russes, que « les séparatistes acceptent de désigner un gouvernement tchétchène de coalition qui convienne à Moscou ». La composition du gouvernement avait entre-temps été décidée par M. Iandarbiev lui-même, qui, en tant que président, dirige aussi le cabinet des ministres, selon la Constitution tchétchène. Ce cabinet comprend certes d'anciens opposants à l'ex-président tchétchène Doudaev, mais aucun d'entre eux ne peut se prononcer contre l'indépendance de la petite République, sauf à se couper de l'immense majorité de sa population.

La difficulté fut contournée à la satisfaction des Tchétchènes, sous forme d'un nouveau document signé, jeudi, au siège du gouvernement à Moscou par MM. Tchernomyrdine et Iandarbiev, ainsi que par Alexandre Lebed et Akhmad Zakaev, le conseiller pour la sécurité du président tchétchène.

Le texte ne parle pas de gouvernement de coalition, mais précise les attributions d'une « commission conjointe » chargée de la conduite des affaires en Tchétchénie durant une période transitoire non définie. Elle sera co-présidée par un Russe et un Tchétchène, de préférence des *« personnalités non politiques »*, qui devront être désignées avant le 10 octobre. Elle siègera une fois par semaine au moins à Grozny, pour, notamment, *« contrôler l'utilisation des fonds pour la reconstruction de l'économie tchétchène* (ravagée par vingt mois de guerre qui ont fait, selon les sources, de 30 000 à 100 000 morts), *« contrôler le retrait des troupes russes »* et *« l'échange de prisonniers »*. En réalité, peu de Tchétchènes croient à la réalité de ces promesses de financement, qui restent néanmoins l'élément clé de la stratégie russe : elle fait miroiter, pour ceux qu'inquiète *« l'intégrité territoriale » russe*, un changement d'humeur des séparatistes d'ici cinq ans, quand la question du statut doit être décidée.

BOYCOTTAGE

Boris Eltsine s'était lui aussi engagé le même jour en faveur du processus de paix en recevant Alexandre Lebed, après avoir déclaré à la radio que ce dernier *« a rempli ses instructions en arrêtant les actions militaires »* en Tchétchénie. Mais le refus du chef de l'Etat de limoger au moins les plus durs des « faucons » qui restent au gouvernement ainsi que son insistance à charger Iouri Batourine, rival direct d'Alexandre Lebed, de gérer les nominations aux hauts postes militaires, augurent mal du caractère harmonieux des futures négociations russo-tchétchènes. Le général Lebed, qui a menacé de ne plus s'occuper de la Tchétchénie où les *« politiques et les économistes »* doivent prendre sa relève, a déjà montré sa mauvaise humeur en boycottant, jeudi, la première réunion du Conseil de défense, un organisme créé en juillet pour contrebalancer l'influence de son propre « Conseil de sécurité».

Sophie Shihab

Egor Gaïdar, ancien premier ministre « réformateur »

« Que Dieu nous garde d'une nouvelle campagne électorale ! »

« La Russie est-elle au bord de l'abîme, comme le dit le général Lebed ?

– Les problèmes les plus urgents ont été résolus même si d'autres ne le seront qu'à long terme. Le système a commencé à se stabiliser doucement. Si nous regardons les indicateurs sociaux, on peut voir qu'ils vont peu à peu dans le bon sens depuis 1995. Par exemple, la mortalité, le nombre d'assassinats diminuent.

– Mais la production continue de baisser ?

– Certes, mais la baisse se ralentit de plus en plus. La situation ne peut s'améliorer dans un pays où les taux d'intérêt réels se maintiennent à plus de 50 % par an. Le but essentiel de la banque centrale dans les mois à venir est de les réduire. Le gouvernement et la banque centrale ont commis quelques erreurs mais, même dans le contexte électoral, ils ont réussi à stabiliser la situation.

» S'agissant des réformes de structures, les actions ont été indécises. Par exemple, l'inégalité persiste dans le paiement des impôts. Certains paient beaucoup et d'autres rien du tout. Le budget n'est pas sous contrôle.

– Une nouvelle campagne présidentielle a-t-elle commencé ?

– Oui. La maladie du président Eltsine crée l'incertitude. Si vous regardez attentivement la télévision, vous verrez que, pour l'instant, il y a deux campagnes électorales. L'une menée par Alexandre Lebed, l'autre par Iouri Loujkov, le maire de Moscou. En revanche, Viktor Tchernomyrdine, le premier ministre, n'est pas entré dans la course. Certains le critiquent même pour cela. Mais, pour ma part, je trouve qu'il a bien fait. (...) Que Dieu nous garde d'une nouvelle campagne électorale ! Nous espérons que la santé de Boris Eltsine va s'améliorer. Il est important qu'il reste au pouvoir pour la stabilisation de l'économie de marché en Russie. La Russie n'a pas du tout besoin d'une nouvelle campagne électorale.

– Mais si Boris Eltsine n'est plus capable de gouverner ?

– Si l'opération de Boris Eltsine réussit, la Russie vivra tranquillement jusqu'à l'an 2000. Il n'y aura plus cette ambiance de campagne électorale permanente, qui est le pire pour le pays. Eltsine le comprend bien, c'est pourquoi il a accepté d'être opéré.

– La démocratie s'est-elle enracinée en Russie ?

– Le niveau de la démocratie est lié à celui de l'économie. La Russie reste dans une zone de risque. La démocratie a beaucoup de chances de survivre. Mais pour l'instant nous avons, pour encore cinq ou dix ans, une jeune démocratie instable.

– Les communistes pourraient-ils encore revenir au pouvoir ?

– Rien n'est définitif en Russie, mais ce n'est plus une préoccupation de premier plan. Au mois de juillet, le peuple a décidé, en dépit d'un fort mécontentement, qu'il ne voulait pas de revanche communiste. Et les communistes eux-mêmes n'y croient plus. Il reste deux menaces essentielles : le statu quo, à savoir l'hésitation du pouvoir à faire des réformes, ou bien la tentation de résoudre les problèmes par des actions populistes.

– Craignez-vous qu'Alexandre Lebed ne devienne président ?

– Je ne pense pas qu'avec Alexandre Lebed des changements radicaux des institutions de bases de l'économie de marché interviendraient. Pour moi, il est clair que le général Lebed ne supprimerait pas la propriété privée et le marché, qu'il ne restaurerait pas le contrôle de l'économie par l'administration. Je sais ce qu'il ne va pas faire. Par contre, ce qu'il ferait dans le domaine économique demeure un mystère. Je pense qu'il ne le sait pas lui-même. »

Propos recueillis par Jean-Baptiste Naudet

Belgrade et Sarajevo normalisent leurs relations

LA RENCONTRE organisée jeudi 3 octobre à l'Elysée entre les présidents de Serbie Slobodan Milosevic et de Bosnie Alija Izetbegovic a finalement donné des résultats plus consistants que ceux escomptés. Au terme de plusieurs heures d'entretiens, entre eux et avec Jacques Chirac, les deux présidents ont rendu publique une déclaration commune qui, si elle se concrétise, est un pas important vers une normalisation entre Belgrade et Sarajevo après les années de guerre.

Au plan des principes, ce texte affirme que la République fédérale de Yougoslavie (RFY, c'est-à-dire la Serbie et le Montenegro), *« respectera l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine »*, tandis que celle-ci *« accepte la continuité de l'Etat de la République fédérale de Yougoslavie »*.

Le premier de ces principes, qui signifie en clair que Belgrade ne cherchera pas à annexer la partie serbe de la Bosnie, était déjà énoncé comme un principe de base de l'accord de paix de Dayton. Le second en revanche est une nouvelle victoire pour M. Milosevic : après Zagreb, Sarajevo reconnaît la RFY comme Etat continuateur de l'ancienne Fédération yougoslave.

Tout n'est pas réglé dans ce domaine (notamment en ce qui concerne la dette et les avoirs à l'étranger de l'ancienne Fédération), mais le document de Paris devrait faciliter la pleine réintégration de Belgrade dans les institutions internationales. Dans ses comptes-rendus vendredi, la presse serbe insiste sur cet aspect des choses, important sur le plan intérieur pour Slobodan Milosevic, qui doit affronter des élections en décembre.

LES VICTOIRES DE M. MILOSEVIC

Les deux pays s'engagent d'autre part à ne pas entreprendre quoi que ce soit (y compris dans le domaine *« juridique »*) qui entrave le développement de *« relations amicales et de coopération »*. Ces mots assez vagues traduisent sans doute une autre victoire de Slobodan Milosevic : Sarajevo a en effet déposé une plainte contre la RFY pour *« génocide »* devant la Cour de justice internationale de La Haye. Le retrait de cette plainte n'a pas été évoqué en public à Paris, mais il paraît sous-entendu. Dans cette hypothèse, Slobodan Milosevic, qui n'a pas été mis en cause par le Tribunal pénal international (TPI, qui poursuit les personnes), échapperait également à l'accusation de génocide devant l'autre juridiction de La Haye, celle qui poursuit les Etats. Et les Bosniaques auraient alors renoncé à démontrer que les hommes de Pale, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, ne sont pas les seuls responsables de la tragédie bosniaque.

Les deux présidents, lors d'une brève cérémonie publique de signature du document, ont rendu un hommage appuyé à Jacques Chirac, Slobodan Milosevic prenant soin de l'accompagner de gestes amicaux devant les caméras en direction du chef de l'Etat français.

M. Chirac avait de son côté, introduit la cérémonie en saluant, sans avoir peur des mots *« deux amis »* de la France et en réclamant *« la réintégration totale de la Yougoslavie dans la communauté internationale »* avec la même vigueur que *« l'intégrité de la Bosnie »*. Une page est tournée ; et le document de Paris, dans lequel les deux présidents s'engagent à substituer *« la coopération à la confrontation »*, apparaît une fois de plus comme un très inégal solde de tout compte.

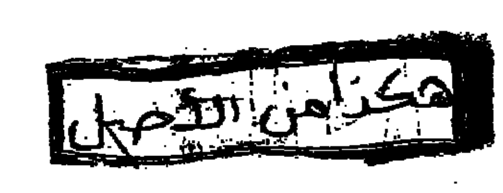
C. T.

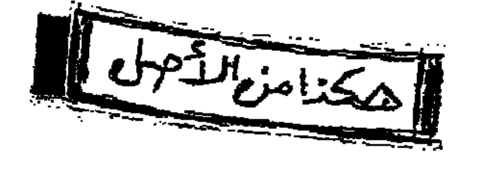
Les points concrets de l'accord de Paris

Dans le document de Paris, les présidents serbe et bosniaque s'engagent à établir entre leurs deux pays des relations diplomatiques pleines et entières, au niveau des ambassadeurs.

Les deux parties *« conviennent de régler de manière concertée les questions de succession »* (partage de la dette et des locaux diplomatiques, représentation dans les institutions internationales) conformément au droit international. Elles s'assureront que leurs citoyens pourront circuler sans visa ni autres formalités particulières et lèveront toutes les restrictions à la liberté des échanges économiques ; elles s'assureront également que les *« sujets économiques »* de RFY et de Bosnie-Herzégovine *« bénéficient dans chacun des deux pays du même traitement dans l'utilisation de l'infrastructure routière, ferroviaire et des autres moyens de transport »*.







Le Vatican se veut rassurant avant l'hospitalisation de Jean Paul II

L'hypothèse d'une démission peu vraisemblable

JEAN PAUL II devait entrer, dimanche 6 octobre, à la clinique Gemelli de Rome, pour y être opéré, lundi ou mardi, par le professeur Francesco Crucitti, d'une *« appendicite »*. Devant le scepticisme provoqué par cette version de la maladie du pape, son porte-parole, Joaquin Navarro-Valls, a démenti, jeudi, toute forme de récidive de la tumeur *« bénigne »* dont Jean Paul II avait été opéré en 1992. Au cours des dernières semaines, les spéculations n'ont pas cessé sur la possible démission du pape. Celle-ci est très peu vraisemblable, mais les interrogations demeurent sur sa capacité à gouverner tout en étant malade.

La *« renonciation »* du chef de l'Eglise est prévue dans le code de droit canon. Elle doit être *« faite librement et dûment manifestée »* et non *« acceptée par qui que ce soit »* (article 332, deuxième alinéa). Mais aucun pape n'a démissionné depuis le XIIIe siècle, c'est-à-dire depuis que Célestin V, un moine élu le 5 juillet 1294, abdiqua six mois plus tard. Or, malgré les handicaps, lourds et cumulés, dont souffre Jean Paul II, rien n'indique qu'il devienne le premier pape, depuis sept siècles, à renouveler le geste de Célestin V. Tout, au contraire, laisse penser qu'il ira au bout de sa « mission ».

TRADITION

La première raison en est son respect scrupuleux de la tradition et des prérogatives pontificales. Un pape démissionnaire, ce serait un coup porté à l'image même d'une Eglise monarchique, forte de la « primauté » et de l'« infaillibilité » de son pontife. *« Il n'y a pas de place dans l'Eglise pour un pape à la retraite »*, avait affirmé Jean Paul II en 1994. A Sydney (Australie), en 1995, il avait été plus explicite : *« Aussi longtemps que la Providence l'autorisera, j'accomplirai la charge de Pierre. »* Et le 18 mai 1995, jour de ses soixante-quinze ans (âge auquel tout évêque doit présenter sa démission), il renouvelait sa proposition de servir l'Eglise, en ajoutant : *« Je laisse à Dieu la décision du « comment » et du « quand » il voudra me décharger de ce service. »*

A ceux qui mettent en avant son goût de surprendre et d'innover, il est répondu que, si Jean Paul II avait voulu changer les règles, il l'aurait fait plus jeune et en bonne santé. Au contraire, après avoir donné l'image d'un pape séducteur et vigoureux, celle de l'homme malade et souffrant le rapproche aujourd'hui des plus éprouvés et fait oublier la rugosité de son message. Mercredi encore, il a exhorté les malades à faire comme lui et à *« offrir leurs souffrances pour le salut du monde »*. En 1958, vendues par son propre médecin, les photos de Pie XII, malade et agonisant, avaient fait le tour du monde. A son tour, Jean Paul II se sait dévisagé, « diagnostiqué » en direct à la télévision. Ses hospitalisations deviennent des « événements » médiatiques. Rien ne nous est épargné de son déclin physique et de son « martyre ». Mais c'est un handicap qu'il retourne en atout pour sa mission.

« MANDAT »

L'autre raison du refus de démissionner tient à la spécificité du mode d'élection du pape. Sans candidat, sans programme, sans campagne, le scrutin qui désigne le chef de l'Eglise catholique est unique au monde. La liberté des cardinaux électeurs (actuellement au nombre de cent onze, sur un maximum autorisé de cent vingt) est absolue. Même si les électeurs sont reclus en conclave et tenus à des règles impératives de confidentialité, on imagine mal une telle élection se dérouler du vivant d'un pape démissionnaire, même enfermé volontaire (en Pologne ou ailleurs) dans un monastère. Au XIIIe siècle déjà, des doutes étaient nés sur la validité de la *« renonciation »* de Célestin V et de l'élection qui avait suivi. On avait dénoncé l'atteinte à l'autorité du pape et prétendu que sa démission ne pouvait se concevoir qu'en cas d'extrême danger. Devant les risques de division, on comprend que le cas ne se soit plus présenté depuis sept siècles.

Il reste que la question de la durée du « mandat » d'un pape ou de son incapacité, physique ou psychique, à gouverner l'Eglise catholique ne peut plus être esquivée. La dimension que Jean Paul II a lui-même donnée à sa fonction, les contraintes propres à l'exercice du pouvoir dans le monde moderne exigent de la part du titulaire une pleine possession de ses moyens. Ceux qui approchent Jean Paul II aujourd'hui peuvent témoigner de sa faiblesse physique et de capacités intellectuelles intactes. Mais, sans préjuger des résultats de l'opération chirurgicale à venir, l'interprétation faite aujourd'hui de la souffrance et de la maladie du pape pourrait un jour ne plus être aussi positive.

Mort en 1978 à quatre-vingt-un ans, Paul VI avait songé à se retirer. Il s'était même interrogé publiquement sur le scénario d'un pape devenant comateux, grabataire, psychiquement diminué. Mais il n'avait osé prendre aucune disposition. Au-delà de l'hypothèse de la *« renonciation »* volontaire inscrite dans le droit canon, rien n'est envisagé dans les textes de l'Eglise – ni procédure d'*« empêchement »* ni intervention d'un collège de médecins ou de cardinaux – en cas d'incapacité du pape à gouverner.

Henri Tincq

Le sommet franco-italien de Naples a mis fin à l'incident sur la politique monétaire

La préparation de la réunion de Dublin a dominé les entretiens

Le sommet franco-italien, qui s'est ouvert jeudi 3 octobre à Naples, a dissipé le malaise intervenu après les critiques du président français sur la politique monétaire de Rome. L'essentiel des discussions entre Jacques Chirac et Romano Prodi devait porter sur la préparation du prochain sommet européen, prévu samedi à Dublin et consacré à la réforme des institutions de l'Union européenne (UE).

NAPLES
de notre envoyé spécial

« Une polémique marginale », qui n'est rien d'autre que le reflet d'une *« amitié vive »*, d'une *« parenté de sang »* : le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, a tiré un trait, jeudi soir 3 octobre, au cours du dîner officiel qu'il offrait à Jacques Chirac et à sa délégation au palais de Capo di Monte, sur l'incident qui a perturbé, ces derniers jours, les préparatifs du sommet franco-italien de Naples. Paris et Rome, qui s'étaient déjà querellés en 1995 à propos des essais nucléaires français, conviennent qu'il est grand temps de réintroduire un peu de sérieux dans leurs relations.

La « sortie » du président français contre la politique monétaire italienne, accusée de nuire à l'industrie et à l'agriculture françaises en jouant sur une lire faible, a suscité à Rome plus de perplexité que de véritable rancune. Elle tombait surtout fort mal à propos pour le président du conseil, Romano Prodi, aux prises avec les attaques de son opposition, qui l'accuse de jongler avec la réalité économique en prétendant réduire en 1997, pour tenir les critères de Maastricht, le déficit budgétaire italien à 3 % du PIB, comme le prévoit la loi de finances adoptée vendredi 27 septembre par le gouvernement.

Peu avant d'aller accueillir M. Chirac à l'aéroport de Naples, M. Prodi avait tenu une conférence de presse pour assurer que *« les intérêts de fond »* des deux pays *« sont similaires »*, que ceux-ci, dans la phase actuelle, ont des intérêts *« complémentaires »*. Lors du dîner de jeudi soir, M. Chirac a saisi la perche tendue pour affirmer que *« la France et l'Italie, deux nations sœurs »*, ont une responsabilité particulière pour permettre à l'Europe de s'affirmer comme l'un des grands pôles du monde de demain, *« à condition de renforcer les liens qui les unissent »*.

Le président, qui s'était brièvement entretenu avec M. Prodi sur le chemin de l'aéroport, n'a pas jugé utile de revenir dans son toast sur la querelle de ces derniers jours. Il a renoncé au discours qu'il avait préparé et dont le texte avait déjà été distribué, dans lequel il se félicitait de voir l'Italie et la France travailler de concert pour la réussite de l'Union économique et monétaire européenne. *« Je voudrais ici saluer le courageux engagement du gouvernement italien à être au rendez-vous de la monnaie unique le 1er janvier 1999 »*, avait-il initialement prévu de dire.

Jacques Chirac est accompagné à Naples de sept de ses ministres, dont le ministre des finances, Jean Arthuis. Au cours de sa conférence de presse, Romano Prodi a affirmé qu'il ne pouvait être question de négocier avec les Français le cours pivot auquel la lire serait appelée, le moment venu, à rentrer dans le système monétaire européen, comme l'Italie en a pris l'engagement. Il a estimé qu'il s'agissait d'un problème à discuter au niveau européen et non pas dans une rencontre bilatérale. Le ministre italien de l'industrie, Pierluigi Bersani, a indiqué qu'il avait abordé avec son homologue français, Franck Borotra, les problèmes posés à l'industrie textile française par la faiblesse de la lire après sa sortie du SME en 1992. Il a reconnu que l'industrie italienne avait été favorisée par cette situation et indiqué que Rome comprenait les préoccupations françaises.

L'entretien entre les deux ministres a aussi porté sur la coopération en matière d'aéronautique, de télécommunications et sur la libération du secteur énergétique. L'essentiel des discussions, entre le président Chirac et M. Prodi ainsi qu'entre les ministres des deux délégations, était prévu pour vendredi matin au palais royal de Naples. La préparation du sommet européen de samedi à Dublin sur la réforme des institutions européennes devait occuper une bonne place dans ces entretiens. En tant que grands pays fondateurs de l'Europe, la France et l'Italie ont, sur ce terrain, de nombreux intérêts communs. Le retour de la France dans les structures de l'organisation militaire de l'Alliance atlantique facilite notamment la discussion avec Rome sur les objectifs à poursuivre en matière de défense européenne.

Henri de Bresson

Lire aussi notre éditorial page 14

Le dollar « sous-évalué » selon Jacques Chirac

***« Il est certain que le dollar est aujourd'hui vraiment sous-évalué, ce qui porte un grave préjudice à nos productions »*, affirme Jacques Chirac, dans un entretien accordé au magazine *Valeurs actuelles*, à paraître samedi 5 octobre. *« Il faut une meilleure concertation entre les grandes banques, y compris la Réserve fédérale américaine, pour faire en sorte que le dollar se situe à un niveau qui reflète mieux la compétitivité de l'économie américaine »*, ajoute le chef de l'Etat. Le dollar s'est vivement apprécié depuis plusieurs jours, pour atteindre ses cours les plus élevés depuis deux ans et demi face au yen et, depuis juin, face au deutschemark et au franc.**

Le premier ministre finlandais proclame l'attachement de son pays « à la nouvelle Europe »

A LA VEILLE du sommet européen de Dublin, samedi 5 octobre, consacré à l'approfondissement de l'Union européenne (UE), les allées et venues se sont multipliées entre les différentes capitales. Alors que le chancelier Helmut Kohl poursuivait sa visite à Dublin, les dirigeants français, avant de se rendre à Naples, ont reçu, jeudi 3 octobre à Paris, le premier ministre finlandais, Paavo Lipponen, ainsi que le chef du Foreign Office, Malcolm Rifkind. M. Lipponen, qui a rencontré Jacques Chirac et le premier ministre Alain Juppé, a souligné l'importance que son pays attachait à l'amélioration du fonctionnement de l'UE, tout en défendant la volonté des petits pays de conserver le moyen de faire entendre leurs voix à travers les organisations communautaires.

« C'est l'intérêt des petits pays de soutenir plus d'intégration. Sinon le risque est trop grand d'être marginalisé par les intérêts des grands pays », a souligné M. Lipponen dans un entretien accordé au *Monde*. De la Suède et de l'Autriche, qui, comme elle, ont adhéré à l'Union européenne en 1993, la Finlande se distingue en ne boudant pas sa décision. Les Finlandais, qui ont un très fort taux de chômage (16 %), ont bénéficié depuis leur entrée dans l'UE d'une baisse sensible des prix alimentaires. Mais, surtout, cette intégration a permis à la Finlande, coincée, depuis la deuxième guerre mondiale, entre la Russie et les Occidentaux, de *« retrouver une place dans la nouvelle Europe »*, constate M. Lipponen. Il insiste sur la portée que représente, pour son pays, l'élargissement de l'UE et la recherche d'une nouvelle architecture de sécurité en Europe. C'est que la Finlande tient à garder son statut de pays neutre et à ne pas s'intégrer dans une organisation militaire, que ce soit l'OTAN ou l'Union de l'Europe occidentale (UEO), tant qu'un accord de sécurité global n'aura pas été trouvé avec la Russie.

H. de B.

L'Espagne et le Maroc signent un nouvel accord sur l'immigration

MADRID
de notre correspondante

Préoccupée par le flux croissant des immigrants clandestins venus pour la plupart d'Afrique subsaharienne et du Maghreb – il y en aurait entre 50 000 et 200 000 installés sur son territoire –, l'Espagne vient de signer un nouvel accord de coopération avec le Maroc. Les mesures adoptées, jeudi 3 octobre à Madrid, entre les deux ministres de l'intérieur, le Marocain Dris Basri, et l'Espagnol Jaime Mayor Oreja, prévoient, pour l'essentiel, d'instituer deux commissions mixtes, l'une sur l'immigration, l'autre sur le trafic de drogue. Deux filières qui se recoupent de plus en plus fréquemment. Les « passeurs » marocains, qui chargent sur des barques de fortune les candidats à l'immigration, sont souvent ceux qui organisent le trafic de haschisch sur les côtes d'Andalousie ou le passage d'armements clandestins.

Le problème est particulièrement aigu à Ceuta et à Melilla, les deux minuscules enclaves espagnoles au nord du Maroc, que Rabat continue à revendiquer. A l'heure actuelle s'entassent, regroupés dans des camps de fortune, 500 immigrés clandestins à Ceuta et 200 à Melilla. Pour le gouvernement conservateur de Madrid, qui entend défendre, y compris dans ses enclaves africaines, l'entrée méridionale de l'Europe, les solutions ne sont pas aisées, et l'expulsion « musclée » de 103 immigrés de Melilla, à la fin du mois de juin, vers plusieurs pays d'Afrique, a laissé un profond malaise.

La visite du ministre marocain de l'intérieur a-t-elle clarifié un peu la situation ? Nul doute qu'avec des immigrants sans papiers, cachant leur véritable provenance, l'identification par la police espagnole n'est pas facile. Afin de rapatrier lui-même, outre ses ressortissants, les autres clandestins, le Maroc a proposé un traitement au cas par cas, chaque dossier étant examiné, avant son éventuelle prise en charge par les autorités marocaines, par une commission mixte d'experts espagnols et marocains, pour déterminer si les personnes incriminées ont *« traversé ou non le sol marocain »*. La proposition semble toutefois techniquement longue et fastidieuse, voire illusoire. Le gouvernement espagnol paraît pour l'instant décidé à s'en contenter, bien conscient que sans la collaboration effective et volontaire du Maroc rien ne pourra jamais être réglé.

Après le premier accord bilatéral conclu le 22 juillet, cette nouvelle rencontre de Madrid pourrait montrer, selon les termes mêmes utilisés par M. Basri, que les deux pays *« progressent dans la bonne direction, même si le chemin à parcourir reste encore long »*.

Marie-Claude Decamps

M. Nétanyahou demande aux Palestiniens de croire en sa volonté de faire la paix

Les intéressés lui réclament de traduire ses paroles dans les faits

Avant la reprise, dimanche 6 octobre, des pourparlers israélo-palestiniens, Benyamin Nétanyahou a joué l'apaisement, invitant les Palestiniens à croire en sa volonté pacifique. L'avenir du processus de paix dépend désormais du respect par Israël des accords déjà conclus, a indirectement rétorqué Yasser Arafat, le « président » de l'Autorité palestinienne.

LE PREMIER MINISTRE israélien, Benyamin Nétanyahou, a lancé jeudi 3 octobre, un appel aux Palestiniens, leur demandant de ne pas perdre espoir en la paix. *« Je vous le demande, ne soyez pas en deuil. Ne perdez pas espoir »*, a-t-il déclaré sur le service en arabe de la télévision israélienne, quelques heures après son retour de Washington. *« Il y a quelque chose que je voudrais dire aux téléspectateurs palestiniens. Il n'y a ni vainqueurs ni vaincus. (...) Si les émeutes sanglantes reprennent, nous serons tous perdants. Si nous marchons ensemble sur la voie du processus de paix, nous serons tous gagnants »*, a ajouté le premier ministre, pour qui *« le moyen d'aller de l'avant, c'est de s'asseoir à la table des négociations »*.

Qualifiant de *« sereins et décontractés »* les entretiens qu'il a eus à Washington avec le « président » de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, il a cherché à rassurer les Palestiniens : *« Vous n'avez pas affaire à un homme qui veut arrêter le processus de paix. Je veux au contraire progresser. (...) Mes intentions sont sérieuses, et je crois que celles de M. Arafat le sont aussi »*, a encore dit M. Nétanyahou. Selon lui, les négociations qui doivent s'ouvrir dimanche entre les deux parties porteront *« aussi bien sur la question de la sécurité que sur celle du redéploiement à Hébron, avec évidemment des arrangements de sécurité adéquats »*.

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, pourrait se rendre au Proche-Orient pour assister à la reprise de ces pourparlers, à Erez, au point de passage entre Israël et la bande de Gaza, ont indiqué des diplomates américains. M. Christopher lui-même s'est borné à dire aux journalistes que, lorsqu'il pourra *« contribuer à faire avancer le processus de paix »*, il sera *« certainement prêt »* à se rendre au Proche-Orient.

La Maison Blanche a annoncé jeudi la suppression des droits de douane sur tous les produits importés de la bande de Gaza et de Cisjordanie. La mesure est entrée en vigueur la veille, avec la signature par le président Bill Clinton d'une loi reflétant *« l'engagement permanent des Etats-Unis en faveur de l'aide économique au peuple palestinien »* et visant à donner une impulsion à *« une plus grande coopération économique entre Israël, la Jordanie, l'Egypte et l'Autorité palestinienne »*.

« RESPIRATION ARTIFICIELLE »

A Rabat, où il a effectué jeudi une visite de quelques heures avant de se rendre à Tunis, M. Arafat a déclaré que l'avenir du processus de paix dépendait *« de l'attitude des Israéliens. Nous insistons en particulier pour qu'ils appliquent à la lettre et honnêtement les accords conclus et signés »*, a-t-il ajouté après un entretien avec le roi Hassan II. M. Arafat était attendu vendredi soir à Paris. Le Foreign Office a démenti des informations de source palestinienne selon lesquelles il se rendrait ensuite à Londres. Le dirigeant palestinien devait en revanche s'entretenir samedi, au Caire, avec le président Hosni Moubarak.

Le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, a estimé que *« la performance israélienne à Washington ne porte pas à l'espoir »*. La Jordanie, selon son ministre de l'information, considère que les résultats du sommet ne sont *« pas à la hauteur des attentes »*. Pour le journal syrien *El Baas*, organe du parti au pouvoir, il n'y a *« plus rien à espérer »* du gouvernement de M. Nétanyahou. Pour la presse libanaise, le sommet de Washington s'est soldé par un échec, et, pour la radio officielle iranienne ce fut un *« exercice de respiration artificielle pour un processus de paix en train de mourir »*. En visite au Caire, le premier ministre islamiste turc, Necmettin Erbakan, a estimé que *« le monde islamique et les forces éprises de paix* [doivent] *s'opposer à la politique israélienne néfaste »*. Selon lui, les accords de coopération militaires conclus entre l'Etat juif et la Turquie ne sont que des accords *« commerciaux, exactement comme si l'on achetait des pommes au marché »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le FMI et la Banque mondiale veulent lutter contre la corruption

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), et James Wolfensohn, le président de la Banque mondiale, sont parvenus à leurs fins. Jeudi 3 octobre à Washington, à l'issue des assemblées annuelles de leurs organisations, ils ont pu annoncer leur victoire commune. Leurs mandants – les ministres des finances des 181 pays de la planète – ont approuvé les priorités qu'ils avaient proposées. Autorisés l'un et l'autre à alléger la dette des plus pauvres (*Le Monde* du 29 et 30 septembre), le FMI et la Banque mondiale vont désormais pouvoir accroître leur coopération dans deux domaines : la surveillance des systèmes bancaires et la lutte contre la corruption.

Ces activités n'entrent pas, a priori, dans le cadre des missions de ces deux institutions financières, issues des accords de Bretton Woods de 1946. Le FMI est chargé de surveiller la stabilité macro-économique et financière des pays membres et de venir en aide à ceux qui recontrent des difficultés de paiement. La Banque mondiale a pour objectif d'aider au développement à long terme de ses adhérents.

Michel Camdessus a souligné l'importance de la bonne santé des banques pour la stabilité d'une économie. *« La fragilité des systèmes bancaires est aujourd'hui le talon d'Achille de l'économie contemporaine »*, a expliqué le directeur général du FMI. Il rappelait que depuis la fin des années 70, plus des trois quarts des pays de la planète ont connu des problèmes avec leurs banques. Aujourd'hui, 36 pays sont affaiblis par des systèmes bancaires en crise et 108 d'entre eux pâtissent des difficultés traversées par leurs banques. Plusieurs économies sont d'ailleurs actuellement menacées de krachs bancaires – le cas de la Bulgarie était souvent évoqué à Washington ces derniers jours.

James Wolfensohn, de la Banque mondiale, a pour sa part vigoureusement dénoncé le *« cancer de la corruption »* qui mine nombre d'économies nationales sur la planète. *« La corruption est un affront fait aux plus pauvres*, a-t-il expliqué. *Elle détourne l'argent vers les plus riches ; elle accroît le coût de toutes les activités ; elle provoque de graves distorsions dans l'utilisation des ressources collectives, et elle fait fuir les investissements étrangers ». « Il ne peut y avoir de développement durable sans une gestion responsable des affaires publiques »*, ajoutait Michel Camdessus. Ayant convaincu leurs membres, MM. Camdessus et Wolfensohn reconnaissent ne disposer, aujourd'hui, que de peu d'outils pour mener ces deux chantiers. Pour la surveillance des banques, Michel Camdessus a indiqué que le FMI et la Banque allaient engager une coopération avec les organismes qui, comme le comité de Bâle de la BRI (Banque des règlements internationaux), ont déjà beaucoup travaillé sur la question. Le patron du FMI souhaiterait que soient progressivement établis, à partir des pratiques nationales qui se sont révélées les plus efficaces, des règles de gestion internationales. Ceux établis par la BRI ne lui semblent pas prendre totalement en compte les particularités des pays en développement.

FOCALISATION

Le FMI et la Banque se proposent ensuite d'aider les banques centrales nationales qui le souhaitent à s'organiser pour mener au mieux la surveillance de leur système bancaire. *« Nous sommes prêts à aider nos Etats-membres à se doter de règles, de procédures et de personnels qualifiés »*, a assuré M. Camdessus. Les pays qui le souhaitent pourraient bénéficier, à ce titre, d'une assistance technique et financière de la part des deux organisations internationales. Celles-ci ont promis, dans ce domaine, des avancées concrètes dès 1997.

Soutenue activement par le vice-président américain Al Gore – partisan de *« bonnes méthodes de gouvernement »* –, la lutte contre la corruption se heurte aussi, pour le FMI et la Banque mondiale, à de grandes difficultés. Le FMI pourrait-il refuser d'accorder un prêt à un pays rongé par la corruption ? *« Il n'est pas question d'avoir une conditionnalité explicite de ce type à nos programmes »*, a répondu M. Camdessus. Le directeur du Fonds a expliqué que c'était davantage par la transparence et la suppression des régles étatiques que le FMI pouvait espérer réduire les occasions de corruption dans les pays où il est amené à intervenir.

M. Wolfensohn a exclu lui aussi que la Banque mondiale conditionne ses prêts à l'absence de toute corruption. Mais *« si dans une opération que nous finançons, il s'avère qu'il y a corruption, nous pouvons et nous devons l'interrompre »*, a-t-il précisé avant d'ajouter : *« Ce que nous devons surtout faire, c'est persuader les pays membres de mener ce combat et les aider lorsqu'ils s'y engagent. »* Le patron de la Banque estime aussi que le fait de mettre les projecteurs sur ce sujet, comme il l'a fait tout au long de cette assemblée annuelle à Washington, contribue en lui-même à la lutte contre la corruption.

Cette focalisation autour du thème de la corruption a effectivement irrité certains pays membres des deux organisations internationales. Quelques représentants de pays en développement y ont vu, une fois de plus, la volonté des pays riches d'imposer aux pays pauvres leurs principes. Ils y perçoivent une *« nouvelle ingérence dans les affaires intérieures de pays souverains »*. Pour faire bonne mesure, M. Wolfensohn a précisé que la lutte contre la corruption et pour *« la bonne gouvernance »* concernerait aussi les pays industrialisés. Si l'on voit mal les armes que le FMI et la Banque pourront utiliser dans les pays pauvres, on perçoit plus difficilement encore celles dont ils pourraient user dans les pays développés.

Erik Izraelewicz

■ **Le FMI et la Banque mondiale** tiendront leur prochaine assemblée en septembre 1997 à Hongkong, moins de trois mois après le rattachement du territoire à la Chine.

La France sans voix

La France est restée sans voix à l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale. Les ministres des finances et les gouverneurs des 181 pays membres des deux organisations n'ont pas eu droit à la lecture de la traditionnelle déclaration française. Ils ont dû se contenter d'un texte écrit alors qu'une soixantaine de ministres ou gouverneurs de banque centrale se sont succédé « en direct » à la tribune. L'absence française était le fruit de circonstances malheureuses. Les trois personnalités françaises susceptibles de monter à la tribune avaient, chacune, une bonne raison de n'être pas à Washington ce mardi 2 octobre. Le ministre Jean Arthuis avait dû rentrer à Paris pour le vote de confiance ; Jean Lemière, le directeur du Trésor, avait quelques dossiers très chauds à règler à Paris (Eurotunnel et le Crédit lyonnais). Quant à Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, il était retenu à Paris par la grippe.

Les relations entre le gouverneur de Hongkong et Pékin se détériorent

PÉKIN
de notre correspondant

Après une brève embellie, les relations entre Pékin et le gouverneur de Hongkong sur le départ, Chris Patten, se sont à nouveau détériorées à moins de huit mois de la passation des pouvoirs. Pékin a qualifié de *« décevant »* le dernier discours annuel de politique du gouverneur, prononcé le 2 octobre, qui a fermement refusé de considérer comme valide la dissolution, annoncée par la Chine, du mini-Parlement local élu en 1995. Cette mesure, a dit M. Patten, est *« aussi inutile que provocatrice, et nous n'en voulons à aucun prix »*. Pékin y a vu la preuve que le gouverneur sortant cherchait à réaliser *« non pas une transition en douceur, mais une transition (...) dans la tentative de prolonger le règne colonial après 1997 et d'influencer les opérations du* [futur] *gouvernement de la région administrative spéciale »*.

Selon l'agence Chine nouvelle, M. Patten est coupable d'avoir *« provoqué de nouvelles querelles à Hongkong »*, s'inscrivant même en contradiction avec *« les assurances répétées du gouvernement britannique d'une volonté de revenir à des relations de coopération »* avec la Chine. M. Patten avait pourtant pris soin d'insister sur sa disposition à travailler dès avant la rétrocession, le 1er juillet 1997, avec le chef du nouveau gouvernement, dont la sélection est l'objet de tractations dominées par la Chine. La presse de Pékin a d'ores et déjà éliminé de la liste des candidats possibles la personnalité la plus populaire de l'actuelle administration de Hongkong : Mme Anson Chan, « numéro deux » de M. Patten. Celle-ci, bien qu'elle ne fût pas officiellement candidate, avait discrètement les faveurs des Britanniques.

M. Patten a aussi longuement averti la Chine des risques qu'elle encourait à revenir sur ce qu'il considère comme ses engagements de 1984 en matière de libertés, d'indépendance budgétaire et de garanties contre la corruption. Autant d'avertissements qui tombent dans la sourde oreille de Pékin, dont la presse accuse M. Patten d'avoir *« refusé d'examiner ses erreurs »* et poussé l'arrogance coloniale jusqu'à considérer que le prochain patron du territoire sera *« son successeur »*.

Francis Deron

Le Sénat polonais s'oppose à la libéralisation de l'IVG

VARSOVIE. Le Sénat polonais a rejeté, jeudi 3 octobre, un projet de loi libéralisant l'avortement. Le texte va être renvoyé devant la Diète (Chambre basse), qui l'avait approuvé fin août. Ce projet autoriserait l'IVG si la grossesse menace la vie ou la santé de la femme enceinte, si la grossesse résulte d'un viol ou d'un inceste, si le foetus présente des malformations, ou encore pour les femmes dans une situation matérielle ou personnelle difficile. Quelques heures avant le débat au Sénat, près de dix mille adversaires de l'avortement avaient manifesté à l'appel de plusieurs organisations catholiques des partis de droite. A l'heure actuelle, l'avortement est interdit en Pologne, sous peine de deux ans de prison pour le médecin ou toute autre personne le pratiquant. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : pour la première fois depuis l'indépendance en 1962,** le taux de croissance annuel de la population algérienne est passé sous la barre des 2 %, a déclaré, jeudi 3 octobre, le directeur général de l'Office national des statistiques, Mohamed Berkani, qui impute ce résultat aux réformes socio-économiques des dernières années. *« Une croissance de 2 %, c'est bien évidemment mieux que les 3,4 % des années 60, mais c'est encore trop, puisque cela équivaut à 520 000 personnes par an »*, a-t-il ajouté. – *(Reuter.)*

■ **La conférence nationale sur le développement économique** et la politique sociale a achevé ses travaux, jeudi 3 octobre, au Club des pins, station balnéaire de la côte algéroise. Durant cinq jours, les cinq cents participants se sont penchés sur les moyens de relancer l'industrie et ont reconnu certaines erreurs passées, tout en insistant sur leurs craintes et leurs espoirs. Le secteur industriel ne fonctionne plus qu'à 35 % de sa capacité et n'emploie plus que 1,7 million de personnes contre 5 millions auparavant. – *(Reuter.)*

■ **ANGOLA : le président José Eduardo Dos Santos** a dénoncé, jeudi 3 octobre, *« les retards systématiques »* dans le processus de paix. Il a ajouté : *« Nous avons l'impression que quelqu'un veut nous pousser à la guerre. »* La veille, les participants au sommet de la Communauté de développement d'Afrique australe, à Luanda, avaient dénoncé Jonas Savimbi, le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita, ancienne rébellion armée), pour avoir boycotté la réunion. – *(AFP.)*

■ **OUGANDA : 170 civils auraient été tués** par des rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), lors de différentes opérations menées, au cours des trois dernières semaines, dans le nord du pays. La LRA, dirigée par Joseph Kony, est un mouvement fondamentaliste chrétien qui, depuis des années, mène une guérilla contre le gouvernement du président Yoweri Museveni. – *(AFP.)*

ASIE

AFGHANISTAN : Amnesty International a dénoncé, mercredi 2 octobre, *« le règne de la terreur »* que les talibans ont établi à Kaboul. Les miliciens islamistes ont jeté en prison près de mille personnes depuis leur arrivée au pouvoir dans la capitale afghane. Ils ont aussi imposé le port du tchadri (voile qui recouvre intégralement le corps) aux femmes, leur ont interdit de travailler et ont détruit tout ce qu'ils considèrent comme *« non islamique »*, cassettes et magazines par exemple. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : détenu depuis huit mois** dans une prison de Saint-Pétersbourg, l'ancien capitaine de la marine militaire russe Alexandre Nikitine a été inculpé, jeudi 3 octobre, de trahison. Il est soupçonné par les services de sécurité fédéraux (ex-KGB) d'avoir transmis des secrets d'Etat sur les sous-marins nucléaires à l'organisation norvégienne de défense de l'environnement Bellona. – *(Reuter.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : six personnes ont été tuées** et plus de vingt blessées lors de la chute accidentelle d'un hélicoptère militaire MI-8 en Tchétchénie, a indiqué, vendredi 4 octobre, l'agence russe Interfax. L'accident a eu lieu jeudi soir près du village de Mesker-Iourt, non loin de Grozny, la capitale de la République. – *(AFP.)*

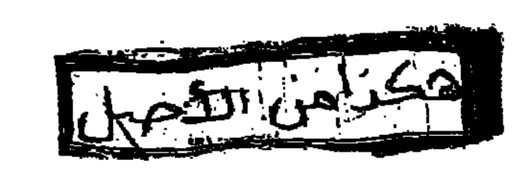
■ **BULGARIE : confrontée à une pénurie de blé,** la Bulgarie ne sera aidée par l'Union européenne qu'en échange de *« l'application de mesures significatives de réforme dans l'agriculture »*, a indiqué jeudi 3 octobre Thomas O'Sullivan, le chef de la représentation de l'UE à Sofia. Cette crise – provoquée par de mauvaises récoltes et aussi par des exportations excessives de céréales – a entraîné le quadruplement du prix du pain. – *(AP.)*

ÉCONOMIE

■ **CANADA : *Ottawa a donné son appui,*** comme pays tiers, à la plainte déposée par l'Union européenne, devant l'Organisation mondiale du commerce, contre la loi Helms-Burton qui renforce l'embargo américain contre Cuba, a annoncé, jeudi 3 octobre, un porte-parole du ministère canadien des affaires étrangères. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : *« Nous optons pour une participation à la monnaie unique »***, a déclaré jeudi 3 octobre John Monks, secrétaire général du TUC, la confédération des syndicats britanniques. – *(AFP.)*





Les aspirations séparatistes du Xinjiang inquiètent Pékin

Les autorités chinoises multiplient les voyages dans cette région musulmane d'Asie centrale et dénoncent un banditisme « politique »

PÉKIN
de notre correspondant

Les informations officielles en provenance du « Far West » chinois, le Xinjiang (Sinkiang, ou Turkestan chinois), ne permettent pas de déterminer la nature ou la gravité des événements qui s'y produisent depuis plusieurs mois. Mais les voyages à répétition, dans cette région d'Asie centrale musulmane et chez ses voisins, de plusieurs des plus hautes personnalités du régime de Pékin indiquent que la situation n'y est pas aussi sûre que Pékin le souhaiterait.

Pas moins de cinq membres du bureau politique du Parti communiste chinois – dont le chef de l'Etat Jiang Zemin et le premier ministre Li Peng – ainsi que des militaires de haut rang, dont le chef de l'état-major général, le général Fu Quanyou, s'y sont rendus ou y ont fait escale, de retour de visites à l'étranger, entre mai et septembre. C'est beaucoup plus que d'ordinaire pour une région qui peut se plaindre d'avoir, par le passé, reçu une attention modérée de la part de Pékin.

Assez franc, le général Fu y a souligné à quel point Pékin jugeait de nature « *stratégique* » la place du Xinjiang dans ses « *préoccupations* » en matière de « *développement et stabilité* ». Préoccupations qui, d'ailleurs, s'étendent aux autres provinces de l'Ouest, qui ont, elles aussi, reçu la visite de hauts dirigeants de Pékin, dont le ministre des nationalités, Ismail Amat.

Cette série de visites suit une vague d'informations officielles alarmistes qui, au printemps, annonçaient une recrudescence de banditisme, qualifié sans preuve de politique.

Le parti a procédé à la fermeture d'un grand nombre d'écoles coraniques « illégales »

A présent, il semble que le problème soit sensiblement plus sérieux. A la mi-août, le secrétaire du Parti communiste pour le Xinjiang, Wang Lequan, a exigé une énergique reprise en main des activités religieuses, qui échappaient, à l'en croire, aux autorités. Celles-ci ont procédé à la fermeture d'un grand nombre d'écoles coraniques « *illégales* » voire, dans certains cas, de « *mosquées clandestines* » fondées avec des subsides provenant de l'étranger.

Auparavant, le parti avait réitéré des règles de discipline interne interdisant à ses cadres de propager des idées religieuses ou de favoriser le commerce de « *publications écrites et productions audiovisuelles falsifiant l'histoire* » – une allusion transparente aux idées non conformes à la ligne officielle, selon laquelle le Xinjiang a toujours appartenu à la Chine.

Le combat contre le « *séparatisme* », ont averti les autorités, est une œuvre « *de longue haleine, ardue, complexe, et peut par moments être rude et intense* ». Ce serait semble-t-il l'heure, si l'on en croit le chef local du parti, qui n'hésite pas à mettre en cause « *certaines grandes puissances occidentales* » qui « *persistent à poursuivre une politique d'occidentalisation et de désintégration à l'encontre de la Chine* ». Politique dans laquelle, naturellement, le Xinjiang serait une cible de choix en raison de l'insécurité où s'y sent Pékin.

Il faut faire la part de la rhétorique dans tous ces propos. On relève notamment que si les « *séparatistes* » sont souvent fustigés, il n'est pour ainsi dire pas fait état de manifestations de foule à caractère anti-Pékin, mais plutôt d'actions violentes de banditisme armé. Ceci tendrait à appuyer l'idée que le noyau dur d'activistes dont font état les exilés ouïghours, en particulier à Alma-Ata, la capitale du Kazakhstan, n'est pas aussi populaire qu'ils le disent ou en tout cas



que la population ne les suit pas beaucoup. A Alma-Ata, opère un « Front national uni révolutionnaire » qui, depuis quelque temps, abreuve la presse de communiqués faisant état d'une véritable situation insurrectionnelle au Xinjiang. A l'en croire, 18 000 activistes auraient été arrêtés par la police chinoise depuis avril et, fin septembre, 4 800 fonctionnaires d'ethnie ouighoure mis à pied pour « *sentiments séparatistes* ».

Les autorités locales refusant pour le moment la visite de correspondants de presse ou autres observateurs indépendants, il n'est pas possible de se faire une idée du degré de tension existant réellement dans la région. Cependant, ces informations coïncident avec un nouvel appel émis par Pékin à ce que les fonctionnaires du régime en poste dans les régions peuplées de nationalités non-chinoises « *mettent en avant le politique* » dans leur gestion de la situation.

C'est peut-être aux niveaux inférieurs de l'organisation administrative que le régime rencontre le plus de difficultés à se faire entendre. Un article du principal journal officiel, le *Quotidien du Xinjiang*, le 10 mai, dénonçait une déliquescence des administrations villageoises, « *devenues des coquilles vides dominées et contrôlées par des forces religieuses illégales* », au point que ces bourgades étaient devenues « *des bastions de séparatisme* ».

Une autre source de tension semble être le Corps de production et de construction du Xinjiang, une entité d'encadrement militaire des travaux d'infrastructure et de mise en valeur de cette région très dure, au climat excessif hiver comme été, et principalement composée de déserts et de montagnes. Un article du même journal, le 30 mai, appelait les localités à apporter soutien « *et respect* » à cette force spécifique au Xinjiang qui contrôle effectivement une grande partie des ressources et de la production ainsi que le *laogai*, le « goulag » chinois. L'article soulignait que depuis quarante ans, le million de « *cadres* » (officiers pour la plupart) et employés de ce corps l'avaient érigé en un mur de protection contre le séparatisme. Trois semaines auparavant, quatre « *bandits* » armés, subséquemment arrêtés, avaient attaqué une unité pour en « *kidnapper les ouvriers* »... Pourtant, Wang Lequan est le premier à reconnaître devant des journalistes pro-Pékin de Hongkong que le séparatisme « *ne peut en rien ébranler la stabilité économique et sociale du Xinjiang* ».

Alors, banditisme ou réelle émergence d'une menace séparatiste ? Pékin ne prend en tout cas aucun risque. Plusieurs dignitaires religieux auraient été assignés à résidence, selon des affirmations d'exilés invérifiables auprès des autorités. Les visiteurs pékinois auprès des capitales des pays voisins sont allés chercher de leurs dirigeants l'assurance qu'ils ne feraient rien pour envenimer les choses.

Et Pékin a annoncé des fonds accrus pour le développement de projets d'infrastructures pour l'ensemble de ces contrées défavorisées par leur éloignement des côtes et leur topologie austère. A commencer par la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire reliant le cœur développé du Xinjiang, autour d'Urumqi, à la lointaine et légendaire Kashgar, près du Pakistan, dont les travaux ont été inaugurés par Li Peng durant sa tournée, en septembre.

Francis Deron

Le régime militaire nigérian tente un timide mouvement de démocratisation

En lâchant du lest, le général Abacha s'affirme comme le maître du jeu politique

Le régime militaire nigérian vient de donner de nouveaux signes d'assouplissement, notamment à l'intention de la communauté internationale, qui semble relâcher la pression qu'elle exerçait pour favoriser un réel mouvement de démocratisation. Cette semaine, cinq partis politiques ont été autorisés, et le général Sani Abacha a annoncé la création de six nouveaux Etats dans la fédération.

LE PRIX NOBEL de littérature Wole Soyinka, l'une des principales figures de l'opposition nigériane en exil, a appelé la communauté internationale à « *boycotter* » le régime du général Sani Abacha, tout en prenant acte de l'attitude fataliste qui prévaut désormais, aux Etats-Unis comme au sein de l'Union européenne, à l'égard du « *géant de l'Afrique* ».

La vague de réprobation qui avait suivi la pendaison de l'écrivain Ken Saro-Wiwa et de huit autres militants de la minorité ogonie, en novembre 1995, amenant le Commonwealth et les Quinze à un durcissement contre le régime militaire d'Abuja, est aujourd'hui apaisée : « *Les considérations économiques parmi les principaux partenaires commerciaux du Nigeria semblent avoir pris le pas sur l'indignation politique et morale* », note dans son dernier rapport l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch-Africa.

Ni les Européens ni les Américains ne parlent plus de sanctions, le Commonwealth vient de choisir la voie du « *dialogue* » aux conditions fixées par Abuja, et l'Organisation de l'unité africaine a très vite renoncé à faire la moindre remontrance à un pays dont l'influence directe s'étend du Tchad à la Gambie et sera décisive pour toute sortie négociée du guêpier libérien.

« *Nous sommes dans une situation complètement différente de ce qu'elle était en novembre 1995* », affirme un diplomate européen en poste à Lagos, qui veut voir dans le Nigeria un bouillonnant « *laboratoire politique.* » Bien que la conjoncture économique reste déprimée, sauf dans les secteurs pétrolier et gazier, le général Abacha a reconquis une marge de manœuvre suffisante, à l'intérieur comme à l'extérieur du Nigeria, pour mener son « *programme de transition* », à la manière et au rythme qui lui conviennent, sans avoir à se soucier outre mesure des critiques de la communauté internationale.

« TENDANCE GLOBALE »

Dans un discours diffusé le 1er octobre, à l'occasion du 36e anniversaire de l'indépendance du Nigeria, le chef de l'Etat a assuré que son pays ne serait pas « *laissé à l'écart de la tendance globale à la démocratisation* » et réitéré « *l'engagement* » de son administration à rétablir un régime civil au 1er octobre 1998.

La veille, la commission nationale électorale avait légalisé cinq partis politiques – mais en avait rejeté dix autres, dont la principale formation de l'opposition – qui pourront présenter des candidats aux élections municipales, en principe d'ici à fin décembre. La création simultanée de six nouveaux Etats dans la fédération nigériane risque toutefois de changer ce calendrier, car il faut attendre la mise en place de soixante-quatorze nouvelles municipalités.

La création de nouveaux Etats (trois dans le Nord où prédomine l'islam, plus trois dans le Sud à majorité chrétienne) a provoqué une explosion de joie dans les régions bénéficiaires – et la mort accidentelle de dix-huit personnes. Certains observateurs soulignent que les six Etats s'inscrivent dans les six « *zones* » définies à l'issue de la « conférence constitutionnelle » de 1994-1995 pour une meilleure répartition du pouvoir entre les principaux ensembles géographico-ethniques de ce pays de plus de 100 millions d'habitants. Mais d'autres s'inquiètent de l'aggravation d'un « *fédéralisme scissipare* » (le Nigeria ne comptait que quatre Etats en 1963, et douze au début de la guerre de sécession du Biafra, en 1967), les militaires ayant cycliquement recours à cette forme de fragmentation administrative pour « donner à manger » aux élites locales tout en évitant de répondre à des revendications populaires.

Ainsi la création de l'Etat de Bayelsa sur une partie du territoire actuel de l'Etat de Rivers, à l'ouest de Port-Harcourt, apparaît-elle comme un signe d'apaisement adressé à la nombreuse communauté des Ijaws – cinq à six millions d'individus – dont l'agitation serait autrement plus dangereuse pour le contrôle du delta pétrolier que celle du petit groupe des Ogonis, soumis depuis 1994 à une impitoyable répression.

En jouant sur cette corde, les militaires « *refabriquent de l'ethnicité* » là où le dynamisme naturel de la société nigériane avait tendance à l'estomper. D'une façon générale, ils paraissent moins aptes à diriger un processus de réelle démocratisation qu'à justifier leur présence au pouvoir par une sorte de « *transition permanente* », quasiment ininterrompue depuis 1966, comme l'a conclu en septembre la conférence sur la démocratisation au Nigeria organisée au Centre d'étude d'Afrique noire de Bordeaux, avec le concours de la Commission européenne.

Après la publication en avril d'un *rapport de la Commission des droits* de l'homme des Nations unies, le général Abacha a lâché un peu de lest en restaurant le principe de l'habeas corpus, et l'on s'attend à la libération de quelques prisonniers politiques, détenus sans jugement, certains depuis plus de deux ans.

Deux de ces personnalités, Chima Ubani, ancien secrétaire général de Campagne pour la démocratie, détenu depuis juin 1995 , et Ayo Opadokun, secrétaire général de la Coalition démocratique nationale (Nadeco), détenu depuis octobre 1994, auraient été libérés, mercredi, selon certaines sources ; la nouvelle n'a cependant pas été confirmée officiellement. Mais Moshood Abiola, vainqueur présumé du scrutin présidentiel de 1993, annulé par le général Ibrahim Babangida, restera sans doute en prison, tandis que l'opposition soupçonne le régime d'utiliser d'anonymes « *criminels* » pour intimider les gêneurs (voire les éliminer, comme lors de l'assassinat toujours inexpliqué de l'épouse de M. Abiola), plutôt que d'avoir à assumer des atteintes flagrantes aux droits de l'homme.

Les règles de la course électorale placent au premier rang d'anciens ministres ou des hommes d'affaires *qui ont su prouver leur souplesse*. Selon des rumeurs propagées par la presse nigériane, trois des cinq partis officiellement reconnus auraient commencé des manœuvres pour inciter le général Abacha à se succéder à lui-même, en se présentant à la prochaine élection présidentielle en habit « *civil* ». Pourtant rien ne dit encore que l'impassible général choisira de se soumettre au suffrage universel, épreuve passée dès 1992 par le président ghanéen Jerry Rawlings, et ces derniers mois par d'autres anciens militaires dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, avec les encouragements du « grand frère » nigérian.

HÉROS MALGRÉ LUI

Rien ne dit non plus que le régime d'Abuja sera capable de contrôler le train qu'il a mis tant bien que mal sur les rails. De nouveaux acteurs apparaissent parmi les forces religieuses qui posent au pouvoir militaire un défi bien plus grand que les opposants « laïques ». Les avatars de Moshood Abiola, milliardaire opportuniste, transformé malgré lui en héros de la démocratie, tout comme la vivacité des débats à la « conférence constitutionnelle », pourtant taillée sur mesure pour obéir au gouvernement, confirment le caractère imprévisible de la vie politique nigériane.

Une note d'information de la Commission européenne concluait récemment que la situation « *reste volatile et tendue* » et qu'au Nigeria aucun scénario ne peut être exclu, le pire comme le meilleur.

Michèle Maringues

Agitation islamiste dans le Nord

Le régime est confronté depuis la mi-septembre à un regain d'agitation de certains courants islamistes dans le nord du pays. Souvent qualifiés de « *chiites* », parce qu'ils prêchent la révolution islamique et reçoivent un soutien de Téhéran, ces islamistes radicaux se sont enracinés dans plusieurs Etats du Nord, notamment à Kano, Sokoto, Katsina et Zaria.

Agé de trente-deux ans, déjà plusieurs fois emprisonné, leur chef, le « *cheikh* » Ibrahim Yacoub El Zak-Zaki, jouit d'un grand prestige parmi ses troupes. Son arrestation, en septembre, à Zaria, pour avoir provoqué des affrontements avec des chrétiens et lancé une radio illégale, a entraîné de violents incidents. A Kaduna, au moins dix-sept personnes ont été tuées lors de bagarres avec la police. Soixante-dix de ses partisans ont été arrêtés, une soixantaine d'entre eux inculpés et qui risquent la peine de mort. Outre les « *chiites* », le gouvernement d'Abuja doit aussi compter avec l'importance croissante de mouvements plus pacifiques – de femmes musulmanes, en particulier – qui développent des réseaux d'entraide.



DÉFENSE Le conseil des ministres approuvera fin octobre ou début novembre un projet de loi, préparé par Charles Millon, ministre de la défense, sur le futur service national (*Le Monde* du 4 octobre). M. Millon expose, dans l'entretien qu'il nous a accordé, son ambition de mettre en place, au-delà d'un « rendez-vous citoyen » de cinq jours, un volontariat militaire ou civil ouvert à tous les jeunes. ● LA DURÉE du « rendez-vous citoyen » fait l'objet d'un débat dans la majorité. Olivier Darrason, député UDF et rapporteur de la mission de l'Assemblée sur le service national, plaide pour un temps plus long. ● LA RÉORGANISATION des arsenaux continue de provoquer des mouvements sociaux. M. Millon réaffirme que la restructuration se fera sans licenciements « secs ». Il exprime sa confiance dans les capacités de cette industrie à l'exportation.

Charles Millon propose aux jeunes un nouveau service républicain

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », le ministre de la défense expose sa vision du futur service national tel qu'il le souhaite : une possibilité de s'engager au service de la collectivité et de voir cet engagement pris en compte à l'entrée dans la vie professionnelle

« Vous déposerez en novembre, au Parlement, le projet de loi sur le service national. S'en tient-on toujours au fait que les Français nés avant le 1er janvier 1979 continueront de faire leur service selon les modalités actuelles, ou l'échéance des élections législatives du printemps 1998 modifiera-t-elle les règles du jeu pour les jeunes ?

– La réforme du service national est un projet de société, un projet éminemment politique, au sens étymologique, puisqu'elle traduira une nouvelle conception des rapports entre le citoyen et la cité. Ce projet n'a rien à voir avec un enjeu électoral ni avec une péripétie politique.

» Le projet de loi concerne le rendez-vous citoyen et le volontariat. Il est clair que les jeunes gens nés avant 1979 continueront de faire leur service selon les modalités actuelles. Si ces règles devaient évoluer dans les années à venir, ce ne sera pas pour des considérations électorales, mais pour permettre le bon déroulement de la phase de transition qui doit, progressivement, mettre un terme au service national actuel et faciliter la professionnalisation des armées.

– Que répondez-vous à ceux qui critiquent l'organisation en cinq jours d'un « rendez-vous citoyen », dont on ne discerne mal le contour ?

– Le scepticisme de ceux qui considèrent qu'" une semaine, c'est trop court " vient le plus souvent de la difficulté d'imaginer un service national radicalement nouveau. L'objectif du rendez-vous citoyen est clair : durant cinq jours, il s'agit d'expliquer aux jeunes Français ce qu'est un citoyen, à l'occasion d'un temps fort pendant lequel chacun passera d'un état de relative dépendance par rapport à la société à celui de citoyen adulte, prêt à servir à son tour la communauté nationale.

» Lieu et temps de passage, le rendez-vous citoyen est également conçu comme le moment privilégié d'une prise de conscience. Prise de conscience de sa situation personnelle : c'est l'objet du bilan médical, scolaire et professionnel individuel. Prise de conscience de son appartenance à une communauté nationale : c'est le sens de l'information civique qui sera dispensée et portera sur la nation, la démocratie, la



CHARLES MILLON

République et ses institutions. Enfin, prise de conscience des multiples formes que peut revêtir un engagement de citoyen avec la présentation des volontariats.

» Pour que le rendez-vous citoyen prenne tout son sens, il devra s'inscrire dans un cycle d'instruction civique qui, commençant dans les écoles, permettra à chacun de prendre la mesure de ses droits, de ses devoirs et de son engagement citoyen. Il faut, aussi, que les jeunes chez qui des handicaps physiques, psychologiques ou scolaires auront été décelés aient une seconde chance et qu'on les aide à trouver une place dans la société grâce à des associations vers qui ils seront orientés. Bref, le rendez-vous citoyen ne se conçoit pas sans un avant et un après.

– De quels avantages bénéficieront les volontaires pour un service de défense et de sécurité, si l'on veut des recrues de qualité ?

– Il faut d'abord se mettre d'accord sur le principe. Un jeune qui accepte de donner à la collectivité neuf, douze ou vingt-quatre mois, mérite une reconnaissance. Cette reconnaissance ne se réduira pas à un diplôme ou à une décoration. Elle doit se traduire très concrètement.

» C'est pourquoi je souhaite que des jeunes volontaires pour exercer une fonction dans la gendarmerie, la police, la douane ou dans les armées, soient prioritaires ensuite pour avoir un métier, un emploi permanent dans ces corps. Comme autre mode de reconnaissance, il existe la possibilité de les aider à s'installer à leur compte comme artisan ou agriculteur, de faciliter la poursuite des études, de permettre aux jeunes de mieux s'insérer dans la vie active.

» Le rendez-vous citoyen et le volontariat font partie de cette transition entre la situation du citoyen qui reçoit et celle du citoyen qui donne. Lors du débat national, au printemps, il est apparu que les gens interrogés concevaient le service, militaire ou civil, en termes d'échange équitable : le jeune rend service à son pays en échange du service que le pays lui rend.

– Quelles fonctions auront les volontaires du service civil ?

– Ils n'auront pas d'activités qui peuvent être confiées aux salariés. Ils recevront des missions ne relevant pas de l'économie de marché.

– Pourquoi garder des réserves à côté de professionnels ?

– Dès lors que nous passons à l'armée professionnelle, ce qui implique une réduction du format, il est normal de reconsidérer le rôle des réserves. C'est ce que nous sommes en train de faire, dans un cadre interministériel et dans un cadre militaire. En interministériel, nous définissons la nature et la gravité des menaces à prendre en compte, les différents types d'actions préventives et correctives, les diverses catégories de moyens.

» Ainsi, les réserves pourront être non seulement militaires, mais encore civiles (police, sécurité civile, environnement, etc.). Il existe déjà des pompiers volontaires. Dans un cadre militaire, nous étudions la participation des réserves aux quatre grands types de missions des armées, en particulier la protection du territoire. Il s'agit de disposer en temps voulu d'un complément de forces et de compétences, individuel et collectif, pour des situations de crises.

» Notre estimation initiale est de cent mille hommes pour la réserve entraînée et susceptible d'être engagée. La répartition entre gendarmerie (50 000) et les armées et services pourra évoluer légèrement en fonction de l'attribution de tel type de mission ou de telle armée. En complément, nous envisageons, au moins pour les armées, une deuxième réserve, qui sera constituée des personnes que l'on emploiera en cas de besoin ou qui rendront des services dans la relation armées-nation. L'idée force est d'avoir à terme une armée professionnelle à temps partiel, de la même façon que nous aurons une armée professionnelle à temps plein.

Rendez-vous citoyen et volontariat : une « transition entre la situation du citoyen qui reçoit et celle du citoyen qui donne »

– Les armées sont prises dans une tourmente de réformes...

– Ce n'est pas une tourmente, c'est une urgence ! Qui peut nier qu'il était nécessaire d'engager une ultime campagne d'essais nucléaires au regard de notre politique de dissuasion et de notre engagement en faveur du traité d'interdiction des essais ? Qui peut nier, au regard des nouvelles conditions géostratégiques, la nécessité de passer de l'armée de conscrits à l'armée professionnelle ? Qui peut nier la nécessité de réformer le service national et de passer d'une obligation trop souvent subie à un volontariat assumé ? Qui peut nier la nécessité de réformer radicalement l'industrie de défense, de conquérir des marchés extérieurs, de valoriser les compétences et garantir la pérennité des entreprises ?

– Y aurait-il une " méthode Millon" pour faire avaler la pilule ?

– Il n'y a pas de " méthode Millon ". Il y a la méthode que je viens de décrire, celle de la vision, de la volonté et de l'adhésion. Les restructurations militaires, annoncées le 17 juillet, en sont une des illustrations. Il est toujours difficile de changer des habitudes, de revenir sur des situations acquises, de toucher au *statu quo*. Si les incompréhensions se sont peu à peu estompées, c'est grâce au temps consacré par tous les échelons de la hiérarchie à l'explication, aux rencontres, à la concertation.

» Cette démarche paisible, à laquelle s'est prêté l'ensemble du personnel civil et militaire du ministère, est en quelque sorte exemplaire. Ceux qui m'ont conseillé de ne pas céder à la tentation de l'effet d'annonce ont eu raison : l'effet d'annonce tue les réformes, car il provoque des réactions souvent injustifiées. Il m'a paru plus important d'engager ces réformes et de les mettre en œuvre sans éclat, en préférant l'action au verbe, dans la tradition de ce ministère. Après tout, la " grande muette " peut être aussi une grande réformatrice !

– En attendant, des personnes défilent dans des villes pour demander le retrait du plan Millon pour les constructions navales.

– Je comprends l'inquiétude de ces femmes et de ces hommes qui ont souvent été trompés par des promesses inconsidérées ou qui ont été bercés de fausses analyses. Lorsque j'ai pris la responsabilité de ce ministère, en mai 1995, les pertes cumulées de GIAT étaient d'environ 12 milliards de francs, le déficit de la DCN était de 7 milliards de francs. Si aucune réforme n'avait été engagée : c'était la faillite assurée. Or, ce n'est pas au personnel de subir les conséquences d'une certaine incurie.

» C'est pourquoi il n'y aura ni changement de statut de la DCN, ni changement de statut du personnel, ni licenciement sec. Nous profiterons de la législature actuelle pour aménager le temps de travail et maintenir un certain nombre d'emplois. Notre projet ne se contente pas d'assainir une situation, il est porteur d'un projet de redéploiement, à commencer par un plan prochain de soutien à l'exportation de l'industrie d'armement. »

Propos recueillis par
Jacques Isnard

M. Darrason (UDF) redoute « un formidable gâchis »

TELLES QUE LES ENVISAGE Charles Millon (*Le Monde* du 4 octobre), la réforme du service national et la définition du rendez-vous citoyen sont loin de faire l'unanimité dans la majorité. Après François Léotard, ancien ministre de la défense, Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, avait prévenu le premier ministre dans son intervention lors du débat de confiance, mercredi 2 octobre : *« Veillons à ce que le contenu, et donc la durée, de ce rendez-vous citoyen ne fasse pas, au bout du compte, de celui-ci un rendez-vous manqué. »*

Aujourd'hui, Olivier Darrason, député (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône, ancien rapporteur de la commission d'information de l'Assemblée sur le service national, juge *« tout à fait insuffisant »* le dispositif envisagé pour le rendez-vous citoyen. *« Ne prévoir que douze centres pour ce rendez-vous, cela signifie que seront réunis pour quatre jours utiles quelque mille deux cents jeunes par centre, sans aucune règle militaire. Cela va être Woodstock encadré par des militaires et des instits »*, déplore l'ancien rapporteur, partisan d'un nombre plus élevé de centres. *« La mission parlementaire avait souhaité un délai plus long. En quatre jours, on ne peut rien faire. Tout cela risque de se réduire à une sorte d'aimable récréation »*, ajoute M. Darrason.

Le député des Bouches-du-Rhône craint, dans ces conditions, que le rendez-vous citoyen ne sombre, après quelques mois d'expérimentation, *« dans la moquerie et l'ironie »*. *« Cela aura été un formidable gâchis, et c'est un vrai risque politique que nous courons »*, constate-t-il amèrement. Il estime que, en l'état, le projet n'est *« pas acceptable, et très largement amendable. J'aimerais autant que ce dialogue ait lieu en amont »*, conclut-il.

Cécile Chambraud

COMMENTAIRE

L'AVAL DES ARMÉES

La décision du gouvernement de s'en tenir à un *rendez-vous citoyen de cinq* jours plaira aux armées, qui devront fournir 38 % de l'encadrement prévu pour l'organisation de ces journées et entretenir les douze centres chargés d'évaluer les jeunes. C'est d'abord l'armée de terre – laquelle détachera néanmoins 4 000 hommes pour l'opération – qui se réjouira de la formule. Au motif qu'il lui aurait été difficile de constituer, à la fois, une troupe professionnelle et une armée de recrues de plusieurs semaines, voire de quelques mois, de service national.

En revanche, il n'est pas assuré que les parlementaires trouvent leur compte dans ce rendez-vous citoyen limité à cinq jours. La plupart des députés de la mission constituée au printemps sous la présidence de Philippe Séguin prônaient une période de trois semaines minimum à deux mois, voire de quatre à six mois selon les familles politiques, pour maintenir et conforter la relation armée-nation, à laquelle ils tiennent.

On devrait donc assister, à l'Assemblée nationale et au Sénat, à des joutes oratoires sur ce thème particulier de la durée, qui, pour autant, n'est pas un point de détail.

Si les armées campent sur leurs positions, en avançant que tout nouvel aménagement perturberait le projet de professionnalisation, c'est aussi parce qu'elles redoutent que le rendez-vous citoyen – en touchant quelque 700 000 à 800 000 *garçons et filles, soit le* double des effectifs actuels de la conscription – ne soit beaucoup plus cher, par ses risques de « dérapages » financiers, que ne l'avoue le gouvernement.

Jacques Isnard

Les salariés de l'armement manifesteront à Paris le 12 octobre contre la baisse de leurs effectifs

DES CENTAINES de salariés du groupe GIAT Industries, qui construit notamment le char Leclerc, ont manifesté, jeudi 3 octobre, dans plusieurs villes de province, pendant que le comité central d'entreprise, à Satory (Yvelines), a dû interrompre ses travaux après la décision des élus du personnel de quitter la réunion. A l'origine de ce mouvement, les discussions relatives au plan social de GIAT présenté en mai.

Cette agitation prélude à d'autres mouvements plus généraux et touchant d'autres secteurs de l'armement – notamment les arsenaux – dont une marche nationale à Paris, le samedi 12 octobre, à l'appel des fédérations CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC et Autonomes de la défense, pour exiger *« le retrait du plan Millon »*, qui impose des restructurations industrielles.

Selon les cas, à Tarbes (Hautes-Pyrénées), à Saint-Etienne et à Roanne (Loire), comme à Toulouse (Haute-Garonne) et au Mans (Sarthe) par exemple, les salariés de GIAT Industries ont défilé dans les rues, manifesté sur place dans les établissements, occupé des locaux administratifs du groupe, retenu leur directeur dans son bureau, coupé des voies routières – à Limoges (Haute-Vienne) et Montpellier (Hérault) – ou retardé des trains.

A Satory, au siège du groupe, des manifestants ont pénétré, le matin, dans la salle du comité central d'entreprise et, dans l'après-midi, les élus du personnel ont quitté la réunion après avoir demandé au PDG de GIAT, Jacques Loppion, qu'elle soit ajournée. Ce qui a entraîné, de fait, la fin de la réunion, la troisième consacrée à l'examen du plan social dont les premières dispositions devraient être appliquées en janvier 1997.

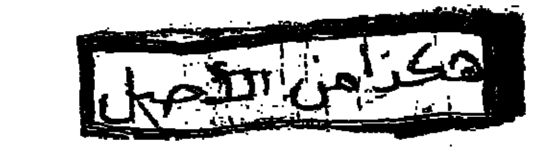
RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Lourdement déficitaire depuis pratiquement sa création en 1990, GIAT Industries a obtenu de l'Etat une recapitalisation – à hauteur de 3,7 milliards de francs – sous l'assurance de revenir à un équilibre de son exploitation en 1998, ainsi que l'a promis M. Loppion en parlant de *« plan de survie »*. La direction du groupe a donc conçu un programme de restructurations qui instaure une série de mesures. La principale est la suppression de quelque 2 570 postes (sur les 11 000 de GIAT) que le président du groupe s'engage à réaliser sans licenciement « sec ». Cette perspective paraît illusoire à plusieurs responsables syndicaux dans la mesure où la réduction des commandes nationales, telle qu'elle apparaît dans la programmation militaire 1997-2002, peut entraîner des baisses d'effectifs évaluées à 50 000, voire 70 000 en six ans dans l'ensemble du secteur.

D'autres dispositions concernent, notamment, les mesures d'âge, les départs volontaires et les reclassements dans la fonction publique, qui peuvent, selon la direction, être d'ores et déjà appliqués dans le cadre du plan social. Les mesures d'âge concernent 784 salariés ; les départs volontaires, 210 ; les reclassements dans la fonction publique, 540, et les conversions, 165.

M. Loppion a, dans un communiqué, annoncé que, d'ici à la fin de l'année, les incidences de l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail seront analysées site par site, dans la douzaine d'établissements que compte GIAT Industries. Ce projet d'accord sur le temps de travail devrait permettre de sauvegarder un millier d'emplois.

J. I.



Le rapport Rassat perturbe l'examen de la réforme de la détention provisoire

Jacques Toubon s'oppose à la plupart des amendements de la commission des lois de l'Assemblée

La présentation des premières conclusions du rapport du professeur Michèle-Laure Rassat sur la réforme de la procédure pénale a envenimé le débat, jeudi 3 octobre à l'Assemblée nationale, sur le projet de loi concernant la détention provisoire. Jacques Toubon a indiqué qu'il s'opposerait à un amendement de la commission des lois prévoyant la présence de l'avocat dès la première heure de garde à vue.

LE « TÉLESCOPAGE » entre l'examen par les députés en première lecture, jeudi 3 octobre, du projet de loi sur la détention provisoire et la publication, mercredi 2 octobre, de certaines conclusions du *rapport Rassat* sur la réforme de la procédure pénale a provoqué la première rencontre frontale de la session entre le garde des sceaux et le président (RPR) de la commission des lois, Pierre Mazeaud. Se faisant l'écho de la *« surprise »* de ses collègues de la commission, celui-ci a interrogé d'emblée Jacques Toubon sur cette *« sorte de télescopage »*, en soulignant notamment qu'*« il n'est pas de bonne législation de discuter aujourd'hui de dispositions touchant à un sujet qu'il faudra peut-être réaborder demain »*.

Saisissant l'occasion de dissiper *« ce qui peut apparaître comme une ambiguïté ou même une contradiction »*, M. Toubon a affirmé qu'*« il n'y a aucune collision, ni quant à la nature, ni quant à la portée, entre le présent projet de loi et la réforme du code de procédure pénale, qui fera l'objet, à partir des travaux de Mme Rassat, d'un vaste débat »*. Répondant cette fois aux vives critiques exprimées notamment par les syndicats de magistrats à l'encontre du rapport Rassat (*Le Monde* du 4 octobre), M. Toubon a souligné qu'*« aucun projet de réforme d'ensemble du code de procédure pénale ne peut être entrepris sans un vaste débat public. [...] Le professeur Rassat a présenté un rapport en toute indépendance d'esprit et en toute liberté intellectuelle. Le gouvernement appréciera les propositions de ce rapport dans les mêmes conditions »*. Exprimant le souhait *« qu'on évoque ces sujets avec toute la lucidité et toute l'objectivité qu'ils requièrent »*, le garde des sceaux a affirmé que *« le gouvernement est aussi attentif que bien d'autres, qui glapissent aujourd'hui, à la liberté de la presse et à la liberté d'opinion »*.

CLIMAT DE CONFUSION

Si M. Mazeaud a semblé momentanément se contenter des explications de M. Toubon, les socialistes n'ont pas manqué de reprendre la balle au bond. *« Vous n'ignoriez pas qu'il y avait ce débat à l'ordre du jour de l'Assemblée, et vous l'avez fait précéder de la publication de ce rapport qui [...] n'a qu'un but : renforcer le secret pour étouffer tranquillement les affaires »*, a lancé Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres), ajoutant qu'*« une légitime suspicion entoure donc ce projet, même si ses intentions pouvaient à l'origine sembler honnêtes »*. *« De quoi devons-nous parler aujourd'hui ? Du texte présenté au Parlement ou de celui de Mme Rassat ? [...] Après avoir vécu de réformes sans contenu, le gouvernement paraît saisi de panique face à l'urgence des affaires qui touchent les HLM de Paris et de la région »*, a affirmé, quant à elle, Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime).

Le reste de la séance a fait largement apparaître une autre forme de télescopage, la soudaine prise en compte des conditions de la détention provisoire, par le gouvernement et les parlementaires, apparaissant directement liée à la multiplication des affaires concernant des élus ou des chefs d'entreprise. Certains ont préféré ne pas évoquer cette question : évoquant une *« philosophie humaniste »*, Léonce Deprez (UDF, Pas-de-Calais) a ainsi affirmé que *« si* [l'on doit] *combattre les excès de la détention provisoire, c'est par respect de la dignité humaine et des droits de l'homme »*. Défendant une motion de procédure, Jean-Pierre Chevènement (MDC, Territoire-de-Belfort) a, quant à lui, clairement et longuement commenté le déroulement de l'affaire Gigastorage, qui avait entraîné la mise en détention provisoire de Christian Proust, président du conseil général du Territoire-de-Belfort. *« Si, ces derniers temps, la justice n'avait pas envoyé en prison certaines personnalités, le débat aurait probablement été abordé avec moins de passion »*, a concédé l'avocat d'affaires Xavier de Roux (UDF, Charente-Maritime), tandis que Mme Royal choisissait d'en faire porter la reponsabilité au gouvernement : *« Ce projet intervient dans un contexte* [...] *de crise de confiance à l'égard du pouvoir politique, sur lequel pèse le soupçon de vouloir étouffer certaines affaires gênantes et faire échapper les délinquants financiers à la détention provisoire. »*

Dans un tel climat de confusion, peu de temps a été consacré au texte proprement dit. M. Toubon a exprimé son hostilité à la plupart des amendements adoptés par la commission des lois de l'Assemblée. Le garde des sceaux a notamment annoncé qu'il s'opposerait *« fermement »* à l'amendement prévoyant la présence de l'avocat dès la première heure de la garde à vue : *« Non seulement parce qu'il est étranger à l'objet du projet de loi qui vous est soumis, mais surtout parce que je ne suis pas convaincu de la nécessité de modifer aujourd'hui, de façon précipitée, les règles de la garde à vue. »*

Jean-Baptiste de Montvalon

Les principales mesures

Le projet de loi du garde des sceaux, adopté en première lecture par le Sénat jeudi 30 mai, vise à limiter la détention provisoire.

● **Durée.** Le texte du gouvernement inscrit dans le code de procédure pénale la notion de *« délai raisonnable »*. Il impose, en matière criminelle, un renouvellement de la détention tous les six mois et non plus tous les ans. Au-delà d'un an, le magistrat est tenu d'indiquer les éléments qui *« justifient la poursuite de l'information »* et le *« délai prévisible d'achèvement de la procédure »*.

● **Critère.** La chancellerie a souhaité préciser la notion fourre-tout de trouble à l'ordre public : la détention devra être *« l'unique moyen »* de mettre fin à un trouble *« exceptionnel »*.

● **Référé-liberté.** Le texte vise à renforcer l'efficacité de cette procédure, qui consiste à demander au président de la chambre d'accusation de suspendre l'exécution du mandat de dépôt.
Désormais, le président pourra infirmer seul, sur le fond, la décision du juge d'instruction, et non plus suspendre provisoirement ses effets. Il pourra également ordonner un contrôle judiciaire.

Le Sénat adopte le projet de loi sur la négociation collective

Droite et gauche se sont vivement affrontées

LES SÉNATEURS ont adopté en urgence, jeudi 3 octobre, le projet de loi sur la négociation collective, voté en juin par les députés (*Le Monde* du 6 juin). L'article 6 de ce projet, qui comprend un volet sur la mise en place de comités d'entreprise au niveau européen, est très controversé. Il légalise un accord interprofessionnel, signé le 31 octobre 1995, entre le CNPF, la CGPME, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, prévoyant d'autoriser les dirigeants de sociétés dépourvues de représentants syndicaux de conclure des accords d'entreprise. Ce texte, qui porte en germes une modification considérable du champ contractuel des PMI-PME en ouvrant la voie à des accords dérogatoires au code du travail, a donné lieu un affrontement droite-gauche très marqué.

Plus de cinquante amendements, déposés sur cet article 6 par les groupes communiste et socialiste, ont tous été rejetés par la majorité sénatoriale. A l'intention de Jean-Pierre Fourcade, président (RI) de la commission des affaires sociales, qui stigmatisait les parlementaires de gauche *« accrochés à des notions mythologiques, datant de 1936 »*, Jean-Luc Mélenchon (Essonne, socialiste) a averti : *« Quand vous aurez mis en place le système qui permettra de désigner des délégués bidon au terme d'élections arrangées, commment empêcherez-vous la conclusion d'accords comportant des clauses de préférence nationale ? »*

Seuls le RPR et les groupes UDF du Sénat ont approuvé le texte. Le PS et le PCF ont voté contre. A Guy Fisher (Rhône, communiste), qui estimait que *« ce texte est une machine de guerre contre le droit du travail »* et que *« le légal »* sera *« dérogatoire »*, et à Marie-Madeleine Dieulangard (Loire-Atlantique, socialiste), pour laquelle *« désormais n'importe qui pourra signer n'importe quoi ! »*, Jacques Barrot a répliqué qu'*« il faut laisser vivre cet accord expérimental »*. *« Ou bien la France veut rester dans la situation du siècle dernier, avec des règlements venus d'en haut,* a poursuivi le ministre du travail, *ou bien elle laisse aux partenaires sociaux le soin d'inventer des formules nouvelles. »*

LE PS ENVISAGE UN RECOURS

Aujourd'hui, une entreprise de plus de cinquante salariés sur deux n'a pas de délégués syndicaux, comme la loi l'y autorise pourtant. Avec ce texte, des chefs de petite et moyenne entreprise vont pouvoir conclure des accords de flexibilité, signés avec des salariés choisis comme interlocuteurs. Le monopole syndical de négociation dans l'entreprise est ainsi battu en brèche, ce qui motive l'opposition de la CGT et de FO. La CFDT, signataire, doit en revanche compter sur son adoption définitive pour réaliser *« la conclusion de mille accords d'entreprise d'ici fin 1997 »*, comme l'a rappelé Nicole Notat, vendredi 27 septembre.

Le projet de loi devrait être définitivement adopté, jeudi 10 octobre, par le Parlement, à l'issue d'une commission mixte paritaire. Le PS pourrait cependant déposer un recours devant le Conseil constitutionnel, en se référant soit à l'article 34 de la Constitution, soit au principe d'égalité entre les citoyens.

Alain Beuve-Méry

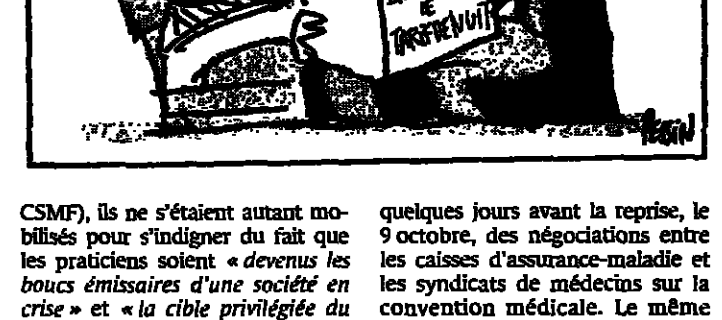
Trois syndicats de médecins libéraux appellent à « une grève générale des soins » le 17 octobre

Les praticiens continuent de s'opposer à la réforme de la Sécurité sociale

Trois syndicats de médecins libéraux (CSMF, FMF, SML) ont appelé à une *« grève générale des soins »* pour le 17 octobre, date déjà retenue par les fonctionnaires pour leur journée d'action. Cette brusque montée de la tension entre les praticiens et le gouvernement intervient à quelques jours de l'ouverture des négociations caisses-médecins sur la convention médicale, qui s'annoncent difficiles.

LES MÉDECINS LIBÉRAUX, qui n'ont jamais vraiment désarmé, repartent en guerre contre le gouvernement. *« A titre d'avertissement »*, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), la Fédération des médecins de France (FMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML) ont lancé, jeudi 3 octobre, un appel à une *« grève générale des soins »* pour le 17 octobre. Ces trois organisations, qui ont rejeté le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, demandent aux généralistes et aux spécialistes de *« manifester concrètement leur ras-le-bol en cessant toute activité professionnelle ce jour-là, y compris leurs vacations hospitalières »*.

La date du 17 octobre n'a pas été choisie au hasard : ce jour-là, les fédérations de fonctionnaires et les syndicats de certaines entreprises publiques organisent une journée nationale d'action et de grèves contre la politique gouvernementale. Il n'est pas question, pour les médecins, de s'associer aux agents de la fonction publique, mais, au contraire, d'en profiter pour dénoncer le *« risque de fonctionnarisation de la médecine »*. Le 24 avril, ces trois syndicats, regroupés au sein d'un collectif de défense de la médecine libérale, avaient appelé – sans grand succès – à une *« grève du zèle »* pour protester contre les ordonnances réformant la Sécurité sociale.



DURCISSEMENT

Cette fois, le mouvement risque d'être plus suivi. Depuis le début des années 90, marqué par l'opposition systématique du corps médical aux gouvernements socialistes, jamais ces syndicats proches de la droite ne s'étaient manifesté avec tant de virulence. Jamais, en dépit de leur représentativité quasi confidentielle (à l'exception de la CSMF), ils ne s'étaient autant mobilisés pour s'indigner du fait que les praticiens soient *« devenus les boucs émissaires d'une société en crise »* et *« la cible privilégiée du gouvernement, des caisses d'assurance-maladie et de certains médias »*.

Pour qu'il ait plus d'impact, cet appel à la fermeture des cabinets a été lancé le jour-même où plusieurs syndicats médicaux et SOS-Médecins organisaient une grève des visites dans la nuit du jeudi 3 au vendredi 4 octobre. Ils entendaient ainsi protester contre la décision de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) de réduire de deux heures (21 heures-7 heures au lieu de 20 heures-8 heures) la plage horaire pendant laquelle les médecins peuvent majorer leurs honoraires.

Ce net durcissement intervient quelques jours avant la reprise, le 9 octobre, des négociations entre les caisses d'assurance-maladie et les syndicats de médecins sur la convention médicale. Le même jour, le conseil des ministres examinera le premier projet de loi de financement de la Sécurité sociale, dont les trois caisses nationales (maladie, vieillesse, famille) ont critiqué la version qui leur a été soumise. Le climat est donc peu propice au bon déroulement de négociations qui ont pour objectif essentiel d'adapter la convention médecins-« Sécu » aux ordonnances réformant l'assurance-maladie.

MG-France (majoritaire chez les généralistes), qui s'impatiente des retards accumulés dans la mise en œuvre du plan Juppé mais ne s'associe pas à la grève du 17 octobre, participera aux négociations. La CSMF et la FMF devraient aussi être présentes pour la première séance, même si le président de la CSMF, Claude Maffioli, a prévenu, dans un entretien publié vendredi 4 octobre par *Le Quotidien du médecin*, que l'*« on devra d'abord se mettre d'accord sur ce que doit être un véritable partenariat conventionnel »*. Seul le SML, qui représente surtout des praticiens du secteur à honoraires libres, a décidé d'*« interrompre toutes les négociations avec les caisses nationales d'assurance-maladie »*, faisant valoir qu'*« on ne peut à la fois combattre le plan Juppé et participer à sa mise en application »*.

Tout se conjugue pour rendre ces négociations des plus délicates : la décision de la CNAMTS de réduire les tarifs de certains actes médicaux ; l'entrée en vigueur des pénalités financières, parfois très lourdes, annoncées le 15 novembre 1995 et qualifiées de *« racket »* par certains médecins ; la faible augmentation des dépenses d'assurance-maladie en 1997, voulue par le gouvernement, qui n'a jamais été aussi rigoureux (+ 1,3 %, soit 600,2 milliards de francs).

Les syndicats de médecins ont-ils, pour autant, intérêt à pratiquer le refus systématique, voire la politique de la chaise vide ? Si caisses et médecins n'arrivent pas à un accord, l'Etat a désormais le droit de se substituer à eux et d'imposer ses règles (tarifs, sanctions, références médicales, etc.). Ni le gouvernement, ni les caisses, ni les médecins ne souhaitent en arriver à une solution qui mettrait fin à vingt-cinq ans d'une politique conventionnelle engagée en 1971. L'étatisation de la « Sécu », dénoncée par les uns, redoutée par d'autres, serait alors effective.

Jean-Michel Bezat

M. Balladur souhaite une « compréhension réciproque » au sein de la majorité

SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine)
de notre envoyé spécial

Le voyage était prévu de longue date, mais, par les hasards du calendrier, c'est au lendemain même du vote de confiance à l'Assemblée nationale qu'Edouard Balladur a repris son bâton de pèlerin, jeudi 3 octobre, pour aller à la rencontre de la « France profonde ». *« La confiance a été votée, ouf ! »*, a-t-il simplement ironisé dans le train qui l'emmenait en Bretagne. Pourtant, hormis cette moquerie et une hostilité mordante manifestée, en présence de Pierre Méhaignerie, à l'avant-projet de loi dit « antiraciste » de Jacques Toubon, le ton a changé par rapport aux premiers déplacements entrepris par l'ancien premier ministre à partir du mois de février.

Jeudi soir à Saint-Malo, devant une douzaine de parlementaires RPR et UDF de la région, M. Balladur a souhaité *« que de Bretagne parte un grand appel à la compréhension réciproque et à la tolérance »*. Il considère en effet que, dorénavant, une entente sur le fond est possible avec les anciens champions de la droite à l'élection présidentielle. Il est donc prêt à oublier *« les disputes secondaires »* qui risquent de *« donner de la politique une image qui n'est pas positive »*. C'est ainsi qu'il a paru justifier l'action de l'actuel gouvernement en expliquant que *« les réformes sont beaucoup plus faciles à faire quand on a de l'argent que quand on n'en a pas »*. A Dinan (Côtes-d'Armor), devant plusieurs dizaines de sympathisants de la majorité, il avait demandé que le débat interne *« n'apparaisse pas comme une division supplémentaire dont elle n'a pas besoin »*.

« UN BON BILAN, UN BON PROJET »

Tout cela n'empêche pas l'ancien premier ministre de continuer à prôner sa « méthode ». Ainsi, devant des professionnels de la santé réuni au centre hospitalier de Dinan, il a assuré que, pour *« sauver la Sécurité sociale de la banqueroute qui la menace »*, il faut privilégier la *« concertation »* et le *« contrat »*. Il s'est dit aussi *« plus convaincu que jamais que, pour rétablir l'équilibre sans alourdir les prélèvements, il n'existe qu'une seule méthode, celle qui a porté ses fruits en 1994 : la maîtrise médicalisée de la dépense d'assurance-maladie »*. Il a ainsi souhaité l'institution *« sans tarder, ne serait-ce qu'à titre dissuasif »*, d'une *« réduction simultanée des taux de remboursement et de la rémunération des professionnels de santé »*.

Contrairement à la rumeur des derniers jours, M. Balladur ne croit pas que la période actuelle soit propice à la convocation d'élections législatives anticipées. Une telle hypothèse serait d'ailleurs contraire au triptyque qu'il ne cesse de proposer pour gagner ces élections : *« un bon bilan, un bon projet et l'unité de la majorité »*. Dans son esprit, le bilan doit englober tout ce qui a été fait depuis 1993. Quant au projet, il n'est pas encore bâti. Pour ce qui le concerne, l'ancien premier ministre a retenu quatre thèmes prioritaires de réflexion : la réforme fiscale, qui, selon lui, doit aller plus vite et plus loin ; la mise en œuvre de la monnaie unique à un niveau d'échange avec le dollar qui ne pénaliserait pas l'économie européenne ; l'assouplissement du droit du travail ; la relance de la consommation par une politique salariale moins rigoureuse. A tout prendre, M. Balladur préfère encore être pillé que combattu.

Jean-Louis Saux

Les instituts de conjoncture valident les prévisions de Bercy

LES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES du gouvernement pêchent un peu par optimisme, mais restent néanmoins crédibles. C'est, en substance, le constat qu'a dressé la Commission des comptes de la nation, jeudi 3 octobre. Pour la croissance, les huit instituts de prévision, qui participent à cette commission d'experts, ont avancé une prévision moyenne de croissance (ce que l'on appelle le « consensus ») de 2,1 % pour 1997, alors que le gouvernement a construit le projet de loi de finances sur une hypothèse de 2,3 %. Le gouvernement estime par ailleurs qu'il respectera les critères de Maastricht et qu'en particulier les déficits publics seront abaissés à 3 % du produit intérieur brut en 1997. Les instituts semblent le croire, puisque le « consensus » est à peine supérieur, à 3,2 %. Un seul institut, Rexecode, proche des milieux patronaux, s'écarte fortement de cette prévision, avançant, lui, le chiffre de 4,1 %.

M. Cabana (RPR) ne souhaite plus être l'adjoint du maire de Paris

CAMILLE CABANA (RPR), deuxième adjoint de Jean Tiberi à la mairie de Paris, chargé des finances de la ville, a annoncé son intention de démissionner de ses fonctions. Selon *Le Figaro* du 4 octobre, le désaccord entre les deux hommes porterait sur la réforme de l'administration municipale, longtemps dirigée par M. Cabana lui-même, annoncée par M. Tiberi début septembre. M. Cabana ne dissimulait plus une certaine amertume d'avoir été écarté, en juin 1995, du Sénat, où il avait siégé pendant six ans. Sa démission n'a pas encore été signifiée officiellement au maire de Paris, précise-t-on à l'hôtel de ville.

DÉPÊCHES

■ **MAJORITÉ : Alain Madelin, député (UDF-PR) d'Ille-et-Vilaine**, a estimé, vendredi 4 octobre, sur RMC, que la France avait *« besoin d'un sursaut »*. *« Les résultats ne viendront pas avec la patience, ils ne peuvent venir que d'un sursaut, d'une sorte de grande libération des énergies »*, a expliqué l'ancien ministre de l'économie, qui est *« plus que jamais persuadé que l'espoir né de la campagne présidentielle et les mesures proposées alors par Jacques Chirac constituent la voie de sortie de nos difficultés »*.

■ **DISSOLUTION : François Bayrou, ministre de l'éducation et président-délégué de l'UDF**, a déclaré, jeudi 3 octobre au Forum RMC-*Le Figaro*, qu'il ne croyait *« absolument pas »* à une dissolution de l'Assemblée nationale, qualifiant les rumeurs en ce sens de *« vaguelette de microcosme »*. La veille, François Léotard, président de l'UDF, avait estimé que l'hypothèse d'élections législatives anticipées *« n'était pas à repousser d'un revers de main »*.

■ **ARMISTICE : François Léotard a appelé, jeudi 3 octobre, les responsables UDF d'Ile-de-France** à *« faire taire les vieilles querelles »*. Le président de l'UDF rencontrait, pour la première fois depuis son élection en mars, les responsables de l'UDF d'Ile-de-France, et notamment le président de la fédération de Paris, Jacques Dominati (PPDF). Lors des sénatoriales de 1995, un différend avait opposé MM. Léotard et Dominati sur les candidatures dans la capitale.

■ **JUSTICE : l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 3 octobre, une proposition de loi** du président de la commission des lois, Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), créant une formation d'admission des pourvois au sein de la Cour de cassation. Les députés UDF et RPR ont voté pour. Le PS s'est abstenu, tandis que les députés communistes étaient absents.

■ **RETARD : le député (UDF) des Ardennes Philippe Mathot**, donné comme non-votant dans le scrutin de confiance mercredi 2 octobre, a déclaré qu'il *« ne fallait voir dans cette non-participation aucune intention politique »*. M. Mathot s'est présenté pour voter la confiance après la clôture du scrutin. M. Mathot n'a pu davantage voter pour le député (UDF) du Tarn-et-Garonne, Jacques Briat, dont il avait une *délégation*.

■ **FRANC FORT : le premier ministre, Alain Juppé, a déclaré**, jeudi 3 octobre, qu'*« un franc stable renforce la crédibilité de l'euro »* et que tout relâchement de la politique monétaire provoquerait une hausse des taux. M. Juppé, qui s'exprimait devant le club de la Bourse de Paris, a souligné la *« sous-évaluation »* chronique du dollar.

■ **TGV-EST : Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports**, a indiqué jeudi 3 octobre *« qu'aucune décision gouvernementale n'est arrêtée en ce qui concerne les modalités de mise en œuvre du projet »* TGV-Est, après l'annonce par Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, du choix de l'option pendulaire dans la liaison ferroviaire Paris-Strasbourg.

■ **ESSENCE : Jean-Pierre Thomas, député (UDF-PR) des Vosges**, a reçu, jeudi 3 octobre, l'aval de son groupe, pour déposer un amendement supprimant l'augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) prévue dans le projet de loi de finances 1997.

■ **VACHE FOLLE : Jacques Chirac**, à l'ouverture jeudi de la 4e session du comité international de bioéthique (CIB) à l'Unesco, a indiqué que le gouvernement avait géré le dossier de la vache folle, *« conformément à un principe de précaution, c'est-à-dire en n'hésitant pas à privilégier l'hypothèse du pire lorsqu'on peut redouter un dommage irréversible, même à très long terme »*.

■ **GRÈVE : le Syndicat national des lycées et collèges** (SNALC-CSEN, droite) a appelé ses adhérents à se joindre à la journée de grève du 17 octobre annoncée dans la fonction publique.

ÉDUCATION Le plan de désamiantage du campus de Jussieu, annoncé le 1er octobre par M. Bayrou, ne retient pas l'hypothèse d'un transfert de l'université Paris-VII sur la ZAC Paris-Rive gauche. Au-delà de ce plan, les universités de la capitale, surchargées, estiment à 100 000 mètres carrés leurs besoins en nouveaux locaux. ● LE DÉSAMIANTAGE de Jussieu nécessitera 1,2 milliard de francs sur trois ans. Ce coût pourrait empêcher le lancement par l'Etat d'autres opérations. Les personnels du campus ont demandé la mise en place d'un contrôle médical renforcé. ● LA SUPPRESSION de certaines aides versées aux étudiants d'IUFM est prévue en 1997. L'allocation d'année préparatoire avait été versée à 3 800 étudiants l'an dernier, et celle de première année à 11 500. Le nombre de postes affichés aux concours est en diminution.

Les universités de Paris réaffirment leur besoin de nouveaux locaux

Le plan de désamiantage de Jussieu laisse entière la question d'une restructuration d'ensemble des établissements supérieurs dans la capitale. Ils estiment manquer de 100 000 mètres carrés alors que le projet d'un pôle universitaire sur la ZAC Paris-Rive gauche paraît abandonné

APRÈS L'ANNONCE du plan de désamiantage des 220 000 mètres carrés de locaux du campus de Jussieu, présenté lundi 1er octobre par François Bayrou, la rentrée des étudiants s'effectuera normalement à l'université Denis-Diderot (Paris-VII) à partir du 7 octobre. Aucun obstacle ne devrait s'y opposer, alors qu'elle avait été retardée d'une semaine dans l'attente des propositions du ministre de l'éducation nationale.

Pour le conseil d'administration de Paris-VII, qui devait se réunir vendredi 4 octobre en même temps que celui de l'université Pierre-et-Marie Curie (Paris-VI), l'adoption du programme de désamiantage *sur trois* ans, financé à hauteur de 1,2 milliard de francs, paraît acquise.

Le choix d'installer 41 000 mètres carrés de locaux provisoires en trois endroits différents – sur le site même, à Gentilly et au siège du Commissariat de l'énergie atomique (CEA), dans le 15e arrondissement de Paris – ne semblait pas non plus soulever de difficulté majeure. Reste à décider des activités qui seront *« délocalisées »* provisoirement durant les travaux. Comme le souligne Jean-Pierre Dedonder, président de Paris-VII, *« la dispersion des locaux-tampons présente des inconvénients certains »*. L'impératif de santé publique ayant prévalu, personne n'oserait contester la nécessité ni le coût de l'opération Jussieu.

Toutefois les choix retenus ne vont pas sans susciter quelques inquiétudes. A raison de 400 millions de francs par an – *« l'équivalent d'une année d'investissement de toutes les universités françaises »*, note un président –, le financement, prélevé essentiellement sur les crédits de l'enseignement supérieur, risque fort de peser sur l'engagement d'autres opérations urgentes dans la capitale.

« RECONSTRUIRE » UN PROJET

En premier lieu, le plan gouvernemental pourrait porter un coup très rude au projet de déménagement de l'université Paris-VII dans la ZAC Paris-Rive gauche, à Tolbiac, près de la Bibliothèque de France (*Le Monde* du 26 septembre). Le président de Paris-VII ne souhaite pourtant pas abandonner la perspective de *« reconstruire »* un projet scientifique et pédagogique pour assurer le développement de cette université pluridisciplinaire. Pour préparer une décision définitive du conseil d'administration, le 15 novembre, une mission a été chargée de recueillir les avis de chaque unité. *« Quel projet d'université peut-on construire pour justifier un déménagement ? »*, s'enthousiasme un de ses membres, qui n'hésite pas à reconnaître les réticences, voire les oppositions de ses collègues. *« C'est une chance qu'on ne peut pas refuser d'examiner. Je n'ai pas envie que ce projet soit enterré sans au moins avoir été soumis à la concertation »*, note Anne Burande, représentante des personnels au conseil d'administration.

Même assorti de réserves, cet engouement est loin d'être partagé. Michel Parigot, le président du comité anti-amiante, considère ainsi que *« la situation créée par le désamiantage est suffisamment complexe pour qu'on ne rajoute pas une situation conflictuelle qui retarderait les mesures d'urgence et l'élaboration du programme de mise en œuvre du chantier. Cela suppose une réelle volonté de gérer les contraintes. Elle ne semble pas partagée par tous »*.

L'obstacle financier à un éventuel déménagement n'est pas mince. Selon les premières estimations, la construction du nouveau pôle sur Tolbiac est évaluée à plus de 1 milliard et demi de francs, sans inclure la charge des terrains que la Ville de Paris s'est engagée à mettre à sa disposition. Pour l'instant, Jean Tiberi, le maire de la capitale, s'est abstenu de tout commentaire sur le plan de désamiantage de Jussieu, qui n'a pas retenu l'hypothèse d'un transfert sur la ZAC Paris-Rive gauche. Selon son entourage, rien n'a changé depuis les propositions formulées en juillet : *« La Ville reste prête à accueillir toute hypothèse d'extension. »* Certes, elle se réjouit de préserver sur son territoire la totalité de son patrimoine universitaire. Est-elle prête pour autant à en payer le prix ? Officiellement, la question n'a fait l'objet d'aucune discussion, ni avec l'Etat ni avec les présidents d'université.

Faut-il en conclure, comme Jean-Marie Le Guen, conseiller municipal (PS) du 13e arrondissement, qu'il *« s'agit d'un abandon en rase campagne »* et que, pour avoir agi *« maladroitement et avec précipitation »*, la Ville se retrouve sans projet pour le pôle universitaire prévu à Tolbiac ? Le plan Bayrou à peine dévoilé, le site des Grands Moulins était en effet déjà proposé pour le futur musée de la marine. Les besoins de locaux universitaires, pourtant, ne manquent pas. L'association des huit présidents d'université de la capitale les estimait à 100 000 mètres carrés pour accueillir *« décemment »* les enseignants et les quelque 320 000 étudiants, soit 15 % des effectifs nationaux. Cette requête resurgira dans un Livre blanc rédigé à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire des universités parisiennes, au printemps.

« SOLUTIONS À LA MARGE »

Yves Jegouzo, président de Paris-I, note la surcharge de son établissement : *« Avec une surface identique de 72 000 mètres carrés, nous sommes passés de 36 000 à 43 000 étudiants »*, dit-il, en soulignant par ailleurs l'état catastrophique des bibliothèques. Son université, répartie sur dix-huit sites, a acquis récemment les locaux de l'Epita, une école privée, d'une surface de 5 000 mètres carrés. *« En fait*, ajoute-t-il, *chaque université est invitée à chercher des solutions à la marge, au coup par coup. Il nous manque un outil institutionnel pour engager une réflexion générale avec les collectivités locales. »*

« Pleine comme un œuf », l'université de Censier (Paris-III), éparpillée sur onze sites, dont certains en banlieue, aurait besoin de doubler sa capacité pour les enseignants, les étudiants, autant que les fonds de bibliothèque bloqués dans les cartons faute de place. Après le rejet de l'implantation sur Tolbiac, en 1992, Jean-Louis Leurat, son nouveau président, craint que *« l'affaire de Jussieu ne* [la] *bloque pour quelque temps encore »*.

Lieu mythique s'il en est, la Sorbonne se débat avec des travaux de sécurité difficiles à réaliser compte tenu de son taux d'occupation. L'université René-Descartes (Paris-V) attend toujours la réalisation du chantier de mise aux normes d'un immeuble à Boulogne-Billancourt pour regrouper ses unités de psychologie. Le désamiantage et la sécurité de la faculté de médecine de Necker figurent également parmi les urgences. Principale victime de cette absence de concertation entre l'Etat et les collectivités locales, l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) est toujours à la recherche d'un lieu pour son nouvel établissement. Bien que financé au contrat de plan, le projet n'a jamais dépassé le stade de la maquette.

Michel Delberghe

Le PS demande des logements pour étudiants

Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, et Jean-Christophe Cambadélis, conseiller de Paris, ont demandé, le 3 octobre, que soit lancé, *« dès cette année »* dans la capitale, *« un plan pluriannuel de création de résidences universitaires et de logements pour étudiants, notamment au sein des nombreuses ZAC en cours »*. Dénonçant l'*« indifférence »* et l'*« inconscience »* de la Mairie face à ce problème, ils constatent qu'*« aucune construction de logements pour étudiants n'a été réalisée entre 1977 et 1995 »*. Ils déplorent le fait que *« de plus en plus d'étudiants se détournent de Paris pour s'orienter en Ile-de-France ou en province »* et s'inquiètent pour *« l'avenir universitaire parisien »*.

Les difficultés d'un chantier « exemplaire »

LA PRIORITÉ absolue affirmée par le gouvernement en faveur des préoccupations de santé publique a provoqué une réelle satisfaction parmi les représentants de l'intersyndicale et du Comité anti-amiante de Jussieu. Tout en manifestant leur volonté de rester *« vigilants »* sur la confirmation des engagements, ils ont accueilli avec soulagement le plan de François Bayrou qui met un terme à plus de vingt ans de silence et d'atermoiement.

Pour les 10 000 employés, enseignants, chercheurs, techniciens et personnels ainsi que pour les quelque 40 000 étudiants, la phase suivante est désormais entamée. Il s'agit de se préparer à subir les aléas d'un chantier, l'un des plus importants de ce type jamais réalisés en Europe. La gravité du problème de l'amiante semble avoir fait naître un réel sentiment d'angoisse, qui peinait à émerger avant l'apparition des premiers cas reconnus de maladie professionnelle. Exposés pour certains d'entre eux depuis plus de vingt ans aux risques d'inhalation de poussières d'amiante, les personnels demandent un renforcement de leur suivi médical. Cette requête vise explicitement le fonctionnement *« déficient »* de la médecine préventive, accusée d'avoir été couverte par des membres du *« lobby »* du Comité pour l'amiante.

Ce suivi vaut tout autant pour le passé que pour l'avenir. Les premiers travaux d'urgence réalisés tant bien que mal durant l'été ont révélé l'ampleur des mesures de sécurité draconiennes qui devront être adoptées lors du déflocage des 24 tours et 38 barres du campus. Pour cela, des instruments de contrôle de fibres seront installés à proximité immédiate du chantier. Conformément au souhait du ministre de l'éducation nationale, une équipe de chercheurs a d'ailleurs commencé ses travaux sur la mise au point de nouveaux appareils de mesure.

TRANSFERT PROVISOIRE

En second lieu, les modalités de transfert provisoire des activités d'enseignement et de recherche sont loin d'être réglées. Unité par unité, barre après barre, il faudra relever les contraintes liées aux nécessités de poursuivre l'enseignement et la recherche, prescrit Jean-Pierre Dedonder, président de Paris-VII. Le transfert des grands instruments se révélant impossible, faudra-t-il arrêter la recherche durant quelques mois, comme le craignent certains responsables ? *« Le désamiantage ne se fera pas sans casse. A condition de bien programmer ces interruptions et de prévoir des solutions de remplacement pour les thésards dans d'autres laboratoires, ce risque peut être minimisé »*, assure Jacques Thibherioz, délégué du SNESup de Paris-VI. *« Cette difficulté n'est pas insoluble »*, assure de son côté Michel Parigot, le président du comité anti-amiante, qui veut croire que *« Le déflocage de Jussieu peut et doit être une opération exemplaire permettant d'améliorer les techniques et la réglementation, la formation des équipes et des contrôleurs »*.

M. D.

Plusieurs allocations bénéficiant aux élèves d'IUFM risquent d'être supprimées

LES FUTURS enseignants ne devront plus compter sur l'aide de l'Etat pour entrer dans la carrière, si l'on en croit le *projet de loi de finances* pour 1997. Dénoncé par le Snuipp (instituteurs, FSU), le prochain budget prévoit en effet de supprimer les allocations de première année dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), versées aux étudiants qui s'apprêtent à passer le concours de professeur des écoles ou le Capes (concours du second degré).

Depuis trois ans, les aides consenties aux étudiants qui veulent devenir professeurs se sont réduites comme une peau de chagrin. Créées en 1988 pour pallier la crise de recrutement que connaissait l'éducation nationale, elles disparaissent aujourd'hui, alors que l'engouement des jeunes pour le métier d'enseignant ne se dément pas. Le ministère argue de cet afflux de candidatures et de la baisse démographique pour supprimer les aides. *« Les allocations d'IUFM seront dorénavant réservées en priorité aux maîtres auxiliaires bénéficiant du protocole de résorption de l'auxiliariat de 1993, sachant que les autres élèves en IUFM peuvent bénéficier des bourses universitaires »*, écrit le ministère dans sa présentation du projet de loi de finances.

« COMME LES IPES »

Première victime de la fin de la crise du recrutement, *mais surtout* des restrictions budgétaires, l'allocation d'année préparatoire à l'IUFM est supprimée cette année. D'un montant de 50 000 francs par an, elle était destinée aux étudiants qui s'inscrivaient en licence, dans le but de préparer les concours : 7 500 étudiants en avaient bénéficié en 1992-1993, 6 100 l'année suivante, 5 600 en 1994-1995 et un peu moins de 3 800 l'an dernier.

Deuxième sur la liste, l'allocation versée aux étudiants de première année d'IUFM a déjà chuté de 70 000 francs à 60 000 francs l'an dernier. Leur nombre est passé de 11 500 en 1995 à 8 000 cette année, pour disparaître, donc, l'an prochain. Parallèlement, le projet de budget prévoit une diminution de 1 700 postes de professeurs stagiaires et confirme la suppression de l'indemnité de première affectation (12 000 francs par an pendant trois ans) qui était versée jusqu'alors aux enseignants des académies réputées déficitaires. De surcroît, le nombre de postes affichés aux concours est en constante diminution. *« En deux ans, c'est tout le dispositif d'incitation au passage des concours qui est supprimé »*, souligne le SNES (second degré, FSU).

« On ne peut pas tenir un discours sur l'emploi des jeunes, sur la démocratisation de l'enseignement, sur un véritable statut de l'étudiant et agir de la sorte », commente Nicole Geneix, du Snuipp. Pour Jean-Marie Maillard, du SNES, ces restrictions, *« menées sans aucune réflexion prospective, rappellent la suppression des IPES à la fin des années 70, qui a conduit à la grave crise de recrutement des années 80 »*.

Béatrice Gurrey

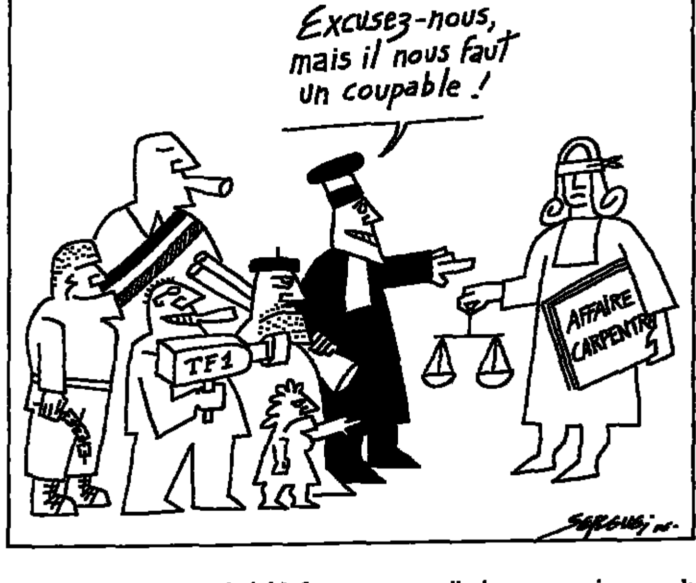


L'affaire de la profanation de Carpentras suscite une controverse interne à la justice

Le Syndicat de la magistrature saisit le CSM au sujet du comportement du procureur

Le Syndicat de la magistrature a demandé, dans une lettre datée du 2 octobre, au Conseil supérieur de la magistrature d'examiner la requête du juge Sylvie Mottes, dessaisie au mois d'avril de l'enquête sur la profanation de Carpentras et depuis mutée, à sa demande. Le juge s'était plaint des « *entraves* » du procureur de la République, Jean-Michel Tissot, qui avait publiquement critiqué son travail.

DEUX MOIS APRÈS l'interpellation de quatre des cinq skinheads qui ont avoué avoir commis la profanation du cimetière juif, en mai 1990, l'affaire de Carpentras est en passe de déboucher sur une controverse interne à la justice. La présidente du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), Sabine Mariette, a demandé, le 2 octobre, une audience au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), afin de lui soumettre les protestations du juge Sylvie Mottes, chargée de l'enquête sur la profanation de Carpentras jusqu'à son dessaisissement, le 29 avril, par la Cour de cassation. Mme Mottes, depuis mutée, à sa demande, à Angers, avait auparavant sollicité elle-même le CSM, affirmant par écrit avoir subi des « *atteintes graves à* [son] *indépendance et à l'exercice de* [ses] *fonctions* ». Elle n'avait pas reçu la moindre réponse.



Le 18 septembre 1995, quelques semaines après son entrée en fonctions, le procureur de Carpentras, Jean-Michel Tissot, avait annoncé, au cours de l'émission « Témoin numéro un », sur TF 1, « *des mises en examen dans les semaines qui viennent* ». L'enquête sur la profanation paraissait alors dans l'impasse, et la piste d'extrême droite, priviligiée à l'origine, semblait avoir perdu beaucoup de son poids. « *Tous les jours, le juge Sylvie Mottes me dit qu'elle va agir, mais elle continue de ne rien faire*, avait ensuite déclaré le procureur à des journalistes de la presse locale. *Peut-être veut-elle ainsi marquer son indépendance. En tout cas, ma patience a des limites.* » Précision utile : le nouveau chef du parquet n'avait pris connaissance du contenu du dossier que le 6 novembre 1995, soit plusieurs semaines après ces déclarations.

C'est également au cours de l'émission « *Témoin numéro un* » qu'avait été évoqué le prétendu lien entre la profanation de Carpentras et la mort inexpliquée d'une adolescente de cette ville, Alexandra Berrus, en 1992, dont le dossier avait été confié au même juge Sylvie Mottes. Dans l'intérêt de cette information, le juge Mottes avait ordonné la pose d'écoutes téléphoniques au domicile des parents d'Alexandra Berrus. Ces écoutes – dont *Le Canard enchaîné* du 25 septembre a publié plusieurs extraits – montrent qu'au cours d'une conversation avec Mme Berrus, le 6 février 1996, le procureur Tissot avait été informé de menaces physiques contre le juge Sylvie Mottes, sans qu'il en tire aucune conséquence. « *Chez nous la tension est à l'extrême* (...) *Il* [mon mari] *me dit :* "De toute façon, je sais ce qu'il faudra faire ; ne t'inquiète pas, je te dirai jamais rien comme ça tu risqueras rien. " *Donc, vous voyez jusqu'où ça va ! C'est grave !* » Plus précis encore : « *Mon mari était dans un tel état, il voulait descendre le juge* (...) *Elle est dans le collimateur et selon ce qui va se passer, je crains pour sa vie !* (...) *Je connais mon mari, je le tiens en patience, mais un jour, ça risque de tourner mal pour elle.* »

Hormis quelques appels à la « *modération* », le procureur Tissot s'était montré fort réservé à l'égard du juge d'instruction, qualifiée de « *personne fuyante* » – « *Je ne vous dirai pas ce que je pense du juge Mottes*, disait-il. *Mais je suis obligé de faire avec.* » Dans sa lettre initiale adressée au CSM, l'ex-juge de Carpentras signalait, surtout, qu'elle avait dû attendre la communication d'un rapport des gendarmes de Nîmes, le 19 février, pour découvrir, deux semaines après le procureur, les menaces dont elle était l'objet, et qui motiveront, le jour même, l'affectation d'une protection rapprochée. Le « *procès-verbal de renseignement* » évoquait en effet « *l'achat d'un fusil* » par M. Berrus ainsi que la « *rumeur* » annonçant « *la préparation d'une bêtise par cette personne* ». « *Ces menaces se feront plus réelles*, concluaient les gendarmes, *lorsqu'elles seront directement évoquées par Mme Berrus auprès des autorités...* »

Devant le silence du CSM, qui n'avait pas répondu aux sollicitations de Sylvie Mottes, le Syndicat de la magistrature, dans une lettre datée du 20 septembre, avait à son tour dénoncé au Conseil le « *comportement* » du procureur de Carpentras.

Dans sa réponse, datée du 30 septembre, le CSM indique que « *les membres de la formation du siège du Conseil ont estimé, après examen de cette requête, qu'il n'était pas envisageable, en l'état, pour eux de s'exprimer sur la difficulté soulevée* ». Les signataires avancent trois raisons : d'abord, « *ils ne disposaient que des explications non contradictoires de Mme Mottes* » ; ensuite, le CSM ne souhaitait pas interférer dans la procédure de dessaisissement, alors engagée devant la Cour de cassation ; enfin, écrivent-ils, « *l'éventualité de poursuites disciplinaires ne pouvait être exclue* ».

« UN SINGULIER PARTI-PRIS »

C'est peu dire que ces éléments de réponse n'ont pas convaincu le Syndicat de la magistrature. Dans un nouveau courrier adressé le 3 octobre, la présidente, Sabine Mariette rappelle que dans son rapport annuel, en 1995, le CSM avait envisagé la possibilité de « *rencontres individuelles* » destinées à permettre « *à tout magistrat, s'il le souhaite* (...) *de pouvoir évoquer librement ses préoccupations professionnelles* », mais que cette possibilité n'a pas été offerte à Mme Mottes. « *Faut-il conclure que vous estimiez que Mme Mottes était susceptible de relever d'une procédure disciplinaire ?* questionne par ailleurs le syndicat. *Nous n'osons imaginer une telle hypothèse, qui révélerait un singulier parti-pris de votre part.* »

Jugeant « *nécessaire* » l'intervention du CSM « *sur des questions essentielles relatives à l'indépendance de la magistrature* », Mme Mariette écrit : « *Devons-nous considérer, face à votre silence, que le Conseil n'a aucune position ni avis sur les déclarations et critiques publiques d'un procureur de la République, largement relayées et amplifiées par une émission de télévision coutumière de graves dérapages et destinées clairement à déstabiliser, dans un contexte très sensible, un magistrat instructeur ?* »

Hervé Gattegno

Le maire annonce le dépôt d'une plainte

Jean-Claude Andrieu, le maire (UDF-PR) de Carpentras, a annoncé son intention de déposer une plainte avec constitution de partie civile, au nom de la ville, contre les auteurs de la profanation. « *A ce moment de l'enquête, j'aimerais que l'on se préoccupe du climat qui a entouré cette affaire et de sa surmédiatisation, qui a entraîné certains vers des délires les plus invraisemblables et les plus faux* », a-t-il déclaré, lundi 30 septembre, devant son conseil municipal.

Evoquant les « *soupçons injustement portés sur des innocents* », M. Andrieu a ajouté que « *pendant six ans, la jeunesse de Carpentras, qui est une jeunesse saine et porteuse d'espoirs, a été condamnée sans appel, sans preuves, et livrée à la vindicte publique* ». Pour le maire, qui consulte ses conseillers juridiques, Carpentras, « *dans son image, dans son honneur, dans sa dignité, a supporté un préjudice moral bien particulier et bien distinct du préjudice général que les profanateurs ont fait subir à la communauté nationale* ».

Le commissaire Joël Cathala confronté à un policier espagnol

LE COMMISSAIRE DE POLICE Joël Cathala a été confronté, jeudi 3 octobre, devant la 17e chambre correctionnelle de Paris, au policier espagnol Angel Lopez Carillo, qui affirme lui avoir remis des fonds secrets pour sa « *collaboration dans la lutte contre l'ETA* » dans les années 80. Le témoignage de M. Carillo constitue la base de deux articles qui valent au quotidien madrilène *El Mundo* d'être poursuivi pour diffamation par M. Cathala devant le tribunal de Paris.

Le policier espagnol a réitéré ses accusations, jeudi, affirmant avoir remis à cinq reprises, sur ordre du gouverneur de la province du Guipuzcoa, des enveloppes contenant de l'argent à M. Cathala. Le policier français, qui était alors le directeur de la police de l'air et des frontières (PAF) pour les Pyrénées-Atlantiques, a une nouvelle fois réfuté ces accusations. Il affirme n'avoir jamais rencontré M. Carillo. Les débats devaient se poursuivre vendredi 4 octobre.

Le Syndicat des avocats de France dénonce la rétention illégale de mineurs

LE SYNDICAT des avocats de France (SAF) s'est « *indigné* », jeudi 3 octobre, du placement en rétention de plusieurs mineurs, par la préfecture de Seine-Saint-Denis, en vue de leur reconduite à la frontière. Par la voix de sa section de Bobigny, le SAF a dénoncé ces pratiques « *qui mettent en danger la santé d'enfants* » avec « *pour but de prendre des familles en otage pour inciter les étrangers à ne plus se représenter auprès des guichets de la préfecture* ».

Depuis le 1er octobre, en effet, sur la foi de rumeurs annonçant une régularisation, sept familles chinoises en situation irrégulière se sont présentées, au grand complet, à la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les unes après les autres, elles se sont vu interpeller et placer en rétention. Le SAF estime que l'ordonnance de 1945 interdit l'éloignement des mineurs, et donc leur placement en rétention, et que « *de telles pratiques sont assimilables à de la séquestration arbitraire* ». Présentées au juge de Bobigny, mercredi 2 et jeudi 3 octobre, les familles ont été remises en liberté avec assignation à résidence.

DÉPÊCHES

■ **SIDA : le tribunal des affaires de sécurité sociale** du tribunal de grande instance de Versailles a pris acte, jeudi 3 octobre, de la « *reconnaissance comme accident du travail* » de la piqûre qui avait entraîné la contamination par le virus du sida du docteur Patrick Cohen, lors d'une opération, en mai 1983, à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). Dans un premier temps, le comité d'expertise des maladies professionnelles d'Ile-de-France n'avait pas retenu la thèse de l'accident du travail (*Le Monde* du 20 octobre 1995).

■ **PÉDOPHILIE : deux enseignants adeptes de l'Académie Godin,** une association accueillant des mineurs en difficulté, ont été mis en examen, jeudi 3 octobre, à Riom (Puy-de-Dôme), pour « *viol aggravé* », et écroués. Ils étaient les adjoints du « *roi* » de cette académie, Gérard Godin, un sculpteur âgé de cinquante ans, mis en examen et écroué, le 5 septembre, pour quatorze viols d'adolescents. Les deux hommes – l'un maître de conférences dans l'enseignement supérieur et l'autre professeur dans un lycée privé – appartenaient depuis plusieurs années à cette association.

■ **INSTRUCTION : la démarche de sept magistrats européens contre la corruption** (*Le Monde* du 2 octobre) a reçu le soutien de l'Association française des magistrats chargés de l'instruction (AFMI), qui a souhaité « *la création d'un véritable espace judiciaire européen, plus fluide, qui puisse profiter notamment à la lutte contre la criminalité organisée, le terrorisme, le trafic de stupéfiants et la grande délinquance financière* ».

■ **PROFANATION : un cimetière juif classé monument historique** a été profané par des inconnus à Delme (Moselle), a-t-on appris jeudi 3 octobre. Sept tombes ont été renversées et cassées, les inscriptions de l'une d'entre elles ayant été effacées à coups de marteau. Aucun slogan raciste ou nazi n'a été relevé. Le consistoire israélite de Moselle a décidé de porter plainte.

■ **FEMMES : Anne-Marie Couderc, ministre délégué pour l'emploi, en charge du droit des femmes,** a fait savoir aux préfets, par une circulaire datée du 11 septembre, qu'elle souhaite la réactivation des commissions départementales de lutte contre les violences conjugales et sexuelles. L'information, le soutien et l'hébergement des femmes victimes de violences devront être renforcés.

■ **JUSTICE : l'actrice Béatrice Dalle a été condamnée,** jeudi 3 octobre, à 20 000 francs d'amende par la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour usage de stupéfiants. Le tribunal, qui l'a relaxée du délit de complicité de trafic de stupéfiants, a précisé que cette peine ne serait pas inscrite au casier judiciaire.

Les mystères financiers de l'Eglise de scientologie

LYON
de notre envoyé spécial

Fermée par essence, une secte est objet froid de débats et de livres, ou de rapports d'enquête parlementaire. En quatre jours, l'une d'elles a désormais pris chair au tribunal de Lyon. Les vingt-trois adeptes et responsables de l'Eglise de scientologie y exposent, sans fard, leurs « vérités ». Pour mieux comprendre, le président Patrick Lifschutz sonde à maintes reprises la « *réalité scientologique* » : « *Y a-t-il un "ministre" qui veuille bien m'expliquer la "confession de Johannesburg" ?* » Il y a toujours quelqu'un pour répondre avec célérité.


PROCÈS

En quatre jours s'est ainsi dessiné un monde dicté depuis quarante ans par la volonté et l'imagination d'un homme, Lafayette Ron Hubbard, dont la production littéraire et doctrinale atteindrait la somme d'une cinquantaine de millions de mots. Le responsable lyonnais du Comité contre les manipulations mentales (CCMM) explique, chez Hubbard, le « *gauchissement progressif des mots* », les « *affirmations simplistes* » et l'« *imitation extrêmement simplificatrice* » de la psychanalyse.

Depuis 1954, c'est un véritable univers de science-fiction qui a pris corps et s'est infiltré dans le réel. « *Une hydre* », entend-on, « *une anguille* ». Une religion, néanmoins ? « *Une thérapie pervertie* », dit une victime. « *Un viol psychique* », estime le président de L'Association de défense de la famille et de l'individu (ADFI), qui, depuis plusieurs années, mène croisade contre les sectes. « *Une organisation qui masque une véritable police politique, le bureau des affaires spéciales, qui contrôle les activités de la secte* », ajoute le journaliste Serge Faubert, auteur d'*Une secte au cœur de la République*. Psycho-pseudo-religion virtuelle, la scientologie a ses mots-clés, parfois terriblement contemporains : vendre, produire, rendement, statistiques. « *Votre "confession de Johannesburg", vous la faites payer ?* », questionne un assesseur. « *Bien sûr* », s'exclame le « ministre ». Et l'assesseur d'éclater de rire, tant la réponse est désarmante par sa sincérité et sa spontanéité. En scientologie, canon de base, tout service mérite une « *donation* ».

Au fil des auditions se profile également un portrait quasi robotisé du scientologue : assurant le contradicteur du libre arbitre d'autrui, mais incapable de penser par lui-même, se référant toujours à Hubbard et cherchant sa réponse dans la bonne « *grille* » ou le juste « *protocole* ». « *Pourquoi avez-vous tous refusé l'expertise psychiatrique requise par le magistrat instructeur ?* », demande le président. Une forêt de doigts se lève pour pouvoir dire, net, l'aversion envers la psychiatrie.

Les prévenus scientologues forment un bloc. Solidaires, ils ne bronchent pas quand sont exposées d'autres réalités, qui mettent à mal les théories fumeuses de leur mentor et leur mise en œuvre par des procédés accablants. Tous assurent n'avoir trompé personne, car ils estiment eux-mêmes ne pas l'avoir été. Peut-on douter de leur sincérité ? A l'exception d'un curieux mélange des genres sur les comptes du fondateur et ancien responsable de l'Eglise de scientologie de Lyon, Jean-Jacques Mazier, aucun élément ne montre le commencement d'une preuve d'enrichissement personnel pour les autres prévenus. « *Ce ne sont pas des gens qui ont fait fortune* », reconnaissent les policiers.

CONNEXIONS FLOUES

Certes, le délit d'escroquerie, pour être établi, ne requiert pas juridiquement qu'il y ait eu enrichissement personnel. Mais c'est là un curieux paradoxe, qui souligne les difficultés à combattre les sectes, qui veut que ces escrocs supposés seraient eux-mêmes victimes en finançant, à prix fort, leur « *formation* » relevant de l'escroquerie. « *Ceux qui sont en scientologie sont des victimes* », assure le responsable lyonnais du Comité contre les manipulations mentales, pourtant cité par l'accusation. Il affirme également que le dévoiement des mots par Hubbard « *est de nature à altérer leur discernement* ».

Sur le plan financier, l'instruction n'a pas cherché à établir à qui profitait le délit reproché. La comptabilité des associations, pourtant saisie, n'a pas été exploitée. Evoquant les circuits financiers de l'organisation, les deux policiers responsables de l'enquête citent à la barre d'importants mouvements internationaux – un compte de la Church of Scientology International, au Luxembourg, a vu transiter 943 millions de francs d'Europe vers les Etats-Unis entre 1988 et 1991. Mais ils n'établissent que peu de connexions fiables entre les différents comptes repérés à Lyon, Paris et Luxembourg, et surtout sont incapables de dire à quelles contreparties, réelles ou éventuellement fictives, correspondent les masses avancées. Se fondant sur des dépositions, ils estiment à 10 % les sommes reversées par les « Eglises » françaises à l'« Eglise » mère aux Etats-Unis, et à 5 % le denier du culte envoyé à la tête de pont européenne, au Danemark.

Comme aucune commission rogatoire internationale n'a été envisagée pour enquêter aux Etats-Unis, au siège international de l'organisation, les enquêteurs concluent finalement par cette hypothèse d'une précision redoutable : « *Le but de la scientologie est de profiter à quelques-uns.* » Et d'ajouter à la barre : « *aux Etats-Unis* ». Les cendres du fondateur Hubbard, dispersées en 1986 dans les eaux du Pacifique, peuvent assurément flotter en paix.

Jean-Michel Dumay

La Cour de cassation casse la condamnation du sénateur Pradille

LA COUR de cassation a cassé, jeudi 3 octobre, l'arrêt de la cour d'appel de Nîmes condamnant le sénateur socialiste du Gard Claude Pradille à trois ans de prison ferme, cinq ans d'inégibilité et 300 000 francs d'amende pour corruption. Dans son arrêt, la chambre criminelle, présidée par Christian Le Gunehec, estime que les motivations de la décision sont trop floues et imprécises pour justifier une condamnation. L'affaire des « *HLM du Gard* » sera rejugée par la cour d'appel de Lyon.

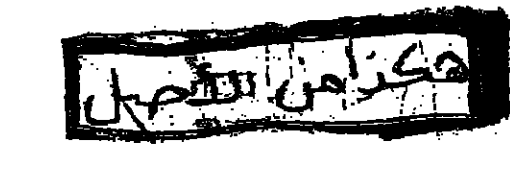
Claude Pradille était accusé d'avoir détourné à des fins personnelles et familiales des sommes de l'office public HLM du Gard, dont il était le président. Il s'était notamment fait construire une piscine en surfacturant les travaux de l'OPHLM. « *Claude Pradille m'a dit : " Tu oublies ces travaux et, en contrepartie, tu construis ma piscine* ", avait raconté l'entrepreneur devant le tribunal correctionnel de Nîmes. *Je n'avais pas le choix car 90 % de mon chiffre d'affaires, c'étaient les HLM.* » M. Pradille était également accusé d'avoir offert un marché d'un million de francs à une société gérée par son beau-frère alors que les prestations étaient fictives.

Lors de l'audience, le procureur, Bertrand Loze de Plaisance, avait estimé que M. Pradille « *décrédibilisait la classe politique* ». « *Au moment où le droit au logement est rappelé comme l'un des fondements des droits de l'homme, n'est-il pas choquant qu'un parlementaire utilise l'argent d'un office HLM à des fins personnelles ou familiales ?* », demandait-il. Réclamant la relaxe, l'avocat de M. Pradille, Jean-Claude Cabannes, avait justifié les « *bêtises* » de son client par « *le tempérament méditerranéen que semble ne pas comprendre le procureur et qui fait que les devis et les factures n'ont pas toujours, dans le Midi, une grande importance* ».

« ENRICHISSEMENT PERSONNEL »

En première instance, le 24 mai 1995, le tribunal correctionnel de Nîmes avait condamné l'ancien président de l'office HLM du Gard à cinq ans de prison ferme, cinq ans d'inégibilité et 300 000 francs d'amende. « *En tant qu'élu de la République et président durant dix ans de l'office public départemental des HLM, vous avez agi dans la seule optique d'un enrichissement personnel*, avait déclaré le président du tribunal, Gilbert Azibert, en prononçant la condamnation. *En détournant des fonds de l'office, vous avez porté un préjudice considérable aux personnes les plus défavorisées.* » Le 12 juillet 1995, la cour d'appel de Nîmes avait réduit la peine à trois ans de prison ferme. Claude Pradille est détenu depuis le 5 janvier 1995.

Anne Chemin



DISPARITIONS

Jean-Louis Bédouin

Poète et plasticien surréaliste

JEAN-LOUIS BÉDOUIN, poète et plasticien surréaliste, est décédé, à Paris, mercredi 2 octobre, des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-sept ans.

Il était né à Paris en 1929. C'est son ami Claude Jarnaud, fondateur du groupe *Révolution la nuit*, qui lui fera découvrir le surréalisme. Dès lors, Jean-Louis Bédouin refusera toute forme d'embrigadement.

En 1947, Encouragé par René Char, il publie ses premiers poèmes dans *Les Cahiers d'art* et, surtout, rencontre André Breton dont il deviendra l'un des proches. Son *André Breton* publié, en 1950, dans la collection *Poètes d'aujourd'hui* chez Seghers témoigne de cette proximité intellectuelle et affective.

Tout en multipliant les expériences dans le domaine plastique (collages, poèmes-objets, images interprétées), il réalise, avec Benjamin Péret et Michel Zimbacca, un film, *L'Invention du monde* (1952), à la gloire des arts dits « sauvages ». En 1964, il publie une *Anthologie de la poésie surréaliste* (Seghers), suivie, en 1967, d'un recueil de poèmes, *Libre espace*, chez le même éditeur.

INSOLEMMENT LIBRE

Après la dissolution du groupe surréaliste, en 1969, par Jean Schuster, il fonde avec Joyce Mansour et Georges Camacho, un *Bulletin de liaison surréaliste* (1970-1976). Son dernier recueil de poèmes, *L'Epaule du large* (Pleine Marge, 1992) dessinait la figure d'un homme demeuré insolemment libre.

Le dernier bonheur de Jean-Louis Bédouin aura été, cette année, lors d'une série de conférences sur le surréalisme au Mexique, de rencontrer Octavio Paz.

Pierre Drachline

NOMINATIONS

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Arnaud d'Hauterives, peintre, a été élu, mercredi 2 octobre, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Il remplace à ce poste l'architecte Bernard Zehrfuss, décédé le 3 juillet 1996 (*Le Monde* du 5 juillet).

[Né à Braine (Aisne), le 26 février 1933, élève de l'École nationale supérieure des beaux-arts dans l'atelier de Legueult, Arnaud d'Hauterives a été élu à l'Académie des beaux-arts le 13 juin 1984. Pensionnaire de la Casa Velazquez, à Madrid, de 1964 à 1966, lauréat de nombreuses récompenses (Prix de la critique, Grand Prix de la société des artistes français, Grand Prix du Salon de Montrouge, Prix de portrait Paul-Louis Weiller, Prix de la British Petroleum, Prix de *l'Orangerie de Versailles*), *Arnaud d'Hauterives* est membre de l'Académie des beaux-arts de Russie, de l'Académie des sciences d'outre-mer et peintre officiel de la marine. Il a présidé la Société des artistes français de 1982 à 1991. Depuis 1998, il s'est consacré au musée Marmottan, dont il a été nommé conservateur.]

DIPLOMATIE

André Gadaud a été nommé ambassadeur en Suisse, par décret paru au *Journal officiel* du 28 septembre, en remplacement de Bernard Garcia.

[Né le 20 mai 1937 à Châteauroux (Indre), André Gadaud est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques de Paris. Il fut affecté au ministère des affaires étrangères à sa sortie de l'ENA, en 1967. Conseiller technique aux cabinets de Joseph Fontanet (1972), puis de René Haby (1974-1975) au ministère de l'éducation nationale, avant d'être conseiller culturel près l'ambassade de France à Washington, représentant permanent des universités françaises aux Etats-Unis (1975-1979), il devient conseiller technique au cabinet de Jean François-Poncet au Quai d'Orsay (janvier-mars 1979). Il est nommé sous-directeur des échanges artistiques, et parallèlement adjoint au chef du service des échanges culturels, à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère des affaires étrangères. Chargé d'une mission d'étude et de coordination *concernant l'image de la France à l'étranger* auprès du chef du service d'information et de presse (1982-1984), il est nommé consul général à New York (1984) avant d'être chef du protocole au Quai d'Orsay (octobre 1998-mars 1993), puis ambassadeur à Madrid, poste qu'il a occupé jusqu'en juillet 1996.]

Serge Degallaix a été nommé ambassadeur au Vietnam, par décret paru au *Journal officiel* du 1er octobre, en remplacement de Gilles d'Humières.

[Né le 5 septembre 1947 à Denain (Nord), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Serge Degallaix fut nommé secrétaire des affaires étrangères à sa sortie de l'ENA en 1974. Il occupa des postes à Yaoundé, puis à Téhéran, avant de revenir à l'administration centrale pour suivre les affaires générales à la direction des affaires économiques et financières (1979-1982). Nommé chef de la mission de coopération administrative, financière et informatique à la direction des projets de développement du ministère de la Coopération (1982-1986), puis chef du service des études financières et de la coordination géographique à ce même ministère (1986-1989), il fut ensuite ambassadeur au Bangladesh (1989-1992). Serge Degallaix était directeur général adjoint des relations culturelles, scientifiques et techniques du Quai d'Orsay depuis octobre 1992, et président de l'office universitaire et culturel pour l'Algérie depuis novembre 1992. En juillet 1995, il s'était vu confier la présidence de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 2 octobre est publié :

● **Fonction publique** : un décret fixant les conditions d'intégration dans la fonction publique *hospitalière de personnels d'établissements* privés à caractère sanitaire ou social. Le personnel employé dans un certain nombre d'établissements de transfusion sanguine, dont l'activité est transférée à des centres hospitaliers, peut demander son intégration dans la fonction publique hospitalière.

Au *Journal officiel* du jeudi 3 octobre sont publiés :

● **Propriété intellectuelle** : un décret modifiant le code de la propriété intellectuelle et relatif à l'intéressement de certains fonctionnaires et agents de l'Etat et de ses établissements publics auteurs d'une invention. Ce texte prévoit une prime d'intéressement ; un décret relatif à l'intéressement de *certains fonctionnaires et agents* de l'Etat et de ses établissements publics ayant participé directement à la création d'un logiciel, à la création ou à la découverte d'une obtention végétale ou à des travaux autorisés.

● **Mer** : un décret relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, à l'habitabilité à bord des navires et à la prévention de la pollution.

● **Logement** : un décret relatif aux subventions et prêts pour la construction des logements locatifs sociaux.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire

Bertie.

Monika.

Décès

– Jean-Louis et Nicole Archevêque,
Mireille et Roland Blamann,
Michel et Martine Archevêque,
ses enfants,
Emmanuelle, Sotia, Guylaine,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Julienne ARCHEVÊQUE, née GUEIT,

survenu le 2 octobre 1996, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques et l'office religieux auront lieu à Coutenges (43), le samedi 5 octobre, à 15 heures.

– Paris. Sousse. Gafsa.

Mme Jeanne Bourdais,
sa compagne,
La famille Fottorino,

ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice FOTTORINO,

le 26 septembre 1996, dans sa soixante et onzième année.

31 *bis*, rue Santos-Dumont,
75015 Paris.
15, rue Bournazel,
40100 Dax.

– M. Robert Moisand, son époux,
M. et Mme Philippe Moisand,
M. et Mme Jacques Gresset,
M. et Mme Pierre Moisand,
M. et Mme Gaëtan Moisand,
ses enfants,
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Robert MOISAND, née Denise DUFOUR,

survenu en son domicile de Longchamp, le 2 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Longchamp, le samedi 5 octobre, à 11 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Longchamp,
21110 Genlis.
Tél. : 80-37-72-64.

– Monique Zumer de Chalus,
Agnès et Olivier et leurs conjoints,
Les familles Zümer, de Chalus, Amselle,

ont la tristesse de faire part du décès de

Karol ZUMER,

survenu le 29 septembre 1996.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Remerciements

– Lucie Maiques Grynbaum,
Manuel Schmidt Grynbaum, Vincent Grynbaum,
ont *été* profondément touchés de vous retrouver si nombreux autour de

Joël,

Un mois déjà.
Nous vous remercions tous.

Avis de messes

– Gouvernement du Québec,
Délégation générale du Québec.

Une messe solennelle sera célébrée en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, place Saint-Philippe-du-Roule, Paris-8e, le lundi 7 octobre 1996, à 17 heures, à la mémoire de

M. Robert BOURASSA
premier ministre du Québec
de 1970 à 1974 et de 1985 à 1994,

décédé le 2 octobre 1996.

Condoléances sur registre, qui sera également ouvert à la délégation générale du Québec, 66, rue Pergolèse, Paris-16e, vendredi et lundi.

(*Le Monde du 4 octobre.*)

– Une messe sera célébrée le samedi 12 octobre, à 11 heures, à Saint-Stanislas des Blagis, à Fontenay-aux-Roses, 104, rue Gabriel-Péri, métro Bourg-la-Reine, pour

Michel RIBADEAU DUMAS,

décédé le 31 juillet 1996.

De la part de :
Denise Ribadeau Dumas, née Beau,
Hervé et Marie-Odile Ribadeau Dumas,
Sylvaine et Jean-Michel Crandal,
Marie-Agnès Ribadeau Dumas,
Laurent et Sylvie Ribadeau Dumas.

Messes anniversaires

– Le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Paul HUVELIN,

sera *célébré* le mardi 8 octobre 1996, à 12 heures, lors d'une messe en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

De la part de
Mme Paul Huvelin,
Et de sa famille.

Hommages

– Un hommage absolu, si pleinement justifié par le pur éclat et la fraîcheur d'une idéale beauté, l'intelligence claire et subtile, le savoir attentif, le jugement sain dans l'esprit le plus droit, le charme, la grâce, une suprême et naturelle élégance, en un mot la perfection, oui la perfection... remarquable en elle pourtant si discrète – ceux qui l'approchèrent en gardent un souvenir ébloui –, son égalité d'humeur, sa gentillesse, un tranquille courage dans l'Epreuve et parfois s'ouvrant comme une fleur son merveilleux, son immarcescible sourire, la douce profondeur de ses grands yeux noirs et leur tendresse, se peut-il...

Marie-Josée,

ma chère filleule adorée, s'en est allée, nous laissant nous les siens définitivement seuls et meurtris. Elle repose dans sa Guadeloupe natale et dans notre cœur avec toute l'admiration, le respect, l'immense amour in-fini que nous portons (espoir par-delà les apparences) à la meilleure parmi nous, notre souveraine.

Au miroir du temps
où se perdent nos amours
Une étoile a pour elle une rose le jour.

Pierre Huard,
12, rue J.-B-Potin,
92170 Vanves.

Anniversaire de décès

Françoise GIRAULT

le 5 octobre 1996, nous ne pourrons pas fêter ses quarante ans : nous n'avons déjà pas eu le bonheur de fêter ses vingt ans puisque le 6 septembre 1976, un tragique accident l'a brutalement enlevée à notre amour.

Conférence

LA GRAPHOLOGIE
dans la procédure DE RECRUTEMENT

Anita FAVREAU - Psychologue conseil

Conférence au Prime Hôtel Empire,
3, rue de Montenotte,
75017 Paris (métro Ternes).

le mercredi 9 octobre 1996,
de 18 h 30 à 20 h 30.

Réservation CNPG, 10, rue Pergolèse, 75116 Paris. Marie NICOLLAS - Tél. : 44-17-61-07. Participation 40 F.

Séminaire

– Le Musée-mémorial des enfants d'Izieu organise un séminaire consacré au crime contre l'humanité les 19 et 20 octobre. Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation, Claude Jorda, juge au *tribunal pénal international*, *Henri Leclerc* et Roland Rappaport, avocats, et Bernard Latrajet, président de l'association du Musée-mémorial, interviendront au cours de ces journées. Tél. : (33) 04-79-87-21-05.

Soutenances de thèse

– **M. Alain Corbellari** soutiendra le samedi 12 octobre 1996, à 14 h 30, à la salle des Actes de l'université Paris-IV (Paris-Sorbonne), Centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e, sa thèse de doctorat en littérature médiévale dirigée par M. le professeur Philippe Ménard : « *Joseph Bédier, figure de la science française (1864-1938). Etude de sa personnalité et de son œuvre.* »

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	106 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	85 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

HORIZONS

ENQUÊTE

Oasis, rockers fratricides

A force de brûler les étapes, le groupe de Manchester est menacé d'éclatement. Les talents contrastés des frères Liam et Noel Gallagher les ont propulsés en tête des ventes. La surchauffe menace aujourd'hui cette « success story »

DÈS la première chanson du premier album d'Oasis, *Definitely Maybe*, paru en août 1994, Liam Gallagher braillait, sûr de son fait, *« tonight, I'm a rock'n'roll star »*. Intuition ou méthode Coué ? Le groupe de Manchester est bien passé, en deux ans, du statut d'espoir du rock britannique à celui de star internationale. Vivant en accéléré tous les fantasmes du genre, les cinq ont collectionné frasques et disques de platine, portés par une nation qui se désespérait de retrouver un jour de nouveaux Beatles. Au point que, à force de brûler les étapes qui mènent des studios de répétition à l'idolâtrie, le groupe, devenu phénomène de société, est menacé d'éclatement. Il y a quelques semaines, la rumeur d'une séparation a pris des allures de drame national. Pas un journal britannique, du *Sun* au *Financial Times*, qui ne titrait sur les engueulades des frères Gallagher et la possible disparition d'Oasis. Comme si on réveillait trop brutalement la Grande-Bretagne de son rêve de splendeur retrouvée, comme si on interrompait l'écriture d'un mythe à peine constitué.

A l'instar d'autres légendes du rock, le décor a d'abord été planté dans le nord du pays. Une carte postale grise d'une cité cotonnière dévastée par la crise. Comme sa rivale Liverpool, Manchester, terre de clichés du rock et du football, a enfanté musiciens et adeptes du ballon rond, cherchant dans leur passion du sport ou des mélodies un moyen de s'en sortir. Nés dans la banlieue populaire de Burnage, Noel Gallagher (vingt-neuf ans) et son frère Liam (vingt-quatre ans) ont davantage traîné dans les rues et dans les tribunes des stades (ils soutiennent Manchester City, le club « prolo » de la ville) que sur les bancs de l'école. En 1983, Noel est arrêté pour avoir cambriolé une boutique ; il a seize ans et passera quelques jours à l'ombre. Manchester est l'une des plaques tournantes du trafic de drogue en Grande-Bretagne. Colle, cocaïne, ecstasy, les frangins se laisseront souvent aller. La musique les écartera des chemins de la petite délinquance.

Peu de pays ont intégré à ce point le rock dans leur culture quotidienne. Peu de villes peuvent s'enorgueillir d'autant de noms marquants : Joy Division, The Fall, New Order, Buzzcocks, Smiths, Happy Mondays, Stone Roses. Bouée de sauvetage et moyen privilégié d'expression, le groupe reproduit le schéma du gang. On s'y construit un rempart, on y prend des forces. Entre rivalités et amitiés viriles, on s'initie à la transgression comme à la « drague ». Les frères Gallagher s'y sentiront à l'aise.

Chacun de son côté fréquentera des formations locales avant que Noel rejoigne son cadet en 1991 au sein de Rain – rapidement rebaptisé Oasis en hommage au Swindon Oasis, une salle de concerts –, s'imposant comme guitariste et auteur-compositeur exclusif. Mais la route est encore longue jusqu'au succès. Noel impose un rythme de cinq répétitions hebdomadaires. Le groupe fait ses classes dans tous les bouges des Midlands. Des bagarres entre les deux frères interrompent parfois les concerts, mais leur belle arrogance leur vaut leurs premières chroniques. Les maisons de disques restent sourdes aux premiers envois de cassettes. Jusqu'à ce qu'Oasis rencontre Alan McGee. Cet Ecossais rouquin, qui présidait depuis 1983 aux destinées du label indépendant Creation, est une des oreilles les plus sûres de l'industrie musicale britannique. Guidé par son goût du fétichisme pop et son obsession pour le mariage des guitares bruyantes et des mélodies, il avait accroché au palmarès de sa petite maison de disques quelques-uns des groupes les plus influents des années 80 : Jesus & Mary Chain, My Bloody Valentine, House of Love, Primal Scream et les Boo Radleys. Le 31 mai 1993, McGee entend jouer Oasis en première partie d'un des groupes de Creation ; à la sortie du concert, il jure qu'il vient de voir les nouveaux Sex Pistols et qu'il tient sa fortune.

Le répertoire du quintette est encore fruste, mais la morgue de Liam, la puissance primitive des acolytes Paul Arthurs, Paul McGuigan et Tony McCarroll, et la façon futée dont Noel recycle sur trois accords les meilleurs moments du rock anglais apparaissent pleines de promesses. Oasis signe donc son contrat avec Creation. Noel exige que le document précise que le label lui devra une Rolls Royce le jour où ils se retrouveront en haut de l'affiche.

Depuis six mois, vendus à plus de dix millions d'exemplaires de par le monde, les deux albums du groupe trônent au sommet des palmarès d'outre-Manche

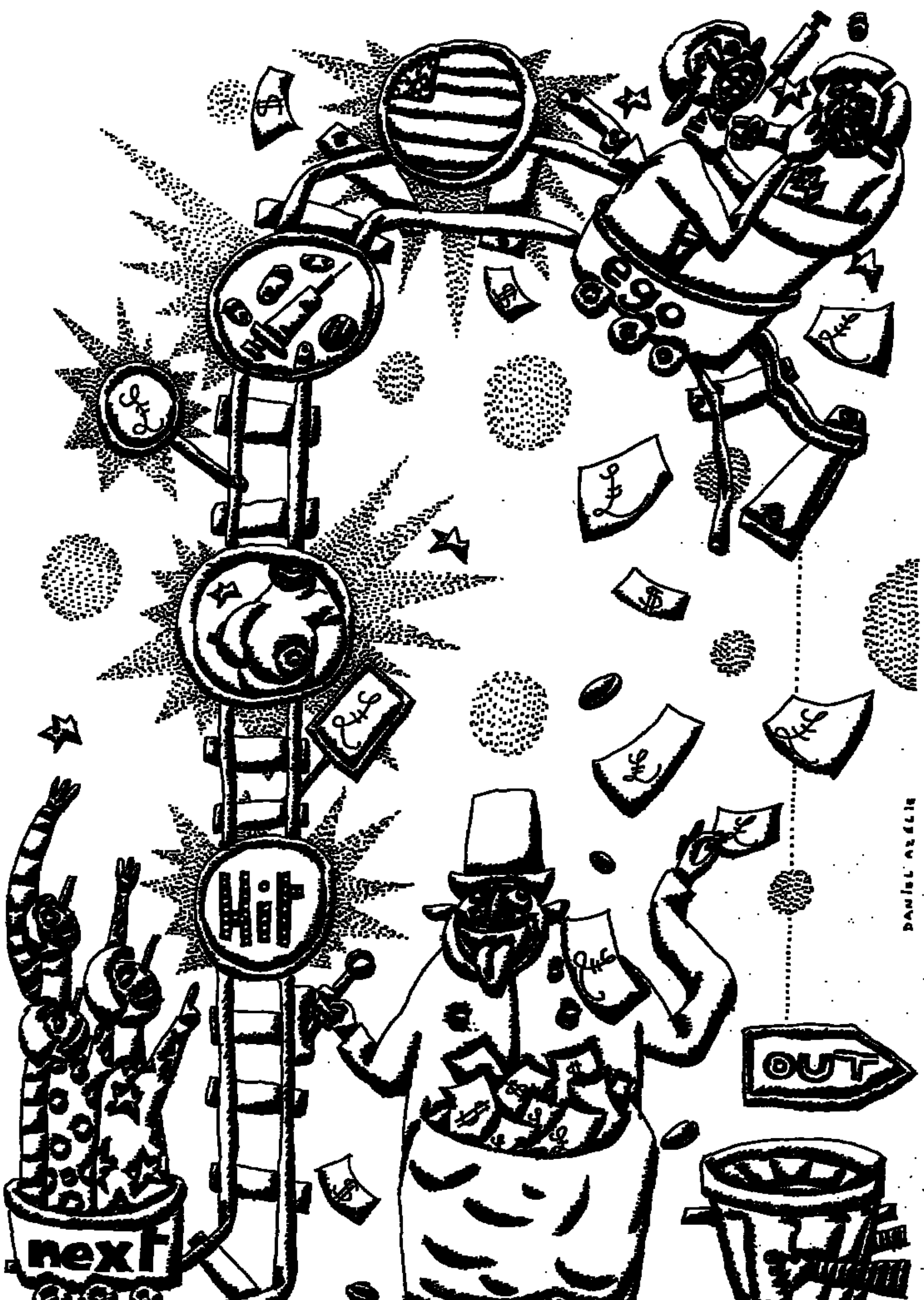
Les choses pourtant n'allaient pas de soi. Depuis la fin des années 80, le Royaume-Uni semblait être tombé dans une marmite d'ecstasy. Poussées par des disc-jockeys particulièrement inventifs, les boucles hypnotiques de la house et de la techno avaient conquis un public en manque de transe. Certains prédisaient déjà la disparition des guitares et d'un format couplet-refrain, prétendument éculé. Mais chassez le naturel... En Grande-Bretagne, le *songwriting*, cet art de s'exprimer en chanson, ce désir de dire l'essentiel sur une mélodie de moins de trois minutes, est inscrit dans les gènes au même titre que le thé de 5 heures ou le cricket. Et, en réaction à l'hégémonie du rock américain, symbolisée par le pessimisme d'un groupe comme Nirvana, une ribambelle de formations vont, en même temps qu'Oasis, s'inspirer des canons – style, mélodie, concision – édictés par les glorieux aînés de la pop insulaire. Blur, Pulp, Supergrass, Elastica, Suede, Echobelly ou Menswear revendiqueront ainsi l'héritage des Beatles, des Who et des Kinks. Au point de se voir baptiser *Britpop*.

SENTANT le vent tourner, l'omniprésente et versatile presse spécialisée locale va enfourcher ce nouveau cheval de bataille et désigner les locomotives du mouvement : Blur et Oasis. Nostalgiques sans doute des duels homériques qui opposaient les Beatles aux Rolling Stones, les médias britanniques vont attiser la rivalité entre les deux groupes. Conscients des avantages commerciaux qu'ils pouvaient en tirer, les artistes et leur maison de disques vont se prêter au jeu.

Les insultes pleuvent, souvent sur fond de lutte des classes. Mené par le dandy londonien Damon Albarn, Blur incarne le groupe formé par des étudiants à la sortie de leur *art school*. Les membres d'Oasis possèdent, eux, le profil de *working class heroes*. Tony Blair, le jeune chef du Parti travailliste, ne déclarait-il pas, l'an dernier, qu'il écoutait dans sa voiture, tous les matins, le nouvel album des Mancuniens ?

Aux sons des coups échangés, le lion britannique bombe le torse. Blur remporte la première manche. A la grande fureur des frères Gallagher, Damon et sa bande raflent les Mercury Awards (équivalents de nos « Victoires de la musique »). A un premier pointage, les ventes de leur album *Parklife* – 1,2 million d'exemplaires au Royaume-Uni – devancent celles de *Definitely Maybe* – 1 million.

Au petit jeu des comparaisons critiques, le groupe de Manchester semble aussi devoir s'incliner. Face au très sautillant Damon, les concerts d'Oasis apparaissent terriblement statiques malgré le déluge de décibels. Outre des arrangements et mélodies variés, les textes de Blur, chroniques ironiques de la vie insulaire, écrasent les paroles de Noel, guidées plutôt par la phonétique que par le sens. L'aîné des Gallagher se discréditera en déclarant à *The Observer* qu'il espérait voir le chanteur et le bassiste de Blur mourir du sida. Penaud, il s'excusera quelques jours plus tard, sa mère proclamant à cette occasion qu'elle ne *« l'avait pas élevé pour raconter des choses pareilles »*.



Le scénario semble se répéter lors de la deuxième manche. Prémices de leurs nouveaux albums respectifs, deux *singles* – *Roll With It*, boogie épais signé Oasis, et *Country House*, chansonnette cuivrée de Blur – sortent simultanément : pendant aucune autre semaine depuis dix ans, les ventes de *singles* n'avaient été aussi importantes en Angleterre. Dimanche 20 août 1995, le résultat du Top 50 donnait Blur en tête devant Oasis, mais la tendance allait finir par s'inverser. Car si *The Great Escape*, l'album des Londoniens, entrait directement à la première place des ventes, *(What's The Story ?) Morning Glory*, celui des Mancuniens, sorti en octobre 1995, allait provoquer un raz-de-marée bien au-delà de la perfide Albion.

Les raisons de ce triomphe ? Une collection de chansons indéniablement plus relevées, un mélange d'apparitions et de provocations savamment orchestrées, mais surtout une alchimie qui se révèle décisive entre deux frères aux personnalités fortement contrastées.

Noel : « Je suis le cerveau du groupe. Liam est le crétin de la bande. Et les trois autres sont les trois autres »

D'un côté, Liam, gouape sexy à l'arrogance perpétuellement en bandoulière. Planté devant son micro, les mains plongées dans les poches de son anorak, il fait traîner à plaisir son accent de hooligan. Il électrise ses fans, mais prend aussi parfois le parti de les insulter. Récemment, le magazine *Les Inrockuptibles* a constitué un florilège de ses déclarations qui font le bonheur des gazettes britanniques. Exemples : *« Je n'ai jamais pu saquer McCartney. C'est celui qui écrivait les chansons de pédé »*, *« J'ai toujours été beau gosse. Je ne me suis jamais fait planter par une minette. Et si ça merde avec une nana, je me tire. Il y en a toujours une autre au coin de la rue. »* Collectionnant groupies et starlettes, celui que son frère surnomme *« our kid »* (notre gamin) brûle sa vie avec une désinvolture provocante.

Jamais en reste d'une phrase cinglante *(« Je suis le cerveau du groupe. Liam est le crétin de la bande. Et les trois autres sont les trois autres »)*, Noel est surtout un auteur-compositeur de plus en plus absorbé par sa musique. En fan transi, il adore côtoyer ses héros et modèles (Paul Weller, Paul McCartney). Ses gros sourcils, son regard de guingois cachent un personnage consciencieux et timide. L'allure de Liam lui donne le panache qu'il n'a pas. Mais en offrant ses mots et ses mélodies à son frère cadet, il l'enrichit d'émotions que l'autre n'aurait jamais su formuler. Ils s'exaspèrent l'un l'autre, s'admirent et se détestent. Leur complicité comme leur adversité sont les moteurs du groupe.

A l'image de cet affrontement fraternel, les chansons d'Oasis ont à la fois l'aspect rustaud de la culture des *lads* – ces « mecs » préoccupés avant tout par « le foot, la bière et les nanas » – et les élans rêveurs d'un idéal plus romantique. C'est dans cet assemblage qu'on trouve les vertus fédératrices de leurs morceaux. Si Noel abuse encore des clichés faciles, si son lexique reste diablement limité – mais les grands classiques du rock ont rarement été des premiers prix de poésie –, le guitariste a tout de même eu le talent d'écrire au moins deux standards de la pop des années 90 : *Don't Look Back in Anger* et, surtout, *Wonderwall*, véritable déclencheur de l'Oasis-mania. Le genre de chansons qui, même taillées dans l'Union Jack, n'en possèdent pas moins un charme universel.

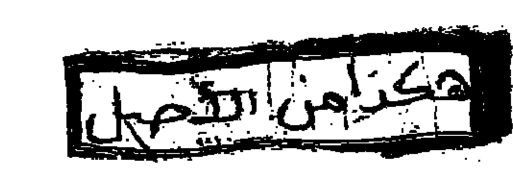
LES chiffres se sont emballés depuis six mois. Vendus à plus de dix millions d'exemplaires de par le monde, les deux albums du groupe trônent au sommet des palmarès d'outre-Manche. Leur succès aux Etats-Unis a encore renforcé leur statut de porte-drapeau, jusqu'à déclencher au Royaume-Uni des enthousiasmes irrationnels. En mai, l'annonce de leurs deux concerts estivaux à Knebworth a provoqué en quelques heures la vente de 250 000 billets. L'organisateur aurait reçu plus de deux millions de demandes de tickets.

Dans le rock, on sait que les *success stories* peuvent mal tourner. Comment gérer telle demande du public, telle pression de l'industrie ? Comment passer en deux ans d'une banlieue pauvre de Manchester au luxe de la jet-set ? Comment croire à ce triomphe, sans se demander si, par hasard, le roi n'est pas tout nu ? Cette aventure a provoqué d'inévitables surchauffes chez ceux que la BBC a surnommés *« The Royal Family of Manchester »*.

En août, dix minutes avant le départ vers Chicago pour le début de sa tournée américaine, Liam décide de quitter l'avion pour retrouver sa fiancée du moment, l'actrice Patsy Kensit, que les Anglais comparent déjà à Yoko Ono. En septembre, lors de la cérémonie des MTV Awards à New York, Liam crache sur le public et l'insulte. Dix jours plus tard, c'est Noel qui débarque à Londres du Concorde après avoir abandonné le groupe aux Etats-Unis, suite à une violente bagarre avec son frère, stoppée par leurs gardes du corps respectifs. Séparation annoncée, panique médiatique. Pour finir par un communiqué signé par le groupe qui dément les rumeurs de dissolution et affirme que la décision d'arrêter la tournée n'a rien à voir avec Patsy, ni avec les faibles réservations pour les concerts américains, ni avec des rivalités internes.

Oasis, après un peu de repos, entamerait la conception de son troisième album. S'il a peut-être atteint le sommet de sa gloire commerciale, sa marge de progression artistique reste importante. Comme promis, Creation a offert une Rolls à Noel Gallagher. Qui ne sait toujours pas conduire.

Stéphane Davet
Dessin : Daniel Azélie



Pour un nouveau jubilé franco-allemand

par Jacques Attali

LA Bible explique qu'un bon contrat doit rester valable pendant quarante-neuf ans. Et pas un jour de plus. C'est le jubilé. Tel fut le contrat en vigueur de 1946 à 1995, entre la France et l'Allemagne, autour d'une ambition commune : le rapprochement irréversible des deux économies pour rendre la guerre impossible entre les deux pays. Aucun contrat du même genre n'existe pour le prochain demi-siècle : les deux voisins cheminent ensemble, *sans bien savoir vers quoi*. Cette lacune explique l'actuel désordre dans la construction européenne.

Certes, chaque pays a un objectif propre : l'Allemagne rêve d'imposer son modèle économique et social au reste du continent pour le dominer économiquement à l'Ouest et politiquement à l'Est. La France espère, elle, protéger ses valeurs sociales *et tenir tête à la concurrence* économique d'outre-Rhin. Mais le couple franco-allemand n'a pas de projet commun. De cela tout découle : le triomphalisme allemand, les reculades de la France, l'absence de dynamique de l'Europe.

Le nouveau projet allemand est très différent de celui que Bonn affichait jusqu'ici : construire une Europe politique pour enfouir le démon nationaliste. A Berlin, beaucoup veulent désormais, de plus en plus clairement à chaque échéance diplomatique, faire de *l'Union européenne une sorte de* zone de libre-échange normalisée, un *Zollverein*, en prolongement du territoire allemand. Il n'y circulerait qu'une seule monnaie, l'euro-deutschemark, suffisamment forte pour affaiblir toute concurrence venue des régions d'Europe à plus basse productivité, privées de l'arme monétaire par Francfort et de celle des subventions par Bruxelles.

Ce projet n'est pas, pour l'Allemagne, une fin en lui-même, *mais* un instrument au service de la puissance *nationale. En cas d'échec de* la construction européenne, l'Allemagne poursuivra le même objectif avec une autre stratégie. Cela n'a rien de déraisonnable : tout peuple doit avoir un projet national dans lequel inscrire sa politique étrangère.

A l'inverse, la France n'a pas pour l'instant d'autre ambition nationale que la conservation des acquis communautaires et la *maîtrise* des démons nationalistes allemands. Cette absence de projet réellement national fait le lit de l'extrême droite : il ne faut pas laisser la nation aux nationalistes.

Cette lacune affaiblit aussi la France *dans ses relations internationales* : une bonne négociation – au bazar comme autour d'un tapis vert – ne peut réussir que si la rupture est possible. Tant que la France n'a pas d'autre stratégie que l'union avec l'Allemagne, celle-ci fera monter la barre. Et la France continuera de donner d'elle-même cette image affligeante d'un pays acceptant toujours, après avoir avancé une *idée, le contre-projet du voisin*. Comme elle l'a déjà fait à propos de la libre circulation des capitaux, les relations avec l'Est, de la conception du service public, de la localisation d'Airbus, du programme spatial, etc. Dans dix ou vingt ans, on regardera chacune de ces petites humiliations, de ces petites lâchetés *comme autant de renoncements* suicidaires.

> Tant que la France n'a pas d'autre stratégie que l'union avec l'Allemagne, celle-ci fera monter la barre. Et la France continuera de donner d'elle-même l'image affligeante d'un pays acceptant toujours, après avoir avancé une idée, le contre-projet du voisin

Et ce n'est pas fini. Car l'objectif nouveau des Allemands les conduira demain à demander à leurs partenaires de l'Union européenne le transfert progressif de l'ensemble des pouvoirs économiques détenus par les gouvernements à la seule Banque centrale européenne. Bonn exige déjà, en violation même du traité de Maastricht, que la fixation de la future parité de l'euro par rapport *aux autres monnaies soit de la* compétence de la future banque centrale.

Il y a une semaine, à Dublin, les ministres des finances des quinze ont accepté avec soulagement le principe d'un tel transfert de compétence, trop heureux d'échapper ainsi au risque d'avoir à porter un jour la responsabilité d'une éventuelle dévaluation de l'euro. Bientôt, ils laisseront même *à la* Banque centrale européenne le *soin de fixer à sa guise l'ultime* parité entre le franc et le mark au moment de la création de l'euro. Ce serait un désastre ; car si cette parité était choisie selon les seuls critères du marché, celle-ci pourrait marginaliser durablement l'économie *française*.

Partout ailleurs au monde – et en France en particulier – la parité de la monnaie est de la compétence du pouvoir politique. Et l'euro, politiquement bien géré, pourrait devenir un instrument majeur de la politique européenne de l'emploi. Comme le dollar l'a été pendant cinquante ans *aux Etats-Unis*.

Il faut y prendre garde : les *peuples n'accepteront pas durablement* une Union européenne où la seule institution efficace serait la Banque centrale, devenue sans le vouloir le juge ultime des salaires et de la compétitivité de l'industrie.

Pour éviter un tel destin, la France doit opposer son propre projet à celui de l'Allemagne pour *lui proposer ensuite* un nouveau contrat pour les prochains quarante-neuf ans. Un nouveau jubilé.

Notre pays ne peut se contenter de se définir par sa volonté de conserver les acquis de la construction européenne. Il lui faut bâtir un projet national pour une société forte, socialement juste, disposant des technologies de l'avenir et des services du futur – qui font cruellement défaut *à l'Allemagne – dotée* d'une monnaie compétitive, cher*chant ses alliances aussi* bien au Nord (en Allemagne) qu'au Sud (en Espagne, en Italie et en Méditerranée) et à l'Est (en Turquie, en Russie et au-delà). C'est à une nouvelle reconstruction nationale qu'il faut travailler.

Pour réaliser un tel projet, la poursuite de l'intégration franco-allemande est une des options. La meilleure. Mais pas la seule. Après *tout*, des petites *entités – des cités-*Etats – dotées de projets politiques à long terme et de ressources financières réussissent leur modernisation sur le marché mondial sans s'embarrasser d'appartenir à de grands ensembles. Et à l'échelle du XXI[e] siècle, la France sera une cité-Etat : dans cinquante ans, elle ne *représentera qu'un demi pour* cent de la population de la planète.

Un second jubilé franco-allemand est donc possible et souhaitable. Il devrait, pour concilier pendant quarante-neuf ans de plus les ambitions des deux peuples dans une Europe politiquement rassemblée, s'organiser autour des trois *perspectives suivantes :*

1) une union politique européenne, *dirigée par un pouvoir exécutif* fédéral, aussi puissant sur l'économie que le sera la Banque centrale sur la monnaie, disposant d'un budget conséquent, par transfert d'une partie de la fiscalité nationale, sous contrôle d'un Parlement fort. Cette union embrasserait l'ensemble du continent – Turquie et Russie comprises – et lancerait un pro*gramme de grands travaux sur plusieurs* décennies, créateurs d'emplois à l'Ouest et d'infrastructures à l'Est ;

2) l'Union devrait partager une conception commune du service public, organisant l'égalité d'accès de tous les Européens au logement, à la santé, aux transports, à l'éducation. Et organiser une propriété européenne des entreprises essen*tielles à la sécurité du continent ;*

3) l'Union devrait enfin se doter *d'une politique extérieure* commune pour résister aux agressions compétitives des pays ne respectant ni les droits des enfants ni ceux de l'environnement. L'Union se doterait aussi d'une politique propre de défense et de sécurité. Nul n'est besoin pour cela d'institutions nouvelles : la Commission pourrait en être l'acteur.

Naturellement, il s'agira d'une perspective à très long terme, aussi utopiste que pouvait le paraître la *monnaie unique en 1946. Mais il est* urgent de regarder loin devant nous, de penser le monde tel qu'il sera dans un demi-siècle. C'est ainsi que pourrait s'organiser, une deuxième fois, le succès européen. Si cela échoue, il faudra en prendre acte. Et pour que les barbaries des temps anciens ne reviennent pas nous hanter, retrouver la force de penser la solitude de la France.

Jacques Attali *est conseiller d'Etat.*

Il faut raser Jussieu

par Jean-Pierre Garnier, Yvan Jossen et Marc Perelman

IL est des horreurs monumentales que l'on ne saurait réparer. Honteux fleu*ron d'une politique* urbaine placée sous le double signe de l'affairisme et de l'autoritarisme, les bâtiments universitaires de Jussieu doivent sans plus attendre être rasés. Alors que l'on détruit en banlieue des « barres » ou des « tours » de logements sociaux en imaginant qu'avec leur disparition disparaîtront les problèmes qu'on leur impute, voici *que l'on s'apprête à pérenniser* à grands frais la présence en plein Paris d'un campus bétonné indigne d'une société civilisée.

Ne vaudrait-il pas mieux, plutôt, profiter du « scandale de l'amiante » pour jeter bas cette « fac » à bien d'autres égards scandaleuse à qui le Quartier latin doit d'avoir perdu une partie de son âme et les étudiants leur latin ? En *lieu et place pourrait surgir une architecture* accueillante qui ferait de cette zone désolée un lieu enfin « habité ». Les étudiants auraient envie d'y étudier, mais cet espace nouveau inviterait aussi les habitants à mêler leurs pas aux leurs.

> Reconstruire sur d'autres bases ne suffira pas : l'une des deux universités devra déménager définitivement

On connaît la préoccupation majeure qui a inspiré l'ordonnancement de cette citadelle, avec son hideux donjon dont la silhouette arrogante heurte le regard des promeneurs du Pont-Neuf ou de l'île de la Cité. Au lendemain de mai 68, le pouvoir en place se souciait moins d'urbanité que de sécurité. Hanté par le souvenir d'une capitale aux mains de *« la chienlit »*, il ne s'était pas contenté de recouvrir de bitume les rues où pa*vés et barricades avaient fait resurgir* le spectre d'une révolution.

Tirant prétexte de la démocratisation de l'enseignement supérieur et de la saturation des universités parisiennes, on avait commencé à répartir les étudiants en périphé*rie. Mais il fallait bien* accueillir intra-muros ceux que l'on n'avait pas réussi à « centrifuger ». Dès lors, comment éviter que les temples du savoir bâtis à leur intention ne deviennent pas autant de nouveaux bastions pour la contestation ?

La réponse se lit dans les murs. Dans ces fossés, ces *grilles* et ces barrières qui, sous couvert d'assu*rer aux élèves et à leurs* professeurs la tranquillité, visent à faciliter un bouclage policier au cas où ils viendraient à se rebeller. Un urbanisme répressif que vient parachever une esplanade dallée aménagée en souricière qui achève de donner à ce ghetto universitaire une allure carcérale, sinon concentrationnaire.

Or voilà qu'à l'étouffement par le *nombre (60 000 inscrits)* résultant de l'exiguïté des locaux s'ajoute maintenant la lente asphyxie provoquée par des microparticules mortifères.

Reconstruire Jussieu sur d'autres bases ne suffira donc pas : l'une des deux universités devra déménager définitivement pour mettre fin à la surpopulation et à l'entassement. Alors que les promoteurs de l'opération *Seine Rive-Gauche* se battent les flancs pour savoir *comment* remplir des immeubles de bureaux qui trouveront difficilement preneurs, que les aménageurs se creusent la tête pour « animer » un secteur que cette bureaucratisation transformera en désert urbain, ne pourrait-on pas ménager quelque place dans ce site idéal, entre Seine et Jardin des plantes, pour reloger les « littéraires » ou les « scientifiques » ?

A eux d'en juger, en concertation avec la population riveraine, et de faire pression sur les autorités ministérielles et municipales pour que la Sorbonne ne demeure pas *ad aeternam*, aux yeux des Français comme des étrangers, le seul ensemble architectural de la capitale qui mérite véritablement le nom d'université.

Jean-Pierre Garnier *est sociologue ;* ***Yvan Jossen*** *est journaliste ;* ***Marc Perelman*** *est architecte.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 995 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les « jambes coupées » du premier ministre

UNE INCOMPRÉHENSION peut être une information. Il s'est passé quelque chose d'incompréhensible, mercredi 2 octobre, à l'Assemblée nationale. Alain Juppé n'a pas perdu une bataille qu'il aurait mal engagée : il ne l'a pas livrée. Et là réside un vrai mystère, un grand point d'interrogation. La logique politique a déraillé.

Rappelons la chronologie. Lors du rendez-vous estival de Brégançon, les 24 et 25 août, le premier ministre obtient du président de la République l'autorisation de principe d'engager la responsabilité du gouvernement dès l'ouverture de la session. Un mois plus tard, devant les élus UDF réunis à Deauville, le 24 septembre, M. Juppé annonce la nouvelle et explique que cet engagement de responsabilité doit *« renouveler, aux yeux des Français, le contrat qui nous unit tous pour la législature »*. Dans un climat frondeur, l'annonce ne suscite que désintérêt ou haussement d'épaules devant cette *« ficelle »* procédurière : puisqu'on leur demande un vote, les députés de la majorité voteront, mais la confiance, elle, ne sera pas pour autant au rendez-vous.

M. Juppé perçoit très vite le danger. Son « coup » risque de n'être qu'un coup perdu s'il est à ce point vide de sens. Dès le 26 septembre, *les déclarations tonitruantes* contre l'action du gouvernement, et, surtout, contre celui qui le conduit, de deux députés RPR, Etienne Garnier et Pierre Mazeaud, confirment, si besoin était, l'inquiétude du premier ministre : l'annonce de la question de confiance n'a pas fait taire les critiques. Exaspéré, M. Juppé s'en remet alors au chef de l'Etat, qui tente de calmer sa colère en manifestant, par président du groupe RPR interposé, son *« indignation »* devant *« les écarts de langage de certains »*.

Conforté par cette manifestation exceptionnelle du soutien présidentiel, le premier ministre et président du RPR tient donc, le lendemain, au Havre, où sont réunis les parlementaires de son parti, un discours vigoureux. *« Ce dont j'ai besoin,* dit-il, *ce n'est pas d'un bulletin de vote dans un scrutin parlementaire, déposé du bout des doigts, à contrecœur (...). Je vous demande une adhésion sincère et franche de l'esprit et aussi du cœur. »* Applaudissements, ovation, le premier ministre a circonscrit le danger.

Samedi 28 septembre, devant les élus et les militants RPR de la Gironde, M. Juppé confirme son humeur combative et mobilise ses troupes pour les élections législatives en annonçant que *« le combat commence »*. Cette tonalité de campagne électorale est accentuée, au début de cette semaine, par le chef de l'Etat lui-même, à l'occasion de son voyage de trois jours dans le Pas-de-Calais.

SANS RELIEF

Le dispositif est en place : un premier ministre, rassuré sur sa longévité par le soutien renouvelé du président de la République, se prépare à mener la majorité parlementaire jusqu'aux élections de 1998. Le discours de politique générale qu'il va prononcer, mercredi 2 octobre, à l'Assemblée doit donc, dans l'esprit de tous, solenniser cet échafaudage.

Et là, patatras ! Tout s'effondre. C'est un premier ministre éteint qui monte à la tribune de l'hémicycle, pour prononcer un discours sans relief. L'étonnement, l'incompréhension, voire la consternation se lisent sur les visages des députés pendant la séance. Que s'est-il passé ? Quel événement a grippé la machine au point de transformer, en quatre jours, un premier ministre de combat en soldat défait ?

Il a eu *« les jambes coupées »*, constate un membre du gouvernement. Faute de pouvoir offrir une réponse qui, sans doute, n'est connue que du premier ministre et de M. Chirac, on en est réduit aux hypothèses. Alain Juppé n'aurait-il pas obtenu du chef de l'Etat toutes les armes qu'il souhaitait pour livrer ce combat devant sa majorité ?

Une dissolution ? La rumeur en est revenue en force dans la soirée qui a précédé la déclaration de politique générale, au point que les dirigeants de l'UDF, François Léotard et Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, l'ont longuement évoquée mardi soir devant le bureau politique de la confédération.

Un remaniement ? Le retour en grâce de Nicolas Sarkozy, qui, dans la même semaine, est invité à intégrer une instance de réflexion du RPR sur la modernisation de la vie politique et est reçu officiellement par M. Juppé à Matignon, a suscité bien des interrogations sur un prochain élargissement du gouvernement, mais l'ancien animateur de la campagne présidentielle d'Edouard Balladur suscite encore, à l'Elysée, de solides animosités.

LA TENTATION

Une condamnation sans appel de l'autre politique ? Cette dernière hypothèse est séduisante. Depuis Jacques Chaban-Delmas en 1972, on sait que la tentation existe pour un premier ministre se sentant menacé – par la défiance présidentielle, par une crise politique ou par le désaveu de l'opinion – de demander le vote de la « confiance » pour limiter la marge de manœuvre du chef de l'Etat à son encontre.

Depuis Jacques Chaban-Delmas, on sait également que le président de la République ne se sent aucunement lié par un tel vote, puisque Georges Pompidou avait changé de premier ministre six semaines après. Alain Juppé pourrait avoir eu l'intention de défendre sa politique en « claquant le bec » de ceux qui, régulièrement, affirment qu'une autre politique est possible.

Or un discours de politique générale ne peut être prononcé qu'avec l'aval du chef de l'Etat, auquel la tradition de la Vᵉ République veut que le premier ministre soumette son intervention. Une critique trop sévère aurait donc été *interprétée comme une mise* à l'écart de l'hypothèse Philippe Séguin à Matignon.

M. Chirac est peut-être le premier à redouter cette perspective, mais peut-il se permettre de la balayer ? Peut-il, dans l'état actuel de la majorité, prendre le risque de se créer un ennemi supplémentaire à dix-huit mois des législatives ? Et, *a fortiori*, peut-il laisser « tuer » cette hypothèse par son actuel premier ministre, en lequel il a, certes, une absolue confiance, mais dont il ne peut pas ne pas voir le déficit de popularité tant dans l'opinion qu'auprès de certains élus ? Ce serait renoncer à cette liberté souveraine, accordée au président de la République par les institutions, de changer le chef du gouvernement lorsqu'il le souhaite.

A l'inverse, en refusant à M. Juppé le droit de dégager la route devant lui jusqu'aux élections législatives, M. Chirac lui signifiait que son temps était compté. On comprendrait alors que le premier ministre ait eu, en effet, *« les jambes coupées »*, mercredi, devant les députés.

Pascale Robert-Diard

Le Monde
ÉDITORIAL

La diplomatie du hussard

L'INCIDENT est clos. Le président italien Oscar Luigi Scalfaro célèbre la *« vive amitié »* entre l'Italie et la France, et Jacques Chirac rend hommage à sa *« sœur »* du Sud. Un trait a été tiré jeudi 3 octobre, au sommet de Naples, sur la déclaration du chef de l'Etat à Arras regrettant la dévaluation de la lire et doutant de la capacité du gouvernement de Rome de remplir à temps les critères de Maastricht.

Alors que le président du conseil, Romano Prodi, venait de présenter un budget rigoureux censé permettre à son pays d'être dans le premier peloton de la monnaie unique, cette mise en cause avait suscité un tollé en Italie et menacé le sommet franco-italien pour la deuxième année consécutive.

Jacques Chirac est un récidiviste. Lui qui reconnaissait jadis *« y être allé avec la souplesse d'un verre de lampe »* – mais il faisait ses débuts sur les bancs du gouvernement – est un habitué des formules à l'emporte-pièce. Les ministres étrangers se souviennent de ses colères dans les conseils européens, alors qu'il était à l'agriculture. Margaret Thatcher a fait elle-même un jour les frais du rude langage de cavalier que Jacques Chirac fut à Saumur. Président, il n'a pas abandonné ce penchant irrépressible à dire tout haut ce qu'il pense, même si la diplomatie classique répugne aux méthodes de hussard.

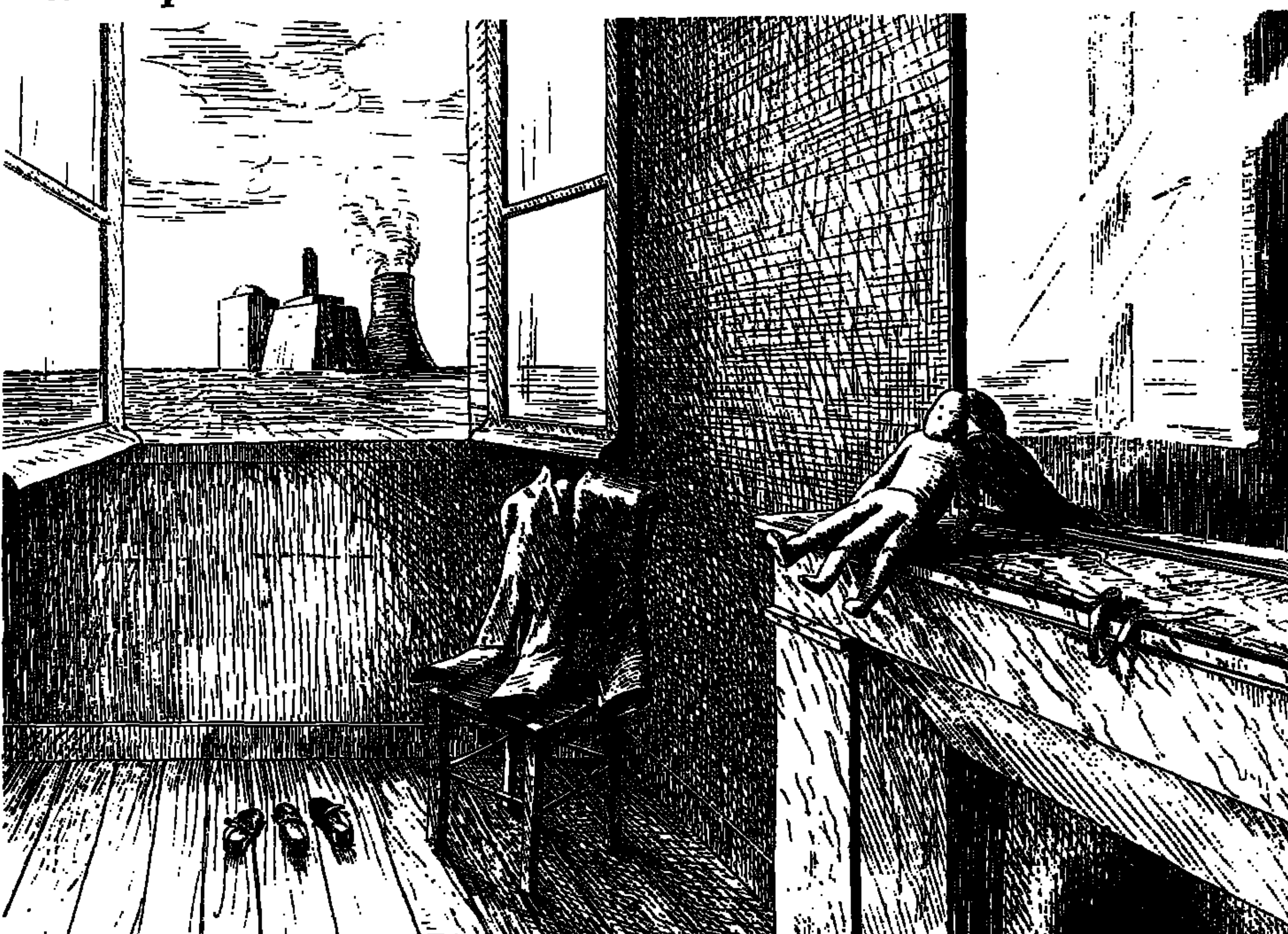
Cette spontanéité n'a pas que des inconvénients. Elle peut inspirer des réactions salutaires. Dès son arrivée à l'Elysée, le nouveau président fut scandalisé par la manière dont les militaires français en Bosnie, ligotés par les directives de l'ONU, étaient humiliés par les Serbes, et cette indignation ne fut pas étrangère au changement de la politique française dans l'ex-Yougoslavie.

La franchise a aussi des vertus. Dans le cas de l'Italie, la déclaration du chef de l'Etat a attiré l'attention sur ce que *La Stampa* appelait mercredi *« le fardeau des ambiguïtés, des réserves mentales et des faiblesses congénitales »* de ce pays. Si la réaction a été très vive, c'est d'ailleurs parce que l'opposition à la coalition de centre-gauche en a profité pour mettre en cause les tours de passe-passe auxquels le gouvernement italien – mais il n'est pas le seul en Europe – s'est livré pour ramener en 1997 le déficit budgétaire aux 3 % fatidiques de Maastricht.

La sortie de Jacques Chirac a également incité le chef de la diplomatie italienne, Lamberto Dini, à s'interroger à haute voix sur un report possible de la monnaie unique. C'est une idée qui fait son chemin ; une légère révision du calendrier permettant aux pays « vertueux » d'avoir une marge supplémentaire, aux Italiens, aux Espagnols et à d'autres de faire partie du premier cercle, sans remettre en cause l'échéance de 1999, n'est plus officieusement écartée. En repoussant, simple hypothèse, du 1ᵉʳ janvier au 1ᵉʳ septembre 1999 la date de la monnaie unique, on pourrait juger les performances des pays candidats sur les chiffres de 1998, au lieu de 1997 comme c'est prévu actuellement.

Ainsi une phrase malheureuse de Jacques Chirac pourrait-elle avoir des effets heureux, y compris pour l'Italie... et la France.

Présence *par Cardon*



1956-1996, la quête inachevée d'Europe

Suite de la première page

La fin de l'URSS a fait disparaître la menace communiste qui, pendant toute la guerre froide, a inspiré les actions des hommes d'Etat occidentaux, que ce soit pour l'endiguer ou pour l'amadouer. Les colonies des vieilles démocraties européennes se sont émancipées. L'Allemagne n'est plus cette moitié d'elle-même à la recherche d'une respectabilité internationale. Mais 1956 marque une césure dans l'histoire de l'après-guerre. Cette année-là a semé les germes de l'effondrement du communisme, qui mettront trente ans à s'épanouir ; elle a connu la première manifestation de la *« double hégémonie »* américano-soviétique que dénonçait en son temps Michel Jobert ; avec la crise de Suez, elle a vu la fin des illusions de la France et de la Grande-Bretagne, qui pouvaient jusqu'alors se croire encore des grandes puissances ; pour la même raison, elle a mis un terme, pour plusieurs décennies, à l'idée des pères fondateurs des Nations unies que les conflits pouvaient être résolus dans un cadre multilatéral, en impliquant des Etats égaux en droit.

Cette philosophie avait été déjà fortement ébranlée par la constitution des blocs en 1949, mais c'est en 1956 que se forme vraiment le monde bipolaire qui s'écroulera en 1989-1990. Les Etats-Unis deviennent alors le seul rempart de l'Occident contre l'hydre communiste, et l'épisode tragique de Suez inaugure le temps de la prééminence des responsabilités américaines au Proche-Orient, qui persiste au-delà des péripéties jusqu'à aujourd'hui et dont le sommet Nétanyahou-Arafat à Washington, en l'absence des Européens, vient encore d'apporter la preuve.

Il serait excessif d'affirmer que Konrad Adenauer ait été le seul homme politique du Vieux Continent à l'avoir compris en son temps. La nécessité pour l'Europe de s'unir pour continuer à exister entre les deux Grands a été également perçue par les dirigeants français. En 1956, justement, avant le soulèvement populaire de Budapest et la retraite forcée de Suez, les dirigeants français ont essayé de lancer la coopération avec la RFA, en proposant – deux ans après l'échec du projet de Communauté européenne de défense, la CED – une sorte de « communauté stratégique » en des termes qui apparaissent étrangement actuels. Ils proposaient alors une *« harmonisation des conceptions militaires sur l'organisation et l'emploi des forces »* ; le dernier sommet franco-allemand de Dijon, en juin, a décidé la définition d'un *« concept stratégique franco-allemand en matière de sécurité »*.

PROGRÈS TRÈS LENTS

L'impression que les progrès ont été très lents depuis 1956 est encore renforcée par cette constatation : la France avait proposé alors la création d'un *« organisme spécial »* comprenant des diplomates et des militaires pour la mise au point des doctrines communes d'emploi des armes ; il faudra attendre 1982 pour que soit institué un Conseil de défense franco-allemand, bien que celui-ci ait été prévu dans le traité de l'Elysée de 1963.

Au début de 1956, les Allemands n'avaient pas répondu aux avances françaises. La crise de Suez et l'aggravation de la tension avec l'URSS les amènent à relancer l'intégration européenne, qui aboutira l'année suivante avec la signature du traité de Rome créant le Marché commun.

Un autre argument, qui n'a pas perdu sa pertinence, a favorisé l'évolution de l'Allemagne : les incertitudes de la politique américaine. Adenauer a été très choqué par la manière dont les Etats-Unis ont « laissé tomber » les Français et les Britanniques à Suez alors qu'il avait soutenu l'expédition au nom de *« la raison d'Etat européenne »*. De plus, le chancelier croit, à tort ou à raison, que Washington s'apprête à diminuer ses troupes sur le continent et à abandonner la doctrine des représailles massives en cas d'agression soviétique au profit de ce qu'on appellera plus tard la *« riposte graduée »*, qui transformerait l'Allemagne en champ de bataille de la guerre nucléaire. Pour toutes ces raisons, Adenauer pense qu'il est urgent de développer la coopération européenne, notamment avec Paris, y compris dans le domaine nucléaire. Sans doute, les propositions françaises ne sont-elles pas exemptes d'arrière-pensées. Elles visent tout autant à encadrer le réarmement allemand qu'à promouvoir une politique européenne de défense.

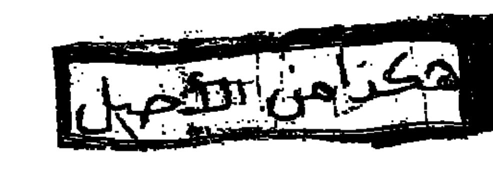
De même, comme le remarque Georges-Henri Soutou, dans un livre à paraître prochainement (*L'Alliance incertaine*, Fayard), deux tendances s'affrontent dans le gouvernement français, opposant ceux qui veulent une véritable défense européenne à ceux qui cherchent simplement à faire pression sur les Américains pour qu'ils prennent mieux en compte les intérêts stratégiques de l'Europe.

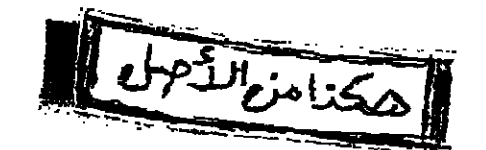
La politique actuelle vis-à-vis de l'OTAN et de l'identité de défense européenne n'est pas débarrassée de ces ambivalences. Dans une situation géostratégique bouleversée et avec des moyens différents, la France cherche toujours à obtenir une réforme de l'OTAN donnant à l'Europe un rôle particulier (en 1956, on disait : permettant à la France de prendre la tête d'un pôle européen). De Gaulle poursuivait le même objectif en proposant en 1958 un directoire à trois (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France) ou en décidant, en 1966, de se retirer des commandements intégrés de l'Alliance atlantique. Dans cette mesure, Jacques Chirac est le continuateur d'une politique inaugurée voilà au moins quatre décennies.

Pendant la longue parenthèse de la guerre froide, le monde a été bipolaire. Avant 1956, l'évidence ne s'était pas imposée à tous. Quarante ans après, l'Europe est appelée à se faire une place dans des rapports de forces où il existe une puissance dominante et des puissances émergentes. La question de savoir si la vie internationale sera *dominée dans les années à venir par* un multilatéralisme fondé sur l'ONU et les organisations régionales, ou soumise à l'équilibre entre quelques pôles de puissance, reste ouverte.

Daniel Vernet

★ *Le Monde* publiera chaque samedi d'octobre (éditions datées dimanche-lundi) une page Histoire consacrée à l'automne 1956. La première, dans *Le Monde* daté 6-7 octobre, sera consacrée à « La voie polonaise vers le communisme ». Viendront ensuite la révolution hongroise, la crise de Suez et la relance de la coopération européenne dans le domaine nucléaire.





TRANSPORT AÉRIEN La reprise de la compagnie en redressement judiciaire Air Liberté fait l'objet d'une âpre bataille. British Airways et Virgin sont tous deux candidats, pour développer leur implantation en France. ● UNE CONTRE-OFFENSIVE française s'organise autour de la compagnie AOM, dont le président, Alexandre Couvelaire, tenterait de monter un tour de table avec l'appui d'Ernest-Antoine Seillière, patron de la CGIP. ● EN ALLEMAGNE, la compagnie britannique avait acquis, en 1992, Delta Air, transformée en Deutsche BA, et l'a développée sur les lignes intérieures. Elle détient désormais 35 % de part du marché sur les grandes liaisons face à Lufthansa, mais au prix de pertes financières. ● LA COMMISSION européenne s'apprête à autoriser les achats et ventes de créneaux horaires sur les aéroports pour renforcer la concurrence.

Britanniques et Français s'affrontent pour reprendre Air Liberté

British Airways et Virgin convoitent la compagnie aérienne en redressement judiciaire. Alexandre Couvelaire, patron d'AOM, essaierait de monter un tour de table concurrent avec l'appui d'Ernest-Antoine Seillière

L'AVENIR d'Air Liberté, *qui a déposé son bilan le 26 septembre*, pourrait être scellé bien plus vite qu'on ne s'y attendait. L'exploitation de la compagnie ne pourrait pas continuer six mois, comme prévu. Les éventuels repreneurs savent qu'ils doivent aller vite, d'autant qu'ils sont plusieurs sur les rangs.

British Airways, déjà implanté en France, *via* sa filiale TAT, envisage de déposer une offre de reprise dans les jours qui viennent. Un représentant de la compagnie britannique est à Paris depuis mercredi 2 octobre pour étudier le dossier aux côtés de Marc Rochet, le président de TAT. Les deux hommes ont rencontré, mercredi, les deux administrateurs judiciaires d'Air Liberté ainsi que son président, Lotfi Belhassine.

British Airways poursuit son offensive en France. La compagnie la plus rentable du monde a longuement hésité avant de faire passer, cet été, sa participation dans TAT de 49 à 100 %. TAT lui avait déjà coûté 1,5 milliard de francs sur les trois dernières années et devrait encore afficher un déficit de 160 millions de francs en 1996. L'extrême concurrence du marché français et l'interventionnisme du gouvernement dans le transport aérien ne l'encourageaient pas à investir plus dans l'Hexagone. La nomination, en mai, d'Alexandre Couvelaire, proche de l'Elysée, à la tête d'AOM, et la volonté des pouvoirs publics de marier AOM et Air Liberté étaient clairement destinées à barrer la roue aux ambitions britanniques. Mais la France est l'une des destinations les plus touristiques au monde et le ciel le plus fréquenté d'Europe avec 22 millions de passagers par an.

Si British Airways rachetait Air Liberté, elle ne la fusionnerait pas avec TAT. Elle détiendrait, dans une telle hypothèse, 20 % des créneaux – plages horaires de décollage ou d'atterrissage – d'Orly, qui sont limités à 250 000 par an. Elle représenterait alors une menace très sérieuse pour Air France Europe, l'ex-Air Inter, et même pour Air France. *« Si British Airways s'installait avec 12 fréquences par jour sur les quatre lignes millionnaires, je ne donne pas cher des compagnies françaises »*, déclarait Gilles Bordes-Pagès, administrateur salarié du groupe Air France au *Nouvel Economiste* du 20 septembre.

> **Si British Airways rachetait Air Liberté, elle ne la fusionnerait pas avec TAT. Elle détiendrait 20 % des créneaux de décollage ou d'atterrissage d'Orly**

La compagnie britannique n'envisagerait pas de licenciement : elle se contenterait de ne pas reconduire les 800 contrats à durée déterminée d'Air Liberté, et elle garderait les 1300 titulaires. *« Une telle solution nous conviendrait tout à fait, dans la mesure où elle est socialement acceptable »*, commente Ludovic Ginja, représentant des salariés et secrétaire du comité d'entreprise.

Virgin, la compagnie du médiatique Richard Branson, s'apprêterait également à déposer une offre de reprise d'Air Liberté. Cette offensive des Anglais n'est pas du goût des pouvoirs publics, qui cherchent toujours à constituer autour d'AOM – filiale du Consortium de réalisation (CDR) chargé de vendre les actifs du Crédit Lyonnais – d'Air Liberté et d'Euralair, un second pôle aérien français aux côtés d'Air France. Le dépôt de bilan d'Air Liberté permet d'envisager la reprise des seuls actifs d'Air Liberté, *délestée de ses dettes, pour les marier à ceux d'AOM*. Le CDR n'est pas habilité à acheter des actifs, mais, au contraire, à vendre les siens. Au gouvernement, *on rétorque* que l'achat d'une partie d'Air Liberté par AOM valoriserait cette dernière et permettrait de mieux la vendre.

Cet argument ne semblant toutefois pas très pertinent, et le temps pressant, le gouvernement aurait imaginé un autre montage. Alexandre Couvelaire, associé à des investisseurs, rachèterait 51 % d'AOM au CDR. Majoritaire dans AOM, il pourrait déposer une offre de reprise sur Air Liberté. Cette nouvelle entité reprendrait également Euralair, dont M. Couvelaire n'est plus actionnaire. Pour éviter tout conflit d'intérêts – Euralair détient 10 % d'Air Liberté –, le président d'AOM s'était engagé à céder ses 33 % dans Euralair avant le 30 septembre.

Lors du dernier conseil d'administration d'AOM, le 2 octobre, M. Couvelaire a signalé qu'il avait cédé ses actions Euralair sans préciser à qui. L'acheteur n'est autre que Ernest-Antoine Seillière, président de la CGIP (Compagnie générale d'industrie et de participations), holding de la famille Wendel. M. Seillière était déjà actionnaire et administrateur d'Euralair. *La Direction générale de l'aviation civile (DGAC), qui enregistre automatiquement tout changement d'actionnariat des compagnies aériennes, confirme cette information, que M. Seillière dément formellement.*

M. Seillière ferait donc un simple portage d'Euralair, avant de le rétrocéder à la nouvelle entité constituée autour d'Air Liberté et d'AOM. Ami de longue date de M. Couvelaire, il pourrait participer à ce nouveau pôle aérien. Tout comme Michel Seydoux, actionnaire d'Euralair à hauteur de 44 %. Le montant total de cette transaction serait de 100 millions de francs, un chiffre extrêmement bas compte tenu des précédentes valorisations d'AOM, évaluée actuellement entre 600 et 800 millions de francs. Même si le montage déplaît au CDR, celui-ci pourrait ne pas avoir le choix.

Virginie Malingre

British Airways est devenue numéro deux en Allemagne

LA FAÇON dont British Airways a pénétré le ciel allemand donne une idée de ce que pourrait faire la compagnie britannique en France si elle réussit à renforcer sa position en reprenant Air Liberté. Comme dans l'Hexagone avec TAT, British Airways a commencé outre-Rhin par racheter 49 % d'une compagnie locale, Delta Air, en juin 1992 ; les 51 % restants étant détenus par trois banques allemandes, la Commerzbank, la Bayerische Vereinsbank et la Berliner Bank.

Rebaptisée Deutsche BA, cette filiale s'est hissée en quatre ans au rang de deuxième compagnie allemande derrière Lufthansa. Elle revendique aujourd'hui 35 % du marché sur les cinq grandes lignes régulières qu'elle exploite entre Berlin, Munich, Düsseldorf, Cologne et Stuttgart. *« Une part de marché qui correspond à notre part des fréquences en service sur ces lignes, soit neuf vols par jour »*, explique un porte-parole de Deutsche BA. En clair, avec autant de créneaux horaires (*slots*) que Lufthansa, la compagnie privée estime qu'elle ferait aussi bien que le transporteur national.

Deutsche BA a transporté, au cours de l'exercice 1995-1996 (clos le 31 mars), 2,2 millions de passagers, dont 10 % dans ses vols charters. Une croissance de 19 % en volume par rapport à l'année précédente, mais qui s'est traduite par une progression de « seulement » 11 % en chiffre d'affaires (492 millions de deutschmarks, soit 1,7 milliard de francs). Car, bien évidemment, le cœur de la stratégie de conquête de Deutsche BA repose sur ses prix serrés, fixés systématiquement un cran en dessous de ceux de Lufthansa, et des tarifs simplifiés : 300 deutschemarks l'aller simple en classe affaires, 250 deutschemarks en classe économique, assortis de promotions saisonnières tout au long de l'année.

GUERRE DES PRIX

Le transporteur national a cherché à s'aligner chaque fois que possible, au détriment de sa rentabilité. La différence de tarifs entre les lignes où Lufthansa est encore en situation de monopole, comme Berlin-Francfort, et celles où elle affronte la concurrence de Deutsche BA atteint 25 %. Cette guerre des prix a coûté très cher à Lufthansa, qui estime avoir perdu globalement 50 millions de francs de chiffre d'affaires et 250 000 passagers au seul premier semestre 1996 au profit de ses concurrents, sur le marché intérieur et européen.

L'ex-compagnie publique doit supporter des coûts supérieurs à ceux de sa rivale. Elle tire 50 % de ses revenus du marché intérieur allemand, mais elle y réalise 75 % de ses coûts et y emploie 85 % de ses salariés. Deutsche BA, elle, qui recrute des pilotes allemands mais à des salaires proches de ceux de sa maison mère British Airways, affirme avoir réduit ses coûts salariaux à 12 % de ses dépenses totales, grâce aussi à une sous-traitance des services annexes.

Reste que si Deutsche BA a gagné des parts de marché, de l'avis général, elle perd beaucoup d'argent. En 1994-1995, elle estimait avoir limité ses pertes à moins de 100 millions de francs. Depuis, la guerre des prix s'est intensifiée et la compagnie se fait plus discrète sur ses résultats... A titre de comparaison, la filiale française de British Airways, TAT, lancée, elle aussi, dans une guerre des prix en France, a accumulé en trois ans 1,5 milliard de francs de pertes.

Le taux de remplissage des 21 avions de Deutsche BA est encore médiocre : il est de 53 % sur le marché intérieur, 57 % si l'on y ajoute les vols internationaux qu'assure la compagnie à destination de huit pays européens. Aussi a-t-elle décidé de se concentrer à l'avenir sur le marché intérieur. Les lignes Berlin-Paris et Berlin-Madrid seront fermées d'ici un mois, lors du passage au service d'hiver. Et au printemps prochain, Deutsche BA ouvrira deux nouvelles lignes interallemandes, Munich-Hambourg et Munich-Cologne. Le remplissage des avions se fera aussi *« en drainant davantage de passagers vers les vols internationaux de British Airways, sur nos plates-formes de Berlin et Munich »*, explique-t-on à Deutsche BA. L'objectif est de consolider les positions avant le 1er avril 1997, date de l'ouverture totale à la concurrence des marchés intérieurs en Europe. Une date fatidique que l'on attend avec la même anxiété de part et d'autre du Rhin.

Pascal Galinier

Droits d'atterrissage à vendre

La Commission européenne devrait proposer, d'ici à la fin de l'année, que les créneaux horaires de décollage et d'atterrissage sur les aéroports (les *slots*) puissent faire l'objet d'un marché libre entre les compagnies aériennes, selon le *Financial Times* du 4 octobre. Cette décision a pour objet de renforcer la concurrence par une meilleure affectation de ces droits, qui font aujourd'hui l'objet de tractations souterraines peu efficaces. Ces droits sont fixés deux fois l'an au sein de l'IATA (International Air Transport Association) entre les compagnies et les autorités de chaque pays. Les échanges de créneaux entre compagnies sont autorisés à condition qu'ils ne fassent par l'objet de tractations monétaires. Une compagnie qui n'utilise pas son créneau le perd. Elle le conserve s'il est utilisé à 80 %.

La Commission refuse de mettre les créneaux aux enchères pour ne pas avantager les compagnies les plus riches. Elle veut, au contraire, encourager les nouveaux entrants et régulariser des pratiques occultes.

Olivetti va céder son activité micro-informatique

« MA MISSION est de ressusciter Olivetti », a affirmé, jeudi 3 octobre, Roberto Colaninno, le nouvel administrateur délégué du groupe italien, à une centaine d'analystes financiers réunis à Belgirate, près de Milan. Mais, pour ressusciter la firme d'Ivrea, encore faut-il auparavant l'avoir fait mourir un peu. C'est ce à quoi M. Colaninno entend s'employer dans les semaines qui viennent en procédant à la vente, totale ou partielle, d'un certain nombre d'activités, opérations qui marqueront un repli très net du groupe dans l'informatique.

Première concernée : l'activité micro-informatique, qui représente 22 % du chiffre d'affaires total d'Olivetti et constitue son principal foyer de pertes depuis plus de cinq ans. Elle sera purement et simplement vendue. Les sociétés de services Tecnost et Decision Systems International, ainsi que la société financière Venture Capital USA subiront le même sort.

Le groupe va, parallèlement, mettre en Bourse en 1997 une partie *« significative »* du capital de Lexikon, sa filiale bureautique, et il cédera au groupe allemand Mannesmann une partie de sa participation au sein d'Omnitel, le deuxième opérateur italien de téléphonie mobile.

Les quatre cessions devraient rapporter 2,7 milliards de francs d'ici à fin 1996. Avec les opérations Lexikon et Omnitel, Olivetti table sur une rentrée d'argent frais égale à 3,4 à 4 milliards de francs d'ici à fin 1997. De quoi réduire un endettement qui, à fin août, atteignait 8 milliards de francs.

ESSENTIELLEMENT ITALIENNE

« Je n'ai pas établi de plan pour 1997, qui sera une année de transition, mais 1998 aura un résultat positif », a promis M. Colaninno. Les comptes d'Olivetti sont déficitaires depuis cinq ans, les pertes cumulées avoisinant 15 milliards de francs à fin juin 1996.

Avec la mise en vente des PC, Olivetti prend acte du fait qu'il n'est pas parvenu à atteindre une taille critique dans ce secteur. Avec des ventes espérées de 800 000 ordinateurs personnels cette année, le groupe se situe très en retrait du seuil du million d'unités considéré comme nécessaire pour être rentable. Reste à savoir qui peut être intéressé par cette activité, qui, selon les experts du secteur, est essentiellement concentrée sur le marché italien. Un candidat s'est fait connaître : la société Gary Klesh, spécialisée dans les achats/reventes de sociétés en difficulté.

Le désengagement de la micro-informatique va renforcer le recentrage d'Olivetti sur les télécommunications, amorcé ces dernières années. Pour réussir ce pari, le groupe devra cependant consentir de lourds investissements. Compte tenu de sa situation financière, rien ne dit qu'il y parviendra seul.

Le projet de vente d'une partie du capital d'Omnitel à Mannesmann est à ce titre significatif. Le groupe allemand, qui détient déjà 5,9 % d'Omnitel, pourrait acquérir 5,6 % supplémentaires. Olivetti, qui verrait sa participation tomber à 35,7 %, resterait malgré tout le plus gros actionnaire.

Si le « nettoyage » engagé par M. Colaninno pourrait mettre un terme à la tourmente boursière dans laquelle Olivetti se débat depuis un mois, le groupe n'en a pas encore fini avec ses problèmes judiciaires. Francesco Caio, le prédécesseur de M. Colaninno mis en examen pour faux en écriture après la publication des comptes semestriels a, à nouveau, été entendu le 3 octobre par le Parquet d'Ivrea.

Ph. L. C.

Le Crédit lyonnais aura besoin d'une recapitalisation pour être privatisé

La rentabilité de l'établissement bancaire s'est améliorée au cours du premier semestre. Mais l'Etat devrait lui apporter une dizaine de milliards de francs. La structure financière est pour l'instant trop faible pour convaincre un éventuel repreneur

Le Crédit lyonnais a affiché un bénéfice net consolidé part du groupe de 67 millions de francs sur les six premiers mois de l'année 1996, contre 36 millions au premier semestre 1995. Pour la première fois depuis fin 1993, les quatre centres de profit (marchés, France, Europe et reste du monde, c'est-à-dire Amériques, Europe centrale, Asie) affichent des résultats positifs et le produit net bancaire (le chiffre d'affaires de l'établissement) augmente (+ 3,9 %). *Mais ce redressement ne sera pas suffisant pour rendre la banque privatisable rapidement comme le souhaitent les pouvoirs publics. Après les plans de 1994 et 1995,* respectivement insuffisant et inapplicable, les *dirigeants du Crédit lyonnais vont donc* soumettre au gouvernement un nouveau plan qui permettrait cette fois d'engager la mise en vente dès 1998. Il *devra s'appuyer* sur un redressement de la rentabilité sur le marché français, une amélioration du ratio de solvabilité (fonds propres sur endettement) et une réduction de la taille de la banque, notamment à l'étranger.

CELA fait maintenant trois ans que de recapitalisation en plans de sauvetage, les dirigeants du Crédit lyonnais négocient pied à pied avec le ministère de l'économie. En 1994 et 1995, des discussions à l'arraché ont permis d'établir deux plans qui se sont révélés rapidement insuffisant pour le premier et inapplicable pour le second. La satisfaction affichée à chaque fois au Lyonnais et à Bercy a été de courte durée. Jean Peyrelevade, le président de la banque publique, accusé pêle-mêle de *« charger la barque »*, de *« négocier avec sa démission à la main »* et de chercher à obtenir à Matignon, voire à l'Elysée, ce que lui refusait Bercy, reconnaît aujourd'hui *« ne pas avoir été un assez bon négociateur et porter une part de responsabilité dans le retard mis pour finalement permettre à la banque de ne plus subir le handicap insurmontable du passé »*.

Le troisième plan de sauvetage, annoncé le 25 septembre par un communiqué du ministère de l'économie (*Le Monde* du 26 septembre) se veut définitif. Il l'est en ce sens qu'il marque la séparation, cette fois-ci nette, entre la « bonne » banque et la « mauvaise » banque. Avec l'aide d'urgence de 3,9 milliards de francs apportée par l'Etat, la banque n'a plus à supporter, pour 1996, la charge liée au financement des 135 milliards de francs d'actifs à risques, sortis de son bilan l'an dernier et placés dans le CDR (Consortium de réalisation). Le ministère de l'économie s'est engagé à ce que la neutralisation pour le Lyonnais du coût du financement de ses actifs soit totale. Une séparation juridique entre le CDR et la banque devrait voir le jour en 1997. Le schéma de redressement du Lyonnais devient ainsi orthodoxe sur le plan financier et s'apparente, par exemple, à celui utilisé en Suède pour sauver la Nordbanken.

MANQUE DE FONDS PROPRES

Pour la première fois, le gouvernement semble avoir une vision claire de l'avenir de la banque. *« Ma préoccupation est de sortir le plus rapidement possible le Crédit Lyonnais du périmètre public et d'assurer sa privatisation »*, a affirmé le 28 septembre le ministre de l'économie Jean Arthuis. S'agit-il d'une annonce de circonstance pour amadouer la Commission européenne et les établissements bancaires concurrents ou d'une véritable volonté politique ?

Jusqu'à présent, les pouvoirs publics ont voulu tout et son contraire : sauver le Lyonnais, parce qu'un Etat ne laisse pas tomber une banque de cette taille, a fortiori quand il est son actionnaire, et, en même temps, le punir pour ménager l'opinion, Bruxelles et les autres banques. Résultat : les établissements concurrents n'ont cessé de se plaindre, à l'instar de la Société générale, qui a même porté l'affaire devant la Cour européenne de justice, l'opinion a été choquée et le Lyonnais n'était pas sauvé.

M. Peyrelevade se réjouit haut et fort de cette accélération de l'histoire et de la volonté de privatiser rapidement, liée notamment à la nécessité de convaincre la Commission européenne d'accepter une nouvelle aide. Mais la banque va devoir se muscler vite. L'annonce, jeudi 3 octobre, d'un *résultat légèrement positif* (67 millions de francs) au premier semestre 1996 ne peut être qu'un début. *« Nous avons achevé la première étape indispensable qui est celle du redressement de la rentabilité courante de la banque, masqué jusqu'à aujourd'hui par le poids financier du passé »*, explique M. Peyrelevade.

Rendre le Lyonnais « vendable » ne sera pas une tâche facile. La privatisation, imaginable au plus tôt au début de 1998, nécessitera un sérieux lifting et un nouvel effort des pouvoirs publics. Les négociations entre les dirigeants de la banque et le ministère de l'économie promettent d'être animées. Mais ce qui sera apporté devrait se retrouver dans le prix de vente de la banque. A condition de convaincre un grand établissement français ou étranger de tenter le pari. En l'état, le Lyonnais n'intéresse personne. La recherche, au cours des derniers mois, par Bercy et par la banque américaine Goldman Sachs, conseil des pouvoirs publics, d'un partenaire pour épauler la banque a échoué.

Le Crédit lyonnais manque de fonds propres et affiche une rentabilité trop faible. Bruxelles, qui réclame une nouvelle réduction du périmètre de la banque, pourrait l'aider à se rendre plus présentable. La cession d'une partie de ses filiales européennes – et notamment des plus importantes comme la BfG en Allemagne ou le Credito Bergamasco en Italie – se traduirait par des moins-values et donc de lourdes pertes (5 milliards de francs pour la seule BfG), que les pouvoirs publics effaceraient. La banque apparaîtrait alors financièrement plus solide avec des fonds propres intacts et une taille réduite.

LE COÛT POUR LE CONTRIBUABLE

« La privatisation devra être soigneusement préparée car nous savons que la présence de l'Etat dans notre capital est un élément important de confiance de notre clientèle et des agences de notation financières. Nous ne pouvons absolument pas nous permettre d'inquiéter les uns ou les autres », affirme M. Peyrelevade. Faute de voir disparaître une partie de ses activités (très rentables) sur les marchés financiers, la banque ne peut se permettre une nouvelle dégradation de sa note (BBB) par les agences financières.

La seule solution consiste à renforcer sa structure financière. Selon de nombreux observateurs, en deçà de 5,5 % à 6 % pour le ratio le plus strict de fonds propres par rapport aux engagements, le Lyonnais ne trouvera pas de partenaire français ou étranger. Ce ratio s'établit aujourd'hui à 4,5 %. 1 point supplémentaire de fonds propres correspond à un apport de l'ordre de 8 milliards de francs. L'effort de recapitalisation des pouvoirs publics devrait avoisiner les 10 milliards

Le coût pour l'Etat et le contribuable de la séparation définitive entre la « bonne » et la « mauvaise » banque et d'un renforcement des fonds propres du Lyonnais pourrait atteindre 20 milliards de francs. Ce chiffre s'ajoute aux 60 à 70 milliards de francs de pertes potentielles sur les actifs transférés au CDR. Il faudra retrancher de ce total de 80 à 90 milliards de francs le prix de cession de la banque, évalué aujourd'hui entre 10 et 20 milliards de francs, pour avoir une idée de la facture finale du sauvetage du Lyonnais.

Eric Leser

Les banques françaises soignent leurs comptes

Amélioration sensible des résultats

	PRODUIT NET BANCAIRE		RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		DOTATIONS AUX PROVISIONS		RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	
CRÉDIT LYONNAIS	21 500	↑ +3,9 %	4 200	+20,1 %	2 300	↓ -7,2 %	67 000	+86 %
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	21 200	↑ +8,6 %	6 200	+12,4 %	2 600	↑ +0,5 %	2 730	+20,9 %
BNP	19 223	↑ +4,8 %	5 119	+17,2 %	2 459	↓ -12,7 %	1 735	+79,6 %
PARIBAS	14 717	↑ +10,9 %	8 533	+89,7 %	1 832	↓ -3,8 %	4 042	+563 %*
CIC	8 562	↑ +4,98 %	2 088	+21,5 %	1 286	↑ +27 %	533	+60,5 %
CCF	4 814	↑ +6,4 %	1 489	+18,6 %	449	↑ +24,2 %	668	+12,2 %

* Cette progression comprend notamment un montant de 2,958 milliards de francs de plus-values dégagées sur le portefeuille de Paribas Affaires Industrielles (PAI).

ON LES AURAIT presque plaintes lorsqu'elles avaient annoncé à l'issue du premier semestre 1995 un produit net bancaire en recul de 9,3 % (BNP), 1,7 % (Générale), 5,8 % (Crédit lyonnais) et un résultat brut d'exploitation en chute libre (respectivement en baisse de 25,4 %, 9,2 %, 20 %).

C'est un changement de décor complet qui prévaut un an plus tard. Toutes, sans exception, ont renversé la tendance. Même le Crédit lyonnais, dernier, jeudi 3 octobre, à présenter ses résultats, était dans le ton. Dans ce climat d'optimisme général, les escarmouches verbales n'étaient plus de mise, et, d'une présentation de résultat à l'autre, on n'a pratiquement pas entendu de petites phrases assassines chères aux patrons de banques.

Il est vrai que l'ennemi a changé de nature. Et c'est peut-être là le vrai changement intervenu en cette mi-année 1996. La dernière banque publique, si longtemps la cible des deux autres « vieilles », doit, à leur plus grande satisfaction, se mettre au plus vite en situation d'être privatisée. A l'aube du changement de rapport de forces que va provoquer la privatisation du CIC et qui permettra à la banque qui l'emportera de « coller » au Crédit agricole et de creuser ainsi un sérieux écart avec ses consoeurs, l'enjeu est ailleurs. Elles vont toutes être contraintes de bouger.

C'est pourquoi les résultats du premier semestre revêtaient une telle importance. Le Lyonnais doit montrer au Trésor, à la Commission de Bruxelles et aux contribuables que son renflouement à répétition n'est pas vain et que le « corps » de la maison est en voie de rétablissement. La Générale ou la BNP sont d'autant plus crédibles pour la reprise du CIC qu'elles montrent la solidité de leurs résultats. Le CIC sera d'autant mieux vendu qu'il est rentable. Le CCF n'a-t-il pas toujours prétendu que sa rentabilité était le meilleur rempart contre une OPA ? Enfin, Paribas, pressé par ses actionnaires, s'allège de ses actifs industriels et se recentre sur la banque.

COUPS DE POUCE COMPTABLES

Avec des petits coups de pouce comptables, reprise de provisions ou réalisation de plus-values, elles sont parvenues dans un contexte favorable de baisse des taux à améliorer sensiblement leurs résultats, tirés par l'international et les marchés.

Certes, la Société générale a cédé ou allégé sa participation dans CarnaudMetal Box, Rhône-Poulenc Rorer, Locamion et la Navigation mixte, ce qui lui a permis de dégager 584 millions de francs de plus-values (contre 362 millions au premier semestre 1995). C'est dire que le résultat net part du groupe de 2,73 milliards de francs qu'a affiché la banque pour le premier semestre (en hausse de 20,9 %) ne se renouvellera pas au second semestre. Il n'empêche. La banque présidée par Marc Viénot voit son produit net bancaire augmenter de 8,6 % à 21,2 milliards de francs.

Reprise de la croissance des recettes après deux années de baisse, maîtrise des frais de gestion pour la troisième année consécutive, meilleur contrôle des risques : pour Michel Pébereau, le président de la BNP, tous ces éléments du compte d'exploitation ont concouru à améliorer la rentabilité de la banque. Celle-ci a affiché pour le premier semestre un résultat net part du groupe en hausse de 80 % par rapport à la même période de 1995, à 1,735 milliard de francs. En rupture avec la baisse observée depuis deux ans, le produit net bancaire de la BNP s'est inscrit en hausse de 4,8 %. La croissance des revenus et la maîtrise des frais de gestion tant des activités bancaires en France qu'à l'international sont à l'origine d'une progression de 750 millions de francs. L'amélioration des procédures de suivi et de surveillance des crédits a permis de réduire de plus de 350 millions de francs le montant des nouvelles dotations aux provisions pour engagements douteux par rapport au premier semestre 1995.

Jeudi 3 octobre, Jean Peyrelevade a pour sa part pu annoncer un produit net bancaire du Crédit Lyonnais en hausse de 3,9 %. Pour la première fois depuis la fin 1993, les quatre centres de profit (France, Europe, reste du monde : Amériques, Europe centrale, Asie, marchés) ont affiché des résultats positifs.

La banque doit s'attaquer maintenant à un problème structurel : la dégradation de la rentabilité en France due à la concurrence, aux problèmes d'image et à la dégradation du risque sur les PME. Cette dégradation permet de justifier le troisième plan social, qui prévoit la réduction de 5 000 postes en France d'ici à la fin de 1998. La banque a inscrit dans ses comptes 1,3 milliard de francs de provisions pour couvrir ce plan. Dans l'hypothèse de l'application de la loi Robien et d'un accès au Fonds national pour l'emploi (FNE), *« nous aurions couvert le coût des suppressions d'emplois »*. Si aucune de ces deux hypothèses n'est appliquée, il restera, a-t-il précisé, encore 20 à 30 % à provisionner.

Babette Stern



Avec Lord Hanson, toute une génération de patrons britanniques quitte la scène

Le fondateur du conglomérat Hanson Plc. prendra sa retraite en 1997

Ils étaient les aventuriers de l'industrie britannique. L'âge venu, Lord Weinstock (GEC, soixante et onze ans), Tiny Rowland (Lohnro, soixante-dix-sept ans), et maintenant James Hanson (soixante-quatorze ans) se retirent des affaires, sans héritier. Leur fortune, ils l'ont construite grâce à leur absence totale d'états d'âme et à la vague libérale qui a soufflé sur le Royaume-Uni. Un changement d'hommes qui intervient à un moment où le style des patrons britanniques évolue.

LONDRES
de notre correspondant dans la City

L'annonce du départ en retraite de Lord Hanson en 1997, après trente-quatre ans passés à la tête du conglomérat dont il fut le fondateur, tourne la page d'un formidable feuilleton économico-culturel. C'est toute une génération de chefs d'entreprise britannique qui quitte la scène en l'espace de quelques mois.

Lord Weinstock, soixante et onze ans, directeur général de la General Electric Company (GEC), est parti à la retraite début septembre. Tiny Rowland, soixante-dix-sept ans, a revendu en 1995 la dernière participation qui lui restait dans Lonrho, qui appartient désormais à l'allemand Dieter Bock. Lord Forte, quatre-vingt-sept ans, a récemment perdu la chaîne hôtelière qu'il avait fondée dans l'après-guerre à la suite d'une OPA sauvage du groupe Granada. Sir James Goldsmith, devenu député européen, a délaissé les opérations boursières pour se consacrer à la lutte contre l'Union économique et monétaire. Robert Holmes A'Court, Robert Maxwell, Lord White et bon nombre de *« dealmakers »* (faiseurs de *« coups »*) sont morts. De cette génération, il ne restait plus que le magnat des médias, Rupert Murdoch, et James Hanson. Et voilà ce dernier qui s'apprête, lui aussi, à céder les commandes, à soixante-quatorze ans.

Faisant tandem avec son ami d'enfance Gordon White, Hanson avait commencé en 1964 à racheter des entreprises en difficulté pour les assainir et les valoriser. Du charbon aux produits chimiques, en passant par le bâtiment et le tabac, il a créé un formidable conglomérat d'industries de base, à cheval sur le Royaume-Uni et les Etats-Unis, où il s'était installé en 1973.

Qu'avaient-ils en commun, ces *monstres sacrés ? Tous semblaient* taillés dans la même étoffe : poigne de fer, ambition gourmande et manières autocratiques. Une entreprise doit faire des profits, l'actionnaire doit tirer le maximum de son argent sous forme de dividendes et de gains en Bourse : telle était leur philosophie. Dès qu'ils flairaient une entreprise sous-évaluée, ces flibustiers mettaient le grappin sur elle à coups d'enchères retentissantes *ou de traquenards* boursiers. Beaucoup étaient d'origine étrangère, comme Rowland, né en Inde de père allemand, Forte, venu d'Italie, Rupert Murdoch, originaire d'Australie, *ou encore* Weinstock, fils d'émigrés juifs polonais.

Lord Hanson, fils d'un transporteur routier, venait plus simplement du Yorkshire, au nord de l'Angleterre. Loin de la City, tout de même. Tous étaient des *outsiders*. A force d'audace, ils avaient réussi à imposer leur manière brutale de travailler et à dynamiser un *establishment* londonien volontiers flegmatique. La médiocrité des perspectives en Grande-Bretagne les a souvent poussés au-delà des frontière, aux États-Unis pour Hanson et Murdoch, en France pour Weinstock, Forte ou Sir James, en Afrique australe pour Rowlands.

Des photos à peine jaunies. C'était hier, il y a vingt ou trente ans, l'âge d'or des restructurations. L'inflation galopante rend les « cibles » bon marché. L'actionnariat est dispersé. Les capitaines d'industrie ont entière liberté d'action, y compris quand il s'agit de fixer leur propre rémunération. L'environnement politique, favorable aux raiders, est illustré par un gouvernement travailliste peu interventionniste auquel succède, en 1979, une administration conservatrice qui comble la City. La levée du contrôle des changes, la mise en place d'un arsenal législatif antisyndical, l'abolition des réglementations et l'encouragement fiscal aux fusions et acquisitions encouragent la course au gigantisme.

> **Tous semblaient taillés dans la même étoffe : poigne de fer, ambition gourmande et manières autocratiques**

Assauts infructueux de Tiny Rowland contre le grand magasin Harrod's, tentative avortée de prise de contrôle par Forte du groupe Savoy, escroqueries de Maxwell... Les banques financent tout les yeux fermés, prêtant même leur concours à la réalisation des ambitions sociales de ces *self made men* parfois anoblis par la reine, devenus des caricatures de gentlemen avec châteaux, haras et chasses à courre à la clé.

« Les groupes industriels d'aujourd'hui sont seulement présents dans une poignée de secteurs et paraissent moins motivés par les seules considérations financières. La concurrence internationale très aiguë et le scepticisme de gros actionnaires, comme les fonds de pension, à l'égard des projets trop ambitieux limitent considérablement leur marge de manœuvre », nous déclare Sir Geoffrey Owen, professeur de management à la London School of Economics. Le caractère volatil des marchés boursiers, la maîtrise de l'inflation, le poids grandissant des investisseurs institutionnels devenus des actionnaires exigeants et la prudence des banquiers ont eu pour conséquence de ramener les sociétés à une taille plus modeste. L'heure est aux rachats « amicaux », aux métiers avec lesquels on est familier, aux dirigeants cultivant discrétion et modestie.

« A l'heure du bilan, malgré l'effet négatif de l'obsession de la performance à court terme et de la bonne tenue boursière, l'influence de ces gros industriels a été positive. De nos jours, les mauvais gestionnaires ne peuvent rester longtemps en fonctions », estime John Kay, président du bureau de consultants du London Economics. Si leurs noms sont entrés dans l'histoire financière, ces businessmen hors norme n'auront toutefois pas eu la satisfaction de voir leur œuvre poursuivie par leur enfants.

Point de dynastie. Le fils de Lord Weinstock a été emporté par un cancer, celui de Charles Forte, Rocco, est tenu pour responsable de la disparition de l'enseigne familiale, Robert Hanson doit se contenter d'être un play-boy. La seule exception semble être l'inusable Rupert Murdoch qui vient de céder la direction des activités australiennes de son empire médiatique à son fils Lachlan, âgé de vingt-quatre ans.

Marc Roche

David de Rothschild se pose en dauphin de la banque londonienne N. M. Rothschild & Sons

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Président de Rothschild et Cie Banque, David de Rothschild avance ses pions à la tête de la prestigieuse banque d'affaires londonienne, N. M. Rothschild & Sons (NMR). Sa désignation à la direction d'une nouvelle compagnie, N. M. Rothschild Corporate Finance, reprenant toutes les activités de conseil aux entreprises de la noble maison de New Court, renforce sa position de dauphin attitré de Sir Evelyn, soixante-quatre ans, président et principal actionnaire de cet établissement familial traditionnel.

« Rothschild Grande-Bretagne garde des atouts, un propriétaire puissant, une cagnotte bien remplie provenant de la vente récente de sa participation dans une firme de courtage et un nom qui reste mythique aux quatre coins de la Terre », déclare Robin Munro-Davies, directeur de l'agence de notation financière londonienne IBCA après l'annonce, le 1er octobre, de la promotion du chef de la branche française. Vice-président depuis 1992 de NMR, David Rothschild a été chargé de diriger le comité stratégique des opérations mondiales de ce département clé de la banque. Derrière cette nomination et la mise à l'écart simultanée des deux collaborateurs les plus proches de Sir Evelyn se profile la volonté d'une meilleure coordination entre tous les rameaux de la dynastie, destinée à gagner des mandats dits transfrontaliers en Europe continentale, terrain de prédilection par excellence des Rothschild.

Le transfert récent de Rothschild Assett Management (FMA), fortement déficitaire, à une holding néerlandaise dirigée par Eric de Rothschild, demi-frère de David, la fusion annoncée en mai des activités des marchés avec la néerlandaise ABN Amro, ainsi que le développement de joint-ventures avec d'autres groupes bancaires du Vieux Continent participent de cette stratégie de rapprochement familial pour faire face aux mastodontes d'un secteur de plus en plus concentré. *« Je suis confiant. Les initiatives prises au cours de cette année vont nous permettre de continuer à prospérer en tant que banque d'affaires indépendante en maintenant les traditions »*, assurait récemment sir Evelyn, en excluant toute alliance avec une banque commerciale pour jouer la carte du gigantisme.

DES CONTRATS PRESTIGIEUX

Le suicide par pendaison d'Amschel Rothschild, dauphin présumé de Sir Evelyn, le 8 juillet à Paris, les défections de plusieurs « grosses pointures », les fuites dans la presse sur l'autoritarisme prêté au *chairman*, les scandales qui ont récemment touché d'autres firmes de taille moyenne de la City cachent l'essentiel : le retour à la santé de N. M. Rothschild. Les bénéfices se sont élevés à 35 millions de livres lors de l'exercice 1995-1996, contre 27 millions lors de l'exercice précédent. Grâce à l'obtention d'une série de contrats prestigieux (compagnie d'eau et d'électricité, privatisations au Brésil ou augmentation de capital de Deutsche Telekom), le département « finances d'entreprise » s'est hissé au premier rang des fusions et acquisitions, compensant largement les pertes de la gestion de patrimoine que dirigeait Amschel, dont le manque de goût et d'aptitude pour ce métier était patent.

Un Français à New Court ? La tâche de David serait de faire le pont entre Sir Evelyn et les deux fils de ce dernier, encore adolescents. Malgré l'entente cordiale, le Français doit jouer serré. L'histoire de la City, comme celle de la maison Rothschild, est semée de numéros un potentiels tombés par la suite en disgrâce.

M. R.

La ville de Valenciennes porte plainte contre ICI Corona

LE PRÉSIDENT d'ICI Paints France et de Corona SA, Yves Rambaud, a annoncé, jeudi 3 octobre, à Valenciennes un *« projet de réorganisation et de transfert »* des activités du groupe. *« Il est envisagé, en particulier, de transférer des fabrications du site de Valenciennes sur d'autres sites du groupe, principalement à Grand-Quevilly »* (Seine-Maritime), en raison d'un *« contexte économique difficile en France et en Europe »*. Le député-maire de Valenciennes, Jean-Louis Borloo (République et Liberté) a réagi en portant plainte pour *« abus de pouvoirs sociaux, abus de confiance et escroquerie »* contre le groupe britannique de peintures Imperial Chemical Industries (ICI). Le parquet de Valenciennes *« va ouvrir une enquête »*, a indiqué le procureur Eric de Montgolfier. *« Le dossier présenté par M. Borloo contient des éléments qui permettent d'envisager la possibilité du délit d'abus de pouvoirs sociaux »*, a-t-il commenté.

DÉPÊCHES

■ **SNCF : le conseil d'administration a entériné, jeudi 3 octobre, le** *« pacte de modernisation »* de l'entreprise, malgré l'opposition de cinq des six administrateurs salariés de la SNCF. Le même jour, le Conseil national des transports a exprimé sa *« large approbation des principes et objectifs »* du projet de loi scindant la SNCF en deux établissements publics.

■ **PARIS-EST : les cheminots de la gare Paris-Est** ont voté, jeudi 3 octobre, la reprise du travail au terme d'une grève de cinq jours motivée essentiellement par des questions de sécurité. La direction régionale prévoyait un retour progressif à la normale vendredi matin.

■ **COLAS : la filiale de travaux routiers du groupe Bouygues** a annoncé jeudi 3 octobre une perte semestrielle de 324 millions de francs contre un déficit de 161 millions de francs sur la même période de l'an dernier. Colas, qui doit acquérir Screg, autre filiale routière de Bouygues, à la fin de l'année pour 1,4 milliard de francs, prévoit tout de même d'afficher un bénéfice annuel du même ordre que celui de l'an dernier (390 millions).

■ **KIMBERLY-CLARK : le groupe papetier américain (Kleenex, Huggies)** a signé jeudi 3 octobre un accord pour acquérir la société tchèque Zisoft-Bobi, premier fabricant national de couches pour bébé. Ce rachat, qui suit la reprise de la marque française Peaudouce en août dernier, s'inscrit dans la politique de Kimberly-Clark. Celui-ci souhaite se renforcer sur le marché européen.

■ **CAISSES D'EPARGNE : le mouvement de grève** lancé jeudi 3 octobre dans les Caisses d'Epargne par le Syndicat unifié, la CFDT, FO, la CGT et la CFTC a été suivi, selon la direction, par 26 à 27 % des salariés sur l'ensemble des caisses. L'intersyndicale entendait ainsi manifester *« son opposition formelle »* au rachat éventuel du groupe CIC par le réseau *Ecureuil*.

■ **BOURSE : les décrets d'application de la loi de modernisation des activités financières du 2 juillet 1996**, qui transpose la directive européenne sur les services d'investissement (DSI), ont été publiés vendredi 4 octobre au *Journal officiel*. Ce texte instaure une concurrence générale des organismes d'investissements en Europe et unifie les marchés financiers.

■ **AT&T : l'exploitant téléphonique américain offrira** en priorité le logiciel Explorer de Microsoft aux abonnés de son service d'accès à Internet, selon un accord conclu le 3 octobre. En échange, le logiciel du service WorldNet d'AT&T sera pré-inclus dans le système d'exploitation Windows 95 de Microsoft.

■ ***MICRO-ORDINATEURS* : les ventes sur le marché français** en 1996 progresseront de 17,5 % à 2,35 millions d'unités, soit une valeur totale de 27,8 milliards de francs, en hausse de 11,2 %, a indiqué le 3 octobre le cabinet d'études Gfk. En 1995, les ventes ont progressé de 21 % en unités et de 19 % en valeur.

■ **POUR LA DEUXIÈME SÉANCE consécutive, la Bourse de Tokyo a terminé en baisse, vendredi 4 octobre. L'indice Nikkei a perdu 183,47 points (– 0,86 %), à 21 148,03 points.**

■ **LE DOLLAR s'échangeait à 111,55 yens, vendredi en clôture, sur le marché des changes de Tokyo, en légère baisse par rapport à la veille en fin de séance, où il cotait 111,67 yens.**

■ **LE COURS DE L'ALUMINIUM a chuté de 20 dollars, à 1 353 dollars la tonne jeudi sur le LME. Selon l'Association européenne de l'aluminium, la demande va reculer en 1996 de 2,5 %.**

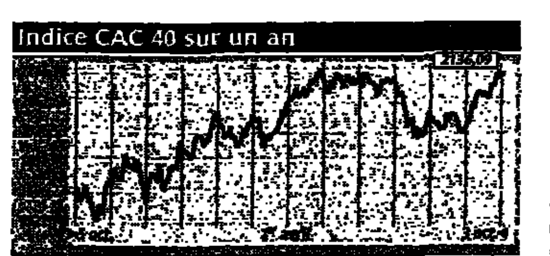
■ **LA BOURSE DE LONDRES a, une nouvelle fois, repoussé la réforme de son système de cotation et de négociation. Elle devrait être mise en application au dernier trimestre de 1997.**

■ **DE JANVIER À SEPTEMBRE, les offres publiques d'actions de la part de sociétés faisant leur entrée en Bourse aux Etats-Unis ont permis de lever 35,1 milliards de dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT → DAX 30

Prises de bénéfice à Paris



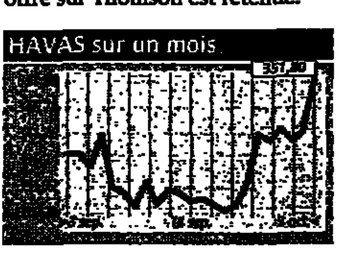
LES PRISES de bénéfice se poursuivaient, vendredi 4 octobre, à la Bourse de Paris en attendant la réaction de Wall Street dans la journée aux statistiques sur l'évolution du chômage américain en septembre. En baisse de 0,13 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, une heure et demie plus tard, une perte de 0,33 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,29 %, à 2 129,83 points. Le marché est calme avec un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel.

Les milieux financiers attendaient les chiffres du chômage américain de septembre. Ils tablent sur 175 000 créations d'emplois, contre 250 000 en août, et une remontée du taux de chômage de 5,1 % à 5,2 %. Ces statistiques devraient donner une idée plus précise sur l'état de santé de l'économie américaine, qui, selon Alfred Broaddus, le président de la Réserve fédérale de Richmond, est *« brillante »*, les risques inflationnistes n'étant, toutefois, pas négligeables.

Colas, qui a annoncé une perte consolidée semestrielle de 324 millions de francs, cédait 5,64 %. Esso perdait 3,5 % et Bongrain 3 %. Metrologie, qui a dégagé une perte de 12,8 millions au premier semestre, reculait de 2,4 %.

Havas, valeur du jour

UN INTÉRÊT spéculatif a permis à Havas de gagner un terrain sensible, jeudi 3 octobre, à la Bourse de Paris. L'action a gagné 2,96 %, à 351,80 francs. Les transactions ont porté sur 273 000 titres. Les opérateurs soulignent un effet de rattrapage après des semaines de baisse. Des intervenants estiment que la volonté de la Générale des eaux et de GBL (Groupe Bruxelles-Lambert) de se renforcer dans Canal Plus pourrait passer par une montée en puissance dans Havas. D'autres notent qu'Alcatel Alsthom pourrait céder sa part de 21 % dans Havas si son offre sur Thomson est retenue.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 04/10	Var. % 03/10	Var. % 31/12
Casino Guich.ADP	149,50	[illegible]	+39,13
Skis Rossignol	132	[illegible]	+18,50
Selectibanque	76,20	+4,91	–23,87
Casino Guichard	216,80	[illegible]	+55,50
De Dietrich	189	[illegible]	–3,29
Credit Lyonnais CI	140	[illegible]	–40,42
UIS	160	+2,56	+23,07
Sommer-Allibert	144,80	+2,25	+11,47
Sodexho	2589	+2,35	+79,79
Comptoir Entrep.)	9,75	[illegible]	+15,93
BAISSES, 12h30			
Colas	690	[illegible]	–15,85
Eramet	295	[illegible]	–7,81
Bongrain	2085	[illegible]	–16,89
Metrologie Inter.	14	[illegible]	+4,47
Valeo	284,90	[illegible]	+25,61
UFB Locabail	453,20	[illegible]	+13,30
Bazar Hot. Ville	455	[illegible]	+21,98
Usinor Sacilor	78,20	[illegible]	+20,77
Clarins	698	[illegible]	+68,48
Dev.R.N-P.Cal Li #	44	[illegible]	–21,70

VALEURS LES PLUS ACTIVES

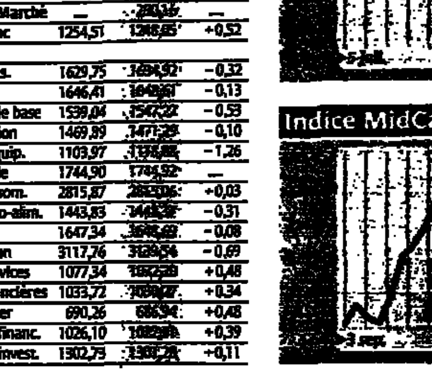
SÉANCE, 12h30	04/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Lafarge	150253	46435919,60
Casino Guichard	213689	46372761,10
Total	114359	46069152,80
Castorama Dl (Li)	49186	43553034
Eaux (Gle des)	74609	42435709
Carrefour	13280	38479603
Elf Aquitaine	94350	37840809,60
Rhone Poulenc A	239154	34162036,50
L'Oreal	19111	34018094
Alcatel Alsthom	74497	31982742

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 04/10	Var. % 03/10	Var. % 31/12
Infopoint	136,50	+5	+39,28
Supervox # (B)	105	+5	+40
Monneret Jouet Ly#	84,85	[illegible]	+30,53
Paul Predault #	167	[illegible]	–16,03
G.E.P Pasquier	47,75	[illegible]	–33,68
BAISSES, 12h30			
Sediver #	93,70	[illegible]	–50,68
Le Bourget	208	[illegible]	+362,22
Lectra Syst.(B) #	11,70	[illegible]	+41,81
Guerbet	275	[illegible]	+1
Flammarion S.A.	245	[illegible]	—

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	03/10	02/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1492,18	[illegible]	–0,19
Ind. gén. SBF 250	1435,43	[illegible]	–0,11
Ind. Second Marché	—	[illegible]	—
Indice MidCac	1254,51	[illegible]	+0,52
Valeurs Indus.	1629,75	[illegible]	–0,32
1 - Energie	1646,41	[illegible]	–0,13
2 - Produits de base	1539,04	[illegible]	–0,53
3 - Construction	1469,89	[illegible]	–0,10
4 - Biens d'équip.	1103,97	[illegible]	–1,26
5 - Automobile	1744,90	1744,92	—
6 - Biens consom.	2815,87	[illegible]	+0,03
7 - Indus. agro-alim.	1443,83	[illegible]	–0,31
Services	1647,34	[illegible]	–0,08
8 - Distribution	3117,76	[illegible]	–0,69
9 - Autres services	1077,34	[illegible]	+0,48
Sociétés financières	1033,72	[illegible]	+0,34
10 - Immobilier	690,26	[illegible]	+0,48
11 - Services financ.	1026,10	[illegible]	+0,39
12 - Sociétés invest.	1302,79	[illegible]	+0,11



Nouveau recul à Tokyo

LES VALEURS se sont sensiblement repliées, vendredi 4 octobre, à la Bourse de Tokyo dans un marché délaissé par un grand nombre d'opérateurs dans l'attente de la publication des statistiques de l'emploi aux Etats-Unis. L'indice Nikkei a cédé 183,47 points, soit 0,86 %, à 21 148,03 points.

La veille, pour les mêmes raisons, Wall Street avait marqué le pas, terminant quasiment inchangée à l'issue d'une séance calme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu jusqu'à une quinzaine de points dans la journée en raison de prises de bénéfice mais a terminé la séance sur un recul de 1,12 point, soit 0,02 %, à 5 932,85 points, tiré à la baisse principalement par IBM et Philip Morris, deux de ses composantes.

Les analystes tablent sur 175 000 créations d'emplois en septembre aux Etats-Unis, contre 250 000 en août, et sur une remontée du taux de chômage à 5,2 % contre 5,1 %.

En Europe, la Bourse de Londres a reculé sous l'effet de prises de bénéfice après le record de la veille. L'indice Footsie a baissé de 15,1 points, soit 0,38 %, à 4 000 points. La Bourse de Francfort a chômé, l'Allemagne célébrant, le 3 octobre, sa réunification.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 03/10	Cours au 02/10	Var. en %
Paris CAC 40	2136,09	2141,84	–0,27
New-York/DJ indus.	5921,30	5933,97	–0,21
Tokyo/Nikkei	21331,50	21498,80	–0,78
Londres/FT100	3907,50	3907,50	—
Francfort/Dax 30	2676,50	2676,50	—
Frankfort/Commer.	936,05	936,05	—
Bruxelles/Bel 20	2180,14	2133,28	+2,15
Bruxelles/Général	1829,85	1790,52	+2,15
Milan/MIB 30	972	971	+0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	397	397,20	–0,05
Madrid/Ibex 35	369,97	371,83	–0,50
Stockholm/Affarsal	1639,50	[illegible]	—
Londres FT30	2879,10	2890,80	–0,41
Hong Kong/Hang S.	12014,60	11951,98	+0,52
Singapour/Strait t	2150,76	2162,89	–0,56

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

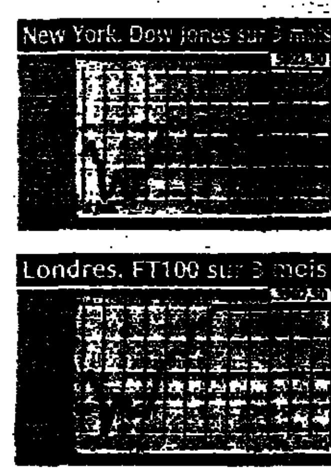
	03/10	02/10
Alcoa	60,37	60,37
American Express	46,62	46,62
Allied Signal	66,62	66,62
AT & T	39	39
Bethlehem	9,62	9,62
Boeing Co	96,87	96,87
Caterpillar Inc.	73,87	73,87
Chevron Corp.	64	64
Coca-Cola Co	49	49
Disney Corp.	63,25	63,25
Du Pont Nemours&Co	90,37	90,37
Eastman Kodak Co	78,50	78,50
Exxon Corp.	86,12	86,12
Gén. Motors Corp.H	49,62	49,62
Gén. Electric Co	91,87	91,87
Goodyear T & Rubbe	45,87	45,87
IBM	125	125
Intl Paper	42,62	42,62
J.P. Morgan Co	86,87	86,87
Mc Don Dougl	53,37	53,37
Merck & Co.Inc.	71,25	71,25
Minnesota Mng.&Mfg	70,12	70,12
Philip Moris	91,25	91,25
Procter & Gamble C	98,12	98,12
Sears Roebuck & Co	46,37	46,37
Texaco	94	94
Union Carb.	46	46
Utd Technol	120,50	120,50
Westingh. Electric	18,37	18,37
Woolworth	21,25	21,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	03/10	02/10
Allied Lyons	4,45	4,46
Barclays Bank	9,48	9,48
B.A.T. industries	4,27	4,35
British Aerospace	11,08	11
British Airways	5,61	5,61
British Gas	1,93	1,99
British Petroleum	6,77	6,85
British Telecom	3,60	3,64
B.T.R.	2,71	2,76
Cadbury Schweppes	5,07	5,09
Eurotunnel	1,12	1,12
Glaxo	10,26	10,16
Grand Metropolitan	4,73	4,79
Guinness	4,54	4,59
Hanson Plc	0,90	0,91
Great Ic	6,34	6,38
H.S.B.C.	12,07	12,01
Impérial Chemical	8,55	8,75
Legal	8,06	8,06
Marks and Spencer	5,06	5,10
National Westminst	6,96	7,01
Peninsular Orienta	6,45	6,27
Reuters	7,56	7,47
Saatchi and Saatch	1,13	1,13
Shell Transport	9,91	9,95
Tate and Lyle	4,67	4,67
Univeler Ltd	13,68	13,72
Zeneca	16,26	16,33

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	03/10	02/10
Allianz Holding N	2729	2729
Basf AG	49,35	49,35
Bayer AG	56,98	56,98
Bay hyp&Wechselbk	43,88	43,88
Bayer Vereinsbank	53,95	53,95
BMW	880	880
Commerzbank	34,85	34,85
Daimler-Benz AG	84,05	84,05
Degussa	584	584
Deutsche Bank AG	71,92	71,92
Dresdner BK AG FR	40,11	40,11
Henkel VZ	68,85	68,85
Hoechst AG	55,90	55,90
Karstadt AG	540	540
Linde AG	976	976
DT. Lufthansa AG	218,50	218,50
Man AG	393	393
Mannesmann AG	573,20	573,20
Mettallges AG	26,91	26,91
Preussag AG	379,40	379,40
Rwe	58,30	58,30
Schering AG	119,70	119,70
Siemens AG	80,78	80,78
Thyssen	279,20	279,20
Veba AG	80,06	80,06
Viag	593,50	593,50

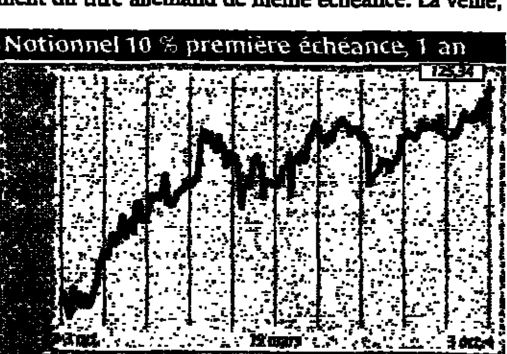


LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse vendredi 4 octobre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre s'inscrivait à 125,38 points, soit un recul de 4 centièmes. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 6,03 %, soit 0,01 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance sur une note stable, les opérateurs attendant la publication des chiffres de l'emploi pour prendre de nouvelles positions. L'impact positif d'une baisse de 1,9 % des commandes industrielles avait été effacé par la remontée des cours du pétrole. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'était inscrit en clôture à 6,84 %.



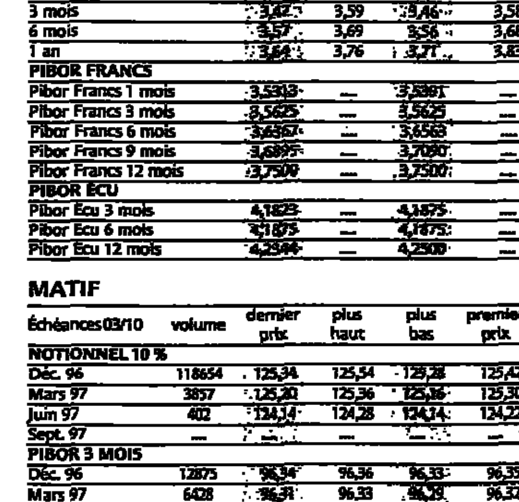
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,37	6,07	6,84	2,30
Allemagne	3,06	6,03	6,85	1,60
Grande-Bretagne	5,75	7,58	7,93	2,70
Italie	8,13	8,58	8,93	4,90
Japon	0,47	[illegible]	—	–0,20
États-Unis	5,50	[illegible]	6,87	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/10	Taux au 02/10	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,83	4,85	101,47
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,47	5,50	102,99
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,87	5,88	103,87
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,15	6,18	103,96
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,74	6,25	105,75
Obligations françaises	6,22	6,21	104
…nds d'État à TME	–2,05	[illegible]	101,45
…s d'État à TRE	–1,66	–1,68	101,19
…franç. à TME	–1,88	–1,87	100,25
…nç. à TRE	+0,08	+0,09	100,42

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)



	Achat 03/10	Vente 03/10	Achat 02/10	Vente 02/10
Jour le jour	3,4375	—	3,4375	—
1 mois	3,37	3,50	3,40	3,52
3 mois	3,42	3,59	3,46	3,58
6 mois	3,57	3,69	3,56	3,68
1 an	3,64	3,76	3,71	3,83
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5313	—	3,5391	—
Pibor Francs 3 mois	3,5625	—	3,5625	—
Pibor Francs 6 mois	3,6367	—	3,6563	—
Pibor Francs 9 mois	3,6895	—	3,7090	—
Pibor Francs 12 mois	3,7500	—	3,7500	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,1823	—	4,1875	—
Pibor Écu 6 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Écu 12 mois	4,2344	—	4,2500	—

MATIF

Échéances 03/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	118654	125,34	125,54	125,28	125,42
Mars 97	3857	125,20	125,36	125,16	125,30
Juin 97	402	124,14	124,28	124,14	124,22
Sept. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	12875	96,34	96,36	96,33	96,35
Mars 97	6428	96,31	96,33	96,29	96,32
Juin 97	2078	96,24	96,26	96,22	96,25
Sept. 97	1301	96,08	96,11	96,06	96,10
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1933	93,88	94,06	93,82	93,92
Mars 97	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 03/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	10794	2153	2153	2133	2139
Nov. 96	6	2157	2157	2132	2144
Déc. 96	103	2162	2164	2144	2149
Mars 97	301	[illegible]	2170	2163,50	2166,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1850 | US/DM ↗ 1,5307 | US/¥ ↗ 111,5000 | DM/F ↘ 3,3860 | £/F ↗ 8,1185

Fermeté de la lire

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en très légère baisse, vendredi matin 4 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5306 deutschemark, 5,18 francs et 111,60 yens. Les investisseurs restaient prudents, dans l'attente de la publication, en début d'après-midi, des statistiques du chômage aux Etats-Unis pour le mois de septembre. Une progression plus forte que prévu des créations d'emplois pourrait pénaliser le billet vert en provoquant un repli des actions et des obligations américaines.

La lire italienne restait très ferme, vendredi matin, face à la monnaie allemande. Elle cotait 992 lires pour un deutschemark. Le franc était stable, à 3,3850 francs pour un mark. La livre sterling s'échangeait à 8,11 francs et 2,3965 marks.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/10	% 02/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,6000	[illegible]	—	[illegible]
Ecu	6,4650	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1850	+0,40	—	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4420	[illegible]	—	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,8100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4145	[illegible]	—	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,3300	[illegible]	—	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,2880	[illegible]	—	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,1185	+0,54	—	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1475	+0,14	—	[illegible]
Suède (100 krs)	78,4400	[illegible]	—	[illegible]
Suisse (100 F)	413,3500	[illegible]	—	[illegible]
Norvège (100 k)	79,6200	+0,10	—	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,1340	[illegible]	—	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0220	–0,09	—	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3450	[illegible]	—	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8111	+0,38	—	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6544	[illegible]	—	[illegible]
Finlande (mark)	113,5000	+0,17	—	[illegible]

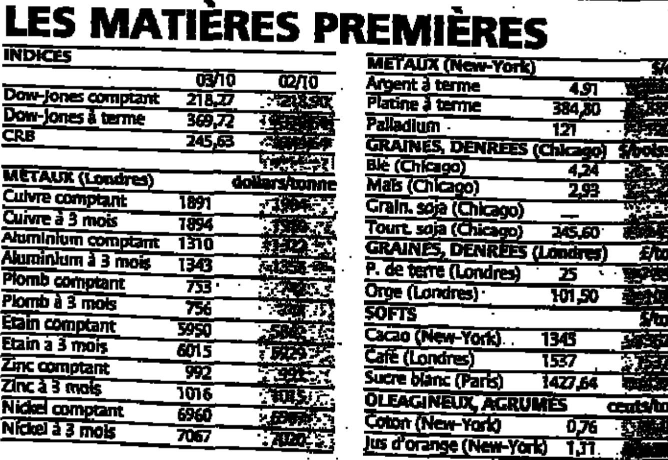
PARITES DU DOLLAR	04/10	03/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5307	[illegible]	+0,24
TOKYO : USD/Yens	111,5000	[illegible]	+0,04

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1710	[illegible]	5,1250	[illegible]
Yen (100)	4,6257	[illegible]	4,6435	[illegible]
Deutschemark	3,3874	[illegible]	3,3827	[illegible]
Franc Suisse	4,1256	[illegible]	4,1287	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4042	[illegible]	3,3865	[illegible]
Livre sterling	8,0908	[illegible]	8,0030	[illegible]
Peseta (100)	4,0295	[illegible]	4,0270	[illegible]
Franc Belge	16,459	[illegible]	16,429	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,47	[illegible]	3,56
Eurodollar	5,41	[illegible]	5,75
Eurolivre	5,75	[illegible]	5,81
Eurodeutschemark	3,03	[illegible]	3,09



L'OR

	cours 03/10	cours 02/10
Or fin (k. barre)	63000	63000
Or fin (en lingot)	63400	63400
Once d'Or Londres	380,30	378,85
Pièce française(20f)	361	359
Pièce suisse (20f)	361	361
Pièce Union lat(20f)	362	365
Pièce 20 dollars us	2600	2540
Pièce 10 dollars us	1430	1400
Pièce 50 pesos mex.	2330	2340

LE PÉTROLE

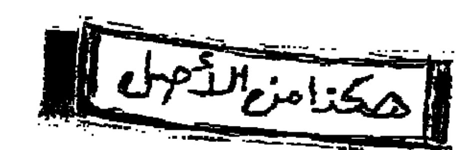
En dollars	cours 03/10	cours 02/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	03/10	02/10
Dow-Jones comptant	218,27	[illegible]
Dow-Jones à terme	369,72	[illegible]
CRB	245,63	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1891	[illegible]
Cuivre à 3 mois	1894	[illegible]
Aluminium comptant	1310	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1343	[illegible]
Plomb comptant	733	[illegible]
Plomb à 3 mois	756	[illegible]
Etain comptant	5950	[illegible]
Etain à 3 mois	6015	[illegible]
Zinc comptant	992	[illegible]
Zinc à 3 mois	1016	[illegible]
Nickel comptant	6960	[illegible]
Nickel à 3 mois	7067	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,91	[illegible]
Platine à terme	384,80	[illegible]
Palladium	121	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,24	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,93	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	245,60	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	25	[illegible]
Orge (Londres)	101,50	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1345	[illegible]
Café (Londres)	1537	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1427,64	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,76	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,11	[illegible]





RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 4 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,32 %
CAC 40 : 2129,34

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	890	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	828	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Renault (T.P.)	1630	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1791	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1176	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	985	[illegible]	—	[illegible]
Accor	670	[illegible]	− 1,19	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	152,40	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Air Liquide	785	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Alcatel Alsthom	430,10	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Axa	310	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Axime	530	[illegible]	—	[illegible]
Bail Investis.	755	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Bancaire (Cie)	533	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Bazar Hot. Ville	466	[illegible]	− 2,36	[illegible]
Bertrand Faure	187,80	[illegible]	− 0,95	[illegible]
BIC	705	[illegible]	—	[illegible]
BIS	510	[illegible]	− 0,19	[illegible]
B.N.P.	196,60	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Bollore Techno.	488	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Bongrain	2164	[illegible]	− 3,65	[illegible]
Bouygues	468,90	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Canal +	1258	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Cap Gemini	232,50	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Carbone Lorraine	779	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	2894	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Casino Guichard	208	[illegible]	+ 4,23	[illegible]
Casino Guich.ADP	142,70	[illegible]	+ 4,76	[illegible]
Castorama Dl (Li)	877	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
C.C.F.	231,10	[illegible]	− 0,12	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,65	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Cegid (Ly)	491	[illegible]	− 0,20	[illegible]
CEP Communication	396,50	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Cerus Europ.Reun	127,20	[illegible]	− 1,41	[illegible]
Cetelem	1114	[illegible]	− 0,80	[illegible]
CGIP	1160	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Chargeurs Intl	196,40	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Christian Dior	611	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	177	[illegible]	—	[illegible]
Cipe France Ly #	566	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Clarins	714	[illegible]	− 2,24	[illegible]
Club Mediterranee	370	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Coflexip	293,90	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Colas	745	[illegible]	− 7,38	[illegible]
Comptoir Entrep.1	9,55	[illegible]	+ 2,09	[illegible]
Comptoir Moder.	2440	[illegible]	− 0,12	[illegible]
CPR	413	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Cred.Fon.France	68,60	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Credit Local Fce	438,80	437,10	− 0,38	100
Credit Lyonnais CI	136,20	140	+ 2,79	100
Credit National	268,70	263	− 2,12	100
CS Signaux(CSEE)	214	215	+ 0,46	100
Damart	4019	4000	− 0,47	50
Danone	757	751	− 0,79	10
Dassault-Aviation	920	917	− 0,32	50
Dassault Electro	335	336	+ 0,29	80
Dassault Systemes	219	216	− 1,36	10
De Dietrich	183	189	+ 3,27	25
Degremont	381,90	379,80	− 0,54	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	45	44	− 2,22	100
DMC (Dollfus Mi)	158	158	—	75
Docks France	1237	1227	− 0,80	10
Dynaction	127	127	—	25
Eaux (Gle des)	568	570	+ 0,35	100
Eiffage	286,90	289	+ 0,73	50
Elf Aquitaine	402,90	400,90	− 0,49	50
Eramet	310	295	− 4,83	20
Eridania Beghin	771	768	− 0,38	65
Essilor Intl	1364	1350	− 1,02	20
Essilor Intl ADP	1020	1016	− 0,39	20
Esso	548	537	− 2,02	50
Eurafrance	2048	2060	+ 0,58	200
Euro Disney	10,85	10,90	+ 0,46	5
Europe 1	1041	1045	+ 0,38	100
Eurotunnel	9,15	[illegible]	—	[illegible]
Filipacchi Medias	1032	1035	+ 0,29	20
Fimalac SA	482,20	478,50	− 0,76	[illegible]
Finextel	77	76,30	− 0,90	100
Fives-Lille	465	[illegible]	—	50
Fromageries Bel	4525	4585	+ 1,32	50
Galeries Lafayette	1520	1499	− 1,38	100
GAN	122	122,50	+ 0,40	[illegible]
Gascogne (B)	436,50	[illegible]	− 0,34	80
Gaumont #	374	372	− 0,53	50
Gaz et Eaux	2050	2050	—	50
Geophysique	329	323	− 1,82	[illegible]
G.F.C.	410	410	—	100
Groupe Andre S.A.	390	385	− 1,28	50
Gr.Zannier (Ly) #	105	103,30	− 1,61	[illegible]
GTM-Entrepose	239,40	238,50	− 0,37	50
Guilbert	749	748	− 0,13	10
Guyenne Gascogne	1845	1830	− 0,81	100
Havas	351,80	358,40	+ 1,87	35
Havas Advertising	558	557	− 0,17	50
Imetal	737	744	+ 0,94	50
Immeubl.France	321	323	+ 0,62	50
Ingenico	69	68,90	− 0,14	[illegible]
Interbail	202,40	201,50	− 0,44	100
Intertechnique 1	641	634	− 1,09	100
Jean Lefebvre	275	273	− 0,72	50
Klepierre	630	630	—	100
Labinal	746	744	− 0,26	100
Lafarge	314	308,70	− 1,68	25
Lagardere	128,90	128,20	− 0,54	40
Lapeyre	253,80	254	+ 0,07	10
Lebon	171,50	174	+ 1,45	50
Legrand	876	877	+ 0,11	10
Legrand ADP	547	547	—	10
Legris Indust.	192,50	194,60	+ 1,09	20
Locindus	685	681	− 0,58	250
L'Oreal	1782	1789	+ 0,39	10
LVMH Moet Vuitton	1130	1123	− 0,61	10
Lyonnaise Eaux	450,10	447,20	− 0,64	60
Marine Wendel	456	465	+ 1,97	100
Metaleurop	55,80	54,70	− 1,97	50
Metrologie Inter.	14,45	14	− 3,11	10
Michelin	257,20	253,50	− 1,51	12
Moulinex	95,50	94,60	− 0,94	10
Nord-Est	128	128	—	50
Nordon (Ny)	329,80	330	+ 0,06	20
NRJ #	682	676	− 0,87	10
OLIPAR	92,70	92,80	+ 0,10	200
Paribas	329,40	326,90	− 0,75	50
Pathe	1350	1364	+ 1,03	100
Pechiney	215,60	211,30	− 1,99	100
Pernod-Ricard	281	279,80	− 0,42	20
Peugeot	589	584	− 0,84	35
Pinault-Prin.Red.	1890	1880	− 0,52	100
Plastic-Omn.(Ly)	475	473	− 0,42	20
Primagaz	570	562	− 1,40	10
Promodes	1374	1353	− 1,52	20
Publicis	445	444	− 0,22	25
Remy Cointreau	130,20	130	− 0,15	10
Renault	121,80	120,80	− 0,82	25
Rexel	1429	1410	− 1,32	20
Rhone Poulenc A	143,20	142,60	− 0,41	25
Rochette (La)	24,75	24,80	+ 0,20	10
Roussel Uclaf	1209	1200	− 0,74	20
Rue Imperiale(Ly)	4700	4600	− 2,12	200
Sade (Ny)	183	184,50	+ 0,81	100
Sagem SA	3010	3020	+ 0,33	50
Saint-Gobain	682	681	− 0,14	100
Saint-Louis	1256	1247	− 0,71	100
Salomon (Ly)	4521	4495	− 0,57	25
Salvepar (Ny)	366,50	390	+ 0,90	50
Sanofi	445,50	446	+ 0,11	25
Sat	1652	1650	− 0,12	100
Saupiquet (Ns)	728	721	− 0,96	50
Schneider SA	238,30	236	− 0,96	50
SCOR	199,60	200,90	+ 0,65	25
S.E.B.	949	941	− 0,84	20
Sefimeg	375	380,80	+ 1,54	100
SEITA	213,40	209,70	− 1,73	50
Selectibanque	73,05	76,20	+ 4,31	100
SFIM	1074	1056	− 1,67	160
SGE	93,80	92,10	− 1,81	85
Sidel	301,50	305	+ 1,16	15
Simco	436,50	436,90	+ 0,09	100
S.I.T.A.	1102	1110	+ 0,72	50
Skis Rossignol	126,50	132	+ 4,34	25
Sligos	441,50	445	+ 0,79	25
Societe Generale	565	562	− 0,53	30
Sodexho	2535	2589	+ 2,13	100
Sommer-Allibert	141,60	144,80	+ 2,25	5
Sophia	181	181	—	75
Spir Communication	478	475,20	− 0,58	20
Strafor Facom	397	396,50	− 0,12	25
Suez	206,20	205,60	− 0,29	75
Synthelabo	440	434	− 1,36	10
Technip	480	479,40	− 0,12	20
Thomson-CSF	157	156,40	− 0,38	20
Total	404,70	401,50	− 0,79	50
UAP	109	108,60	− 0,36	10
UFB Locabail	464,90	453,30	− 2,51	100
UGC DA (M)	241	240,80	− 0,08	50
UIC	41	41,20	+ 0,48	20
UIF	417,90	413	− 1,17	100
UIS	156	160	+ 2,56	25
Unibail	510	509	− 0,19	100
Union Assur.Fdal	615	606	− 1,46	10
Usinor Sacilor	80	78,20	− 2,25	20
Valeo	293,70	284,90	− 2,99	20
Vallourec	241	241	—	100
Via Banque	141	140	− 0,70	100
Worms & Cie	256	257	+ 0,39	12
Zodiac ex.dt divid	1295	1291	− 0,32	10
Elf Gabon	1144	1140	− 0,34	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	291,70	295	+ 1,13	5
Adecco S.A.	1410	1420	+ 0,70	10
Adidas AG #	469,70	476	+ 1,34	5
American Express	242	240,10	− 0,78	—
Anglo American #	332	335,20	− 1,14	—
Amgold #	439	445	+ 1,36	1
Arjo Wiggins App.	13,70	13,70	—	—
A.T.T. #	206	200,60	− 2,62	1
Banco Santander #	272	273	+ 0,36	750
Barrick Gold #	138,90	135,20	− 2,66	—
B.A.S.F. #	167	166,60	− 0,23	5
Bayer #	196,90	196,90	—	5
Blenheim Group	34,05	34,05	—	—
Cordiant PLC	9,10	8,90	− 2,19	—
Crown Cork ord.	235,10	—	—	5
Crown Cork PF CV	230,20	—	—	41
Daimler Benz #	284,10	284	− 0,03	5
De Beers #	166,50	164,70	− 1,08	—
Deutsche Bank #	242,10	240,80	− 0,53	5
Dresdner Bank #	136	135	− 0,75	5
Driefontein #	61	60,85	− 0,24	—
Du Pont Nemours #	471,90	467,30	− 0,97	—
Eastman Kodak #	407	405,90	− 0,27	2
East Rand #	2,74	2,74	—	1
Echo Bay Mines #	46,90	46,20	− 1,49	—
Electrolux #	300,80	301	+ 0,06	25
Ericsson #	130	131	+ 0,76	2
Exxon Corp. #	441	444,40	+ 0,77	—
Ford Motor #	163,30	161,70	− 0,97	1
Freegold #	50,30	50,50	+ 0,39	—
Gencor Limited #	18,75	18,90	+ 0,80	—
General Elect. #	475,30	475	− 0,06	—
General Motors #	260	255,80	− 1,61	1
Gle Belgique #	403	401,10	− 0,47	—
Grd Metropolitan	37,75	38	+ 0,66	—
Guinness Plc #	37	36,50	− 1,35	—
Hanson Plc	7	7,10	+ 1,42	—
Harmony Gold #	43,50	43,60	+ 0,22	—
Hitachi #	50,40	49,10	− 2,57	50
Hoechst #	189,80	191,90	+ 1,10	5
I.B.M #	651	648	− 0,46	1
I.C.I #	69,20	69,25	+ 0,07	1
Ito Yokado #	284	281	− 1,05	50
Matsushita #	87	87,05	+ 0,05	50
Mc Donald's #	243,90	242,30	− 0,65	—
Merck and Co #	367,20	369,20	+ 0,54	—
Mitsubishi Corp.#	64,70	61,95	− 4,25	50
Mobil Corporat.#	610	603	− 1,14	2
Morgan J.P. #	458,50	—	—	2
Nestle SA Nom. #	5790	5760	− 0,51	10
Nipp. MeatPacker #	70	69,65	− 0,50	50
Nokia A	240	241	+ 0,41	5
Norsk Hydro #	249	246	− 1,20	20
Petrofina #	1607	1593	− 0,87	—
Philip Morris #	481,50	473	− 1,76	1
Philips N.V #	183	182,30	− 0,38	10
Placer Dome Inc #	124,30	123,30	− 0,80	—
Procter Gamble #	504	509	+ 0,99	—
Quilmes	301	302	+ 0,33	—
Randfontein #	32,60	32,70	+ 0,30	—
Rhone Poul.Rorer #	384,50	384	− 0,13	—
Royal Dutch #	817	817	—	5
R T Z #	79,90	79,25	− 0,81	—
Sega Enterprises	223,80	223	− 0,35	50
Saint-Helena #	33	32,80	− 0,60	1
Schlumberger #	456,60	454,40	− 0,48	—
SGS Thomson Micro.	234,50	230,50	− 1,70	13
Shell Transport #	82,35	80,55	− 2,18	—
Siemens #	274,40	274	− 0,14	5
Sony Corp. #	329,50	326,10	− 1,03	50
Sumitomo Bank #	93,90	91,25	− 2,82	50
T.D.K #	321	317,70	− 1,02	50
Telefonica #	98	96,50	− 1,53	500
Toshiba #	35,55	34,65	− 2,53	50
Unilever #	811	811	—	4
United Technol. #	625	623	− 0,32	5
Vaal Reefs #	437	440,10	+ 0,70	—
Volkswagen A.G #	1935	1939	+ 0,31	50
Volvo (act.B) #	112,80	111,80	− 0,88	5
Western Deep #	167	168	+ 0,59	2
Yamanouchi #	108	108,20	+ 0,18	50
Zambia Copper	5,70	5,60	− 1,75	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 4 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,36	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,89	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	118,38	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,41	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	117,15	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,58	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,63	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,05	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,17	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,33	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	120,84	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	115,41	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,36	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,02	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	116,33	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,74	[illegible]
Finansder 9%91-06#	120,65	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,15	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,41	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,30	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,64	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,90	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,60	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,10	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,78	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,37	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	112,50	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,45	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	117,26	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,10	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,02	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	120,88	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	121,14	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,11	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	947,10	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		144,30	150
Bains C.Monaco		485	472
B.N.P.Intercont.		404,50	420
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy		355	[illegible]
Champex (Ny)	◆	16,50	16,50
CIC Un.Euro.CIP		380	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1870	[illegible]
Concorde-Ass Risq		850	[illegible]
Darblay	◆	475	475
Didot Bottin		841	841
Eaux Bassin Vichy	◆	3405	3405
Ecia		612	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1011	1011
Fidei		29,90	29,90
Finalens		350	345
F.I.P.P.	◆	109,50	109,50
Fonciere (Cie)		505	505
Fonciere Euris		224,70	215
Foncina #	◆	420	[illegible]
France I.A.R.D.	◆	1006	1221
France S.A.		1280	1280
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Genefim		138	135
Gevelot	◆	935	935
G.T.I (Transport)		290	287
Immobail		110	110
Immobanque		553	560
Lucia	◆	58	58
Monoprix		170	168,30
Metal Deploye	◆	402	402
Mors #		9	8,90
Navigation (Nle)		68	70
Paluel-Marmont	◆	224,50	224,50
Exa.Clairefont(Ny)	◆	1198	1198
Parfinance		230,90	236
Paris Orleans		252,20	252,20
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)	◆	915	915
PSB Industries Ly		311	310
Rougier #		370	366
Saga	◆	90	90
Salins du Midi		429	420,10
Silic		708	691
S.I.P.H.	◆	219,70	219,70
Sofal		58	56
Sofragi	◆	3820	3820
Sovabail	◆	230,60	230,60
Taittinger		1457	1460
Tour Eiffel	◆	270	270
Vicat		410	400

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150,60	166,00 d
Commerzbank AG	117	117
Fiat Ord.	16,50	16,45
Gevaert	293	293
Gold Fields South	136,10	136,10
Kubota Corp.	27,90	27,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	42,40	42,40
Robeco	398,80	397,50
Rodamco N.V.	143,20	143,20
Rolinco	423,20	422,10
Solvay SA	3115	3115

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; *o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite;* ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30

VENDREDI 4 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	50,10	[illegible]
AFE #		512	[illegible]
Aigle #		165	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	132,90	[illegible]
Altran Techno. #		1450	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	730	[illegible]
Assystem #		397	[illegible]
Bque Picardie (Li)		550	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		228,10	[illegible]
Bque Vernes	◆	197,50	[illegible]
Beneteau #		583	[illegible]
B I M P	◆	52,15	[illegible]
Boiron (Ly) #		588	[illegible]
Boisset (Ly)#		252,90	[illegible]
But S.A.		337	[illegible]
Cardif SA		729	[illegible]
C.E.E #		210	[illegible]
CEGEP #		250	[illegible]
Cermex # (Ly)		336	[illegible]
CFPI #		230	[illegible]
Change Bourse (M)		270	[illegible]
Christ.Dalloz #		1505	[illegible]
CNIM CA#		169	[illegible]
Codetour		290	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		408	[illegible]
Conflandey S.A.		259,90	[illegible]
C.A.Haute Normand.		348	[illegible]
C.A. Paris IDF		789	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		344	[illegible]
C.A. Oise CCI		268,10	[illegible]
Creeks	◆	36	[illegible]
Devanlay		480	[illegible]
Devernois (Ly)		450	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	◆	61	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly		450	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		283,10	[illegible]
Europ Propulsion		500	[illegible]
Expand s.a		327,90	[illegible]
Factorem		650	[illegible]
Faiveley #		315	[illegible]
Finacor		90	[illegible]
Fininfo		535	[illegible]
Fructivie		600	[illegible]
Gautier France #		270	[illegible]
Gel 2000		55,15	[illegible]
GFI Industries #		610	[illegible]
Girodet (Ly) #		34,60	34,60
GLM S.A.		325	325
Grandoptic.Photo #		755	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		147,90	[illegible]
Kindy #		145	[illegible]
Guerbet		289	[illegible]
Hermes Internat.1#		1311	1307
Hurel Dubois		460	459
ICBT Groupe #		198	199
I.C.C.		130	130,20
Idianova		77	77
Int. Computer		107,60	[illegible]
IPBM		83,10	83
M6-Metropole TV		452	442
Manitou #		600	594
Manutan		386	388,10
Marie Brizard		930	910
Maxi-Livres/Profr.		220,50	219
Mecelec (Ly)		79	79
MGI Coutier		235	227
Monneret Jouet Ly#		80,85	[illegible]
Naf-Naf #		48	48
NSC Schlum. Ny		659	[illegible]
Onet #		875	882
Paul Predault #		159,20	167
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		91	[illegible]
Pochet		835	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	229,90	229,90
Radiall #		500	510
Rallye(Cathiard)Ly		192	197
Reydel Indust.Li	◆	1000	1000
Robertet #		1175	1175
Rouleau-Guichard		335	335
Securidev #		75,55	75,55
Smoby (Ly)#		495	496,10
Sofco (Ly)		87	88
Sofibus	◆	358	358
Sogepag #	◆	132,20	132,20
Sogeparc (Fin)		665	675
Sopra		290	293,10
Steph.Kelian #		77	76,80
Sylea		537	548
Teisseire-France	◆	181	181
TF1-1		560	569
Thermador Hold(Ly)		278,10	280
Trouvay Cauvin #		70	70
Unilog		472	489,90
Union Fin.France		650	640
Viel et Cie #		118,90	116,50
Vilmorin et Cie #		473,80	473,80
Virbac		580	585

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30

VENDREDI 4 OCTOBRE

VALEURS	Cours *précéd.*	Derniers *cours*
Appligene Oncor	110	114
Coil	219,50	222
Electronique D2	473	475
FDM Pharma n.	198	198
Genset	269	268,90
High Co.	230	235
Infonie	189	185
Joliez-Regol	99,90	99,90
Mille Amis	95	96
Picogiga	156	162,90
Proxidis	56,40	58
Stelax	4,55	4,55

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

VENDREDI 4 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	700	700
Crédit Gen.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	63	63
Mumm	◆	1400	1400
Nobel	◆	145	145
Sté lecteurs du Monde	◆	180	145,80

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 octobre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		122,51	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2455,69	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9538,54	[illegible]
Arbitr. Première		9403	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17495,66	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		864423	[illegible]
Natio Court Terme		13886	[illegible]
Natio Court Terme2		377118	[illegible]
Natio Epargne		2220,56	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		16154,81	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2403,12	[illegible]
Natio Ep. Obligations		221,63	[illegible]
Natio Epargne Retraite		138,71	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10877,20	[illegible]
Natio Epargne Valeur		567,60	[illegible]
Natio France Index		1162,06	[illegible]
Natio Immobilier		1207,14	[illegible]
Natio Inter		1909,19	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5384,78	[illegible]
Natio Opportunités		157,54	[illegible]
Natio Patrimoine		1532,12	[illegible]
Natio Perspectives		1275,11	[illegible]
Natio Placements C/D		77195,35	[illegible]
Natio Revenus		1109,47	[illegible]
Natio Sécurité		11700,13	[illegible]
Natio Valeurs		1077,54	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		90290,62	[illegible]
Oblig. tres caté.		244,26	[illegible]
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		665,45	[illegible]
Le Livret Portefeuille D		892,19	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D		2243,04	[illegible]
Patrimoine Retraite C		303,16	[illegible]
Sicav Associations C		2382,31	[illegible]
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19205,94	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18675,59	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		218,28	[illegible]
Ecur. Capicourt C		225,69	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		233,80	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.		10376,93	[illegible]
Ecur. Expansion C		80985,22	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		2928,42	[illegible]
Ecur. Investis. D		178,64	[illegible]
Ecur. Monépremière		11076,97	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D		12801,03	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D		314,85	[illegible]
Ecur. Trimestriel D		2002,38	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		195,29	195,29
Géoptim C		12082,61	[illegible]
Géoptim D		11758,74	[illegible]
Horizon C		1755,64	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		101,34	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11578,36	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11663,65	[illegible]
Ecur. Sensipremière C		12385,33	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	117118,97	[illegible]
Atout Amérique		142,78	[illegible]
Atout Asie		101,74	[illegible]
Atout Futur C		612,35	[illegible]
Atout Futur D		584,12	[illegible]
Coexis		1875,96	[illegible]
Dieze		1910,43	[illegible]
Elicash	◇	928875,86	[illegible]
Epargne-Unie		171,39	[illegible]
Eurodyn		1907,83	[illegible]
Indicia	◆	1294,43	[illegible]
Moné.JC	◇	11712,93	[illegible]
Moné.JD	◇	11712,93	[illegible]
Oblifutur		514,37	[illegible]
Oraction		1741,64	[illegible]
Revenu-Vert		1220,75	[illegible]
Sévéa	◆	108,05	[illegible]
Synthésis		16776,43	[illegible]
Uni Foncier		1223,21	[illegible]
Uni France		678,48	[illegible]
Uni Garantie C		1781,19	[illegible]
Uni Garantie D		1448,23	[illegible]
Uni-Régions		1552,42	[illegible]
Univar C	◇	303,57	[illegible]
Univar D	◇	297,80	[illegible]
Univers Actions		191,99	[illegible]
Univers-Obligations		225,34	227,14
CIC — CIC BANQUES			
Francic		570,86	554,23
Francic Pierre		116,27	112,88
Francic Régions		1612,51	1565,54
CIC PARIS			
Cicamonde		1322,34	1283,83
Converticic		360,01	354,69
Ecocic		1469,59	1426,79
Oblicic Mondial		3441,18	3390,33
Oblicic Régions		1168,89	1151,62
Rentacic		167,48	165
CREDIT LYONNAIS			
Euroco Solidarité		1350,55	1337,18
Lion 20000		16861,17	16861,17
Lion Association		11420,58	11420,58
Lion Plus		1465,47	1436,74
Lion Trésor		2418,91	2394,96
Oblilion		1888,98	1870,28
Sicav 5000		592,75	581,13
Slivafrance		996	976,47
Slivam		491,32	481,69
Slivarente		233,70	229,12
Slivinter		610,46	598,49
Trilion		5253,57	5186,15
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2129,71	2087,95
Créd.Mut.Act.France		126,57	123,18
Créd.Mut.Ep.Cour.T		884,19	884,19
Créd.Mut.Ep.Ind.C		107,80	104,91
Cred.Mut.Ep.J		22535,37	22535,37
Créd.Mut.Ep.long.T		240,21	233,78
Créd.Mut.Ep.Monde		1262,08	1228,30
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1778,32	1743,45
Cred.Mut.Ep.Quatre		1107,31	1085,60
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	717,97	687,05
Saint-Honoré Capital	◆	18630,46	18087,83
St-Honore March. Emer.	◆	653,17	625,04
St-Honore Pacifique	◆	769,94	736,78
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1802,83	1802,83
Stratégie Actions		973,45	956,01
Stratégie Rendement		1845,09	1787,01
LA POSTE			
Amplitude Monde C		821,71	801,67
Amplitude Monde D		800,49	780,97
Amplitude Europe C/D		117,18	114,32
Elanciel D		136,14	132,82
Emergence Poste D		113,85	111,07
Géobilys C		633,76	624,39
Géobilys D		604,88	595,94
Intensys C		115,31	115,14
Intensys D		110,42	110,25
Latitude C		145,75	145,75
Latitude D		137,12	137,12
Oblitys D		599,39	590,53
Plénitude D		162,25	158,29
Poste Gestion C		43617,88	43617,88
Revenus Trimestr. D		5320,62	5267,94
Solstice D		2352,36	2346,51
Thesora C		939,70	930,40
Thesora D		855,35	846,88
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37275,17	37275,17
Actimonétaire D		31725,61	31725,61
Cadence 1 D		1081,74	1071,03
Cadence 2 D		1069,80	1059,21
Cadence 3 D		1056,91	1046,45
Capimonétaire C		403,45	403,05
Capimonétaire D		374,85	374,48
Sogeoblig C		8731	8644,55
Interoblig C		6670,43	6604,39
Intersélection France D		592,64	583,02
S.G. France opport. C		1681,27	1648,30
S.G. France opport. D		1621,31	1589,52
Sogenfrance C		1514,65	1484,95
Sogenfrance D		1397,85	1370,44
Sogépargne D		319,87	316,70
Soginter C		1832,51	1796,58
Fonds communs de placements			
Favor D		1188,31	1165,01
Sogeliance D		1654,26	1637,88
Sogenfrance Tempo D		147,48	147,48

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ORIGINES Apparue il y a environ 3,5 milliards d'années (*Le Monde* du 20 septembre), la vie est longtemps restée cantonnée à l'élément liquide. Ce n'est que plus tard, il y a un peu moins de 400 millions d'années, que les premiers vertébrés ont entamé la conquête des terres émergées. ● LES PALÉONTOLOGUES débattent activement de l'évolution de ces tétrapodes, sortes de « poissons à pattes » qui, dès leur apparition, semblent étonnamment diversifiés. ● A LA FIN DU DÉVONIEN, d'autres animaux prenaient pied sur le sol, les articulés. Parmi eux, les insectes allaient connaître *un succès foudroyant*, grâce, notamment, à deux atouts : le vol et la *métamorphose*. ● POUR RÉSISTER aux difficiles conditions de la vie terrestre, tout ce petit monde dut faire preuve d'une grande ingéniosité biologique, entraînant par là de profondes modifications de l'environnement.

La sortie des eaux a été pour la vie une aventure à haut risque

Pour coloniser les continents, il y a moins de 400 millions d'années, les tétrapodes, sortes de poissons à pattes, ont délaissé le confort du milieu aquatique pour affronter les effets de la pesanteur et les dangers des rayonnements solaires

SUR LE RIVAGE, un poisson émerge de sa mare stagnante et gagne la terre. *« Je serai le premier sur la terre »*, lui fait dire assez pompeusement le dessinateur américain Larry Goniok. En réponse à son compagnon qui lui oppose que les insectes l'ont précédé dans cette conquête, il s'exclame :

nature

le Monde

« Ils ne l'emporteront pas : ce sont mes descendants qui écriront l'histoire ! » Et l'histoire révèle que, loin d'avoir été des aventuriers avisés, ils sont arrivés là par hasard.

Les premiers vertébrés terrestres, les tétrapodes (ainsi appelés parce qu'ils possédaient quatre pattes au lieu de nageoires), étaient des prédateurs aquatiques spécialisés dans la chasse en eau peu profonde. Leurs pattes se sont formées non pour marcher sur la terre, mais plus simplement pour se frayer un chemin dans les mares et le lit des rivières. Par endroits, l'eau disparaissait. C'est alors, et alors seulement, que notre héroïque poisson est sorti de l'élément liquide, affirme un *scénario conforté par une série de* découvertes récentes faites dans *les fossiles du carbonifère*.

C'est là qu'ont été découverts les restes des premiers tétrapodes. Au départ, les paléontologues ont pensé qu'ils étaient sortis des lacs et des rivières du carbonifère, dont le lit devait par la suite donner les gisements de charbon. Mais cette hypothèse n'a pas tenu. Leur origine serait plus ancienne d'au moins 30 millions d'années et semble appartenir à la fin du dévonien (– 363 à – 409 millions d'années), comme l'a montré la découverte, faite en 1932, dans la partie est du Groenland, d'*Ichthyostega*.

QUEL ANCÊTRE ?

Animal courtaud et robuste, au crâne, au squelette et aux membres massifs, *Ichthyostega* est très différent des trois familles qui lui sont apparentées : les poissons à nageoires lobées comme *Eusthenopteron*, les cousins aujourd'hui disparus des poissons à poumons (ostéolépiformes), et le célèbre *poisson fossile des Comores*, le cœlacanthe. Depuis longtemps il semble accoutumé à *la vie terrestre*, mais possède encore certains attributs du poisson. Mais, comme l'ont montré des travaux, *Ichthyostega* serait moins un chaînon manquant qu'un rejeton disgracieux.

Quel est donc alors le véritable ancêtre des tétrapodes ? La réponse est *une nouvelle fois venue* du Groenland. En 1987, dans les formations où *Ichthyostega* avait été découvert, des Britanniques et des Danois ont trouvé en abondance les restes d'une créature connue sous le nom d'*Ancanthostega* et que Jennifer Clack, de l'université de Cambridge, membre de *cette expédition, et son collègue* Michael Coates sont parvenus à reconstituer à force de patience. *Le* résultat : une sorte de grande salamandre que certains détails apparenteraient au poisson.

En effet, comme *Ichthyostega*, cet animal possède une nageoire caudale. Du poisson, il a aussi les branchies internes, et la ceinture scapulaire rattachée à l'arrière de la boîte crânienne. Cependant, les membres antérieurs et postérieurs comportent des doigts dont la disposition d'ensemble laisse supposer une vie aquatique. Les pattes arrière sont sans doute de puissants battoirs et les petites pattes avant ont un mouvement très limité, *dirigé probablement* de haut en bas. Tout milite ainsi pour qu'*Acanthostega* soit un poisson… à pattes.

Ces premiers tétrapodes du dévonien *sont donc étonnamment* diversifiés. *Acanthostega* ne ressemble pas à *Ichthyostega*, plus aquatique, lequel diffère de *Tulerpeton*, plus long et plus gracile, plus adapté, semble-t-il, à la vie terrestre. Il diffère aussi de deux « nouveaux », *Ventastega* et *Hyperpeton*, autres membres de cette *grande famille des tétrapodes regroupant* un ensemble distinct et *diversifié de carnivores de taille* moyenne, aquatiques ou amphibies.

UN GROUPE OBSCUR

Le tableau se complique d'autant que certains de ces animaux, apparus à un stade antérieur du dévonien et reconnus comme des poissons, ressemblent à des tétrapodes à nageoires. C'est le cas de *Panderichthys*. Peu de chercheurs se sont intéressés aux individus de ce groupe obscur. A la différence de la plupart des poissons, leur long *corps s'est aplati de haut en bas* (comme celui de la salamandre ou de l'alligator), et non pas de flanc à flanc (comme celui des poissons). *Toutes les nageoires ont disparu*, sauf les deux pectorales à l'avant, les deux pelviennes à l'arrière et la nageoire caudale. Le crâne est si semblable à celui des tétrapodes qu'on a fini par en faire des *tétrapodes à nageoires*. Peut-on établir des liens entre ces poissons à pattes et ces *tétrapodes à nageoires* ? Per Erik Ahlberg, du Muséum d'histoire naturelle de Londres et ancien membre de l'expédition de 1987 au Groenland, a découvert dans les collections du Muséum de drôles de fragments d'os, étiquetés comme appartenant à des poissons. Ces restes revenaient en fait aux premiers tétrapodes. Ou plus précisément à des créatures intermédiaires entre les premiers tétrapodes et les pandérichthydes.

Certains de ces fossiles provenaient d'un site écossais abandonné, Scat Craig. Ahlberg rouvrit Scat Craig. Il y découvrit notamment le tibia d'un membre postérieur pouvant se rattacher aux os de la cheville, signe certain qu'on se trouvait en présence d'un tétrapode. Mais ce tibia était plus primitif que tout *ce que l'on connaissait jusqu'alors !* Ce n'est pas tout. D'autres découvertes *intriguent également. Une* mâchoire d'origine australienne et des empreintes de pas fossilisées attestent de l'existence de tétrapodes vivant entre 377 et 367 millions d'années.

Leur origine remonte sans doute plus loin encore… Puis vient cette période de presque 20 millions d'années correspondant au début du carbonifère dont les tétrapodes fossiles sont étrangement absents. On les retrouve plus tard, diversifiés (certains ont même perdu leurs pattes) et ayant donné lieu à une grande variété d'espèces. Parmi elles se trouvent les ancêtres des *amphibiens modernes. Et les premiers* représentants de la lignée qui devaient plus tard mener aux reptiles, aux dinosaures, aux oiseaux et aux mammifères, dont nous faisons partie.

Henry Gee



PHOTO D. SERRETTE/M. N. H. N.

C'est dans les couches de charbon du carbonifère inférieur (– 363 à – 333 millions d'années) qu'ont été découverts, en 1932 au Groenland, les restes d'« Ichthyostega », l'un des premiers vertébrés à avoir conquis la terre ferme quelques millions d'années plus tôt.

La preuve par les doigts

La polydactylie – la possession de plusieurs doigts – semble avoir été la norme chez les premiers tétrapodes. Les pattes arrière d'*Ichthyostega* comptaient sept doigts (on ignore combien en comportaient les pattes avant) et *Tulerpeton*, son contemporain russe découvert en 1984 par Oleg Lebedev en 1984, en avait six à chaque membre. Ces résultats corrigent l'image que l'on avait autrefois de tétrapodes à cinq doigts. D'ailleurs, les quadrupèdes ont connu la dactylie pendant *plusieurs millions d'années avant* que le nombre de leurs doigts ne s'établisse à cinq. La nouveauté réside, semble-t-il, *dans la présence de ces doigts plus que dans leur nombre exact*. Doigts, poignets et chevilles sont des apports de l'évolution qui *aident à distinguer les tétrapodes des poissons, indépendamment* du fait que tels ou tels d'entre eux étaient terrestres ou aquatiques. Cette conclusion a marqué notre compréhension de l'embryologie des membres, et, plus que toute autre découverte, a peut-être permis que s'établisse une communication entre embryologistes et paléontologues.

Rien n'a pu empêcher les êtres vivants de s'installer dans un milieu hostile : la terre ferme

La vie a imposé à l'environnement des transformations gigantesques

LA VIE AQUATIQUE a beaucoup d'avantages. L'eau n'est ni trop froide ni trop chaude. Elle annule les effets implacables de la *pesanteur et on y flotte* sans effort. Les gaz et la nourriture *qui permettent la vie se dissolvent* facilement dans le milieu *liquide et facilitent ainsi l'alimentation* et la respiration. La reproduction aussi y est aisée, car il suffit de libérer du sperme et des œufs et de laisser agir le milieu. Conséquence : la planète étant pour sa majeure partie recouverte par les océans, on y trouve l'essentiel de la vie.

Pourquoi alors chercher quand même à mener une pauvre existence sur une terre où, en quelques minutes, le Soleil brûle un organisme sans protection ? Où la pesanteur rend chaque déplacement pénible ? Où respirer exige des efforts ? Où se nourrir et s'accoupler en réclame de plus importants encore ? La réponse est désespérément simple : parce que c'est là.

Rien n'arrête en effet les êtres vivants dès lors qu'il s'agit de conquérir un milieu non régi par la compétition. Et, dans ce domaine, la terre ferme a fourni à la vie une formidable occasion *d'évoluer et de se diversifier* loin des mers surpeuplées.

Aujourd'hui, on a du mal à imaginer une Terre sans la vie. Transporté au cambrien (entre – 570 et – 500 millions d'années), nous serions surpris des transformations que la vie a fait subir à l'environnement. Sans elle, pas d'humus, pas de plantes, pas d'arbres pour fixer le sol. Sans les *plantes qui participent au cycle* de l'eau, se serait installé un climat incertain marqué par les tempêtes. Moins abondants, l'oxygène et l'ozone n'auraient pu protéger la planète des effets *stérilisants des rayonnements* ultra-violets émis par le Soleil.

Mais à partir du Cambrien, la vie gagne peu à peu les rivages et *la terre. La vie* terrestre apparaît sous la forme de « croûtes » ou de « tapis » de bactéries et d'algues. Dans les zones turbulentes où la marée s'exerce, ces organismes s'adaptent au sel, à l'humidité et à la sécheresse. Pour se protéger, ils se fabriquent une peau épaisse et se regroupent en communautés produisant des êtres hybrides, comme les lichens, qui associent en symbiose l'algue et le champignon. Sans doute servent-ils d'abris à ceux – vers, crustacés, ancêtres des insectes modernes, scolopendres et araignées – qui tentent l'aventure vers la terre.

« PETITES » DIFFICULTÉS

Très lentement la vie s'incruste, réduit la roche nue à l'état de terre meuble, empêche son érosion. Elle favorise le semis des premiers spores, germes des vraies plantes terrestres qui, pour conquérir ce territoire, ont dû se doter d'une membrane externe, la cuticule, qui leur évite *de sécher, de tissus de soutien*, comme le bois, qui leur évitent de s'effondrer sur *elles-mêmes*, de canaux qui transportent la nourriture et l'eau du sol, et d'un dispositif de dispersion de l'espèce, sexuel ou non.

Une fois résolues ces « petites » difficultés, les végétaux *ont pris leur place et relégué* les mousses et autres aux habitats aquatiques et marginaux qu'ils occupent aujourd'hui. Les premières *plantes vasculaires dotées* d'un réseau de canaux permettant *l'acheminement de l'eau* dans tout l'organisme sont apparues *il y a quelque quatre cents* millions d'années. Ces canaux sont souvent doublés d'un tissu dur, ligneux, qui les renforce et les maintient. Mais ils ont également pour fonction de donner à la plante des tiges qui se jouent des effets de la pesanteur et à l'extrémité desquelles pointent les organes reproducteurs de spores qui sauront utiliser le moindre souffle de vent pour se disperser.

Lorsque les plantes parviennent à s'élever vers le ciel, elles ajoutent une troisième dimension à la « communauté » terrestre et aident ainsi à la multiplication des formes de la vie végétale et animale. Peu après, au début du dévonien, vers 410 millions d'années, les régions basses de la planète se couvrent de forêts aux espèces étranges, qui, par leur architecture générale, ressemblent aux forêts actuelles.

Là se cachent les cousins de nos insectes et de nos araignées. *Des créatures de cauchemar.* Des mille-pattes de deux mètres, plats comme des carpettes, côtoient des scorpions géants. Les plus gros se mangent entre eux, les plus petits se nourrissent des débris d'une végétation en décomposition. Ce n'est qu'un début, car devenir herbivore est une affaire de spécialiste. Et cette spécialité-là restait à acquérir.

H. G.

La conquête du ciel par les insectes

Un « fossile vivant » permet de comprendre l'évolution qui a créé plus d'un milliard de milliards d'individus répartis en 800 000 espèces

A LA FIN du dévonien, deux groupes animaux gagnèrent les *continents : les vertébrés et les* articulés. Parmi ces derniers, les insectes devaient *connaître* un succès foudroyant dans la conquête des milieux terrestres. Ils représentent aujourd'hui un milliard de milliards d'individus, répartis en plus de 800 000 espèces distinctes. Quelles furent les raisons d'une telle réussite ? Pour tenter de comprendre, il faut remonter à leurs débuts, il y a de cela près de 400 millions d'années.

Les premiers ancêtres des insectes qui foulèrent la terre ferme ne ressemblaient que de très loin aux espèces ailées et sophistiquées que nous connaissons. Ils représentaient sans doute des formes de vie extrêmement rudimentaires.

Il en existe un témoin indirect, un « fossile vivant » cousin des insectes, dont les derniers vestiges vivent dans les couches humides des forêts tropicales. C'est l'onychophore *Peripatus*, une sorte de ver muni de moignons de pattes et de deux antennes avec lesquelles il explore son environnement.

« L'histoire de ce petit organisme est la clef de ce grand pas que fut le passage à la vie terrestre », estime le biologiste allemand Josef Reichholf (Université de Munich).

Au coeur du défi : la pesanteur. Un paramètre qui, dans les océans, ne crée guère de difficultés aux organismes vivants (l'eau, relativement pesante, « portant » leur poids), mais qui devient omniprésent sur la terre ferme. Lorsque des baleines *s'échouent*, elles risquent fort d'être étouffées par leur propre poids. *« Même si, pour les petits organismes, le poids ne constitue pas en lui-même un problème, chacun de leurs mouvements suppose une dépense d'énergie incomparablement plus grande dans l'air que dans l'eau »*, rappelle M. Reichholf. A n'en pas douter, *Peripatus* – du grec *peripatos* : le promeneur –, fut ainsi favorisé par ses moignons de pattes, infiniment plus aptes à le véhiculer sur le sol que la simple reptation des vers.

ENVELOPPE PROTECTRICE

Un autre élément devait également jouer de façon déterminante dans l'adaptation des insectes à la terre ferme : le développement autour de leur corps d'une enveloppe protectrice, la cuticule.

« Pour un animal vivant dans une atmosphère non saturée en vapeur d'eau, il est essentiel de résister à la dessication. Si l'approvisionnement en eau est impossible, l'organisme doit économiser celle qu'il renferme », précise Georges Pétavy, spécialiste des insectes au laboratoire « Populations, génétique et évolution » du CNRS (Gif-sur-Yvette).

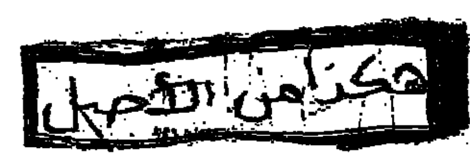
Subtil mélange de cires et de lipoprotéines, la cuticule tégumentaire des insectes, imperméable à l'eau, semble avoir résolu le problème. Jusqu'à acquérir une efficacité inégalée dans le règne animal : alors qu'oiseaux et mammifères meurent si leur organisme perd plus de 10 à 15 % de son contenu en eau, beaucoup d'insectes survivent et récupèrent après une perte de 20 %, voire 35 % dans le cas de certains criquets des déserts.

« Les tout premiers insectes vivaient probablement dans les horizons superficiels des sols, milieux humides où les risques de dessication sont faibles », précise M. Pétavy. De ces pionniers de la terre ferme, qui ressemblaient aux collemboles actuels, nous sont parvenus quelques fossiles datant d'environ 380 millions d'années (dévonien moyen). Il faut ensuite attendre le carbonifère moyen (– 330 millions d'années) pour retrouver de nouveaux fossiles, cette fois en profusion et *désormais* ailés. Parmi eux figurent les plus grands insectes ayant peut-être jamais existé : les méganisoptères, *sortes de libellules* dont les ailes avaient une envergure de 12 à 75 centimètres.

Des petits collemboles du dévonien à ces paléoptères géants, quels chemins et détours emprunta *l'évolution ? Les* conditions géologiques qui régnaient de la fin du dévonien au début du carbonifère, peu propices à la fossilisation de ces petits organismes, nous interdisent d'en savoir plus. Cinquante millions d'années durant lesquelles s'épanouit en silence un monde fascinant, peuplé de créatures possédant deux armes de survie incomparables : le vol et la métamorphose. De quoi forcer le respect et pressentir en elles, à l'instar de Maeterlinck, *« nos plus mystérieux adversaires, nos rivaux des dernières heures et peut-être nos successeurs »*.

Catherine Vincent

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.



Mal partis en Euroligue, les basketteurs de Limoges défendent leur position en tête du championnat de France

Le plus titré des clubs français se cherche une nouvelle identité

Pau-Orthez a été battu par Partizan Belgrade (84-75), jeudi 3 octobre lors de la troisième journée aller du premier tour de l'Euroligue de basket-ball. Des trois clubs français engagés dans la compétition, c'est donc l'Asvel qui est le plus en pointe. Après leur victoire, mercredi, chez le champion d'Europe en titre, le Panathinaïkos d'Athènes, les Rhodaniens partagent la première place du groupe C avec Ljubljana, Barcelone et Split. Dernier du groupe A, Limoges ne parvient pas encore à régler son jeu, servi par de nouveaux

LIMOGES
de notre envoyé spécial

Temps clément sur l'Hexagone, orages répétés à l'extérieur des frontières, tel semble être la tendance automnale de la météo sportive du Cercle Saint-Pierre de Limoges, qui vient d'encaisser, mercredi 2 octobre, sa troisième défaite consécutive en Euroligue, dans la salle du Panionios d'Athènes.



BASKET

Ce départ catastrophique du plus titré des clubs français dans la compétition européenne jure avec son bon parcours en championnat de France. Avant de recevoir, dimanche 6 octobre, les champions de France de l'Elan Béarnais de Pau-Orthez, les Limougeauds ont aligné quatre succès en quatre rencontres. Ils occupent, pour le moment, la première place du championnat à égalité avec Pau, Lyon-Villeurbanne et Nancy.

Même si le meneur de jeu Frédéric Forte assure que les récentes déconvenues européennes ne sont qu'un *« moindre mal »* et que *« le plus important est de bien figurer en championnat de France pour se qualifier de nouveau en Euroligue »*, à Limoges, un tel bilan contrasté ne suffit pas. *« Ici, il faut être premier »*, répètent, comme un leitmotiv, joueurs et membres de l'encadrement du club.

Le public et les dirigeants limougeauds sont accoutumés à des triomphes toujours plus beaux, toujours plus grands. La collection comporte huit titres nationaux remportés entre 1983 et 1994 et la victoire « historique » – c'était la première équipe française à décrocher de tels lauriers – en finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, en 1993.

Mais deux saisons infructueuses, depuis le départ de l'entraîneur yougoslave « Bola » Maljkovic, dont l'ombre semble encore planer sur le palais des sports de Beaublanc, et le renouvellement de 80 % de l'effectif, ont fait surgir les tracas. Le CSP a découvert les problèmes financiers, un gouffre de 28 millions de francs à combler en quatre ans, et les affres du doute : *« Il faut une certaine assise en basket, on ne peut pas tout changer tout le temps »*, relève Jean-Michel Sénégal, assistant de l'entraîneur.

Aux commandes du club depuis mai 1996, le nouveau président de la section basket du CSP Limoges, l'industriel Jean-Paul de Peretti, s'efforce de reconstruire sur de nouvelles bases. Tout en déplorant *« la culture d'élite »* qui s'était imposée avec les brillants résultats du passé, il tente d'insufler *« davantage de professionnalisme »* à la gestion du club.

Mais depuis sa prise de fonctions il joue de malchance. A l'intersaison, après s'être séparés de Richard Dacoury – l'homme qui, en dix-sept ans de présence, était devenu le leader charismatique de l'équipe –, les Limougeauds espéraient embaucher un Américain expérimenté, Rolando Blackman, 37 ans. Venu de Stefanel Milan dans les bagages du nouvel entraîneur monténégrin, Bogdan Tanjevic, le joueur présenté comme *« la plus grande pointure américaine jamais recrutée en France »* a fait faux bond au dernier moment, à trois jours du début du championnat de France. Pour *« convenances personnelles »*. *« Un pataquès familial »*, résume Jean-Paul de Peretti. Dans le même temps, le deuxième Américain du CSP, Chris Smith, était victime d'une rupture du tendon d'Achille qui doit l'éloigner des terrains pour toute la saison.

Ayant toujours pu compter sur le talent de ses recrues d'outre-Atlantique – Ed Murphy, Don Collins ou Michael Young –, Limoges s'est donc retrouvée fort dépourvue à la fin de l'été 1996. D'autant que son renfort de dernière minute, Gerald Glass, à court de compétition, est loin de donner satisfaction. *« Cela ira mieux dans une vingtaine de jours »*, promet Bogdan Tanjevic.

Le nouveau responsable de l'équipe prône un jeu spectaculaire de contre-attaque : *« J'aime prendre du plaisir à regarder le jeu depuis le banc de touche »*, confesse-t-il. Mais sur le parquet, ses consignes offensives ne rencontrent pas le succès escompté : *« Nous sommes peut-être trop obnubilés par l'attaque*, reconnaît Frédéric Forte. *Nous partons facilement, mais nous revenons plus difficilement pour défendre. Or, dans une équipe, il ne faut pas que des architectes, il faut aussi des maçons »*.

A la recherche de son deuxième souffle, le CSP Limoges tâtonne encore, se cherche une nouvelle identité. Bogdan Tanjevic, qui s'exerce à la lecture du français avec les *Exercices de style* de Raymond Queneau, devra vite en trouver un pour son équipe...

Eric Collier

Euroligue (premier tour)

RÉSULTATS DE LA TROISIÈME JOURNÉE ALLER

GROUPE A	
CSKA Moscou (RUS) - Ulker Istanbul (TUR)	71 - 76
Maccabi Tel-Aviv (ISR) - Stefanel Milan (ITA)	78 - 68
Panionios Athènes (GRE) - Limoges (FRA)	92 - 77
GROUPE B	
Cibona Zagreb (CRO) - Alba Berlin (ALL)	78 - 68
Charleroi (BEL) - Olympiakos Le Pirée (GRE)	72 - 79
Estudiantes Madrid (ESP) - Teamsystem Bologne (ITA)	66 - 75
GROUPE C	
Leverkusen (ALL) - Split (CRO)	60 - 63
Olimpia Ljubljana (SLO) - FC Barcelone (ESP)	77 - 65
Panathinaïkos Athènes (GRE) - ASVEL (FRA)	66 - 72
GROUPE D	
Efes Pilsen Istanbul (TUR) - Dynamo Moscou (RUS)	87 - 84
Belgrade (YOU) - Pau-Orthez (FRA)	84 - 75
Virtus Bologne (ITA) - Séville (ESP)	93 - 75

CLASSEMENT

GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D
1 Ulker Istanbul (TUR) 5 pts	1 Cibona Zagreb (CRO) 6 pts	1 Olimpia Ljubljana (SLO) 5 pts	1 Virtus Bologne (ITA) 5 pts
Maccabi Tel-Aviv (ISR) 5 pts	2 Olympiakos Le Pirée (GRE) 5 pts	FC Barcelone (ESP) 5 pts	Efes Pilsen Istanbul (TUR) 5 pts
Stefanel Milan (ITA) 5 pts	Teamsystem Bologne (ITA) 5 pts	ASVEL (FRA) 5 pts	Belgrade (YOU) 5 pts
Panionios Athènes (GRE) 5 pts	4 Alba Berlin (ALL) 4 pts	Split (CRO) 5 pts	4 Pau-Orthez (FRA) 4 pts
5 CSKA Moscou (RUS) 4 pts	Estudiantes Madrid (ESP) 4 pts	5 Panathinaïkos Athènes (GRE) 4 pts	Dynamo Moscou (RUS) 4 pts
6 Limoges (FRA) 3 pts	6 Charleroi (BEL) 3 pts	6 Leverkusen (ALL) 3 pts	Séville (ESP) 4 pts

Pau-Orthez dominé à Belgrade

Le pivot américain Joseph Blair, blessé, a fait défaut à Pau-Orthez nettement battu (84-75) par les Yougoslaves du Partizan, jeudi 3 octobre à Belgrade, lors de la troisième journée de l'Euroligue. Les Béarnais ont été souvent dominés au rebond et dans la relance. Après un début de rencontre difficile (34-25 à la 16e minute), les champions de France sont revenus à la marque n'accusant qu'un point de retard à la mi-temps (40-39). Auteurs de nombreuses fautes et asphyxiés par la rigueur en défense et l'adresse en attaque de leurs adversaires, les Palois n'ont pu surmonter les sorties pour cinq fautes personnelles de Thierry Gadou et de Fabien Dubost.

En Coupe Korac, Nancy a battu l'équipe turque de Meysu (72-50). Lors de la première journée de l'Euroligue féminine, Bourges a battu les Israéliennes de l'Elitzur Ramla (76-56), tandis qu'en Coupe Ronchetti, une autre équipe israélienne, Jérusalem, a été battue à domicile par Strasbourg (52-59).

La Ligue des champions de football est élargie à 24 clubs

DEUX CLUBS français évolueront en Ligue des champions lors de la saison 1997-1998. Le comité exécutif de l'UEFA a confirmé, jeudi 3 octobre, que la plus prestigieuse des compétitions européennes regroupera vingt-quatre clubs au lieu de seize. Le club tenant du titre et les champions des sept pays disposant du plus fort coefficient UEFA sont engagés automatiquement, et, suivant le même coefficient, les vice-champions des huit pays les plus importants – pour la saison 1997-1998, l'Italie, la France, l'Espagne, l'Allemagne, le Portugal, les Pays-Bas, l'Angleterre et la Belgique – sont qualifiés. Les huit places restantes sont attribuées après deux tours préliminaires entre les champions de trente-deux autres pays européens. Les vingt-quatre clubs seront disposés en six poules. Les six vainqueurs et les deux meilleurs deuxièmes sont qualifiés pour les quarts de finale.

■ **Quatre nouveaux joueurs ont été intégrés** dans l'équipe de France pour rencontrer la Turquie en match amical, mercredi 9 octobre, à Paris. En l'absence de trois attaquants (Florian Maurice, Nicolas Ouédec et Christophe Dugarry, tous trois blessés), Aimé Jacquet, sélectionneur national, a appelé l'attaquant Franck Gava (Lyon), les défenseurs Vincent Candela (Guingamp) et Alain Goma (Auxerre), et le gardien Christophe Revault (Le Havre).

■ **GYMNASTIQUE : Isabelle Severino veut être perchiste** lors des Jeux olympiques de l'an 2000, où la perche féminine sera discipline officielle. A seize ans, la gymnaste française, médaillée de bronze aux barres asymétriques aux Championnats du monde 1996, a commencé l'entraînement.

Le jeune pilote français Olivier Jacque collectionne les podiums des Grands Prix moto

LA VICTOIRE lui manque. Pour sa deuxième saison dans le championnat du monde de vitesse en 250 cm³, Olivier Jacque collectionne les podiums. Mais il se trouve toujours Max Biaggi devant lui pour l'empêcher d'accrocher son rêve : gagner son premier Grand Prix. Et quand le double champion du monde commet une erreur avec son Aprilia, c'est Jürgen Fuchs qui s'interpose.

Séparés par quelques petits points, le pilote italien et son challenger allemand vont d'ailleurs une nouvelle fois se battre pour le titre mondial, dimanche 6 octobre, sur le circuit de Rio de Janeiro. Au Brésil, à l'occasion de cet avant-dernier Grand Prix de la saison motocycliste, Olivier Jacque tentera seulement de préserver une 3e place conquise en treize épreuves.

« Je commence à oublier la joie que j'avais à remporter des courses dans le championnat d'Europe en 1994, explique Olivier Jacque. *Il ne faut pourtant pas que je perde mon enthousiasme. Mes résultats sont encore meilleurs que ceux que je pouvais espérer en débutant dans les Grands Prix, il y a deux ans. Mais j'aurai besoin de gagner rapidement des courses en 1997 pour montrer que je peux me battre pour le titre mondial. »*

C'est dit sans forfanterie. A vingt-trois ans, si Olivier Jacque n'est encore qu'un débutant dans les courses de vitesse, sa progression fait de lui un des pilotes les plus prometteurs de la catégorie 250. Il n'a fini qu'à la dixième place du championnat du monde en 1995. Ses performances en qualifications et son panache face aux pilotes d'usine avaient alors fait remarquer ce conducteur d'une moto « client ».

En 1996, Honda lui a fourni une machine d'usine. Il est resté fidèle à Tech 3, l'écurie de Bormes-les-Mimosas dirigée par Hervé Poncharal, celui qui lui a permis de courir ses premiers Grands Prix. Le début de la saison n'a pas été facile. *« Une moto d'usine est beaucoup plus délicate à régler en raison de la puissance du moteur et de la rigidité du cadre. Ses réactions sont beaucoup plus violentes*, explique Olivier Jacque. *Il nous a fallu du temps pour adapter la machine à mon pilotage. Nous avons dû exploiter au maximum les essais officiels et les séances privées pour trouver les bonnes solutions. »*

PILOTE OFFICIEL EN 1997

Sa Honda n'a cependant jamais réussi à revenir au niveau exceptionnel de l'Aprilia. L'étonnante machine italienne a déjà permis à Max Biaggi d'être sacré deux fois champion du monde. Pour ravir le titre aux Transalpins, la firme japonaise s'est engagée à ne fournir l'an prochain ses machines d'usine qu'à quatre pilotes officiels, au lieu de sept cette année. Olivier Jacque se réjouit d'être de ceux-là : *« La moto va être développée en fonction de ce que nous allons leur demander, et non plus d'après la morphologie un peu particulière des pilotes japonais. La prochaine saison devrait bien mieux démarrer que celle-ci, et je pourrais tout de suite me battre pour le titre. »*

Olivier Jacque ne doute de rien, et surtout pas de sa capacité à aligner très vite les victoires. *« J'accumule l'expérience nécessaire pour gagner. Je n'ai plus grand-chose à apprendre sur le pilotage*, dit-il. *Et, sur le plan psychologique, j'ai compris les trucs des vieux briscards des circuits : comment attendre les derniers tours pour se manifester au milieu du peloton de tête, comment dépasser là où on est le moins attendu. Il faut également savoir montrer son assurance avant la course, tout en restant modeste et prudent sur ses objectifs. En piste, je n'hésite plus à toiser mes adversaires quand que je suis à leur hauteur. Pour leur montrer combien je me sens à l'aise. »* Avec sa science des départs qui le propulsent en tête des courses dès le premier virage, Olivier Jacque sait qu'on le redoute.

Il vit tranquillement ce nouveau rôle de favori. *« J'ai toujours eu envie de gagner et j'assume très bien les responsabilités qui accompagnent les espoirs que certains ont mis en moi. »* Olivier Jacque consacre beaucoup plus de temps cette année au travail avec les mécaniciens de l'écurie Tech 3. Il se doit d'être également disponible pour répondre à la curiosité des médias.

Il ne peut qu'encourager son oncle et trois de ses amis restés en Lorraine, sa région natale, qui s'efforcent de répondre aux demandes d'un fan-club et publient tous les deux mois *L'Echo du 19*, un journal sur sa carrière qui porte son numéro de coureur. Les obligations ne pèsent pas au jeune homme. Olivier Jacque reste éternellement souriant, même s'il reconnaît ne plus rencontrer les émotions de ses débuts en compétition : *« C'est vrai que le plaisir a en partie disparu. Mais j'aime les défis. C'est pourquoi j'ai refusé la proposition de piloter pour Aprilia la saison prochaine. Je préfère tenter d'être celui qui fera regagner le championnat du monde à Honda, l'an prochain. Il y a du piment là-dedans. »*

Christophe de Chenay

Une formation pour le haut niveau

Olivier Jacque est un produit de la formation des pilotes mise en place en 1992 par la Fédération française de motocyclisme (FFM). L'équipe de France l'avait conduit jusqu'au championnat d'Europe en 1994, avant qu'il ne vole de ses propres ailes. Il manquait cependant aux structures mises en place à la FFM une filière d'accès aux formations de haut niveau. Elle vient d'être installée au Mans. Ce « pôle motocycliste des Pays de la Loire » accueille depuis la rentrée six stagiaires (3 pour la vitesse, 3 pour le motocross) sélectionnés dans les épreuves régionales. Pour la partie sportive, c'est-à-dire les cours théoriques et les entraînements, ces jeunes élèves de 12 à 15 ans sont pris en charge dans les locaux de la filière Elf, installée près du circuit Bugatti. Ils poursuivent leurs études au lycée professionnel Le Mans-Sud. Pour Jean-Pierre Mougin, président de la FFM, « le pôle du Mans constitue le premier élément d'un maillage complet du territoire ».

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

• *SOS, Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

MOTS CROISÉS

N° 936

HORIZONTALEMENT

I. Dessert plutôt un sujet. – II. Au placard. Jolie piscine d'eau de mer. – III. Prodiguait des soins devenus excessifs avec l'âge. Le monde à domicile. – IV. Annonce des heures troublées. Béquille. – V. Mit dans l'embarras. Elle a des satisfactions. – VI. Réclame un parcours sinueux. En Amérique. – VII. Il ne faut pas tomber dessus. Vieux commissaire de police. Pronom. – VIII. Ne sont-ils vraiment bons qu'à Paris ? Vin de pays. – IX. Encore militaire. Peut être défini par le précédent. – X. En série, toujours. Perce toujours deux trous. – XI. S'engagèrent donc à restituer.

VERTICALEMENT

1. Rutilante quand c'est du cinéma. – 2. Aurait mal reçu ceux du XI. Le 1 y a perdu sa belle couleur. – 3. Leur voyage est traditionnel. Reçoit, entre autres, les précédents. – 4. Incomparables. Note inversée. – 5. Met de la couleur. Modeste tire. Un peu de vertu. – 6. Signe extérieur de soumission. – 7. Principes. – 8. Eut le pouvoir par mariage. Grosse influence. – 9. Se distingue par son gros grain. Fait boire et manger. – 10. En charge. Prend son sens après un numéro. On connaît son cimetière. – 11. Lettre grecque. Nymphe. Doublé pour le matou. – 12. Voisin.

SOLUTION DU N° 935

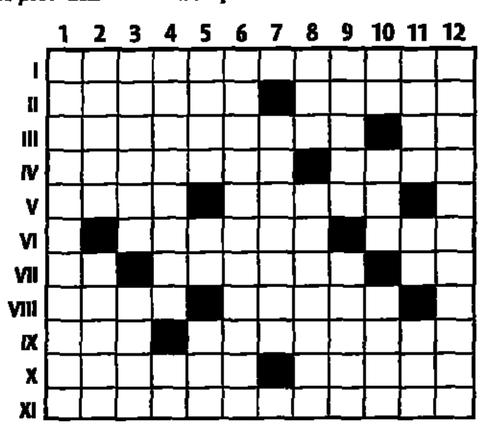
Horizontalement

I. Métamorphoses. – II. Usinage. Aboli. – III. Leader. Obscur. – IV. Roseraie. Su. – V. Iseut. Astre. – VI. Me. Irma. Evite. – VII. Emploi. Ara. Ru. – VIII. Deal. Criantes. – IX. Intégral. Cône. – X. Atermoiements.

Verticalement

1. Multimédia. – 2. ESE. Sèment. – 3. Tiare. Pâte. – 4. Andouiller. – 5. Maestro. GM. – 6. Ogre. Micro. – 7. Ré. Raa. Rai. – 8. OAS. Aile. – 9. Habitera. – 10. Observance. – 11. Soc. Ei. Ton. – 12. Elus. Trent. – 13. Sirupeuses.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

N° 937

HORIZONTALEMENT

1. BEEELTT. – 2. AEINOPS. – 3. EIINOSST. – 4. EGLNORST. – 5. ENOORSS (+1). – 6. AAEIPSST (+1). – 7. ACILNR (+1). – 8. EFIOOST. – 9. EEEEIMRS. – 10. ANORTU (+2). – 11. AENPRSU. – 12. AEEINR (+4). – 13. AAHILT (+1). – 14. EEPSTUX. – 15. AAILPRS (+2). – 16. ADEEHMNO. – 17. EINNSTU (+3). – 18. AEENNTTT (+1). – 19. AEEFNST. – 20. AAEIST.

VERTICALEMENT

21. BELOOSSU. – 22. AEHNOPT. – 23. EENORRTU (+3). – 24. ADEINRV (+5). – 25. EEEORSS. – 26. EEIRSTTU (+2). – 27. AAHIPRS (+2). – 28. ELLMNOO. – 29. EENOOSST. – 30. AEFFGIRST (+2). – 31. AENPST (+3). – 32. CEEEORSU (+1). – 33. AAEEPRST. – 34. EELPRTU (+2). – 35. AINORSTT (+4). – 36. AEEINNRU (+1). – 37. EIIINOSZ. – 38. AACELNT (+2). – 39. EERRTTUX.

SOLUTION DU N° 936

1. BOURREAU. – 2. JASIONS. – 3. ORMEAUX (MOREAUX). – 4. DECOLLEE. – 5. BECOTER. – 6. DIASTASE. – 7. ARENACE. – 8. ULTIME (MUTILE). – 9. FUSTIGE. – 10. RISEES (SERIES). – 11. OUISTITI. – 12. INTENSIF. – 13. LIMITONS (MILITONS). – 14. BEFFROI. – 15. EUMENES (MENEUSE). – 16. LIERONS (NEROLIS...). – 17. AROMATE. – 18. ETYMON. – 19. MAMELUS. – 20. RUSSISE (RESSUIS REUSSIS SURISSE SURSISE). – 21. EROTISER. – 22. BOUDEUR. – 23. EBRASER (ABERRES BARREES). – 24. ILLIMITE. – 25. UMLAUTS. – 26. NEFLIERS (RENFILES RENIFLES). – 27. REUSSIE (RESSUIE RIEUSES). – 28. FIATES (FAITES FETAIS FIESTA). – 29. METEORE. – 30. EUBAGES, prêtres celtes (BAGUEES BAUGEES). – 31. OREMUS (MEROUS MŒURS MORUES REMOUS). – 32. IONONE. – 33. CERFEUIL (FECULIER). – 34. AURIFIES (SUIFERAI). – 35. JETASSES. – 36. ACERAT (ACTERA CARATE ECARTA). – 37. TRIMERA (AMERRIT). – 38. IDIOTE. – 39. NEGATION. – 40. OLEATE. – 41. NEMALES, algues (MELENAS). – 42. OSSATURE (SOURATES...). – 43. SEMELAGE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

BRIDGE

N° 1705

LA VALEUR N'ATTEND PAS...

Aux précédentes Olympiades, il y quatre ans à Salso Maggiore, le plus jeune participant était un Hongrois de seize ans. Dans la donne suivante, jouée lors du match Hongrie-Israël, il avait bien reconstitué les mains adverses pour réussir son contrat.

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ A 4 ♡ A 8 5 4 ◇ 4 ♣ R D 9 7 4 3	
♠ 10 7 6 2 ♡ R 10 9 ◇ A R 8 ♣ V 8 2	N O E S	♠ R V 9 5 ♡ – ◇ V 10 9 7 6 5 3 ♣ 6 5
	♠ D 8 3 ♡ D V 7 6 3 2 ◇ D 2 ♣ A 10	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
passe	passe	1 ♣	3 ◇
3 ♡	passe	4 ♠	contre
surc.	passe	5 ♡	passe...

(4 ♠ : BW romain spécial.)

Ouest a entamé le Roi de Carreau pour le 3 d'Est, et il a contre-attaqué le 6 de Pique (son troisième Pique). *Comment Winkler, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CŒURS contre toute défense ?

Réponse

Il semble que la meilleure chance de gagner soit de faire l'impasse à Pique. Mais le contre de 4 Piques permet de supposer qu'Est a le Roi. Il faut donc mettre *l'As de Pique* et essayer de défausser deux Piques sur les Trèfles si, comme on peut le supposer, Est (qui a sans doute sept Carreaux et quatre Piques) n'a pas d'atout. *Il est normal*, en tout cas, de prendre la main avec l'As de Trèfle et de jouer la Dame de Cœur pour le 9, le 4 de Cœur et le 5 de Carreau ; ensuite, Winkler a tiré l'As de Cœur, le Roi de Trèfle et D 9 de Trèfle sur lesquels *il a jeté ses deux derniers Piques*, tandis qu'Ouest a coupé avec son atout maître...

PAS DE FAVORIS À RHODES

Parmi les soixante-dix pays qui participeront, fin octobre, aux Olympiades de Rhodes, il n'y en a aucun sur lequel on pourrait miser avec toutes les chances de succès. L'équipe américaine est, en effet, formée de nouveaux joueurs. Les Français ont certains points faibles, et on peut mettre les Italiens ou les Polonais en tête de liste avec les pays nordiques. Mais, chez *ces derniers, tout n'est pas parfait*, comme le montre cette donne du match Suède-Norvège des précédentes Olympiades.

Mettez-vous en Ouest en cachant les mains d'Est et de Sud (le déclarant).

Ouest	Nord / Sud	Est
	♠ 7 3 ♡ 10 7 ◇ A D 8 4 3 ♣ 10 9 8 2	
♠ A 6 4 2 ♡ D V 9 3 2 ◇ 6 2 ♣ V 7	N O E S	♠ 8 ♡ R 8 5 4 ◇ 10 9 7 ♣ A R D 6 5
	♠ R D V 10 9 5 ♡ A 6 ◇ R V 5 ♣ 4 3	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	1 SA	contre
3 ♠	4 ♡	passe	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest a entamé la Dame de Cœur *pour le 7* du mort, *le 8* de Bjerregard et l'As de Cœur de Sud, qui a ensuite joué le Roi de Pique. *Comment Morath, en Ouest, aurait-il dû jouer* pour faire chuter QUATRE PIQUES ?

Note sur les enchères

Bien qu'Est ait une force à Cœur et 12 points, la majorité des experts préféreront sans doute déclarer « 2 Trèfles » plutôt que de faire un contre d'appel, afin de montrer immédiatement où se trouve la force essentielle de la main.

COURRIER DES LECTEURS

L'ouverture minimum

« Il est admis, écrit R.M., d'ouvrir de plus en plus léger en troisième position. Mais quel est tout de même le minimum requis ? »

Il est suicidaire d'ouvrir léger si la couleur déclarée *n'indique pas une bonne entame*. D'autre part, si l'on doute, le fait d'avoir les Piques est évidemment déterminant.

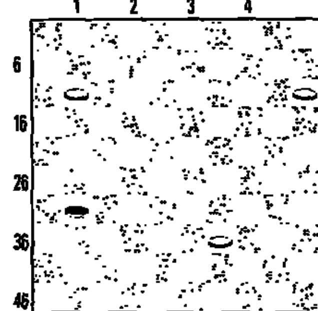
Philippe Brugnon

DAMES

N° 541

CAP SUR LA TECHNIQUE
Où damer et avec quel pion ?

Après un temps de réflexion, les débutants pourront faire le rapprochement avec l'exemple proposé dans *Le Monde* du 1er juin 1996. Dans ce schéma, les Noirs ont aussi le choix entre trois cases pour damer, perspective qui le plus souvent conduit à la nulle. La stratégie des Blancs consiste, ici, à obtenir le gain dans ces trois cas.



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 11-7 ! (31-37) 7-2, et si :

a) (37-42) 2-30 !, les Noirs sont mat, car si :

1°) (42-47) 30-24, +.

2°) (42-48) 30-25, +.

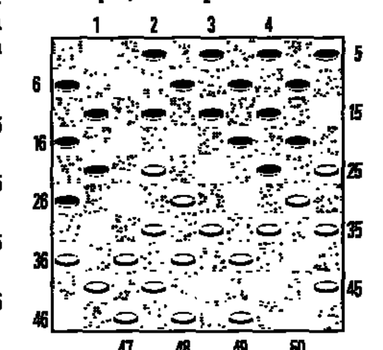
b) 37-41 (2-19), les Noirs sont encore mat, car si :

1°) (41-46) 19-5, +.

2°) (41-47) 19-24, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat des Pays-Bas, 1953. Dans la position ci-dessous, les Blancs venaient de jouer 27-22 et les *Noirs*, conduits par le maître *D. Baas*, poursuivirent par un très joli mouvement tactique, très technique, de coup de dame à 46.



N + comme suit : (24-29 !) 33 × 15 (13-18) 22 × 24 (26-31) 37 × 17 (11 × 44) 49 × 40 (14-20) 25 × 14 (9 × 29) 34 × 23 (4-9) 15 × 13 (8 × 46 !), dame, +.

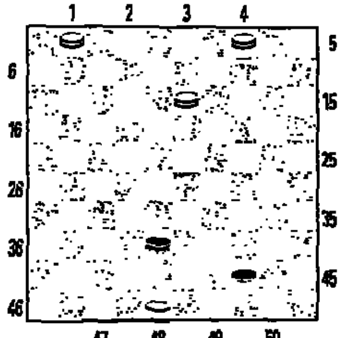
SOLUTION DU PROBLÈME N° 540
M. FABRE (1922)

Blancs : pions à 23, 39, 44, 46.
Noirs : pions à 15, 24, 30.

46-41 ! (30-35) 41-37 ! (24-30) 37-32 ! (15-20, *a*) 32-28 (20-25) 23-19!! (30-34) 39 × 30 (35 × 13) 28-23, *etc.*, + *par double opposition.*

a) (30-34) 39 × 30 (35 × 24) 23 jusqu'à la case 1, +.

PROBLÈME N° 541
C. BLANKENAAR



Les Blancs jouent et gagnent.

L'exquise difficulté des ballets aériens griffés « C. Blankenaar ».

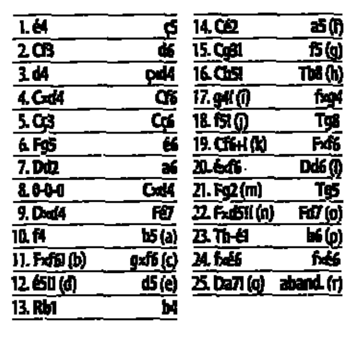
Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ÉCHECS

N° 1709

SEPTIÈME RONDE DES OLYMPIADES
(Erevan, septembre 1996)
Blancs : G. Kasparov.
***Noirs* : Z. Hrasek.**
Défense sicilienne.
Système Richter-Rauser.



1. é4	ç5	14. Cé2	a5 (f)
2. Cf3	d6	15. Cg3!	f5 (g)
3. d4	çxd4	16. Ch5!	Tb8 (h)
4. Cxd4	Cf6	17. g4! (i)	fxg4
5. Cç3	Cç6	18. f5! (j)	Tg8
6. Fg5	é6	19. Cf6+! (k)	Fxf6
7. Dd2	a6	20. éxf6	Dd6 (l)
8. 0-0-0	Cxd4	21. Fg2 (m)	Tg5
9. Dxd4	Fé7	22. Fxd5!! (n)	Fd7 (o)
10. f4	b5 (a)	23. Th-é1	Tb6 (p)
11. Fxf6! (b)	gxf6 (c)	24. fxé6	fxé6
12. é5!! (d)	d5 (e)	25. Da7! (q)	aband. (r)
13. Rb1	b4		

NOTES

a) Dans cette position bien connue du système Richter-Rauser, les Noirs poursuivent habituellement par 10..., Da5 ; par exemple, *11. é5 (si 11. Fxf6, gxf6 ; 12. Fç4,* Dç5 ; 13. Dd3, b5 ; 14. Fb3, Fd7 avec la menace a5), dxé5 ; 12. fxé5, 0-0 ; 13. Df4, Cd5 ; 14. Cxd5, Fxg5+ ; 15. Dxg5, éxd5 ; 16. Rb1, Fé6, et chaque camp a ses chances, selon Anand. Le coup du texte, joué par Aseev *en 1995, bénéficie d'une certaine vogue* mais paraît déjà, au premier abord, prématuré.

b) La bonne réponse.

c) Forcé. La première expérience d'Aseev, dans sa partie contre Karacev (Saint-Petersbourg, 1995) fut *désastreuse : 11..., Ff6? ; 12. é5!*, dxé5 ; 13. Dé4! ou aussi 13. Dç5!, Fd7 ; 14. Cxb5!, Fé7 (si 14..., axb5 ; 15. Txd7!) ; 15. Cç7+, Rf8 ; 16. Dxé5!

d) Une belle réfutation, sans doute préparée en secret, du champion du monde, qui améliore ainsi la suite de la partie Dolmatov-Aseev (Kemerovo, 1995) : *12. f5, Dç7 ; 13. fxé6, fxé6 ; 14. Dd2,* Dç5 ; 15. Rb1, Fd7 ; 16. Fd3, b4 ; 17. Cé2, a5 ; 18. Cf4, a4 ; 19. Fé2, et rien n'est clair, mais aussi celle de sa partie contre Kramnik (Amsterdam, 1996) : 12. Fd3, Dç7 ; 13. Dé3, Dç5 ; 14. Dg3, b4 ; 15. Cé2, a5 ; *16. Rb1.*

e) 12..., fxé5 ; 13. fxé5, d5 aggraverait encore la position des Noirs. Après 12..., d5 (forcé), l'avantage des Blancs saute aux yeux, ne serait-ce que parce que le R noir ne peut plus trouver d'abri sérieux sur *aucune aile et se voit contraint* de rester sur place.

f) Il n'est pas facile de trouver un plan sérieux pour les Noirs.

g) Devant la menace 16. Ch5 et 17. éxf6, les Noirs essaient de se construire une forteresse ; l'ouverture de la colonne *f* après 15..., fxé5 ; 16. fxé5 leur serait rapidement fatale.

h) Ou 16..., Tg8 ; 17. Fé2, Txg2? ; 18. Th-g1!, Txé2 ; 19. Tg8+, Ff8 ; 20. Cf6+, Ré7 ; 21. Dç5 mat.

i) Un premier obus ébranle le rempart ennemi.

j) Suivi d'un deuxième. Si 18..., éxf5 ; 19. é6, Tg8 ; 20. éxf7+, Rxf7 ; 21. Fg2, Fb7 (21..., Fé6 ; 22. Cf4) ; 22. Th-f1, Tg5 ; 23. Cf4!, et le château de cartes des Noirs s'écroule.

k) Les Noirs n'ont pas le temps *de souffler. Kasparov mène son attaque* avec une précision et une clarté exemplaires.

l) 20..., éxf5, ouvrant la colonne é à l'attaquant, perdrait rapidement : 21. Dé5+, Fé6 (21..., Rf8 ; 22. Txd5) ; 22. Txd5!, Dxd5 ; *23. Dxb8+, Dd8 (si 23..., Rd7 ;* 24. Fb5+) ; 24. Fb5+, Fd7 ; 25. Té1+, Rf8 ; 26. Dxd8 mat.

m) Menaçant 22. Th-é1.

n) Menace 23. Fç6+!

o) Si 22..., Dxd5 ; 23. Df4! attaquant D et deux T. Si 22..., Tb6 ; 23. fxé6, fxé6 ; 24. Th-é1, Dç7 ; 25. f7+!, Rxf7 ; 26. Tf1+ avec gain.

p) Si 23..., Txf5 ; 24. Fxé6!!, Dxd4 ; 25. Fxf5+, Rf8 ; 26. Txd4, Fxf5 ; 27. Té5, et les Blancs gagnent facilement.

q) Le coup de grâce.

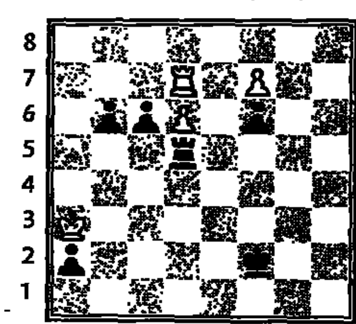
r) Si 25..., Td8 ; 26. Fxé6! ; si 25..., Txd5 ; 24. Txd5, Dxd5 ; 25. Dxb8+, Rf7 ; 26. Dh8!

***SOLUTION* DE L'ÉTUDE N° 1708**
V. A. BRON (1957)

(Blancs : Ré6, Fé2, Ca1 et ç2, Pa5 et b6. Noirs : Ra4, Fb7 et b4, Pd3.)

1. a6!!, Fxa6 ; 2. Fxd3, Fç8+! ; 3. Ré5!, Fç5! ; 4. Rd5, Fxb6 ; 5. Rç6! (menace mat), Fé6! ; 6. Rxb6, Fç4! ; 7. Ff5, Fé6! ; 8. Cb3!!, Fxf5 (ou 8..., Fxb3 ; 9. Fd7 mat) ; 9. Cç5 mat.

ÉTUDE N° 1709
A. O. HERBSTMAN (1954)



Blancs (4) : Ra3, Td7, Pd6 et f7.

Noirs (6) : Rf2, Td5, Pa2, b6, ç6 et f6.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

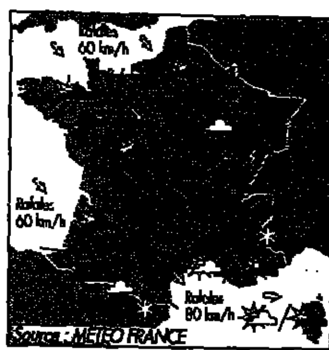
Fin de semaine automnale

POUSSÉ par un courant de nord-ouest, de l'air frais et humide venant du nord de l'océan *Atlantique* envahira toute la France au cours du week-end. L'ensemble de notre pays subira ainsi un temps frais, avec un ciel souvent très nuageux et, par moments, de la pluie. En montagne, la neige fera son appariton à moyenne altitude.

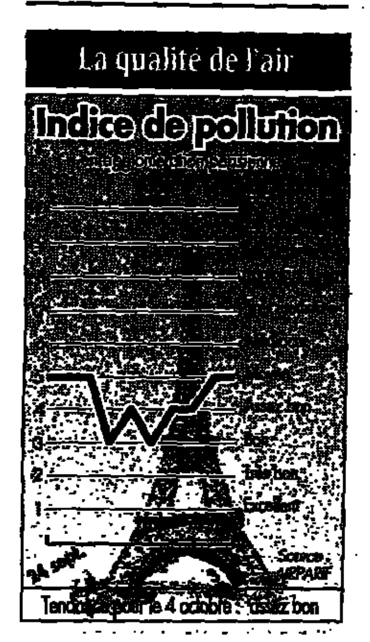
Les régions épargnées seront peu nombreuses : essentiellement le Roussillon, le Languedoc et la Provence, qui, malgré quelques passages nuageux, bénéficieront d'un temps somme toute assez bien ensoleillé. Toutefois, le mistral et la tramontane souffleront fortement, les rafales pouvant atteindre de 70 à 80 km/h. Les Alpes-Maritimes et la Corse seront affectées tardivement par les nuages et le risque d'ondées orageuses ; le soleil fera encore d'assez belles apparitions jusqu'en milieu d'après-midi samedi. Dans les régions proches de la Manche, la Bretagne et les pays de Loire, le temps sera moins médiocre que plus à l'est : les nuages laisseront par moments passer le soleil, et les précipitations ne tomberont que sous la forme de brèves averses. Le vent de nord-ouest soufflera en rafales, jusqu'à 60 km/h sur les côtes, 50 km/h dans l'intérieur. Partout ailleurs, la couche nuageuse sera suffisamment épaisse pour ne laisser que très peu ou même parfois aucune éclaircie ; les précipitations seront fréquentes. Un vent de nord-ouest assez sensible (rafales atteignant de 40 à 50 km/h) renforcera la sensation de fraîcheur. En montagne, la neige fera son apparition au-dessus de 1 500 mètres d'altitude. Une légère tendance à l'amélioration se fera sentir en cours d'après-midi, sauf sur le flanc est du pays.

Les températures seront partout en baisse : les minimales seront comprises entre 6 et 8 degrés dans l'intérieur d'une grande moitié nord, entre 9 et 11 degrés sur le littoral de la Manche et de l'Atlantique, ainsi que dans le Sud-Ouest, et entre 11 et 14 degrés dans les régions méditerranéennes. Quant aux maximales, elles ne dépasseront pas 12 à 15 degrés dans la moitié nord, 15 ou 16 degrés dans le Sud-Ouest, 18 à 20 degrés dans les régions méditerranéennes.

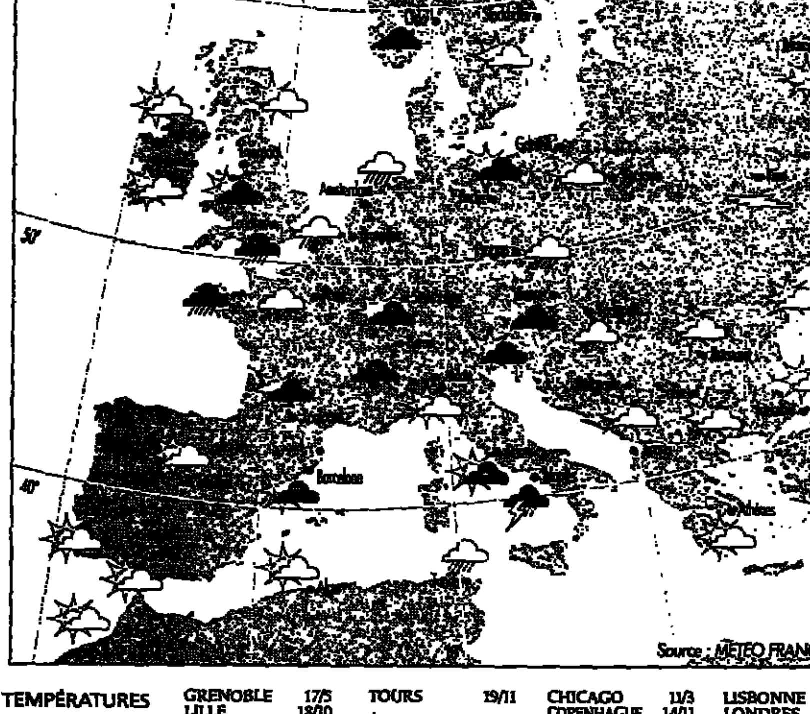
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 5 octobre vers 12h00



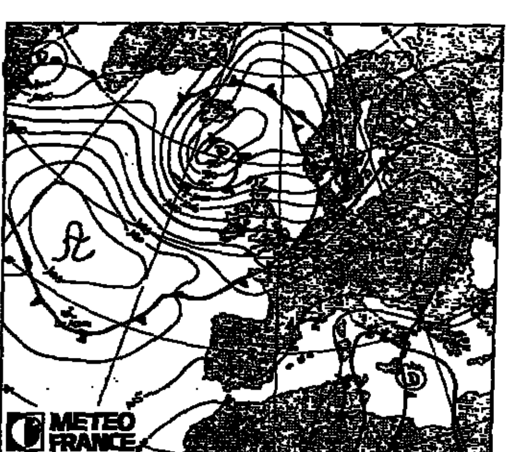
Tendance pour le 4 octobre : assez bon





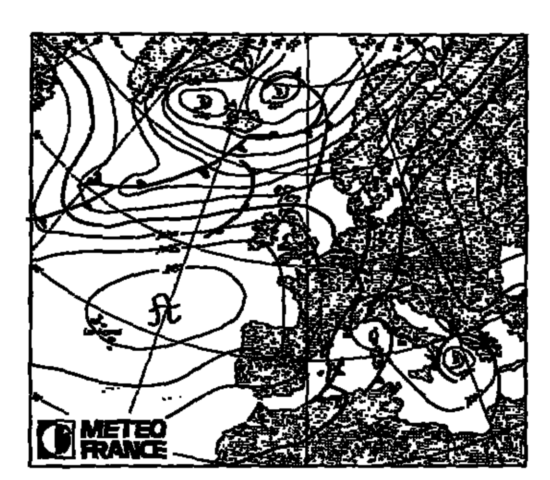
TEMPÉRATURES du 3 octobre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	23/10
BIARRITZ	18/8
BORDEAUX	21/8
BOURGES	17/8
BREST	15/9
CAEN	18/10
CHERBOURG	16/7
CLERMONT-F.	16/5
DIJON	17/4
FORT-DE-FR.	27/23
GRENOBLE	17/5
LILLE	18/10
LIMOGES	17/6
LYON	18/5
MARSEILLE	20/9
NANCY	17/6
NANTES	19/13
NICE	22/13
PARIS	19/12
PAU	19/6
PERPIGNAN	21/14
POINTE-À-PIT.	31/23
RENNES	20/11
ST-DENIS-RÉUNION	26/17
ST-ÉTIENNE	16/7
STRASBOURG	18/4
TOULOUSE	19/6
TOURS	19/11
ÉTRANGER	
ALGER	23/13
AMSTERDAM	17/10
ATHÈNES	25/16
BANGKOK	35/28
BARCELONE	22/12
BELGRADE	14/10
BERLIN	16/8
BOMBAY	29/24
BRASILIA	24/19
BRUXELLES	17/10
BUCAREST	24/10
BUDAPEST	12/6
BUENOS AIRES	21/15
CARACAS	32/25
CHICAGO	11/3
COPENHAGUE	14/11
DAKAR	31/25
DJAKARTA	29/23
DUBAI	38/26
DUBLIN	16/7
FRANCFORT	16/7
GENÈVE	16/3
HANOÏ	32/26
HELSINKI	9/0
HONGKONG	30/26
ISTANBUL	23/17
JÉRUSALEM	30/24
KIEV	18/6
KINSHASA	27/22
LE CAIRE	31/19
LIMA	18/16
LISBONNE	27/14
LONDRES	17/8
LOS ANGELES	20/16
LUXEMBOURG	15/8
MADRID	24/6
MARRAKECH	35/18
MEXICO	21/14
MILAN	23/5
MONTRÉAL	20/1
MOSCOU	10/8
MUNICH	14/-1
NAIROBI	27/13
NEW DELHI	35/24
NEW YORK	19/7
PALMA DE M.	22/8
PÉKIN	23/11
PRAGUE	14/3
PRETORIA	32/15
RABAT	25/12
RIO DE JAN.	25/19
ROME	23/12
SAN FRANC.	21/10
SANTIAGO	19/9
SÉVILLE	29/13
ST-PÉTERS.	10/7
STOCKHOLM	14/9
SYDNEY	25/12
TENERIFE	27/21
TOKYO	24/18
TUNIS	21/16
VARSOVIE	14/0
VENISE	18/9
VIENNE	16/2





Situation le 4 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 6 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Mort d'un cheval

L'ARTICLE de la Constitution le plus neuf, le plus raisonnable – et le plus habile – est peut-être l'article 23 du titre II : *« Les membres du Parlement perçoivent une indemnité fixée par référence au traitement d'une catégorie de fonctionnaires. »*

Cette disposition coupe les jambes à l'un des plus dangereux chevaux de bataille lancés contre le parlementarisme par ses adversaires. Qu'un représentant du peuple ait la faculté de puiser à son gré dans la caisse en levant simplement le bras ne défie pas seulement l'art du dessinateur, ça heurte un sentiment profond, quoique un peu hypocrite : les serviteurs de l'Etat doivent se montrer désintéressés ; à plus forte raison n'ont-ils pas le droit de fixer eux-mêmes le prix de leurs services.

A dire vrai, les arguments des « intéressés » – c'est le mot – et ceux de leurs censeurs n'étaient point probants. Quel moyen, en effet, plus efficace de mesurer la discrétion de nos élus que de leur abandonner le soin de déterminer le montant de leur indemnité ? D'autre part, si élevée que soit cette indemnité, elle ne saurait préserver ceux d'entre eux qui aiment l'argent de céder à la tentation d'en obtenir plus encore grâce à leur mandat.

Dans l'avenir, point de difficultés. Tout au plus une discussion apparaît-elle possible sur la catégorie de fonctionnaires à laquelle il convient d'assimiler les représentants du peuple ; déjà la tradition, fondée sur une sorte de calembour, les traite comme des conseillers d'Etat. Assimilation préférable, certes, aux grades militaires, car la question de savoir si un député vaut un général de corps d'armée ou un général de brigade ouvrirait des débats épineux.

Pierre Audiat
(5 octobre 1946.)

PHILATÉLIE

Le lycée Henri-IV

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 14 octobre, un timbre à 4,50 F, *Lycée Henri-IV, 1796-1996.*

L'Ecole centrale du Panthéon, installée dans les bâtiments de l'ancienne abbaye médiévale Sainte-Geneviève, ne devint lycée... Napoléon qu'en 1804. Il ne porta définitivement le nom d'Henri-IV qu'en 1873.

Depuis 1951, date de l'émission du timbre *La France berceau de la médecine vétérinaire*, où apparaît le péristyle de l'Ecole vétérinaire de Lyon, une trentaine de grandes écoles ou d'instituts universitaires ont fait l'objet de timbres : Saint-Cyr (1954), le collège Sainte-Barbe (1960), HEC (1981) ou l'INRA, l'an passé, par exemple.

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné et gravé par Claude Andréotto, représente la tour... Clovis. Il est imprimé en



taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ Vente anticipée à Paris (V[e]), les 12 et 13 octobre, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au lycée Henri-IV, 23, rue Clovis.

EN FILIGRANE

■ *La collectivité territoriale de* Mayotte émettra ses propres timbres à partir du 1[er] janvier 1997. Cette île de l'archipel des Comores bénéficia de timbres légendés « Mayotte » dès 1892. Puis elle utilisa les timbres de Madagascar et, successivement, en tant que colonie française (1950) puis territoire d'outre-mer (1958), ceux de l'archipel des Comores. Depuis 1975, elle utilisait ceux de la métropole.

■ **VENTES.** Vente sur offres Le Vermillon (Paris, tél. : (1) 42-81-26-36) clôturée le 10 octobre. 2 500 lots de classiques de France, oblitérations, affranchissements.

Vente sur offres Jean-François Brun (Paris, tél. : (1) 42-61-48-88) clôturée le 8 octobre. Plus de 2 600 lots, dont classiques de France et surtout collection d'objets postaux.

Vente sur offres Soluphil (Paris, tél. : (1) 48-01-61-00) clôturée le 11 octobre. 1 400 lots, dont Luxembourg, Belgique, courrier purifié et timbres coupés du Mexique.

PARIS EN VISITE

Dimanche 6 octobre

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).
■ **MONTMARTRE** : du Chat noir au Moulin rouge (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Anvers (Paris passé, présent).
■ ***LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE*** (60 F + 10 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade).
■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Claude Marti).
■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).
■ ***LES CATACOMBES*** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 1, place Denfert-Rochereau (Institut culturel de Paris).
■ ***NOTRE-DAME-DE-PARIS*** : mathématiques sacrées (60 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Isabelle Hauller).
■ **D'ODÉON** à Saint-André-des-Arts, dans les pas de Danton, Marat, Desmoulins (50 F), 14 h 30, sortie du métro Odéon devant la statue de Danton (Découvrir Paris).
■ **LE PALAIS-ROYAL** : trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).
■ ***LE QUARTIER CHINOIS*** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et histoire).
■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Didier Bouchard).
■ **LE CIMETIÈRE DE MONTMARTRE** (45 F), 15 heures, devant l'entrée côté avenue Rachel (Monuments historiques).
■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 heures, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).
■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN** : exposition sur les épices (35 F), 15 heures, entrée angle des rues Balard et Saint-Charles (Ville de Paris).
■ **LE QUARTIER DE SAINT-SÉVERIN** (50 F), 15 heures, sortie du métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).
■ ***LE PALAIS-ROYAL et ses jardins*** (50 F), 15 h 30, place du Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Claude Marti).

Lundi 7 octobre

■ ***DE LA STATUE DE JEANNE D'ARC*** à la Bourse (60 F), 11 heures, angle de la rue de Rivoli et de la place des Pyramides (Vincent de Langlade).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : le mobilier royal, 11 h 30 ; *Sainte Irène soignant saint Sébastien*, de La Tour, 12 h 30 ; Charles V et ses frères, mécènes et collectionneurs, 14 h 30 ; la peinture française de David à Delacroix, 19 h 30 (Musées nationaux).
■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (40 F), 11 h 30, place Saint-Sulpice devant l'église (Approche de l'art).
■ **DE SAINT-SÉVERIN** à la place Maubert (50 F), 14 h 30, parvis de Saint-Séverin (Frédérique Jannel).
■ **L'ÉCOLE MILITAIRE** (50 F), 14 h 30, 1, place Joffre (M[me] Cazes).
■ ***L'ÎLE SAINT-LOUIS*** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).
■ **LA MAISON DE BALZAC** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, rue Raynouard (Institut culturel de Paris).
■ **LES PONTS DE PARIS**, autour des îles de la Cité et Saint-Louis (45 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Paris capitale historique).
■ ***LE CHÂTEAU D'EAU*** de Marie de Médicis et le jardin de l'hôtel de Massa (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 42, avenue de l'Observatoire (Didier Bouchard).
■ **LE XVII[e] INCONNU** (55 F), 15 heures, sortie du métro Abbesses (Paris et son histoire).
■ **DU TRÔNE À LA NATION** (60 F), 15 heures, sortie du métro Picpus (Vincent de Langlade).
■ ***MARAIS*** : *hôtels, jardins et place* des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **PASSAGES DU XIX[e] SIÈCLE** (45 F), 15 heures, sortie du métro Bourse (Monuments historiques).
■ ***MUSÉE DU LOUVRE*** : peinture du XVII[e] siècle dans les Pays-Bas (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, sous la pyramide, devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).
■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CANADA.** Une tempête de neige, la première de la saison, s'est abattue sur les provinces d'Alberta et de Saskatchewan mardi 1[er] octobre, entraînant de nombreux retards dans les aéroports, des fermetures de route et des pannes d'électricité. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN.** Le Soudan et les Pays-Bas viennent de signer un accord visant à accroître le nombre des vols entre les deux pays. L'entraînement du personnel de bord soudanais se fera aux Pays-Bas et la compagnie néerlandaise KLM effectuera deux rotations hebdomadaires entre Amsterdam et Khartoum au lieu d'une actuellement. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** Certains vols ont été retardés de plus de trois heures, mercredi 2 octobre, à la suite d'une grève du personnel technique au sol de la compagnie sud-africaine SAA dans les différents aéroports du pays. Ce mouvement de grève pourrait être reconduit en début de semaine prochaine. – *(AFP.)*

EXCEPTIONNELLEMENT

Vous retrouverez vos rubriques

" IMMOBILIER "

dans nos colonnes le Jeudi 10 octobre daté 11

THÉÂTRE Né en 1941 à Zurich, où ses parents ont fui le nazisme, le metteur en scène Matthias Langhoff a écrit sa première pièce de théâtre, *Ile du salut*, après avoir étudié de près le texte de l'écrivain praguois Franz Kafka *Rapport 55 sur la colonie pénitentiaire*. ● CETTE PREMIÈRE pièce a été pour Matthias Langhoff l'occasion d'aborder les problèmes de la langue et de l'écriture et d'évoquer, à nouveau, ce qui se trouve au centre de son œuvre de metteur en scène : la guerre. ● SUR LA SCÈNE du Théâtre de la Ville, on ne verra pas la machine destinée aux exécutions légales, mais sa description occupe la majeure partie du récit. ● *PAR AILLEURS*, Kafka, *qui n'a pas* écrit pour le théâtre, est en ce début de saison mis en scène dans le spectacle de François Tanguy, *Bataille de Tagliamento*, d'après le *Journal*, et dans celui de Dominique Pitoiset, adapté du *Procès*.

Matthias Langhoff traverse les guerres du siècle aux côtés de Kafka

Le metteur en scène s'est inspiré de « Rapport 55 sur la colonie pénitentiaire » de l'écrivain praguois pour écrire sa première pièce et méditer sur la persistance de l'esprit colonial en Europe

ÎLE DU SALUT, de Matthias Langhoff, d'après *Rapport 55 sur la colonie pénitentiaire*, de Franz Kafka. Mise en scène : Matthias Langhoff. Avec Jean-Marc Stehlé, Marcial Di Fonzo Bo, Amiran Amiranachvili, Jean Lambert-wild et Gérard Morel... THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e. Mo Châtelet. Tél. : 42-74-22-77. Du mardi au samedi, 20 h 30. Dimanche 20, 15 heures. 95 F et 140 F. Du 8 octobre au 8 novembre.

« C'est ma première pièce », dit Matthias Langhoff d'*Ile du salut*, qui n'est pas une adaptation du *Rapport 55 sur la colonie pénitentiaire*, de Franz Kafka, mais une pièce imaginée comme telle par le metteur en scène après voir soigneusement parcouru le récit de l'écrivain praguois.

Il l'a rédigée en allemand, et son épouse, la comédienne Laurence Calame, l'a traduite en français. *Souvent, dans ses entreprises*, Matthias Langhoff a malaxé les textes, opéré des coupes, inclu des rajouts – bref, il a fait des montages, à sa manière cinglante et iconoclaste. On se souvient de la réunion fracassante de *La Mission*, d'Heiner Müller et de *Au perroquet vert*, d'Arthur Schnitzler (en 1989), d'une *Mademoiselle Julie*, d'Ibsen, d'une violence incurable (en 1988), des *Trois Sœurs*, de Tchekhov, dans un monde brisé (en 1993), et, bien sûr, de cette *Danse de mort* éruptive reprise à partir du 28 novembre à la Comédie-Française.

Le voyage entre les deux langues sied à cet exilé de naissance : il retrouve dans Kafka ce qui façonna son imaginaire. *« Kafka parlait l'allemand, qui était la langue de la communauté juive de Prague. C'était un allemand très éloigné de celui de Goethe, une langue presque abstraite. Ça lui a causé beaucoup de problèmes. Le premier vient du fait qu'il n'est pas possible de dire, ni même de penser "Mutter" pour une mama juive... »*

« Pour Kafka, ajoute Matthias Langhoff, *l'allemand était une sorte de prison. Il savait qu'elle s'opposait à lui, il l'a travaillée comme une langue étrangère, en cherchant la vérité avant la règle, et parfois contre. Son allemand est un "faux" allemand, un mauvais allemand. Si, à l'école, j'avais écrit comme Kafka, le professeur m'aurait dit : "Il y a des fautes, et le vocabulaire n'est pas très riche." »* Matthias Langhoff n'affiche pas un paradoxe. Parlant de Kafka, il parle aussi de lui, enfant de la guerre qui a appris à dire *« Mutter »* à sa mère juive, et qui a vécu l'appartenance à une communauté isolée. Il est né en 1941 à Zurich, où ses parents ont fui le nazisme. Un père allemand, une mère d'origine italienne : jusqu'à quatre ans, Matthias Langhoff parle le suisse alémanique avec ses amis, et l'allemand avec ses parents, qui vivent dans un groupe d'exilés *« où l'identité passait par la langue »*. Quand la famille revient à Berlin, *dès mai 1945*, l'enfant a une drôle de réaction. *« Je ne parlais que le suisse alémanique ; je ne pouvais pas communiquer avec les autres, à l'école. Au bout de quelque temps, j'ai décidé de parler l'allemand, que j'avais vraiment oublié. Mais cette langue maternelle est restée pour moi un peu comme une langue étrangère. J'ai ça en commun avec Kafka. »*

On comprend que l'écrivain soit un vieux compagnon de Matthias Langhoff. S'il est passé à l'acte – au sens premier, en montant une pièce née du *Rapport 55 sur la colonie pénitentiaire* –, c'est qu'il a trouvé dans ce texte-ci seulement une part du cauchemar qui l'obsède : la *guerre. A première lecture, le Rapport* ne résonne pas du fracas des armes. Un voyageur occidental débarque dans une île tropicale où est installée une colonie pénitentaire dont l'emblème majeur est une machine spécialement conçue pour les exécutions légales. Elle inscrit la sentence sur le corps des condamnés, en la gravant dans leur chair, jusqu'à que mort s'ensuive. Gardien de cette orthodoxie, un jeune officier veut convaincre le voyageur du bien-fondé de l'entreprise, contestée par le nouveau gouverneur de l'île. Il l'invite à assister à un exécution. Devant son septicisme, l'officier libère le condamné, prend sa place, et *meurt sous les vibrations de la machine*, qui se détruit. Sur la scène du Théâtre de la Ville, on ne verra pas cette machine incroyable, dont la description occupe la majeure partie du récit. *« Peut-être*, dit Matthias Langhoff, *que la machine n'existe pas, sinon dans l'imagination de l'officier. »* En revanche, le metteur en scène ne doute pas de la connivence du propos de Kafka et de ses propres préoccupations. *« Que voit-on dans le* Rapport *? Un jeune officier engagé totalement dans la défense d'une idéologie. Il tient au voyageur, représentant un peu l'humanisme européen, un discours d'ordre absolu, et ne fait rien d'autre qu'exécuter un jugement, à sa façon, parce qu'il sait que l'ordre dont il rêve n'a pas pu advenir. Pour moi, c'est le problème central du monde d'aujourd'hui qui est posé – de l'évolution dans les ex-pays de l'Est à la Yougoslavie, en passant par l'attitude face à l'islamisme. On a une vérité, dont on pense qu'elle est la seule, et qu'on peut l'humaniser. Mais en fait, on ne quitte jamais la position de colon. »*

« La machine s'est remise au travail, régulièrement et tranquillement. Le grincement du pignon usé se perd dans les cris des animaux sauvages. De temps à autre, un animal passe devant elle, lentement, sans prendre garde à la machine, sans être dérangé. Noir, bien après que le dernier spectateur a quitté le théâtre. » Texte et esquisses de costumes de Matthias Langhoff pour « Ile du salut ».

D.R.

CAUCHEMARS

Contrairement à une tendance souvent répandue en France, où l'œuvre de Kafka est passée au crible d'une analyse « intellectuelle », Matthias Langhoff apprécie le côté populaire de l'écrivain praguois, en qui il voit un successeur des auteurs de ces vieux contes allemands repris par les frères Grimm. *« Chez lui, tout est donné sans explication. Il n'énonce jamais de théorème. Il prend les problèmes à la base. »* Comme dans les cauchemars, ces cauchemars de guerre qui renvoient le metteur en scène à la brutalité de *Rapport sur la colonie pénitentiaire*. Nés de l'enfance, ils traversent sa vie.

Un cinéaste les a mis en images : Roberto Rossellini, dans *Allemagne année zéro*. Le film préféré de Matthias Langhoff. *« J'ai été ce jeune garçon dans Berlin en ruines, en 1945. D'ailleurs, c'est fou, sur les photos, je lui ressemble à cent pour cent. Toutes mes pensées viennent de cette époque, parce que j'ai vécu la guerre au moment où elle est le plus présente dans le regard : après. C'est alors qu'on comprend vraiment la guerre. Aujourd'hui, quand je rentre à la maison et que je ne peux pas dormir, j'allume la télévision, et je vois ces visages de jeunes, les mêmes des deux côtés, à Jérusalem. Je vois ces guerres qui sont beaucoup moins rationnelles que celles de nos pères. Ils pouvaient se dire que leurs raisons de lutter étaient claires : il fallait combattre le nazisme. La guerre qu'a connue Kafka, celle de 14-18, était elle aussi "simple", d'une certaine manière. Curieusement, il l'a vécue comme une normalité. Il y fait juste une allusion, dans une note de son* Journal, *où il écrit : "Ce matin l'Allemagne a attaqué la Russie. L'après-midi, je suis allé à la piscine." Mais son œuvre, comme celle de tous les écrivains de cette époque, a pour thème central la guerre, vue à travers l'individu. Il parle de la justice comme d'une absurdité pure, qui s'accompagne du plus grand cynisme et de la plus grande violence. »*

Pourquoi alors Matthias Langhoff a-t-il appelé sa pièce *Ile du salut* ? Pas (seulement) par ironier : c'est le nom du groupe d'îles au nord de Cayenne où fut installée une colonie pénitentaire, qui accueillit... Dreyfus. La preuve, s'il en fallait une, que dans cette traversée des guerres du siècle dont veut témoigner Matthias Langhoff, *« la vie est toujours plus inextricable et la confiance plus difficile »* – selon les mots de Kleist. Un autre K.

Brigitte Salino

Le voyage du « Procès »

Franz Kafka n'a pas écrit pour le théâtre, mais il se retrouve souvent à la scène. Pour ce seul début de saison, outre *Ile du salut*, de Matthias Langhoff, et le nouveau spectacle de François Tanguy, *Bataille de Tagliamento*, né de la lecture du *Journal*, il y a aussi *Le Procès*, mis en scène par Dominique Pitoiset. Créée au Festival d'Avignon, cette adaptation – interprétée par Frédéric Constant dans le rôle de l'accusé Joseph K. et par Jean-Marc Bory dans celui de l'avocat – a conquis par sa beauté lyrique, à l'image du décor : un mur immense sur lequel les personnages évoluaient au bord du déséquilibre. A partir du 8 octobre, le spectacle entame une tournée qui commence par Dijon, la ville de Dominique Pitoiset.

★ Théâtre du Parvis Saint-Jean de Dijon, jusqu'au 18 octobre. Tél. : 80-30-12-12.

Mots de douleur au bord d'un fleuve fantasmatique

François Tanguy met en scène la « Bataille du Tagliamento » à Gennevilliers

BATAILLE DU TAGLIAMENTO, de François Tanguy. Mise en scène de l'auteur. Avec Frode Bjornstad, Branlo, Laurence Chable, Patrick Condé, Jean-Louis Coulloc'h, Katja Fleig, Yves-Noel Genod, Karine Guex-Pierre, Nigloo, Jean Rochereau, François Tanguy et Nadia Vonderheyden. THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Métro Gabriel-Péri. Tél. : 45-93-26-30. Du mardi au samedi, 20 h 30. Dimanche, 16 heures. 140 F. Jusqu'au 23 octobre.

Une nuit de l'automne 1917, Franz Kafka fait un rêve. Il le note *dans son Journal*, à la date du 10 novembre. Il tient à peine une page parmi les milliers qui ont jalonné sa vie de juif praguois à l'aube de ce siècle. C'est un rêve de guerre, inspiré par la bataille qui, en octobre, a opposé Italiens et Autrichiens sur les rives du Tagliamento, qui se jette dans l'Adriatique.

Au début de l'année 1996, François Tanguy rêve sur les phrases de Kafka. La première, surtout, l'intrigue. Ecoutons : *« Rêve de la bataille du Tagliamento : une plaine, le fleuve n'existe pas vraiment, de nombreux spectateurs se pressent, très agités, prêts à courir en avant ou en arrière selon l'évolution de la situation. »* Etrange : on imagine des spectateurs rassemblés pour ne rien perdre d'un quelconque fait divers, pas pour une guerre, surtout dans ce siècle. Qui sont ces acteurs passifs et agités qui visitent Kafka ? Qu'ont-ils à voir dans la bataille ? Quelle urgence les pousse à suivre un combat qu'ils ne maîtrisent pas ?

Les réponses, s'il y en a, sont au Théâtre de Gennevilliers, où le fleuve n'existe pas, mais où un rêve hante le plateau. Il est caché par un rideau en toile à matelas qui s'ouvre et se ferme sur des tableaux comme seul François Tanguy sait en inventer. Le décor est un assemblage de bois, bois d'un parquet sommaire, de tables, de bancs et des chaises, de murs cloisonnés sur lesquels apparaissent les restes d'anciennes tapisseries. Tout ici évoque le stigmate : on se croirait dans quelque lieu d'une ville assiégée.

En 1993-1994, quand il préparait *Choral*, son premier spectacle inspiré par l'univers de Franz Kafka, François Tanguy faisait des allers et retours entre Le Mans – où est installée sa compagnie – et Sarajevo, pour la survie de laquelle il a milité sans relâche, allant jusqu'à mener une grève de la faim à l'été de 1995, après les massacres de Srebrenica. Son spectacle témoignait alors d'une inquiétude profonde et à vif dont Kafka était le détonateur. Un an plus tard, la guerre n'est plus brûlante, mais ses fêlures sont inscrites dans cette *Bataille du Tagliamento* dont le déroulement ne suit aucune logique, sinon celle d'une agitation intérieure.

SUSPENDUS DANS LE VIDE

Les personnages emblématiques de François Tanguy – ces hommes à chapeau qui paraissent habillés de noir même quand ils ne le sont pas, la jeune fille en blanc, les rétameurs de cirque harnachés d'ampoules, ces anges aux ailes de papier, la femme bossue – vivent dans un entre-deux. Par moments, ils se livrent à des actions qui paraissent urgentes, ils déménagent des panneaux et des tables, apportent un palmier, déplacent un cerf sur roulettes, ou dessinent avec des guirlandes de lampes des éclairages somptueux. A d'autres moments, une immobilité les saisit, et ils deviennent statues de sel, lovées comme on l'est dans un sommeil de détresse, arrêtées dans un geste dont l'objet s'est perdu. Et ils parlent, longtemps, en français, en allemand, disant Hölderlin, Péguy ou Kafka. Ce sont des confessions qu'ils nous livrent, de ces murmures qui ressemblent à des chansons ou des aveux qu'on se fait à soi-même. Entendre, comprendre, n'est pas l'essentiel : il faut écouter ces mots de la douleur à peine avouée, pour que résonne en soi l'écho du monde.

De même qu'il ne fait pas un théâtre d'images mais de songe, François Tanguy utilise la parole comme une couleur. Elle teinte ses tableaux – des états d'âme. Une volée de cloches, un air merveilleux de balalaïka, le bruit des conversations à la cantine du Berliner Ensemble, des stridences urbaines –, tout est matière à construire un univers où les sens sont mis en alerte. Le spectateur peut être dérouté par certains passages de cette *Bataille du Tagliamento* suspendus dans le vide. Il peut frissonner à la vue de ces éclats de vie lancés comme une question obsédante : comment ne pas s'enfoncer dans le vide guerrier du temps ? Mais il ne peut que s'incliner devant une troupe sans équivalent sur les scènes. Elle ne renie pas son nom : le Radeau.

B. Sa.

Un Nobel de littérature à l'écart des tourmentes de l'Histoire

L'Académie suédoise a récompensé la Polonaise Wyslawa Szymborska

Le prix Nobel de littérature a été attribué jeudi 3 octobre à la Polonaise Wyslawa Szymborska (*nos dernières éditions* du 4 octobre). En couronnant cette femme poète âgée de soixante-treize ans, l'Académie suédoise a voulu rendre hommage à *« une poésie qui, avec une précision ironique, permet au contexte historique et biologique de se manifester en fragments de vérité humaine »*.

QUEL CHOIX INSOLITE que celui de Wyslawa Szymborska comme lauréate du prix Nobel de littérature. En France, elle est pratiquement inconnue. Hormis quelques traductions en revues, seule une plaquette, *Dans le fleuve d'Héraclite*, tirée à cinq cents exemplaires, a été publiée l'an dernier par la Maison de la poésie du Nord - Pas-de-Calais. Un petit éditeur alsacien, L'Ancrier annonce la publication d'un autre recueil dans les prochains jours. Née le 2 juillet 1923 près de Poznan, résidant à Cracovie, elle est traduite dans une trentaine de langues.

Mais pourquoi ce Nobel polonais ? En 1980, l'explication était aisée : Stockholm honorait Czeslaw Milosz deux mois après la signature des accords de Gdansk. Combien regrettables furent ces commentaires réducteurs d'une œuvre magistrale, dont la part essentielle, la poésie, est toujours si faiblement présente en français ! Szymborska, elle, ne facilitera pas la tâche des commentateurs pressés. Aucune révolution ne se prépare en Pologne. Qui plus est, une de ses particularités est de s'être toujours tenue à l'écart de la politique. Jamais elle ne publia dans les éditions clandestines, jamais elle ne signa de lettres de protestation. A Varsovie, on se réjouit évidemment, mais la surprise est grande. On ne comprend pas très bien pourquoi l'Académie suédoise a préféré Szymborska à deux autres grands poètes polonais, Zbigniew Herbert et Tadeusz Rozewicz. Etrange décision ! Rozewicz est le père de la poésie polonaise contemporaine et si l'on demande à un universitaire polonais comment écrit Szymborska, celui-ci répondra immanquablement : *un peu comme Herbert.*

Mais justement, Szymborska s'est toujours tenue loin de tout courant littéraire, de toute querelle de génération. Ses débuts officiels datent de 1952 ; elle sacrifia brièvement au réalisme socialiste. Depuis 1957, c'est dans une indépendance absolue qu'elle écrit. Elle est aimée du grand public. Les tirages de ses neuf volumes de poésie et de ses deux recueils de proses n'ont cessé de croître. Si les poèmes courts sont les plus nombreux, dans les recueils de Szymborska, leur limpide facilité est trompeuse. L'aisance d'un jeu de mots, d'une anecdote pleine de drôlerie, soulignent en général la gravité d'un propos, sans pour autant qu'une thèse soit avancée ou une morale assénée.

L'AMERTUME DE L'EXPÉRIENCE

Quel poète du XX[e] siècle qui a connu le fascisme et le communisme pourrait ignorer l'Histoire ? Chez Szymborska, celle-ci est perçue comme la cause majeure de la souffrance des petites gens. L'homme simple ne peut rien contre les grandes idées, les grands endoctrinements, sinon peut-être en rire. Il y a chez elle l'amertume de l'expérience, un savoir que vient vite estomper une plaisanterie bienveillante sur les drames de la vie et les fantasmes de la conscience. L'être humain appartient à une longue chaîne d'évolution biologique, et il serait vain qu'il se prît au sérieux.

Szymborska, elle, s'en garde bien et si parfois la dimension philosophique de ses poèmes échappe à une lecture superficielle. Avec ses lecteurs, elle se livre à un jeu dont le but semble être d'apprivoiser l'univers, en domptant les angoisses que tous ressentent. Une fois décrites, les terreurs disparaissent comme si enfin on était rassuré sur l'immortalité qu'est supposée offrir la littérature. Or Szymborska se fait un devoir de rappeler que ce monde de l'écrit n'existe qu'en lui-même et que par lui-même. *« La forêt que je décris n'a d'autre parure que celle que je lui donne, la biche qui la traverse n'existe que dans la réalité de mon écriture »*, affirme-t-elle dans l'un de ses poèmes. Au vertige provoqué par l'infiniment grand et l'infiniment petit, au pragmatisme qu'entraînent les tourmentes historiques, Szymborska oppose la paisible force ludique de la poésie. « *L'essentiel*, écrit-elle, *est de savoir où l'on se situe pour multiplier les points de vue dont les reflets historiques feront se dissoudre les tragédies les plus personnelles et les drames les plus universels.* »

L'Académie suédoise a couronné une œuvre où ne se rencontrent aucun exotisme polonais, aucune couleur locale, aucun particularisme intraduisible. Szymborska décrit le monde. Elle parle de notre monde, celui de la fin du XX[e] siècle, mais les apories qu'elle envisage ne sont jamais marquées politiquement ou philosophiquement. Le fait est suffisamment rare pour mériter d'être signalé.

Maryla Laurent
(agrégée de polonais, enseignante à l'université Lille-III.)

Certains aiment la poésie

Certains,
pas tout le monde.
Pas la majorité, mais une minorité.
Hormis les écoliers qui le *doivent*,
et les poètes eux-mêmes.
Ça doit faire dans les deux sur mille.
Certains aiment.
***Mais* on aime aussi le potage aux vermicelles.**
On aime les compliments et la couleur bleu clair.
On aime un vieux foulard.
On aime avoir raison.
On aime flatter un chien.
La poésie, mais qu'est-donc *que la poésie ?*
Plus d'une réponse brûlante a déjà été donnée.
Et moi je n'en sais rien.
Je n'en sais rien et je m'y accroche
comme à une rampe de salut.
(Tiré du recueil *La Fin et le Commencement*, 1993, traduction de Maryla Laurent).

Le trio rock XTC sort de quatre ans de silence

Une compilation anticipe leur retour

SWINDON
de notre envoyé spécial

La ville de Swindon accueille depuis trente-sept ans l'un des auteurs-compositeurs les plus originaux de la pop britannique. A moins de cent kilomètres à l'ouest de Londres, Andy Partridge, chanteur, guitariste et leader du groupe XTC, habite une petite maison qui ne se distingue en rien de ses voisines. A l'intérieur, le musicien s'est constitué un charmant îlot, peuplé de quelques-unes de ses plus chères obsessions. Soldats de plomb, livres d'histoire, peintures naïves, jouets anciens, gravures de bateaux et de montgolfières agencent un univers de grand enfant.

Une éternité qu'on attendait de ses nouvelles. Certes, quatre années de silence discographique ne sont rompues aujourd'hui que par une compilation de titres anciens, *Fossil Fuel, The XTC Singles 1977-1992*. Mais ce double CD permet à la fois de constater la beauté préservée de musiques restées trop confidentielles, et de demander quelques explications à ce mutisme prolongé. Andy Partridge décrit sa première moitié des années 90 avec noirceur : *« Je me suis aperçu que notre manager nous avait escroqués et que pendant dix-huit ans notre maison de disques, Virgin, a fait de l'argent sur notre dos. Après la sortie de* Nonsuch, *en 1992, nous avons décidé de nous mettre en grève, jusqu'à ce qu'ils nous laissent enfin libres. »*

La vie privée du chanteur alourdissait encore ce climat. *« J'ai souffert d'une infection du tympan qui m'a laissé sourd pendant plusieurs mois. Et du jour au lendemain j'étais divorcé. En pleine bataille avec mon label, j'ai dû élever seul mes enfants. Heureusement, à cette époque, j'ai arrêté de boire. »* Virgin a finalement décidé de libérer le groupe de ses obligations en échange de deux compilations dont ce disque est le premier volume. Andy peut se pencher sur les vingt premières années de sa carrière d'artisan pop. *« J'ai du mal à écouter nos premiers morceaux. C'est comme si on me mettait sous le nez une photographie de moi adolescent, mal dans sa peau et boutonneux. »*

MINIATURES POP

En 1977, quand XTC sort son premier simple, *3 DEP*, le groupe tâtonne depuis des années. Andy et son éternel complice, le bassiste Colin Moulding, ont erré du jazz rock au rock progressif jusqu'à conceptualiser enfin la bonne formule. *« En 1975, je me suis efforcé de dégraisser notre musique. J'aimais avant tout les chansons pop de trois minutes. Il fallait que les nôtres soient à l'image de cette fin de siècle. Rapide, futuriste, apportant une satisfaction immédiate. Nous nous sommes coupé les cheveux, nous avons adopté un vocabulaire aux connotations modernistes. Et j'ai donné au groupe un nom qui pouvait résumer en un pictogramme ce désir d'extase fulgurante* [prononcé à l'anglaise, XTC se dit *ecstasy*, extase]. *Pendant deux ans, les gens semblaient horrifiés, et soudain en 1977 le public a commencé à apprécier. »* Le mouvement punk était passé par là.

Conscient des limites de la formule, le groupe laissera un peu tomber les artifices futuristes après deux albums *(White Music, Go 2)*, pour se livrer de façon plus personnelle. *Drums & Wires* et *Black Sea*, témoigneront de cette maturité, riche de guitares, enfin préférées aux synthétiseurs, et de refrains plus chaleureux. Les premiers tubes, *Making Plans For Nigel, General & Majors*, sont appuyés par des tournées incessantes qui révèlent les premières incompatibilités d'humeur entre le chanteur et l'industrie du spectacle.

« Au début, se souvient Partridge, *j'aimais cette sensation de gang devant mettre le public à genoux. Mais après cinq ans sur la route les concerts me sont devenus insupportables. Sur scène, je me disais : "Tu n'es pas fait pour être une pop star, tu te rends malade." Mais je n'osais pas prendre de décision. »* Jusqu'au jour où, à force de cumuler dépression nerveuse, hépatite et perte de mémoire, le guitariste craque au début d'un concert parisien donné au Palace en 1982. XTC n'est plus depuis remonté sur scène.

Réfugié dans son laboratoire, le trio, désormais constitué de Partridge, Moulding et Dave Gregory, s'est concentré sur ses enregistrements. Leurs disques sont devenus des objets à l'élaboration minutieuse. De *English Settlement* à *Skylarking*, de *Mummer* à *Oranges & Lemons*, ils ont enluminé avec un soin maniaque leurs miniatures pop dans des albums fortement personnalisés. Partridge en a fait parfois une mécanique trop formelle. « *Mes chansons*, admet-il, *s'articulent comme une horlogerie. Le monde peut s'écrouler autour de moi, j'essaie désespérément de faire fonctionner mon coucou suisse.* » Leurs mélodies ont su aussi se hérisser de pointes venimeuses. Le rôle des épines étant souvent confié à la guitare anguleuse du chanteur. Si les Beatles demeurent une référence absolue, le rock cubiste de Captain Beefheart affleure souvent.

Andy cultive l'énergie, la fantaisie caractéristiques avec lesquelles il a conçu des univers, habités d'une excentricité toute britannique. Elles sont d'un enfant solitaire, habitué à façonner son imaginaire. « *Je suis fils unique*, explique-t-il. *Ma mère interdisait aux autres enfants de venir jouer chez moi. Je m'inventais des mondes merveilleux. Je fabriquais ma propre monnaie et mes lois, je dessinais mon propre drapeau, mes propres timbres. Je me donnais des spectacles à moi-même. Aujourd'hui encore, je fabrique et collectionne des soldats de plomb. Mes chansons procèdent de la même démarche. Plus qu'à un musicien de rock je ressemble à un vieil oncle original.* »

Les frustrations d'une carrière trop restée dans l'ombre, plus encore en Grande-Bretagne qu'aux Etats-Unis, sont aujourd'hui un peu atténuées par les références régulières à XTC que font les nouveaux groupes britanniques (Blur, en particulier). Loin de marquer la fossilisation du groupe, la compilation de leurs singles leur ouvre des horizons neufs. « *Ces quatre années n'ont pas été stériles. Avec Colin et Dave, nous avons composé de quoi sortir deux nouveaux albums. L'un sera plutôt orchestral. L'autre sera constitué de nos morceaux les plus directs depuis* Black Sea. »

Stéphane Davet

Des chansons plus dragées au poivre que loukoums

D'après Andy Partridge, *Fossil Fuel* ne représente qu'*« une belle assiette de desserts »*. On prendra plus tard le temps de déguster certains albums (particulièrement *Drums & Wires, Black Sea, English Settlement* et *Skylarking*), mais on aurait tort de ne pas croquer dans cette collection de chansons, plus dragées au poivre que loukoums. Le maniérisme des débuts, la voix trop acidulée de Partridge, ses grilles mélodiques si particulières (comme écrites par des Beatles sous amphétamines) laisseront certains aux portes de ces univers finement ouvragés. Dommage !

★ « Fossil Fuel : The XTC Singles 1977-1992 », 2 CD Virgin 421 2 827.

L'écrivain Michel Tournier, le « blasphème » et la loi Gayssot

L'ÉCRIVAIN Michel Tournier, dont le roman *Le Roi des aulnes* (prix Goncourt 1970) vient d'être adapté à l'écran par Volker Schlöndorff (*Le Monde* du 3 octobre), commente son dernier ouvrage, *Eléazar ou la source et le buisson* (Gallimard), dans le numéro d'octobre du magazine *Lire*. A propos de ce récit, qui transpose l'histoire de Moïse dans l'Irlande au milieu du dix-neuvième siècle, l'écrivain note, comme l'avait prédit Malraux, que l'on va vers un siècle religieux : *« Lisez les journaux, les livres, ils ne parlent que de Dieu. »* Michel Tournier ajoute : *« Vous n'avez qu'à voir ce qui se passe avec la loi Gayssot, qui vous punit de prison si dans vos écrits vous mettez en doute les crimes commis contre l'humanité par les nazis. C'est le retour du blasphème, ce qui était absolument impensable voilà un siècle. L'Iran a Salman Rushdie, la France a Roger Garaudy. Je ne suis ni pour ni contre, mais je constate le phénomène : on entre vraiment dans une ère religieuse. »*

Des propos que nous avons demandé à son auteur de préciser. *« Le massacre des juifs était un fait historique, la loi Gayssot en fait un article de foi dont la négation devient un blasphème au même titre que l'Immaculée Conception ou le dogme de la Trinité*, nous a déclaré Michel Tournier. *Je note que Simone Veil et Annie Kriegel étaient contre. Moi, je ne suis pas un intellectuel, je suis un écrivain de fiction. Je ne porte pas de jugement. J'attends, je regarde. Je suis moi-même un auteur religieux :* Eléazar *est un livre biblique. Au seizième siècle, les blasphémateurs étaient brûlés ; on leur arrachait la mâchoire inférieure avec des pinces ! Aujourd'hui je note que la loi Gayssot est mal partie. Garaudy a été mis en examen il y a un an, mais on ne le poursuit pas. Je crois bien que Roger Garaudy s'est réfugié en Iran, comme Rushdie en Angleterre. Il aurait également fallu inculper l'abbé Pierre. Si la loi Gayssot n'est pas appliquée, il faut l'abolir. »*

Jean-Luc Douin

Kitaj, Hervé Télémaque et Jean-Pierre Pincemin trois expositions personnelles présentées à la FIAC

ELLES TENAIENT autrefois le premier rang, elles sont moins à la mode : les expositions personnelles se font rares à la foire. La plupart des galeries préfèrent des présentations variées, mixtes, de générations, de styles et de nationalités. C'est, appliquée aux arts, la vieille pratique du bazar. Honneur et reconnaissance, donc, à ceux qui ne choisissent pas cette solution de facilité et courent le risque de déplaire afin de mieux défendre un artiste, un seul.

Aimera-t-on les peintures et dessins récents du Britannique Kitaj ? Il serait temps. La Galerie Marlbourough lui dédie une présentation abondante, variée et d'autant plus intéressante que Kitaj ne jouit pas en France d'une réputation à la mesure de son importance. L'accrochage est serré, les formats changeants. En dépit de leur effort pour égaler Degas, les dessins ne convainquent qu'à demi. Ils pâtissent du voisinage des tableaux, vifs, violents, railleurs, désinvoltes, obscènes à l'occasion. *Dans une chambre*, un fantôme bleu surgit d'un lit et se jette sur un couple sagement assis : scandale. Un homme ouvre grand la bouche et désigne du doigt la dent qui le tourmente : parodique, entre Greco et Bacon, la toile laisse un souvenir durable. Des portraits, des paysages s'enrichissent de citations détournées. La peinture est maigre, la couleur criarde, le geste court et précis. Kitaj est âgé de soixante-trois ans, un glorieux passé d'artiste pop. Il sait se renouveler.

Parallèle tentant : l'ex-pop Kitaj d'une part et, de l'autre, Hervé Télémaque, passé par la figuration narrative après avoir traversé l'expressionnisme new-yorkais au début des années 60. Deux galeries, Louis Carré et Marwan Hoss, l'exposent ensemble, assemblages et dessins. Télémaque est l'un des plus grands dessinateurs d'aujourd'hui et maîtrise l'art du découpage, du collage et du relief. La suite des papiers qui tirent leur origine lointaine de la *Femme adultère* de Poussin développe, sans rien concéder à la copie, ce que la toile contient en germe, géométrie saccadée de la composition, contraction et expansion alternée de la forme, rythme des couleurs et histoire elle-même. Les constructions associent éléments de bois, accessoires métalliques, laques, marc de café en couche épaisse. Elles exigent un regard attentif, le temps de reconnaître les signes d'une symbolique qui doit autant à la culture de l'artiste qu'à son enfance haïtienne et à l'actualité. C'est du reste une deuxième similitude qui le rapproche de Kitaj : artistes parfaitement maîtres de leurs moyens, ils ne cultivent pour autant aucune nostalgie et demandent à leur savoir de quoi figurer les réalités contemporaines. Du passé de leur art, ils ne conservent que ce qui sert l'intelligence du présent.

Autre est l'ambition de Jean-Pierre Pincemin, qu'expose largement la Galerie Montenay-Giroux. A la chronique des mœurs, il préfère l'effusion religieuse ; à la satire, la prière. Ses toiles les plus récentes, d'une admirable qualité de lumière, semblent d'un fresquiste roman ressuscité à la fin du vingtième siècle. Cosmogonies en cercles concentriques et zodiaques d'une part, chasses et combats de l'autre : Pincemin réintroduit les motifs d'une iconographie d'autrefois, qu'il rajeunit par la grâce des couleurs. Le dessin évoque sans préciser, les lignes tremblent un peu, les harmonies chromatiques se font de plus en plus sonores et puissantes. Ce sont, en somme, de beaux tableaux majestueux, œuvres d'un peintre auquel modes et mouvements sont devenus indifférents.

Philippe Dagen

★ 29-55, Espace Eiffel-Branly, quai Branly, Paris-7[e]. M[o] Alma-Marceau. *Jusqu'au 7 octobre*. Tél. : 44-18-41-41. Entrée 60 F.

Le sacre de Nikolaï Lugansky

Agé de vingt-quatre ans, le Russe s'impose au firmament des pianistes de cette fin de siècle

AGÉ de douze ou treize ans, le pianiste russe Nikolaï Lugansky se produisait au Midem classique de Cannes, étonnant ceux qui l'avaient invité : il fallait l'arracher à son jeu d'échecs pour le pousser sur scène. Il est vrai qu'il jouait Mozart, ce qui n'étonnera guère, et déjà beaucoup de Bach, ce qui distingue les têtes bien faites. Lugansky vint aussi jouer à Paris, salle Gaveau, quelques années plus tard. Il devait avoir dix-sept ou dix-huit ans. Tatiana Petrovna Nikolaeva, son professeur, avait accepté l'invitation de Chantal et Jean-Marie Fournier à la condition expresse qu'elle puisse présenter son élève aux Parisiens.

Le récital du maître et de l'élève restera dans la mémoire de ceux qui y ont assisté. Deux musiciens venaient faire de la musique, comme ils en font chez eux, sans rivalité, sans volonté de domination, émerveillés par les musiques que l'on découvre en déchiffrant. Ils jouèrent la *Sonate pour deux pianos* de Mozart, la *Première Suite* de Rachmaninov comme jamais on ne les avait entendues. Avec cette courtoisie dans l'échange, cette complicité dans les idées, ce refus du geste instrumental brillant qui épate sur l'instant et ne laisse que des cendres froides. Tatiana Nikolaeva est morte aux Etats-Unis peu après, victime d'une attaque cérébrale pendant un récital où elle jouait les *Préludes et fugues* de Chostakovitch. Des œuvres qu'elle créa au début des années 50 et qu'elle fit découvrir inlassablement dans le monde entier. Lugansky n'est jamais revenu à Paris. En pleines grèves de décembre 1995, il donna un récital à l'Opéra de Lille. Grand succès.

UN JEU INFAILLIBLE

En 1994, le jeune pianiste, âgé de vingt-deux ans, recevait la médaille d'argent au Concours Tchaïkovski de Moscou – la médaille d'or ne fut pas décernée. Il enregistrait déjà pour Vanguard, l'éditeur qui recueillit les derniers témoignages discographiques de la pianiste brésilienne Guiomar Novaes. Voyons-y un signe. Ses trois premiers disques l'ont distingué. Le premier regroupait la *Première Sonate*, la *Toccata* et les *Etudes symphoniques* de Robert Schumann ; le deuxième, les *Etudes-Tableaux* de Rachmaninov ; le troisième, la *Deuxième Sonate*, les *Variations sur un thème de Corelli* et la *Transcription du Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn par Rachmaninov.

Son quatrième disque est à nouveau consacré au compositeur russe. On y retrouve les qualités de l'artiste, aujourd'hui âgé de vingt-quatre ans. Lugansky maîtrise totalement la technique du piano. Infaillible, son jeu ne l'est pas parce que le pianiste ne fait pas de fausses notes, parce qu'il se joue des passages les plus ardus, mais bien parce qu'il ne produit pas une sonorité qui ne soit pensée, pas une phrase qui ne soit déterminée par son importance dans le paragraphe, pas un paragraphe qui ne trouve sa place dans le mouvement. Son interprétation des troisième et quatrième concertos de Rachmaninov a la perfection plastique de Michelangeli, la sensualité contenue de Gilels, la simplicité essentielle des interprétations historiques du compositeur. A un point tel qu'il a fallu écouter, réécouter ce disque pour contrôler, comme l'on refait la même pesée sur une balance pour vérifier sa fidélité. Le faire écouter par des pianistes pour recueillir leur avis. Jugement unanime : Nikolaï Lugansky est un maître.

Alain Lompech

★ 1 CD Vanguard Classics 99091. Avec l'Orchestre académique d'Etat de Russie, Ivan Shpiller (direction). Prise de son remarquable.



CLASSIQUE

MATTHAEUS PIPELARE
Missa « L'Homme armé », chansons et motets
Huelgas Ensemble, Paul Van Nevel (direction)

On aurait des scrupules à s'enthousiasmer avec une telle constance pour les réalisations du Huelgas Ensemble de Paul Van Nevel, mais le choc de la révélation d'un musicien oublié dispense d'état d'âme. Matthaeus Pipelare (c. 1455-c. 1515) est de ces Flamands de la fin du XV[e] siècle qui n'ont pas sillonné l'Europe à l'imitation de Josquin. Anvers, Bois-le-Duc, peut-être Gand, Malines ou Bruxelles – là rien de certain...

A entendre la somptueuse anthologie de Van Nevel, d'une plénitude et d'une ferveur sereine subjugantes, on ne peut qu'adhérer à sa musique. Tout y concourt : l'audace des options, tant de forme, avec le choix désuet de la ballade, que de traitement (homophonie pour *Vray dieu d'amours* ; sept voix présentées comme autant de douleurs pour *Memorare Mater Christi* ; basses profondes, cantus firmus avec citation en canon pour la *Messe*, d'une virtuosité éblouissante). Interprétation idéale. *P.-J. C.*

★ 1 CD Sony Classical « Vivarte » SK 68 258.

À LA COUR DE FRÉDÉRIC LE GRAND
Œuvres de Quantz, Benda, J. G. et C. H. Graun, Kirnberger, Müthel et Frédéric II. Barthold Kuijken (flûte), Wieland Kuijken (violoncelle), Bob van Asperen (clavecin)

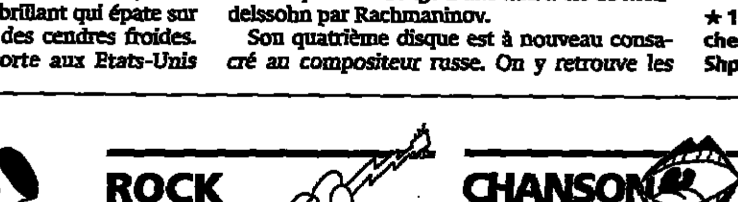
Le goût de Frédéric le Grand pour la flûte est connu. Il apprit cet instrument avec Johann Joachim Quantz, Carl Heinrich Graun l'ayant formé à la composition. Ajoutons les précisions théoriques et pratiques de Carl Philipp Emanuel Bach, seul grand absent de cette précieuse anthologie de sonates pour flûte berlinoises, et vous aurez les ingrédients de la recette idéale pour restituer un genre élégant mais mineur que Barthold Kuijken parvient à hisser au rang des réussites exemplaires, magnifiquement accompagné par Bob van Asperen et Wieland Kuijken. Un disque si heureux qu'on le prétendrait essentiel. *P.-J. C.*

★ 1 CD Sony SK 66 267.

MUSIQUE POUR DEUX PIANOS
Œuvres de Mozart, Rachmaninov, Bartók, Debussy, Lutoslawski, Ravel et Saint-Saëns avec Martha Argerich et Nelson Freire ou Stephen Kovacevich (piano) et d'autres chambristes

Une aubaine qu'on ne devrait pas laisser passer : Philips reprend dans sa collection économique « Duo » (deux CD au prix d'un seul) deux des programmes à quatre mains les plus fameux qu'ait signés la pianiste argentine Martha Argerich, ajoutant pour faire bonne mesure un *Carnaval des animaux* de gala (Gidon Kremer, Tabea Zimmermann, Misha Maïsky entre autres) et le *Concerto* de Bartók (avec le Concertgebouw d'Amsterdam dirigé par David Zinman), moins essentiel mais qui décourage la concurrence, en se jouant des redondances de la version « élargie » de la sonate pour deux pianos et percussion. L'éditeur nous rend plus que des références incontestables : des moments de jubilation sans mélange. L'engagement, l'ardeur, l'imagination et le raffinement de la virtuose ne sont jamais aussi époustouflants que lorsqu'elle est entourée de ses pairs. *P.-J. C.*

★ 2 CD « Duo » Philips 446 557-2.



JAZZ

PHINEAS NEWBORN JR.
Harlem Blues

Musicien exceptionnel pour musiciens, adepte du trio, pianiste à main gauche hautement déliée, Phineas Newborn est né et est mort dans le Tennessee (1931-1989) après une carrière trouée de dépressions. C'est à l'une de ses sorties de Camarillo, l'hôpital où séjourna Charlie Parker, qu'il enregistre *Harlem Blues*, les 12 et 13 février 1969 : un gospel qui donne son titre de *Blues* à l'ensemble, le grand secret du disque en deuxième position (*Sweet and Lovely*), son passage (*Little Girl Blue* de Rodgers et Hart), une idée du contrebassiste Ray Brown (*Ray's Idea*), deux standards transfigurés (Elvin Jones complète le trio) et une sorte de pièce en apesanteur (Horace Silver), sur tempo vif, *Cookin' at the Continental*. A l'heure où fleurissent les pianistes, sans rime ni raison, où il faut subir la loi des médiocres (vive le jazz drôle et sympa, ludico-festif, tu parles !), retour aux fondamentaux. La vie de Phineas Newborn n'a pas été spécialement ludico-festive. Son art est le sommet donné de ce malheur. Il s'agit de musique. *F. M.*

★ 1 CD WEA OJCCD 662-2.

ART TATUM
20 th Century Piano Genius

Dans *In a Sentimental Mood*, la sixième pièce du second disque, on entend autour du rire d'Art Tatum (1909-1956) les rires de ceux qui sont là. Une descente en cascade, particulièrement élégante sous sa virtuosité, particulièrement timbrée dans l'audace, fait rire ceux qui se trouvent là. Cette scène privée a lieu le 3 juillet 1955 à Beverly Hills, chez Ray Heindorf. Le pianiste joue une trentaine de thèmes comme s'il les inventait. Tatum s'amuse de son don. Son extraordinaire don d'aveugle le fait rire le premier. On le prend souvent pour un pianiste de bar surdoué. Laissez faire... Horowitz essayait de percer son secret. La position la plus intenable est de l'écouter à la hauteur où il se situe, poète de l'enjambement qui se joue du jazz, du piano, de la musique autant qu'il en joue. Ces moments sans précédent et sans suite (Tatum se retrouve dans un peu tous les grands pianistes mais n'a pas de suivant) sont augmentés d'inédits et d'une conversation sur son art entre Hank Jones, Adam Makowicz et Lou Stein. *F. M.*

★ 2 CD Verve 531 762-2.

ROCK

THE ROLLING STONES
Rock 'N' Roll Circus

En décembre 1968, dans les studios de la BBC transformés en chapiteau de cirque, Mick Jagger avait réunit l'aristocratie du rock anglais autour des Rolling Stones. Durant une nuit extravagante (plus de quatorze heures de tournage !), John Lennon, Yoko Ono, Eric Clapton, The Who, Marianne Faithfull, Jethro Tull et Taj Mahal défilèrent, entre jongleurs et acrobates. L'émission ne fut jamais diffusée, et acquit une dimension mythique. Avant la sortie possible de ce document en vidéo, la bande-son du *Rock 'n' Roll Circus* paraît. Malgré les imperfections techniques, on replonge avec délice dans l'ambiance de l'événement. Les Beatles ne donnaient plus de concerts depuis deux ans. Entendre John Lennon, métamorphosé par Yoko Ono, se défouler sur une version de *Yer Blues*, accompagné de Keith Richards, d'Eric Clapton et de Mitch Mitchell (le batteur de Jimi Hendrix), avait de quoi exciter l'assistance. Les Rolling Stones, en pleine période faste (entre *Beggar's Banquet* et *Let It Bleed*), rayonnaient d'un charisme sexuel. Summum de ces numéros de music-hall, le *A Quick One While He's Away* des Who inventait la notion d'opérette rock et annonçait *Tommy*, paru en 1969. *S. D.*

★ 2 CD Abkco 1268-2. Distribué par Barclay.

DR. OCTAGON
Ecologyst

Pionnier, dans les années 80, du rap dur new-yorkais, Kool Keith s'est depuis envolé pour des voyages à risques qui l'ont laissé parfois aux portes de l'asile. Habité aujourd'hui par un nouveau personnage – le Dr. Octagon, gynécologue de l'espace (?) –, Kool Keith propose avec *Ecologyst* l'album de hip hop le plus original du moment. Sans forcément adhérer au gimmick salace qu'implique sa profession, on admirera son bestiaire fantasmagorique, ce phrasé du ghetto qui s'aventure au-delà du miroir. Et le futurisme surtout d'une bande-son distillée à la fois par un scratcheur hors norme, DJ Q-Bert, et des alchimistes (Automator, DJ Shadow) jonglant avec les samples. Entre apesanteur, mirages et oppression, les climats de ce disque jettent le rap dans les bras du trip hop. *S. D.*

★ 1 CD Mo'Wax 540 530-2. Distribué par Source/Virgin.

CHANSON

MAXIME LE FORESTIER
Douze nouvelles de Brassens

En 1979, Maxime Le Forestier enregistrait en public treize chansons de Brassens au Théâtre de la Gaîté, avec le contrebassiste Patrice Caratini et le guitariste Alain Le Douarin. De *Colombine* (Verlaine-Brassens) aux *Passantes* (Antoine Pol-Brassens), le parcours était sans faute, malgré une *Guerre de 14-18* un peu trop *blues*. La voix, droite, vibrante, habitée, et la fluidité des arrangements assouplissaient Brassens. Les années ont passé, Le Forestier est resté fan, les contours de sa voix se sont estompés et il mène l'aventure seul, s'accompagnant, à la Brassens, sur une guitare à la sonorité remarquable. Il a cette fois choisi des douze merveilles posthumes composées par Brassens à la fin de sa vie, et qu'il n'eut pas le temps de chanter lui-même. Pour certaines, dont *L'Antéchrist*, il n'avait pas eu le temps de composer les mélodies et le pianiste Jean Bertola s'était chargé d'habiller ces mots frondeurs, sans pitié pour les c... Outre l'album, un coffret en édition limitée propose l'enregistrement public de 1979 en même temps que « *Petits bonheurs posthumes* », sous-titre de ces douze heureuses *Nouvelles* de Georges-le-bourru magnifique. *V. Mo.*

★ 1 CD Polydor 533 441-2. Edition limitée : un coffret de deux CD Polydor 533441-2.

CESARIA EVORA
A l'Olympia

L'ovation qui accompagne l'entrée en scène de Cesaria Evora en dit long sur le frisson suscité par la chanteuse cap-verdienne, dont la vie – de la pauvreté à la gloire – ressemble à un conte de fée. Enregistrés en juin 1993, ces seize titres, dont le fameux *Sodade*, respirent la joie, même au plus profond de la mélancolie du *blues* cap-verdien. L'Olympia est une consécration, et Cesaria, une fois passée l'épreuve du Théâtre de la Ville, où elle avait donné le premier récital d'une carrière plutôt axée sur les nuits bohèmes des pianos-bars et des cabarets, s'était délivrée du doute. Dans un habit brodé à l'africaine (superbes photos du livret), elle mène le bal, s'amuse et se permet enfin l'émotion publique. La salle de l'Olympia est sans cesse frémissante, et les musiciens excellents : Paulinho Vieira au piano ou à l'harmonica, Luis Moraes à la clarinette, Bau au *cavaquinho* et au violon font s'envoler *Angola* ou *Reanima* (un inédit), chanter la salle (*Sodade*). *V. Mo.*

★ 1 CD Mélodie 79591-2.



MUSIQUE DU MONDE

ZISKAKAN
Soley glasé

Réalisé par Phil Delire, dont on avait pu apprécier la griffe aux côtés de Bashung, *Soley glasé* s'achève sur *Bato fou*, un titre datant de 1981. C'est l'un des plus grinçants qu'ait écrits Gilbert Pounia, leader et chanteur de Ziskakan : « *Ils nous ont donné l'ordre de nous blanchir la peau, d'apprendre le français vite fait pour que les patrons français n'aient pas trop de problèmes...* » Des mots rebelles rappelant l'engagement du groupe phare de la Réunion, qui dès sa formation en 1979 brandit très haut l'étendard du maloya et du créole, longtemps vus d'un mauvais œil par l'administration française. Imprégnés d'un lyrisme fragile et d'une sensuelle poésie, les textes de *Soley glasé* laissent entrevoir les couleurs métisses de la culture réunionnaise. Mélodies fluides, arrangements subtils et délicats où les instruments du terroir font entendre leur voix : tout au long de cet album, le huitième, le charme opère. *P. La.*

★ 1 CD Sankara 532 410-2.

Chanson tous azimuts

Le Festival de Marne fête sa dixième édition



VOILÀ un festival idéal pour tous ceux qui ont des affinités avec la chanson, française, mais aussi créole (Dédé Saint-Prix le 6 octobre à Vitry) ou occitane (Fabulous Trobadors le 11 à Villeneuve-le-Roi), corse et catalane (I Muvrini et Lluis Llach le 12 à Ivry). Une chanson drapée dans toutes les musiques, d'aujourd'hui ou d'hier.

Eclaté dans vingt villes du Val-de-Marne, ce festival joue depuis dix ans la carte de l'éclectisme pertinent. Il revendique une programmation touffue, où, aux côtés des artistes consacrés (Les Innocents le 5 à Champigny, Francis Lemarque et Isabelle Aubret le 10 au Kremlin-Bicêtre, Arthur H le 12 à Choisy-le-Roi, Jean Guidoni le 13 à Ivry), se retrouvent tous les talents qui piaffent d'impatience à la lisière de la consécration.

Concerts et récitals, guinguettes, animations de rue, spectacles pour enfants... Jusqu'au 13 octobre, il y aura cent bonnes raisons d'aller faire un petit tour dans le Val-de-Marne.

★ *Tél. : 45-15-07-07. De 30 F à 100 F.*

UNE SOIRÉE À PARIS

La Servante, d'Olivier Py
Est-ce le goût du luxe ou de l'insolence qui a poussé Olivier Py à mettre sur pied un projet aussi démesuré ? Ni l'un ni l'autre. Olivier Py est chrétien, il sait ce que sont l'orgueil du doute, la force de la foi, l'espérance en la vie. Olivier Py est jeune – vingt-neuf ans. Il sait qu'il ne faut pas attendre pour se mesurer à l'idéal. La force de *La Servante* est son indéfectible foi en la présence. De l'amitié, de la chair, de l'amour, de l'attente.
Manufacture des œillets, 25, 27, 29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Mº Mairie d'Ivry, RER ligne C Gare-d'Ivry. Du samedi 5 octobre à 20 heures au dimanche 6 à 20 heures. Tél. : 46-58-81-81. L'intégrale : 250 F.

Alejandro Escovedo
Ce chicano texan, ancien du groupe country-punk Rank & File, s'est affirmé, l'air de rien, comme un des plus fins *songwriters* américains. Empruntant au blues, au folk et à la country, un goût pour l'enracinement, il y imprime, à la manière d'un Townes Van Zandt, ses humeurs intimes. Son nouvel album, *With These Hands*, est fortement recommandé.
Chesterfield Café, 124, rue de la Boétie. Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 5, 8, 9, 10, 11 et 12. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Les Arts florissants
Chef-d'œuvre de la musique française popularisée par le disque, les *Leçons de ténèbres* vont idéalement à Christie, à son soin du détail amoureusement fignolé, à son élégance et à cette capacité qu'il a de nimber de tristesse ce genre de musique.
Couperin : *Leçons de ténèbres pour le Mercredi saint, Versets du motet de M. L. C. Couperin, La Françoise.* Le Roux : *Allemandes.* Patricia Petibon, Sophie Daneman (sopranos), William Christie (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 5 octobre. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Nuit du jazz
Dans le cadre du premier « Jazz au fil de l'Oise », le contrebassiste Hervé Czak a eu la bonne idée de se programmer avec son quintette (Jean-Claude Jouy à la batterie) et d'accueillir le duo Jean-Jacques Avenel et Tony Rabeson ainsi que Palatino, un quartette d'élégance (Romano, Ferris, Fresu, Bénita).
Saint-Ouen-l'Aumône (95). Salle du conseil. 21 heures, le 5 octobre. Tél. : 34-48-05-38. 80 F et 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
Film français de Raymond Depardon, (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

ANNA OZ
Film français d'Eric Rochant, avec Charlotte Gainsbourg, Gérard Lanvin, Sami Bouajila, Grégori Derangère, Emmanuelle Devos, Jim-Adhi Limas (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

L'APPARTEMENT
Film français de Gilles Mimouni, avec Romane Bohringer, Vincent Cassel, Monica Bellucci, Jean-Philippe Ecoffey, Monica Bellucci, Sandrine Kiberlain (1 h 56).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
Film finlandais d'Aki Kaurismäki, avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

INDEPENDENCE DAY
Film américain de Roland Emmerich, avec Will Smith, Bill Pullman, Jeff Goldblum (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

PARTY
Film français de Manoel De Oliveira, avec Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora (1 h 30).
Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

LA RENCONTRE
Film français d'Alain Cavalier, avec Florence Malraux, Françoise Widhoff (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE ROI DES AULNES
Film franco-allemand de Volker Schlöndorff, avec John Malkovich, Armin Mueller-Stahl, Gottfried John, Marianne Sägebrecht, Volker Spengler, Heino Ferch (1 h 58).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

URI
Film britannique de Ken Russell, avec Ishai Golan, Terence Stamp, Hetty Baynes, Delphin Forrest, Rachel Elner, Rafi Tabor (1 h 34).
VO : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

RÉGION

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

FESTIVAL D'AMBRONAY
Le Mercure galant
Bach : *Concerto pour hautbois, violon et cordes BWV 1060, Concerto pour hautbois, flûte, clavecin et cordes BWV 1044, Cantate BWV 209.* Agnès Mellon (soprano), Patrick Beaugiraud (hautbois), Siebe Henstra (clavecin), François Fernandez (violon), Serge Saitta (flûte, direction).
Abbaye, 01 Ambronay. 15 h 30, le 6 octobre. Tél. : 74-35-08-70. De 80 F à 190 F.
I Piccoli Musici de Bergamo
Arauxo. Zepoli. Schmid : *Splendeurs baroques de l'Amérique latine.* Ensemble Elyma, Gabriel Garrido (direction).
Abbaye, 01 Ambronay. 20 heures, le 6 octobre. Tél. : 74-35-08-70. De 60 F à 300 F.

CHERBOURG
Quatuor Arditti
Cehra : *Mouvements d'après Hölderlin, Fragments pour sextuor.* Schoenberg : *La Nuit transfigurée.* Brahms : *Sextuor op. 36.* Thomas Kakuska (alto), Valentin Erben (violoncelle).
Théâtre, place du Général-de-Gaulle, 50 Cherbourg. 20 h 45, le 11 octobre. Tél. : 33-88-55-55. 95 F.

COLMAR
Owen Wingrave
de Britten. Philippe Le Chevalier, Jacques-François Loiseleur des Longchamps (Owen Wingrave), Christian Tréguier (Spencer Coyle), Jean-Francis Monvoisin (Lechmere), Dominique Gless (Miss Wingrave), Raphaëlle Farman, Caroline Fèvre (Mrs Coyle), Orchestre symphonique de Mulhouse, Claude Schnitzler (direction), Pierre Barrat (mise en scène).
Théâtre municipal, 3, rue Unterlinden, 68 Colmar. 20 heures, les 5 et 8 octobre ; 15 heures, le 6 octobre. Tél. : 88-21-02-02. 110 F.

LILLE
Jay Gottlieb (piano)
Œuvres de Joplin, Albright, Bolcom et Gershwin.
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 20 h 30, le 9 octobre. Tél. : 20-55-48-61. De 60 F à 120 F.

LYON
The Turn of the Screw
de Britten. Anne-Marguerite Werster (la gouvernante), Pomone Epoméo (Mrs Grose), Marion Harousseau, Julie Mathevet (Flora), Emmanuel Lanièce, Roman Bignaux, Cyrille Dubois (Miles), Tania-Marie Livingstone (Miss Jessel), Gunnar Gudbjörnsson (Peter Quint), Scott Emerson (le narrateur), Maîtrise de-Caen, Maîtrise et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Dominique Débart (direction), Sephan Grögler (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 17 heures, le 6 octobre ; 20 h 30, les 8, 10 et 12 octobre ; 19 h 30, le 15 octobre. Tél. : 72-00-45-45. De 75 F à 240 F.
Orchestre des Champs-Elysées
Mozart : *Requiem, Concerto pour clarinette et orchestre.* Eric Hoeprich (clarinette), Philippe Herreweghe (direction).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, le 7 octobre. Tél. : 72-00-45-45. De 75 F à 240 F.

ROUEN
Quatuor Ysae
Takemitsu : *A Way Alone.* Bruckner : *Quintette à cordes.* Jean Dupouy (alto).
Théâtre des Deux-Rives, 76 Rouen. 19 heures, le 7 octobre. 100 F.

STRASBOURG
Tristes Tropiques
d'Aperghis. Rodolfo Mertens, René Schirrer, Jean-Marc Salzmann, Jean Nirouet, Antoine Garcin, Thomas Morris, Christophe Fel, Chœur de l'Opéra du Rhin, Ensemble Atrium, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Bernhard Kontarsky (direction), Yannis Kokkos (mise en scène), Richild Springer (chorégraphie).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 5 et 8 octobre. Tél. : 88-75-48-23. De 70 F à 230 F.
Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck
Webern : *Variations pour orchestre op. 30.* Lévinas : *Par-delà.* Messiaen : *Poèmes pour mi.* Françoise Pollet (soprano), Georges Pehlivanian (direction).
Wacken (parc des expositions), Hall 2, 67 Strasbourg. 20 heures, le 5 octobre. Tél. : 88-21-02-02. 110 F.

JAZZ

ANGOULÊME
Pierre-Jean Gaucher « Zappa »
Le guitariste explore l'univers du moustachu le plus célèbre du rock.
La Nef, rue Louis-Pergaud, centre de Grelet, 16 Angoulême. 20 heures, le 11. Tél. : 45-25-97-00. 80 F.

DUNKERQUE
L'Effet vapeur
Une des nombreuses formations de l'ARFI lyonnais.
MJC Terre-Neuve, 43, rue du docteur Louis-Lemaire, 59 Dunkerque. 20 h 30, les 10, 11 et 12. Tél. : 28-66-47-89. De 45 F à 60 F.

LYON
Paul Bley
L'un des pianistes pour pianistes. Exigeant.
Bar de la Tour Rose, 22, rue Bœuf, 69 Lyon. 21 h 30, le 5. Tél. : 78-37-25-90.

DANSE

ANGOULÊME
Alarmel Valli
Danse de l'Inde, bharata natyam.
Centre Saint-Martial, boulevard Berthelot, 16 Angoulême. 20 h 30, le 8 octobre. Tél. : 45-38-61-62. 110 F.

BORDEAUX
Ballet de l'Opéra de Nice
John Cranko : *Onéguine.*
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 20 heures, les 8, 9, 10 et 11 octobre ; 15 heures, le 13 octobre. Tél. : 56-48-58-54. De 20 F à 140 F.

CAVAILLON
Compagnie Angelin Preljocaj
Annonciation, Larmes blanches, Un trait d'union.
Théâtre, Rue du Languedoc, 84 Cavaillon. 20 h 30, le 11 octobre. Tél. : 90-78-64-64. 120 F.

LYON
Tokyo Ballet
Béjart : *Boléro, L'Oiseau de feu, Le Sacre du printemps.*
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 8, 10 et 11 octobre ; 19 h 30, le 9 octobre ; 15 heures et 20 h 30, le 12 octobre ; 17 heures, le 13 octobre. Tél. : 78-75-88-88. De 220 F à 250 F.

MÂCON
Odile Duboc
Trois Boléros.
Théâtre, 1511, avenue Charles-de-Gaulle, 71 Mâcon. 20 h 30, le 5 octobre. Tél. : 85-38-50-63. 130 F.
À l'Espace André-Malraux de Chambéry. 20 h 30, le 8 ; 19 h 30, le 9. Tél. : 79-85-55-43. 130 F.

STRASBOURG
Compagnie Josef Nadj
Le Cri du caméléon.
Théâtre national, place de la République, 67 Strasbourg. 20 heures, les 5, 8, 9, 10, 11 et 12 octobre ; 15 heures, le 6 octobre. Tél. : 88-35-44-52. 125 F.

THÉÂTRE

ANNECY
Edouard II
de Christopher Marlowe, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Marc Avocat, André Baeyens, Pierre Baillot, Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Gilles David, Michel Didym, Valérie de Dietrich, Jean-Claude Durand, Raphaël Levêque, Guillaume Levêque, Antoine Mathieu, Nicolas Pirson, Freddy Sicx, Eric de Staercke, Lionel Tua, Dominique Valadié et Barbara Nicolier.
Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès, 74 Annecy. 20 heures, du 8 au 10. Tél. : 50-33-44-11. Durée : 3 heures. De 95 F à 140 F.

BAYONNE
Maîtres anciens
d'après Thomas Bernhard, mise en scène de Denis Marleau, avec Henri Chassé, Pierre Collin, Gabriel Gascon, Pierre Lebeau, Alexis Martin et Marie Michaud.
Scène nationale de Bayonne et du Sud-Aquitain, place de la Liberté, 64 Bayonne. 21 heures, les 11 et 12. Tél. : 59-59-07-27. Durée : 1 h 30. De 70 F à 120 F.

BELFORT
Où ça ? par le Cirque Ici
de et par Johann Le Guillerm, avec quatre musiciens.
Théâtre Granit-Grande Salle, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. 20 h 30, les 5, 8, 9, 10, 12 ; 17 heures, les 6 et 13. Tél. : 84-58-67-67. Durée : 1 h 20. De 40 F à 120 F.

BESANÇON
Scènes de naissances
de Roland Fichet, d'après des auteurs contemporains, mise en scène d'Annie Lucas et Robert Cantarella, avec Nadine Berland, Jean-Marie Blin, Christine Budan de Russé, Séverine Debels, Laurent Javaloyes, Monique Lucas, Alain Meneust, Anne Rotger et Philippe Vieux.
Nouveau Théâtre, avenue Edouard-Droz, 25 Besançon. 18 heures, 19 heures, 20 heures et 21 h 30, du 10 au 12. Tél. : 81-88-55-11. Durée : 4 heures. De 50 F à 110 F.

BÉTHUNE
Clavigo
de Goethe, mise en scène d'Agathe Alexis, avec Jean-Louis Cassarino, Xavier Helly, Peter King, Renaud Lille, Florence Masure, Isabelle Mentré, Alexandre Migliore, Vincent Nemeth et Jean-Michel Vovk.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. 19 heures, les 10, 16, 17 ; 20 h 30, les 11, 12, 15, 19, 22 ; 17 heures, les 13 et 20 ; 14 heures et 20 h 30, le 18. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 1 h 50. De 40 F à 110 F. Jusqu'au 31 octobre.

BORDEAUX
Hamlet
de William Shakespeare, mise en scène de Philippe Adrien, avec Scali Delpeyrat, Vincent Réjaud, Daniel Briquet, Pierre Diot, Victor Garrivier, Christophe Kourotchkine, Natacha Mircovich, Frédéric Pellegeay, Laurence Roy et Luc de Goustine.
Théâtre du Port-de-la-Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 19 h 30, le 10 ; 20 h 30, les 11, 12, 14, 15. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 4 heures. De 70 F à 140 F.

CAEN
Herculine Barbin dite Alexina B.
de et par Philippe Bombled, d'après Adélaïde Herculine Barbin.
Comédie, 32, rue des Cordes, 14 Caen. 19 heures, du 8 au 12 ; 21 heures, les 15, 16, 17, 18, 19. Tél. : 31-46-27-29. Durée : 1 h 20. 90 F et 115 F. Jusqu'au 19 octobre.

DIJON
Le Procès
d'après Franz Kafka, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Pierre Banderet, Jean-Marc Bory, Frédéric Constant, Nadia Fabrizio, Anne-Cécile Moser, Robert Pagès, Nicolas Rossier, Laurent Sandoz, Emilien Tessier et Alain Trétout.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. 20 h 30, les 8, 11, 12, 15, 18, 19 ; 19 h 30, les 9, 10, 16, 17. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 2 h 20. De 35 F à 130 F. Jusqu'au 19 octobre.

FEYZIN
Belle du seigneur
de et par Elizabeth Macocco et Laurent Vercelletto, d'après Albert Cohen.
Centre Léonard-de-Vinci, place René-Lescot, 69 Feyzin. 19 h 30, les 10, 16, 17 ; 20 h 30, les 11, 12, 15, 18 ; 16 heures, le 13. Tél. : 78-67-65-11. Durée : 1 h 30. De 55 F à 100 F.

LIMOGES
Elseneur
de et par Robert Lepage, d'après William Shakespeare.
Théâtre de l'Union, 20, rue des Coopérateurs, 87 Limoges. 20 h 30, le 5. Tél. : 55-79-40-58. Durée : 2 h 50. 95 F et 125 F.

MARSEILLE
Le Système Ribadier
de Georges Feydeau, mise en scène d'Hélène Vincent, avec Claudine Bonhommeau, Anne Dupuis, Philippe Licois, Georges Richardeau et Didier Royant.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les 5, 8, 10, 11, 12, 15 ; 15 heures, les 6 et 13 ; 19 heures, le 9. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 heures. 130 F et 150 F. Jusqu'au 25 octobre.

MARTIGUES
XXe siècle, Bonjour, bonsoir (en russe sous-titré en français)
d'après Tchekhov, Goumilev et des souvenirs personnels des comédiens, mise en scène de Roman Kozak, avec les élèves de l'Ecole d'art de Moscou.
Théâtre des Salins, 19, quai Paul-Doumer, 13 Martigues. 20 h 45, le 5. Tél. : 42-44-36-00. Durée : 1 h 30. 100 F et 130 F.
Aragon par Caubère : le Communiste ; le Fou
d'après Louis Aragon, par et avec Philippe Caubère.
Théâtre des Salins, 19, quai Paul-Doumer, 13 Martigues. 20 h 45, le 9 ; 19 h 30, du 10 au 12. Tél. : 42-44-36-00. Durée : 5 heures. 120 F et 150 F.

MULHOUSE
Gouttes d'eau sur pierres brûlantes
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Bernard Bloch, avec Marc Berman, Pierre Louis-Calixte, Véronique Alain et Heidi Brouzeng.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 19 h 30, les 5 et 12 ; 17 heures, le 6 ; 20 h 30, les 8, 9, 11 ; 19 heures, le 10. Tél. : 89-36-28-28. Durée : 1 h 30. De 40 F à 110 F.

ORLÉANS
Un cœur français
de Jean-Marie Besset, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Samuel Labarthe, Maïa Simon, Marie Bunel, Judith Magre, Cécile Magnet, Philippe Etesse, Joël Demarty, Jean-François Guilliet, François Dunoyer et Jacques Connort.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. 20 h 30, les 5, 8, 10, 11, 12 ; 15 heures et 19 heures, le 6 ; 19 heures, le 9 ; 15 heures, le 13. Tél. : 38-54-29-29. Durée : 1 h 30. De 100 F à 150 F. Dernières.

TOULOUSE
L'Atelier d'Alberto Giacometti
d'après Jean Genet, mise en scène d'Hervé Lelardoux, avec Jean-Marie Frin.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31 Toulouse. 21 heures, les 5, 8, 10, 11, 12 ; 19 h 30, le 9. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F.

ART

BRIVE-LA-GAILLARDE
Martine Aballéa
Chapelle Saint-Libéral, centre-ville, 19 Brive-la-Gaillarde. Tél. : 55-92-39-39. De 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 octobre. Entrée libre.

CAEN
Tom Drahos : solitudes, fragments, apparences
FRAC de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14 Caen. Tél. : 31-93-09-00. De 14 heures à 18 heures. Du 5 octobre au 15 décembre. Entrée libre.

CHAMBORD
Lisses et délices
Château, 41 Chambord. Tél. : 54-50-40-00. Tous les jours de 9 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 5 janvier. 45 F.

CHANTILLY
Jean-Antoine Watteau, 1684-1721 et son cercle
Musée Condé, château, 60 Chantilly. Tél. : 44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 39 F.

CHÂTEAUROUX
Claude Viallat
Couvent des Cordeliers, rue Alain-Fournier, 36 Châteauroux. Tél. : 54-08-33-00. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 17 novembre. Entrée libre.

COLMAR
Otto Dix et les maîtres anciens
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er décembre. 30 F.

CRESTET
Bertrand Gadenne : l'effondrement
Crestet centre d'art, chemin de la Verrière, 84 Crestet. Tél. : 90-36-34-85. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 novembre. Entrée libre.

EYMOUTIERS
Botchio : sculptures du Bénin, Afrique
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre. 20 F.

GRENOBLE
Morris Louis
Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 décembre. 25 F.

HARCOURT
Rodney Graham : camera obscura mobile
Arboretum du domaine d'Harcourt, 27 Harcourt. Tél. : 35-88-68-22. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 15 novembre. 25 F.

LOCMINÉ
Eugène Leroy : peintures 1964-1996
Centre d'art contemporain, domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 novembre. 25 F.

METZ
Viallat
La Cour d'or, musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier, 57 Metz. Tél. : 87-75-10-18. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 octobre. 30 F.

MONTBÉLIARD
Alain Clément
Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck, 54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. Tél. : 81-91-37-11. De 10 heures à 19 heures ; dimanche et jours fériés de 15 heures à 19 heures ; lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre. Entrée libre.

MORLAIX
Panoramas, 1981-1996, la collection du FRAC Bretagne
Musée des jacobins, place des Jacobins, 29 Morlaix. Tél. : 98-88-68-88. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 novembre. 25 F.

MOUANS-SARTOUX
Condamnés à la liberté
Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. De 11 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Fermé lundi, mardi et mercredi. Jusqu'au 10 novembre. 15 F.

MULHOUSE
Isabel Munoz : rythmes
La Filature, la médiathèque, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tél. : 89-36-28-28. De 11 heures à 18 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 heures ; les soirs de spectacle jusqu'à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 8 décembre. Entrée libre.

NICE
Tom Wesselmann : rétrospective 1959-1993
Musée d'art moderne et d'art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 janvier. 25 F.

NIMES
La Collection
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 5 octobre au 2 février. 22 F.

ORNANS
Courbet, l'amour
Musée Gustave-Courbet, place Robert-Fernier, 25 Ornans. Tél. : 81-62-23-30. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 octobre. 40 F.

RENNES
Eugène Leroy : les quatre saisons, 1993-1994
La Criée, centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi. Jusqu'au 23 novembre. Entrée libre.
Eugène Leroy, peintures 1953-1964 et dessins
Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 novembre. 20 F.

RODEZ
Antonin Artaud
Centre culturel départemental, 25, avenue Victor-Hugo, 12 Rodez. Tél. : 65-73-80-57. De 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 octobre. Entrée libre.

SAINT-ÉTIENNE
Philippe Favier
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Étienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 1er décembre. 27 F.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE
Antony Gormley
Arts 04, 4, avenue Frédéric-Mistral, 13 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : 90-92-59-81. De 15 heures à 19 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 13 octobre. Entrée libre.

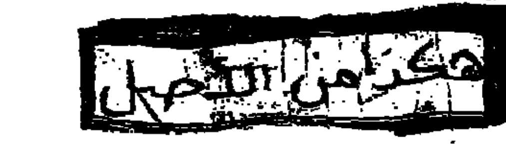
SAINT-SAVIN
Création de Georges Rousse
Centre international d'art mural-abbaye, 86 Saint-Savin. Tél. : 49-48-66-22. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 11 novembre. 30 F.

LA SAUVE
Valérie Rauchbach : les tentations de La Sauve-Majeure
Abbaye de La Sauve-Majeure, 33 La Sauve. Tél. : 56-23-01-55. De 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 30 octobre. 22 F.

TANLAY
Hommage à Denise Colomb, de Montparnasse à Saint-Germain-des-Prés
Centre d'art contemporain, château, 89 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 octobre. 20 F.

TOULOUSE
Civilisations du soleil
Musée des Augustins, 21, rue de Metz, 31 Toulouse. Tél. : 61-22-21-82. De 10 heures à 17 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 décembre. 25 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Alighiero Boetti, rétrospective
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier. 25 F.



Havas casse les prix sur Internet

Le groupe de communication se lance dans les services d'accès aux réseaux en ligne et souhaite attirer rapidement 40 000 abonnés

L'ÉDITEUR de CD-ROM Havas édition électronique, filiale à 100 % d'Havas, démarrera le 18 octobre une activité de prestataire d'accès à Internet. Moyennant 65 francs par mois, il offrira une connexion illimitée au réseau des réseaux, ainsi que l'accès à des sites spécifiques, comme l'Encyclopédie. Parallèlement, Havas lance une collection de livrets d'initiation à Internet et un CD-ROM encyclopédique.

Des investissements *« considérables »* auraient été consentis pour cette opération, affirme Max Derhy, directeur général d'Havas édition électronique, sans en dévoiler le montant. *Il est vrai que les moyens* techniques mis en œuvre (une bande passante de six mégabits par seconde) doivent lui permettre d'accueillir près de 40 000 abonnés. Un objectif *ambitieux*, vu la faible taille actuelle du marché d'Internet en France – 1 % des foyers (*Le Monde* du 3 octobre).

Plutôt que de renforcer ses propres équipes, la société a préféré sous-traiter l'hébergement et la gestion de ses serveurs et de ses abonnements à deux sociétés de service, Softway et Cap Gemini. Le pari est risqué. La plupart des autres prestataires d'accès arrivent, souvent difficilement, à rentabiliser leur activité en poursuivant deux scénarios. Soit ils *pratiquent des tarifs relativement* bas (comme Grolier, du groupe Lagardère dont le prix d'abonnement est actuellement de 77 francs par mois) mais exercent par ailleurs des activités plus génératrices de marges (hébergement de sites Web, offre de contenus spécifiques et payants), soit ils exigent des tarifs d'abonnement plus élevés ou modulés en fonction de la durée de connexion.

Havas s'engage sur une troisième voie, avec des prix attractifs, sans pour autant chercher d'autres sources de financement, *mais en* comptant sur les synergies dégagées par ces trois médias : l'écrit (avec les livrets d'initiation), le *off-line* (avec les CD-ROM) et le *on-line*. *« Notre première préoccupation n'est pas d'offrir un contenu, mais de recruter des abonnés, pour être le numéro un sur ce marché d'ici deux à trois ans »*, explique Max Derhy. Il évoque la possibilité d'héberger dans un deuxième temps sur son site les services d'autres filiales du groupe comme Havas Voyages.

LES CD-ROM RABATTEURS

Il est vrai que les livrets d'initiation à Internet, largement diffusés, peuvent être un moyen efficace de distribution et de promotion d'abonnement. Quant aux CD-ROM, ils peuvent aussi servir de rabatteurs en incitant les « lecteurs » à chercher à en savoir plus sur le réseau. Ce type de stratégie, consistant à réunir plusieurs supports dans une même offre, a pour l'instant porté chance à Max Derhy. En mars, sa filiale Arborescence, dont il est le fondateur et président, mettait sur le marché une collection associant livre et CD-ROM pour 150 francs, dont 20 000 exemplaires ont été vendus.

Annie Kahn

« L'Echo du Centre » dépose son bilan

LIMOGES
de notre correspondant

Le quotidien communiste limousin *L'Echo du Centre* a déposé son bilan, mercredi 2 octobre, auprès du tribunal de commerce de Limoges, qui lui a accordé une procédure de redressement judiciaire de trois mois, la parution du journal n'étant pas interrompue. Selon Christian Audoin, membre du comité national du PCF et directeur du journal, cette période *« permettra la continuité de l'application des mesures de restriction qui parachève le plan global commencé il y a trois ans »*.

Une dizaine de suppressions d'emplois devraient être annoncées dans les prochains jours sur les soixante-neuf postes (dont trente-deux journalistes) que compte le quotidien dans les cinq départements qu'il couvre (Corrèze, Creuse, Dordogne, Indre, Haute-Vienne). Le tirage total, annoncé par la direction, est de quelque 25 000 exemplaires.

Un premier dépôt de bilan avait déjà eu lieu en février 1994, après l'incendie qui avait détruit les rotatives (*Le Monde* daté 2 et 3 octobre 1994). Une nouvelle société avait alors été créée sous forme de société-holding qui avait séparé juridiquement les activités bénéficiaires (deux imprimeries à Limoges et à Châteauroux et une agence de publicité) de l'activité déficitaire : le quotidien.

« PLURALISTE À GAUCHE »

La diffusion de celui-ci avait été pratiquement divisée par deux par la scission qui avait déchiré le Parti communiste français, suite à la démission de son directeur politique Marcel Rigout (ancien ministre de la formation professionnelle de 1981 à 1983) et l'entrée en dissidence de la quasi-totalité des élus communistes locaux, en Limousin. Depuis, une ligne éditoriale revendiquée comme *« pluraliste à gauche »* avait enrayé l'érosion du lectorat et permis un redressement des recettes publicitaires. Selon la direction, le déficit a été ramené de 10 à 3 millions de francs en trois ans.

Ce second dépôt de bilan s'inscrit dans la *« stratégie de redressement »* qui envisage plusieurs innovations éditoriales, notamment une édition hebdomadaire du samedi, articulée autour du supplément de programmes télévision du groupe Hachette. *L'Echo du Centre* parie aussi sur un mouvement de sympathie, hors frontières politiques. Né en 1943 dans la clandestinité, il est pour ainsi dire inscrit au patrimoine historique d'une région qui s'identifie encore fortement aux souvenirs de la Résistance.

Georges Chatain

CanalSatellite veut élargir son offre de chaînes numériques

AU MOMENT où CanalSatellite vient d'acquérir l'exclusivité de la diffusion des chaînes américaines NBC et CNBC, le bouquet numérique de Canal Plus a manifesté son intention de retransmettre aussi les programmes de France Télévision, pourtant liées au bouquet concurrent, Télévision par satellite (TPS). Des négociations avaient été entamées sous la présidence de Jean-Pierre Elkabbach, avant que le service public ne choisisse d'intégrer TPS. Aujourd'hui, la chaîne cryptée offre à France Télévision de reprendre, tous frais de diffusion payés, France 2 et France 3 dans CanalSatellite. *Le service public* étudie le dossier mais rappelle son « contrat d'exclusivité » avec TPS, conclu sous l'auspice des pouvoirs publics.

Patrick Cox, président de NBC Europe, filiale du réseau américain NBC, a annoncé que NBC et CNBC, chaîne économique et financière, figureraient dans le service de base du bouquet numérique de CanalSatellite avant fin 1996. MSNBC, chaîne développée par NBC et Microsoft, devrait être diffusée par CanalSatellite à fin 1997. L'accord conclu avec NBC garantit à CanalSatellite l'exclusivité de la diffusion de NBC, CNBC puis MSNBC.

Selon Patrick Cox, *« l'accord avec CanalSatellite préfigure un véritable partenariat avec Canal Plus »*. Grâce à ce *« partenariat opérationnel »*, CNBC devrait mettre en œuvre *« une offre sur mesure pour les entreprises »*. Déjà ciblée sur les décideurs européens, les entreprises seront désormais *« un axe important de développement pour NBC et CNBC »*, a ajouté le président de NBC Europe. Pour Olivier Jérolamy, directeur général de CanalSatellite, *« cet accord porteur d'avenir correspond à l'intérêt du public du satellite, qui souhaite une ouverture sur le monde »*. Patrick Cox prévoit 1,5 million d'abonnés au bouquet numérique à la fin de l'an 2000.

NOUVEAU TYPE DE TÉLÉVISIONS

NBC va aussi accentuer la *« francisation »* de son antenne. Son programme quotidien sous-titrée en français passera de une à trois heures *« dès le lancement, pour atteindre six heures ensuite »*, a précisé le PDG de NBC Europe puisque, *« NBC et CNBC seront disponibles dans les foyers français »*, par satellite et par câble. Selon M. Jérolamy, les deux chaînes seront parmi les premières en Europe à être retransmises, via Astra, par le procédé Simulcrypt.

L'accord NBC-CanalSatellite n'interdira pas au bouquet français de reprendre d'autres chaînes paneuropéennes ou des programmes rivaux d'information économique et financière. NBC Europe, qui *« a doublé son chiffre d'affaires publicitaire »* en succédant à SuperChannel, prévoit de lancer de nouveaux types de télévisions en Europe comme Giga TV, *« une chaîne-ordinateur »* offrant information, émissions d'exploration d'Internet et d'éducation, aux 18-35 ans. Elle sera lancée en Allemagne au sein de la plate-forme numérique du groupe Kirch, en 1997.

Guy Dutheil

VENDREDI 4 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Des gens charmants.
15.30 Hôtel. Série. Visiteur de marque.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. L'aveu. Série.
18.10 Le Rebelle. Shérif Reno. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Avec M. Dor, V. Lazlo, F. Gélin, V. Loubry, Kim Début, S. Schneider, B. d'Alessandri, A. Gossuin, B. Solo, P. Bosso, G. Montagné, Tonton David, L. Petitguillaume, J. Cantona (150 min). 5159433

23.20

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq et de maître Didier Bergès.
Sujets : Les banques ont-elles tous les droits ?
Les mères enfants
(110 min). 8054617
1.10 Unis pour vaincre. Le point sur « Halte aux massacres » avec maître Jehanne Collard.
2.10 Journal, Météo.
2.20 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 3.15 et 4.00, 4.40 TF1 nuit. 3.25 et 4.10, 5.10 Histoires naturelles. 4.50 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.30 Secret de chef.
13.52 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 5.00 La Chance aux chansons. Rachel et Romuald, duo d'amour.
17.05 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.35 Sauvés par le gong. Série.
18.00 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. La petite souris est passée.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invité : Philippe Léotard.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

MAIGRET
Série. Maigret se trompe, de Joyce Bunuel d'après Georges Simenon, avec Bruno Cremer (90 min). 389297
Une prostituée richement entretenue est retrouvée assassinée...
22.25 Flash info, Bourse, Météo.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. Invitée : Brigitte Bardot (*Initiales BB*) (70 min). 8263162
23.50 La Grande Illusion ■ ■ ■
Film français de Jean Renoir avec Erich von Stroheim, Jean Gabin, Pierre Fresnay (1937, N., 113 min). 3155704
Des officiers français, prisonniers en Allemagne pendant la guerre de 1914, tentent de s'évader.
2.15 Envoyé spécial (rediff.). 4.50 Urti. Au-dessus de la fragilité.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 Parole d'Expert ! Invité : Dick Rivers.
14.35 Pas d'escale pour le vol 006. Téléfilm de William A. Graham, avec Jack Lord (95 min). 1043988
16.10 ▶ Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. Lettres de motivation, de Laurent Mercier.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud.
Les échassiers de la mousson (60 min). 8180346
A Weligama, des pêcheurs juchés sur des échasses attendent, au lever du jour, les poissons. Un spectacle unique au monde.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Daniel Gélin. Afrique du Sud : l'Eglise des Shembe ; France : les géants de La Bessède ; Syrie : Yakya, l'affichiste d'Alep (60 min). 5387471
22.50 Journal, Météo.
23.15 Science 3. Magazine présenté par Elise Lucet. La ménopause n'est plus une fatalité (55 min). 5403723
0.10 When the Lion Roars. Documentaire [4/8] De Franck Martin (v.o., 50 min). 3781679
1.00 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

12.30 Détours de France. 12.55 Image et science. 13.00 Un monde nouveau. Le parc de Lapalala. 13.30 Demain les métiers 14.00 Nomades. 15.00 Décisions secrètes. 16.00 Le Français, histoire d'un combat. Présenté par Claude Hagège. Les maîtres de la langue. 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Forchtenstein. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 17.30 Alf. 18.00 Histoire de l'alimentation. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 De l'Orénoque à la cordillère des Andes. Documentaire. Voyage sur les traces de Humboldt. [1/3] A la découverte des fleuves d'Amazonie, de Wolfgang Brög (60 min). 8520
20.00 Reportage. Prix Europa. Une distinction européenne ?, de S. Mathieu (25 min). 35365
20.25 Contre l'oubli. Magazine. L'Indonésie.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

CONNUS COMME LES LOUPS BLANCS
Téléfilm de Lars Becker, avec Peter Lohmeyer, Oana Solomonescu (100 min). 108623
Le chef d'un gang de voleurs de voitures en cavale avec une employée d'un hippodrome.

22.25

GRAND FORMAT : LE MARCHAND, L'ARTISTE ET LE COLLECTIONNEUR
Documentaire de Jean-Luc Leon (70 min). 3611278
Ancien responsable commercial dans une agence de publicité, Pierre Nahon se lance avec sa femme dans le commerce d'œuvres d'art au début des années 70. Pendant un an, de Paris à New York, de Vence à Beyrouth, du salon de Mars à la FIAC, Jean-Luc Léon a suivi ce couple dans l'exercice de leur profession.
23.35 Le Dessous des cartes. Magazine (rediff.).
23.45 Entretien. Magazine. Avec Roger Fauroux et Klaus Klemm (55 min). 846810
0.40 Music Planet. World Collection. Cesaria Evora, destination Cap-Vert. 1.35 La Fièvre des échecs. Court métrage russe de Vsevolod Poudovkin (1925, N., muet, rediff.). 1.55 Etienne Bacrot. Documentaire. Un petit prince des échecs (rediff.). 2.25 Cartoon Factory. [45/59] (30 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Le grand bonheur. Série.
13.25 La Mémoire effacée. Téléfilm de Bradford May (89 min). 5569452
15.05 Drôles de dames. Souvenirs. Série.
16.50 Télé casting. Musique.
17.05 Hit Machine. Variétés.
18.00 Sliders. Série. Un monde pour Rembrandt.
18.55 Highlander. Obsession. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

ARNAQUE AU SOLEIL
Téléfilm de Geoffrey Sax, avec Timothy Dalton (108 min). 818013
Un inspecteur de police anglais, en vacances en Espagne, retrouve la piste d'un cambrioleur qu'il croyait mort.

22.50

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Astrologie et art militaire (60 min). 4963988
Jim Phelps va faire échec aux velléités guerrières d'un général d'un pays d'Europe centrale.
23.50 Scène de ménage au paradis. Téléfilm de Di Drew, avec Raquel Welch (88 min). 6445487
1.25 Best of techno. Musique. 2.25 Fréquenstar. Magazine. Jean-Jacques Goldman. 3.10 Jazz 6. Magazine. 4.05 E = M 6. Magazine. 4.30 Sea, Sex and Sun. Documentaire.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Maverick ■ Film de Richard Donner (1994, 122 min). 2820365
15.40 Alien, l'univers des insectes. Documentaire [3/6].
16.15 La Star de Chicago ■ Film de Daniel Stern (1993, 100 min). 8266013
17.55 Billy the Cat... Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Jean Reno, Patrick Bruel, et Steve Buscemi.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

▶ COURT TOUJOURS
L'Inconnu, d'I. Ferroukhi, avec C. Deneuve ; Le Dernier Chaperon rouge, de J. Kounen, avec E. Béart ; Joséphine et les gitans, de V. Ravalec, avec Miou-Miou (90 min). 373365

22.05

LES ANIMAUX JARDINIERS DE L'AMAZONIE
Documentaire de M. Gordon (50 min). 1845162
22.55 Flash d'information.
22.59 Les Baisers.
23.00 Danger immédiat ■ Film de Phillip Noyce (1994, 136 min). 3390094
1.15 Un contre cent : Cyrano et d'Artagnan ■ ■ Film d'Abel Gance (1962, 141 min). 99138230
3.40 Monsieur Klein ■ ■ ■ Film de Joseph Losey (1976, 118 min). 3298747

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Sylvio Gualda, un percussionniste aujourd'hui (5).
20.30 Radio archives. Tristan Tzara (1896-1963). A l'occasion du centenaire de la naissance de Tristan Tzara (1).
21.32 Black and Blue. Musique : *Fallait-il dire amen à tout ? Retour sur le jazz funky* (1).
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la *bibliothèque de Marcelin Pleynet*. 0.45 Les Cinglés du Music Hall. *Journée du jeudi 29 mars 1945* (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais (1) ; 2.56, Les femmes de Molène ; 4.19, Spécial : les écrivains et le désert ; 4.47, Scènes de la forêt ; 4.56, Les petites ondes Roquefort-des-Corbières ; 6.17, Wim Wenders.

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct du Châtelet par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Pierre Boulez : Agon, Variations *« Aldous Huxley in memoriam »*, Quatre études pour orchestre, L'Oiseau de feu, de Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Giner, Kate Bush.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Dubois, Messiaen, Berlioz.
0.00 Jazz-club. Le quintette Naturel, *de Gille Naturel, contrebasse, et* Guillaume Naturel, saxophone, avec Stéphane Belmondo, trompette, bugle, Laurent de Wilde, piano, Philippe Soirat, batterie (enregistré le 15 mars, au Sunset). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Hommage au Chef d'Orchestre Sergiu Celibidache. Symphonie n° 1, de Prokofiev, par l'Orchestre philharmonique de Munich ; Concerto n° 1, de Tchaïkovsky, par l'Orchestre Philharmonia de Munich, Barenboïm, piano ; Symphonie n° 6, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Munich.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Mendelssohn, Hindemith, Respighi. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Fort Boyard (France 2 du 28/9/96)
21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata (France 2 du 9/6/96)
23.50 Ça cartoone. Invitée : Lolo Ferrari.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Radioactivité. [2/2] Pour le meilleur et pour le pire.
21.25 Un musée pour dire l'holocauste.
22.10 Portraits d'Alain Cavalier. La romancière.
22.20 Du prozac pour les artistes ?
23.00 Les Trésors des îles Perles.
23.25 Site 2.

Paris Première

20.00 et 23.30 La semaine 20 h Paris Première.
21.00 James Stewart. A Wonderful Life. De Donatella Baglivo.
22.00 Le J.T.S.
22.30 L'Oiseau de feu. Ballet d'Igor Stravinski.

France Supervision

Taratata. (Invitée : Maurane.
22.00 Triathlon.
22.50 Ski nautique.
23.20 A la poursuite de Marc Behm.
23.50 Le «Monstre» de Moretti.

Ciné Cinéfil

20.30 Si Paris l'avait su ■ ■ Film de Terence Fisher et Anthony Darnborough (1950, N., v.o., 85 min) 72099907
21.55 Les Mains sales ■ Film de Fernand Rivers (1951, N., 100 min) 37839810
23.35 A travers l'orage ■ ■ Film de Henry King (1935, N., v.o., 85 min) 93088839

Ciné Cinémas

21.00 Innocent ■ Film de John Schlesinger (1992, 120 min) 7980926
23.00 Le Brasier. Film d'Eric Barbier (1990, 120 min) 7960162
1.00 Les Princes de la ville ■ Film de Taylor Hackford (1992, 175 min) 78915940

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. L'accident.
20.45 Commando Garrison. La sentence de mort.
21.35 et 0.35 Médecins de nuit. Le livre rouge.
22.30 Colonel March. Meurtre sans cadavre.
23.00 Les Anges de la ville. Le passager.
23.45 Quincy. La main qui tue.

Canal Jimmy

20.00 Batman. L'heure de la vérité.
20.30 Star Trek. L'imposteur.
21.20 The New Statesman.
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. 37 ans de réflexion.
22.50 ▶ Seinfeld. Une vie de chien.
23.15 The Ed Sullivan Show.

Eurosport

18.00 International Motorsports.
19.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Lyon (240 min). 69481051
23.00 Golf.
0.00 Boxe.
1.00 Catch (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

23.15 Les Ténors. Film de Francis de Gueltzl (1994, 95 min). Avec Claude Brasseur. *Comédie.*

RTL 9

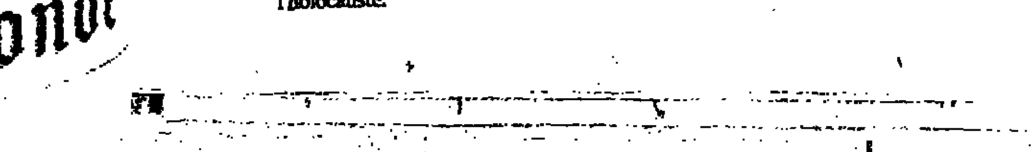
22.30 Carmen nue. Film d'Alberto Lopez (1984, 85 min). Avec Pamela Prati. *Erotique.*
0.40 Un cave. Film de Gilles Grangier (1972, 95 min). Avec Claude Brasseur. *Comédie policière.*

TSR

20.05 Mon cousin Vinny. Film de Jonathan Lynn (1991, 120 min). Avec Joe Pesci. *Comédie.*
22.05 Ricochet. Film de Russel Mulcahy (1991, 105 min). Avec Denzel Washington. *Policier.*
0.00 Monty Python : Le Sens de la vie. Film de Terry Jones (1982, 100 min). Avec Graham Chapman. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.





Spécialiste du film noir chez hommes en blanc

Le cinéaste Quentin Tarantino signe l'épisode « Maternité » de la série « Urgences » diffusée chaque dimanche sur France 2 à une heure de grande écoute

TOURNÉ immédiatement après la sortie de *Pulp Fiction* en Europe et aux Etats-Unis, l'épisode d'*Urgences* mis en scène par Quentin Tarantino constitue à ce jour sa seule incursion à la télévision. Ce passage n'a rien d'extraordinaire, il s'inscrit dans la nouvelle politique d'auteurs de la télévision américaine qui n'hésite plus aujourd'hui à faire appel à des metteurs en scène confirmés pour signer les épisodes de ses séries télévisées. On a pu voir les noms de William Friedkin et Walter Hill au générique des *Contes de la crypte* diffusés sur M 6, et de Sydney Pollack et Steven Soderbergh à celui de *Fallen Angels*, une série tirée de nouvelles de Raymond Chandler, Dashiell Hammett, Jim Thompson et William Irish et qui sera diffusée sur Arte à partir du mois de décembre.

Il y a quelques années déjà, Steven Spielberg avait principalement bâti *Histoires extraordinaires*, la série dont il était le producteur, autour de grands noms : Martin Scorsese, Robert Zemeckis, Clint Eastwood. Pourtant, l'incursion de Tarantino au sein d'une série comme *Urgences* ne va pas sans poser problème. Le cinéma de Tarantino est bâti sur une déstructuration du film noir et s'efforce de faire éclater la linéarité du récit en tirant au maximum parti du flashback.

Son cinéma est l'exact opposé d'une série comme *Urgences*, qui repose sur un ordre chronologique rigoureux s'étendant sur plusieurs dizaines d'épisodes. Le segment dirigé par Tarantino ne diffère donc guère des autres épisodes de la série, et il est franchement impossible d'y déceler la signature de son auteur. On y distingue tout juste sa patte comme dans cette scène où une jeune fille tient absolument à accoucher en écoutant le *White Album* des Beatles.



EXERCICE IMPOSÉ

Le passage au petit écran a souvent tendance à neutraliser l'inventivité des metteurs en scène, et de cette confrontation entre un univers personnel et un exercice imposé n'émergent qu'une série de tics venant rappeler au spectateur attentif qu'il y a un auteur derrière la caméra et pas seulement un simple tâcheron.

Cet échec était déjà patent dans l'épisode de *Deux Flics à Miami* signé Abel Ferrara, et dans le segment de la série *Alfred Hitchcock presents* dirigé par Tim Burton et intitulé *The Jar*. On peut bien sûr regretter une série comme *The Rifleman*, que Sam Peckinpah était arrivé, dans les années 60, à hausser au niveau de ses meilleurs westerns, mais il en était le concepteur, le metteur en scène, et bien souvent aussi le scénariste.

A priori antithétique avec ses choix d'écriture, l'attirance de Quentin Tarantino pour *Urgences* n'a pourtant rien de surprenant. Son approche de la violence au cinéma étant d'abord clinique, il était logique qu'il choisisse de collaborer avec une série qui se distingue par une approche hyperréaliste du service des urgences d'un hôpital. Le personnage central de *Reservoir Dogs* était quelqu'un touché à l'estomac et qui se vidait littéralement de son sang dans le coin d'un hangar. Habituellement, lorsque quelqu'un est touché de cette manière dans un film, il grimace et un petit cercle apparaît au milieu du ventre.

PRÉCISION CLINIQUE

Tarantino avait, lui, suivi l'avis de plusieurs médecins qui lui avaient expliqué qu'après une blessure pareille le sang coule à flot et la douleur se révèle atroce car, lorsque l'estomac est percé, tous les acides se répandent dans le corps. Un médecin avait d'ailleurs été affecté sur le plateau pour surveiller la circonférence de la tache de sang, de manière à la faire coïncider avec la durée réelle du film. Il ne reste plus grand-chose de Tarantino dans *Urgences*, mais l'esprit même de cette série faisait déjà partie de l'univers du réalisateur de *Pulp Fiction*.

Samuel Blumenfeld

★ « Urgences » : *Maternité*, France 2. Dimanche 6 octobre à 20 h 50.

Nº 186140 *par Agathe Logeart*

QUAND sa mère a su que les Allemands l'avaient fait monter dans le wagon qui filait vers l'Est, elle a dit qu'au moins, là-bas, il travaillerait « *au grand air* ». Cela valait toujours mieux, croyait-elle, que de rester aux mains de ceux qui avaient arrêté puis torturé son résistant de fils, ce rebelle de vingt ans. Après quatre jours et quatre nuits de ce voyage qui aurait dû être sans retour, *le 1er mai 1944, Pierre* Nivromont était enfin arrivé au bout du quai d'Auschwitz. Des SS, des chiens, de la sélection, du docteur Mengele, de la solution finale, *toute sa vie de survivant* durant, il ne dit rien, ou si peu, aux siens. Son tatouage sur le bras, cet indélébile nº 186140, il prétendit longtemps, sans qu'on *ose le démentir*, que c'était un numéro de téléphone. Jusqu'au jour où, après tant de silence, il se dit qu'il lui fallait enfin parler, transmettre, dire l'indicible, pour *qu'ils* sachent enfin et que l'on n'oublie jamais.

Aussi, cinquante-deux ans plus tard, se décida-t-il, avec femme, enfants et petits-enfants, à refaire en homme libre ce chemin maudit qui le conduisit au cœur de la barbarie. « Envoyé spécial » était du voyage. Dans la neige qui crisse sous les pas, il avance vers la porte du camp. La nuit va tomber bientôt, sur les vestiges du cauchemar. Comme pour la protéger de l'horreur qu'il veut lui montrer, il enroule son bras autour du cou de sa dernière petite-fille. Elle a onze ans. En une phrase délicieuse d'absurde, il lui explique que s'il était mort ici il ne l'aurait jamais connue. Comme s'il révélait, à cette petite fille d'aujourd'hui, le secret de sa propre existence. *Comme si, elle* aussi, était une survivante. Il dit, en guide méthodique qui n'a rien oublié et ne veut rien passer sous silence, « *rechts, links* » – à droite, à gauche, – les femmes, les enfants et les vieillards séparés des hommes encore valides, et conduits immédiatement aux chambres à gaz. Il dit la faim et les coups, le froid et l'anéantissement des hommes, juifs, résistants, parias de toutes origines, tués parce que coupables du seul fait d'exister. Devant les vitrines où ont été conservées les montagnes de lunettes, de cheveux, de sacs, qui ont appartenu à ceux pour qui Auschwitz fut le bout du voyage, la petite fille écrase son nez, abîmée dans la contemplation de ces traces dérisoires et insoutenables. Le grand-père s'excuse de ses sentiments « *parfois désabusés* », de ses valeurs « *un peu déphasées* ». « *Ça, j'y peux rien* », dit-il, comme s'il s'en voulait de ne pas pouvoir leur offrir meilleure vision de l'humanité.

Après Auschwitz, il y eut Buchenwald. Après Buchenwald, l'errance de camp en camp sur les routes de l'Allemagne nazie en déroute, et les crachats des enfants qui regardaient passer ces ombres d'hommes en guenilles, battus, humiliés, dont les plus faibles étaient achevés quand ils ne parvenaient pas à mourir d'eux-mêmes. Contre la négation, contre l'oubli, le survivant offre aux siens, mais à nous aussi, les mots et les images de sa mémoire, en héritage.

SAMEDI 5 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.52 Journal, Météo.
13.30 Reportages. Séduction mode d'emploi.
14.05 L'homme qui tombe à pic. Série. Son garde du corps.
15.00 Mac Gyver. GX-1. Série.
16.00 Melrose Place. Série. *Vol de chèque et de bébé.*
16.50 Hercule. Le centaure. Série.
17.45 Trente millions d'amis.
18.25 Vidéo gag.
19.00 Berverly Hills. Série. Le jeu des questions.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

▶ LE CHEVAL DE CŒUR
Téléfilm de Charlotte Brandstrom, avec Jean Yanne (100 min). 543495
Embrouillamini d'enfer dans un haras. A voir pour les chevaux et pour Jean Yanne, superbe.

22.25

COLUMBO
Série. Meurtre parfait, de James Frawley, avec Peter Falk (110 min). 1893872
L'inspecteur à l'imperméable froissé enquête sur le meurtre d'un homme qui évoluait dans le monde du spectacle. Ses soupçons se portent sur l'une des employées de son entreprise qui semble pourtant avoir un alibi solide.
0.15 Formule foot. 11e journée de D1.
0.50 Journal, Météo.

1.00 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 1.20 et 3.05 TF1 nuit. 1.30 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 3.15 et 4.15, 4.55 Histoires naturelles. 4.45 Musique.

France 2

12.55 et 13.30 Météo.
12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.45 Savoir plus santé. Neuf mois pour faire un *bébé.*
14.45 La Vie à tout prix. Histoires de cœur. Série.
15.35 Tiercé. En direct de Longchamp.
15.55 Chronique de libellules.
16.25 *Le Jockey* de l'Arc de Triomphe. Téléfilm de Pino Passalacqua (100 min). 455376
18.05 Un privé sous les tropiques. Pris au piège. Série.
19.00 JAG. Série. Les sentiers de la mort.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement. Avec Fabrice Bénichou, Pierrette Brès, Eric Saint-Martin, Anthony Dupray, Cris Campion, Catherine Delmas. Au profit de l'association Harley du cœur (105 min). 803619

22.45

ÇA N'ARRIVE QU'UNE FOIS
Divertissement. Avec Michel Boujenah, Raymond Devos, les Vamps, etc. (95 min). 8013056
0.20 Journal, Météo.
0.30 ▶ La 25e Heure. Gosses de Rio (60 min). 2195899
Pendant un mois, Thierry Michel a suivi pas à pas deux adolescents qui vivent dans les rues de Rio. Un regard juste et sensible.

1.20 Bouillon de culture (rediff.). 2.30 Eurocops. Erreur de jeunesse. Série. 4.20 Nuit blanche. 4.30 Urti. Sauver Bruxelles. 4.55 Taratata. (rediff.).

France 3

12.32 Journal, Keno.
14.10 Les Quatre Dromadaires. [5/5] Tuer pour vivre
17.45 Montagne. *Mon pays, c'est la guerre. Un Afghan qui a quitté son pays au début de l'occupation soviétique y retourne pour une mission humanitaire.*
18.15 Expression directe. PS.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Les Derniers Jours d'Emmanuel Kant*, de Thomas de Quincey.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

▶ CHAUFFEUR DE MAÎTRE
Téléfilm d'Alain Nahum, avec Victor Lanoux, Adrien De Van (90 min). 233872
L'homme d'affaires magouilleur et le jeune chauffeur. La voiture crève l'écran et le chauffeur joue magnifiquement.

22.20

LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Magazine. L'Union de la gauche 1972-1984, de Maurice Dugowson (75 min). 7280698
23.35 Journal, Météo.
0.00 Wynton Marsalis. Musique. I Love to Swing, de Franck Cassenti. Avec Wynton Marsalis, Benny Bailey, John Faddis, Roy Hargrove, Nicholas Payton, Clark Terry, Cedar Walton, Pierre Boussaguet, Alvin Queen (55 min). 28761

0.55 Capitaine Furillo. Série. La lune. 1.45 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. 14.00 Fête des bébés. 14.30 Les Pandas avec Debra Winger. 15.30 Qui vive ! 16.30 Fenêtre sur court. 17.00 Massachusetts. 18.00 Droit d'auteurs. Présenté par Frédéric Ferney. Invités : Raphaël Confiant *la Vierge du grand retour* ; Tzvetan Todorov *l'Homme dépaysé.*

Arte

19.00 French & Saunders. Série [5/7] de John Birkin (v.o., 30 min). 1501
19.30 Histoire parallèle. Magazine. Semaine du 5 octobre 1946 : *l'actualité vue de l'Est. Invité : Antonin Liehm* (45 min). 78308
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. [1/3] L'Algérie et son histoire.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES CONFESSIONS DU CHEVALIER D'INDUSTRIE FELIX KRULL
Série [5/5] de Bernhard Sinkel, d'après le roman de Thomas Mann (60 min). 1332308
21.45 Métropolis. La Foire du livre de Francfort ; Rühmkorf et Reich-Ranicki : la discorde ; Christian Ewald, éditeur à l'ancienne, etc. (60 min). 8408389

22.45

MUSIC PLANET
Magazine. World Collection. Les Gipsy Kings vus d'Amérique, tierra gitana, de Hart Perry. (55 min). 3028855
Reconnus partout à travers le monde, les Gipsy Kings ont vendu plus de 15 millions de disques et obtenus 15 disques d'or et de platine. En avril 1996, Hart Perry partait à leur rencontre chez eux, à Arles.
23.40 Le Boxeur d'ombres. Téléfilm de Lars Becker (75 min). 1908211
Trois petits malfrats de Hambourg partagent une passion pour la boxe à mains nues. Ils sont entraînés dans une course poursuite avec des policiers vendeurs de drogue.

1.00 Sur le pavé de Berlin (Berlin Alexanderplatz) ■■ Film allemand de Phil Jutzi avec Heinrich George, Maria Bard (1931, N., v.o., rediff., 83 min). 5485672

M 6

12.55 55 pour Vatoo. Jeu.
13.30 Le Magicien. Série. Association de bienfaiteurs.
14.25 Raven. Série. Le retour des dragons noirs.
15.20 Flash. Série. Le procès du charlatan.
16.15 L'Aventurier. Série.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Les aigles. Série.
18.05 Le Saint. Série.
19.00 Turbo. Spécial Mondial de l'automobile.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot Forme. Magazine.
20.35 Plus vite que la musique. Les bébés groupes.

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec Gillan anderson.
La guerre des coprophages (50 min). 5798230
Des cadavres sont trouvés, recouverts de milliers de cafards. Une jeune entomologiste, que rencontre Mulder, pense qu'il s'agit là d'une nouvelle espèce née accidentellement.
Monstres d'utilité publique [1 et 2/2] (110 min). 9197476
Scully et Mulder reçoivent une cassette vidéo montrant l'autopsie d'un extra-terrestre réalisée par des médecins japonais.
23.30 Disco Machine. Musique. Concert en direct du Palais omnisports de Paris-Bercy, présenté par Yves Noël et Philippe Corti. Avec Imagination, Patrick Hernandez, Boney M, etc. (140 min). 5234414
1.50 La Nuit des clips. Musique.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.20 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
13.30 L'Œil du cyclone.
14.00 Rugby. En direct. Pau-Narbonne.
16.00 et 1.20 Surprises.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.35 ▶ Court toujours : le making off. Documentaire (50 min). 4508018
▶ En clair jusqu'à 20.30
17.27 Intermezzo.
17.30 Décode pas Bunny.
18.25 Alien, l'univers des insectes. Documentaire [5/6].
18.50 Flash d'information.
19.00 TV plus.
20.00 Les Muppets.
20.25 Pas si vite.

20.30

SOLEIL SANGLANT
Téléfilm d'Eduardo Mencos (95 min). 839259
Dans les années 50, un pilote de l'armée américaine est envoyé en Espagne. Il découvre que son gouvernement soutient le régime franquiste...
22.05 Flash d'information.

22.15

JOUR DE FOOT
Magazine (45 min). 6821058
23.00 Boxe.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Devil in miss Jones 5. Film classé X (1995, 74 min). 5870693
1.35 The Smashing Pumpkins. Musique.
2.30 Tu ne tueras point ■■ Film de K. Kieslowski (1988, v.o., 82 min). 6376896
3.50 Fiesta ■ Film de Pierre Boutron (1995, 105 min). 9792341
5.35 Astérix et le coup du menhir ■■ Film d'animation (1989, 77 min). 1900360

Radio

France-Culture

20.00 Le Temps de la danse. La vogue de la danse baroque. Avec Anna Yepes, Francine Lancelot.
20.30 Photo-portrait. Alexandre Wilson, éditeur.
20.45 Fiction. Il y a un escarpin sur le bord du ravin, de Christine Wurmser ; 21.17, Des biens et des personnes, de Marc Dugowson.
22.35 Musique : Opus. Variations sur des thèmes de Jacques Roubaud.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Brèves d'amour, de Ludovic Janvier : En boxant ; Le Bal. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais (2) ; 2.56, James Joyce ; 4.23, Paul Otchakovsky-Laurens ; 5.08, Face à la modernité ; 5.57, Le maghreb à voix nue : paroles de femmes.

France-Musique

19.30 Opéra. Donné en direct de l'opéra Bastille, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. James Conlon : Rigoletto, de Verdi, opéra en trois actes (sur un livret de Piave d'après Le Roi s'amuse, de Victor Hugo), Ramon Vargas (Le Duc de Mantoue), Paolo Gavanelli (Rigoletto), Andrea Rost (Gilda), Miguel Angel Zapater (Sparafucile), Graciela Araya (Maddalena), Pavlo Hunka (Le Comte de Monterone), Frank Leguerinel (Marullo), Doug Jones (Matteo Borsa).
22.45 Entracte.
23.05 *Le Bel Aujourd'hui.* Portraits de notre temps. Concert donné le 21 septembre, à l'Abbaye de Royaumont, par le Nieuw Ensemble Amsterdam, dir. Emilio Pomarico. Œuvres de Xu, Huber, Wyschnegradski, Ferneyhough, Hédelin.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Symphonie wq 183, de Bach, par l'Orchestre Baroque d'Amsterdam, dir. Koopman ; Sonate, Sanguineus et Melancholicus, de Bach, dir. Purcell ; Symphonie op. 6, de Bach, par the Academy of Ancient Music ; Zwei Lieder, de Benda. Kirkby, soprano, Müller, ténor, Roberts, piano ; Quatuor op. 33, de Haydn, dir. Weller ; Die Amerikanerin, de Bach, par Das Kleine Konzert, dir. Max, Schlick, soprano ; Œuvres de Mozart, Vanhal.

22.30 Da Capo. Œuvres de Brahms, Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Julie Lescaut : Week-end.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Perdu de vue.
0.30 Soir 3 (France 3).
0.15 Portraits d'Alain Cavalier. La romancière.
0.30 Du prozac pour les artistes ? (40 min).

Planète

20.35 Bals funks à Rio.
21.25 Vies d'esclaves.
21.55 Le Donjon des aigles.
22.40 Radioactivité. [2/2] Pour le meilleur et pour le pire.
23.35 Un musée pour dire l'holocauste.

Paris Première

20.30 Danse sportive.
22.05 Yma Sumac. D'Annie Amsellem.
22.30 Les Enfants de la Blank. De Marc Dufaud.
23.30 Concert : Paolo Conte. Enregistré au Spectrum de Montréal, en 1988 (45 min). 2852940
0.15 Le J.T.S.
0.40 Balanchine en Amérique. Spectacle chorégraphique (60 min).

France Supervision

20.30 Judo.
21.30 Concert : Sonates de Ludwig van Beethoven. (65 min). 30353105
22.35 Cap'tain Café. Invitée : *Diane Tell.*
23.30 Concert : Disco Machine (50 min). 18666501

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Invité : Francis Veber.
22.05 Hollywood Backstage.
23.00 La Fille de feu ■ Film de John Francis Dillon (1932, N., v.o., 85 min) 4413114
0.25 La Ruée vers l'or ■■■ Film muet de Charles Chaplin (1925, N., v.o., 75 min) 48732457

Ciné Cinémas

20.30 Martin Beck : Meurtre au Savoy. Téléfilm de Pelle Berglund (1993, 95 min) 9448871
22.05 L'Invasion ID4.
22.30 Projo nº 1.
23.00 Trois hommes à abattre ■ Film de Jacques Deray (1980, 95 min) 40661562
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Invité : Vincent Lindon.
23.15 Le Fugitif. Billet pour l'Alaska.

Série Club

20.45 Collection aventures. Aventures à la mer.
22.10 Jake Cutter. La chance de sa vie.
23.00 Code Quantum. Retour vers un futur.
23.50 Panique aux Caraïbes. Une succession difficile.

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. Arrêt sur image.
21.50 Friends. Celui qui détestait le lait maternel.

Eurosport

19.00 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix du Brésil (essais des 500 cc, 55 min). 234259
19.55 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Lyon (2ème demi-finale, 125 min). 6343560
22.00 Football.
0.00 Tennis (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

23.15 Aigle de fer. Film de Sidney J. Furie (1985, 115 min). Avec Louis Gossett Jr, Jason Gedrick, David Suchet. *Aventures.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Le Monde
SAMEDI 5 OCTOBRE 1996

M. Juppé au plus bas selon un sondage Sofres

LA DERNIÈRE ENQUÊTE d'opinion, réalisée par la Sofres du 25 au 27 septembre auprès d'un échantillon national de mille personnes, et publiée par *Le Figaro-Magazine* (daté 5 octobre), enregistre une chute spectaculaire de la cote de confiance d'Alain Juppé. Avec 27 % de Français qui lui font confiance (en chute de 7 points en un mois), contre 71 % qui ne lui font pas confiance, le premier ministre obtient son plus mauvais résultat depuis son arrivée à l'hôtel Matignon. Même au plus fort du mouvement social de l'automne 1995, M. Juppé n'était jamais descendu en dessous de la barre des 30 %. Jacques Chirac lui-même chute de trois points, à 37 % d'opinions favorables.

DÉPÊCHES

■ **RECHERCHE :** en « réactivant », jeudi 3 octobre, le comité interministériel de la recherche scientifique et technique, qui n'avait plus été réuni depuis 1982, le premier ministre, Alain Juppé, a confirmé que l'effort national de recherche sera orienté vers sept grands domaines (*Le Monde* du 4 octobre). Parmi les programmes proposés, figure la création, dès cet automne, d'un centre national de séquençage des génomes destiné à faire l'inventaire systématique des bases qui forment les gènes porteurs de l'hérédité. Cet établissement, rattaché au CNRS, implanté vraisemblablement à Evry (Essonne), emploiera 120 à 140 personnes. Peut-être pour mieux faire passer la rigueur budgétaire, M. Juppé a signé un décret, publié au *Journal officiel* du 3 octobre, qui accorde aux chercheurs un « intéressement » à leurs découvertes (lire page 11).

■ **INFORMATIQUE :** les ventes de CD-Rom sont retombées aux Etats-Unis au point de provoquer plusieurs faillites. Dans son édition du 4 octobre, l'*International Herald Tribune* constate celle de NeoStar, le plus grand distributeur américain de logiciels, et l'abandon de l'édition de CD-Rom par l'anglais First Information, qui a licencié 25 de ses 105 employés. La concurrence d'Internet semble figurer parmi les causes du manque d'appétit du public pour les CD-Rom.

■ **CORSE :** quatre attentats, non revendiqués, ont été commis sur l'île dans la nuit de jeudi à vendredi 4 octobre. Une voiture piégée a notamment explosé dans le quartier du vieux port de Bastia, sans faire de victime et une charge de moyenne puissance a endommagé le bureau du maire de L'Île-Rousse, Pierre Pasquini, ministre des anciens combattants et victimes de guerre.

M. Chirac envisage une réforme de l'impôt sur la fortune

Le Parti socialiste dénonce une « maladresse insigne »

C'EST UNE SURPRISE pour tout le monde : alors que, durant l'été, le gouvernement a choisi, malgré de nombreuses pressions en coulisse, de ne pas faire figurer un allégement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) dans le projet de loi de finances pour 1997, le chef de l'Etat ne l'exclut plus. Dans un entretien à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* (daté du 5 au 11 octobre), Jacques Chirac indique clairement qu'il ne verrait pas d'un mauvais œil un amendement parlementaire allant en ce sens. Or comme plusieurs députés et sénateurs de la majorité rêvent de cette réforme, celle-ci a maintenant de bonnes chances d'aboutir.

« Ne pensez-vous pas que le déplafonnement de l'ISF peut inciter d'importants détenteurs de capitaux à s'expatrier ? », interroge l'hebdomadaire. *« L'ISF est un impôt dont les effets sont positifs sur la cohésion nationale »*, répond M. Chirac. Et il ajoute : *« Cela étant, si le Parlement considère que certaines dispositions de la loi entraînent des effets pervers, il y a lieu d'ouvrir un débat et, le cas échéant, d'apporter les modifications nécessaires. »*

L'échange laisse donc transparaître le point précis sur lequel l'ISF pourrait être réformé. Depuis la loi de finances pour 1989, l'ISF avait été plafonné, de telle sorte que l'impôt total dû au titre de l'ISF et de l'impôt sur le revenu n'excède pas 85 % du revenu net des contribuables. Mais ce système, dont pouvait bénéficier quelque deux mille contribuables, a donné lieu à des abus. Pour limiter ceux-ci, l'actuel gouvernement a fait figurer dans la loi de finances pour 1996, une disposition limitant l'avantage procuré par ce plafond. En quelque sorte, il a décidé de plafonner... le plafond. Concrètement, la prise en compte du plafond ne peut faire baisser de plus de 50 % la cotisation d'impôt pour les patrimoines supérieurs à 14,9 millions de francs. Ce système profite actuellement à près de quatre cents contribuables.

MACHINE ARRIÈRE

Le « *plafond du plafond* » sera-t-il donc supprimé ? Quoiqu'il en soit, la prise de position présidentielle est inattendue. Durant sa campagne présidentielle, le candidat Chirac avait fréquemment paraphrasé François Mitterrand, pour dénoncer un système permettant à certains de *« s'enrichir en dormant »*, et défendu l'idée d'un rééquilibrage de la fiscalité en faveur du travail et au détriment du capital. Dans cet esprit, le gouvernement a donc pris deux décisions. D'abord, lors du « collectif » budgétaire du printemps 1995, il a instauré une surtaxe de 10 % sur l'ISF ; puis, lors de la loi de finances pour 1996, il a limité fortement l'avantage induit par le système du plafond. Alain Juppé a souvent évoqué ces deux dispositions pour souligner que les promesses présidentielles avaient été honorées.

Alors, pourquoi envisager aujourd'hui de faire machine arrière ? François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, a déclaré au *Monde* qu'il s'agit d'une *« maladresse insigne »*. Tout se passe, dit-il, *« comme si la droite ne pouvait s'empêcher de toucher à l'ISF »*. Rappelant que le gouvernement veut durcir les conditions d'attribution du RMI, il s'en prend à une majorité pour laquelle *« le sort des pauvres semble dépendre du bonheur des riches »*.

Laurent Mauduit

Vers une révision de la réglementation des OPA

Dans l'entretien qu'il a accordé à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, le chef de l'Etat indique qu'il *« a demandé au gouvernement d'envisager certains aménagements dans notre législation en matière d'OPA »*. Tout en précisant qu'il ne *« s'agit pas de revenir à un quelconque protectionnisme »*, il juge que, *« par rapport à nos principaux concurrents, nous sommes en effet parfois trop "ouverts" »*. Jacques Chirac apporte ces précisions : *« On peut imaginer différents procédés. En commençant par mieux anticiper, mieux détecter les attaques. En fournissant aux entreprises plus de temps pour procéder à leur augmentation de capital en cas de menace. »*

Baisers volés

WASHINGTON
de notre correspondante

Il a la blondeur de l'innocence, des mollets maigrichons qui tapent déjà très fort dans un ballon de football, des yeux facétieux derrière des lunettes épaisses comme des bouteilles de Coca-Cola et l'air beaucoup moins traumatisé que ses parents. A six ans, Johnathan Prevette est une star nationale depuis qu'une directrice d'école zélée l'a puni d'une journée de suspension pour s'être rendu coupable de *« harcèlement sexuel »* en embrassant une petite fille sur la joue. Depuis une semaine, l'Amérique outrée ne parle plus que de l'innocence perdue du petit Johnathan.

On crut l'incident isolé, limité à quelques âmes égarées par le « politiquement correct » dans une bourgade de Caroline du Nord. Et voilà qu'à 800 kilomètres de là, dans le quartier de Queens, à New York, la même mésaventure arrive à un garçonnet de sept ans, De'Andre Dearinge. Cette fois, la mère scandalisée réagit très vite et fait annuler la suspension. Et, cette fois, l'Amérique s'interroge.

LYCÉENNES HARCELÉES

Commentateurs, experts et psychologues dénoncent les *« brigades féministes en marche »*, l'excès de la sanction et le côté ubuesque d'accusations de harcèlement sexuel pour des enfants de cet âge. Les juristes constatent que les règles sanctionnant le harcèlement sexuel sur les lieux de travail se sont étendues ces dernières années à l'Université puis au milieu scolaire, pour protéger les étudiants de professeurs abusifs...

Mais personne n'avait prévu que le délit se produirait un jour entre enfants. Selon plusieurs sondages, 70 % des lycéennes disent avoir été *« harcelées »* d'une manière ou d'une autre par des garçons depuis le début de leur scolarité. Le nombre de plaintes pour harcèlement sexuel entre lycéens est passé de onze en 1991 à soixante-dix-neuf l'an dernier. Un lecteur du *New York Times* s'étonne d'ailleurs que personne ne donne la version de la petite fille objet de l'affection de Johnathan... Il s'avère que dans le cas de Johnathan comme dans celui de De'Andrea, le baiser n'a pas été apprécié par sa destinataire.

On trouve la raison pour laquelle les directeurs d'école réagissent ainsi dans un autre fait divers, en Californie. Un jury vient d'accorder un demi-million de dollars (un peu plus de 2,5 millions de francs) de dommages et intérêts à une lycéenne, Tannia Ugarte, qui a subi pendant toute une année scolaire, à l'âge de onze ans, les menaces et les insultes, de nature ouvertement sexuelle, d'un de ses camarades de classe. A plusieurs reprises, Tannia et ses parents s'étaient plaints de cette situation aux responsables de son établissement scolaire, sans qu'aucune mesure ne fût prise. Aujourd'hui encore, vengée par la justice et âgée de quatorze ans, Tannia ne peut pas évoquer son tourment sans fondre en larmes.

Ceux qui poussent les hauts cris à propos de l'affaire du petit Johnathan, affirmait jeudi une responsable scolaire à la télévision, *« ne se sont jamais trouvés dans une salle de réunion face à des parents furieux qu'on ne fasse rien pour protéger leurs enfants du harcèlement sexuel »*.

Sylvie Kauffmann

Brésil : repli de la droite aux élections municipales

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

L'urne électronique s'est imposée comme la principale attraction du premier tour des élections municipales qui s'est déroulé, jeudi 3 octobre, dans les 5 507 communes du pays. Testée dans les vingt-six capitales et dans trente et une villes comptant au moins 200 000 électeurs inscrits, cette machine à voter a séduit, par sa simplicité, les 32 millions d'électeurs (sur 100 millions) appelés – le vote est obligatoire au Brésil – à l'utiliser pour la première fois.

Pour le reste, les résultats de cette élection, essentiellement marquée par un repli des partis de droite au profit du Parti des travailleurs (PT, gauche) dans la plupart des capitales, n'auront qu'une incidence mineure sur la préparation de la présidentielle, dans deux ans. Toutefois, le président Fernando Henrique Cardoso a reçu un cinglant camouflet dans la seule ville où un candidat pouvait légitimement se prévaloir de son onction électorale : la déroute de l'ancien ministre du Plan, José Serra, éliminé dès le premier tour à Sao Paulo, mégalopole (près de 7 millions d'électeurs inscrits) et capitale économique, démontre que la confortable popularité du chef de l'Etat issu du Plan Real ne suffit pas à faire pencher la balance en faveur d'un technocrate plutôt sympathique, mais dépourvu de charisme.

UN NOIR POUR SAO PAULO

Le second tour, limité aux communes de 200 000 électeurs, est fixé au 15 novembre et opposera à Sao Paulo, Celso Pitta, révélation du scrutin et dauphin désigné du maire sortant Paulo Maluf, à Louiza Erundina, la candidate du PT qui brigue un poste qu'elle a déjà occupé de 1998 à 1992. En ballottage très favorable, vendredi matin, Celso Pitta était totalement inconnu des électeurs il y a encore trois mois. Il est désormais en passe d'être le premier Noir à gérer le deuxième budget du pays après celui de l'Union fédérale.

Dans d'autres villes importantes telles que Curitiba (ville industrielle dans le sud du pays) et Fortaleza (dans le nord-est), les électeurs ont plébiscité la gestion municipale en votant massivement en faveur de candidats à peine sortis de l'anonymat mais censés incarner la continuité administrative.

Dans ce même registre des alliances consacrées par les urnes, le PT vient de conquérir, par l'intermédiaire de Raul Pont, un troisième mandat consécutif à la mairie de Porto Alegre, la capitale du Rio Grande do Sul, l'Etat le mieux loti du Brésil en matière de justice sociale. La popularité locale du « budget participatif », qui tient compte de l'avis des représentants des communautés dans la répartition des investissements, n'est sans doute pas étrangère au bon résultat d'ensemble du parti, obtenu dans les capitales. Dans au moins dix d'entre elles, selon les derniers résultats partiels disponibles vendredi matin, le PT représentera la gauche au second tour.

Jacques Sevilla

Allergie

par Pierre Georges

LE MONDIAL de l'automobile roule au superlatif. C'est normal, presque rituel. Entrez, entrez et vous verrez. Séduction, guerre des prix, vente. Le client comme passé à la peau de chamois. Câliné, abreuvé, informé, entouré. Et même essayé.

Car c'est là le plus fort. L'acheteur potentiel se voit proposer un essai, une avance sur envie. Il le croit. Il croit appartenir au monde des privilégiés, à la fière cohorte des gens qui, sur leur seule bonne mine et sur leur prospérité d'apparence, ont le droit de poser leurs fesses dans l'ultime modèle doté des ultimes perfectionnements. L'innocent ! On n'essaie pas une voiture. On est essayé par elle, jaugé par elle, jugé susceptible de l'acheter. Donc de lui plaire.

C'est tout l'art du commerce. Et il est amusant. Ce matin même, au milieu des trémolos ordinaires qui président au grand cérémonial du Salon – nouveautés, performances, stars ; bref, toutes ces voitures faisant la roue –, deux exposants racontaient à France-Info comment ils flairaient le client, le jaugeaient, le humaient. Comment en somme, d'une intuition, d'un coup d'œil, ils faisaient le tri entre le bon grain et l'ivraie, le solvable et le rêveur.

Le patron du stand Bentley, d'abord. Ce n'est pas une sinécure que de monter la garde devant la plus belle et la plus chère voiture du Salon. A 2 millions de francs, ou presque, la mise, l'entrée du casino ne peut se faire évidemment sur sa seule bonne mine. Le physionomiste veille. Il soupèse le client, l'évalue, imagine son compte en banque – combien de divisions ? –, l'agrée ou ne l'agrée pas. Beaucoup d'envieux, peu d'élus. Et c'était pur bonheur que d'entendre ce monsieur raconter son art de la détection et du tri. Même, affirmait-il, que l'habit ne fait pas l'acheteur et que, d'instinct, il flairait le bentleyiste potentiel et solvable à des kilomètres. Y compris en jean et savant négligé.

Autre stand, autres mœurs. Ferrari : carrément la secte, l'entrée après oral de contrôle. Un vrai ferrariste, expliqua l'exposant, se reconnaît à ses connaissances. Il n'est ni émerveillé par le rouge ni ébahi par la vitesse. Un ferrariste de qualité ne pose pas de questions incongrues. Il ne jette pas l'ombre d'un coup d'œil aux hôtesses, qui ne s'alanguissent même plus sur le capot plongeant. Un ferrariste sait tout. Il a lu, bachoté, comparé. Il connaît sa généalogie, les grands ancêtres. Il peut disserter sur les cylindres en ligne ou en ce que vous voudrez. Le ferrariste assermenté est incollable. C'est à dire collé !

On peut, dans une vie d'automobiliste, n'être ni bentleyiste ni ferrariste. Ni rien du tout, d'ailleurs. On peut avoir de la voiture une approche et une envie somme toute sommaires : aller droit en ligne droite, virer dans les tournants et freiner si nécessaire. En confort, de préférence. En sécurité, si possible. En vitesse, si autorisée. On peut même vivre sans aller au Mondial de l'auto. Car le Mondial de l'auto vient inéluctablement à vous. Par tous les pores de la publicité, de la presse, de la télévision. Jusqu'à l'allergie. Ah ! vivement que les chroniqueurs automobiles reviennent à leur routine, l'essai de la dernière-née dans les jardins de la Mamounia ou au pied de la muraille de Chine. Cela nous fera des vacances !

BOURSE

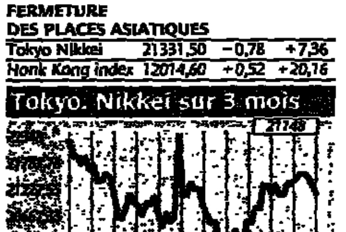
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 4 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21331,50	−0,78	+7,36
Honk Kong index	12014,60	+0,52	+20,16

Tokyo: Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/10	Var. en % 02/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2136,09	−0,27	+14,11
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1788,62	+0,50	+16,91
Milan MIB 30	1078	+0,65	+15,78
Francfort Dax 30	2676,50	+0,17	+18,75
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1448,84	+0,75	−0,59

Tirage du *Monde* daté vendredi 4 octobre 1996 : 520 685 exemplaires. - 3

UNE PME SUR QUATRE EST DÉJÀ CLIENTE D'UNE BANQUE DU GROUPE CIC. CE N'EST PAS UN HASARD...

La Lyonnaise de Banque, banquier depuis l'origine de JET SERVICES, l'a aidé à devenir le leader du transport express de petits colis.



CIC **Lyonnaise de Banque**

La Société Bordelaise a permis à l'entreprise PETIT BOY de placer 10 % de son capital en Bourse, pour accompagner son développement.



CIC **Société Bordelaise**

Les TRICOTS SAINT JAMES ont agrandi et modernisé leur usine avec l'aide du CIN. Ils exportent aujourd'hui plus d'un quart de leur production dans le monde.

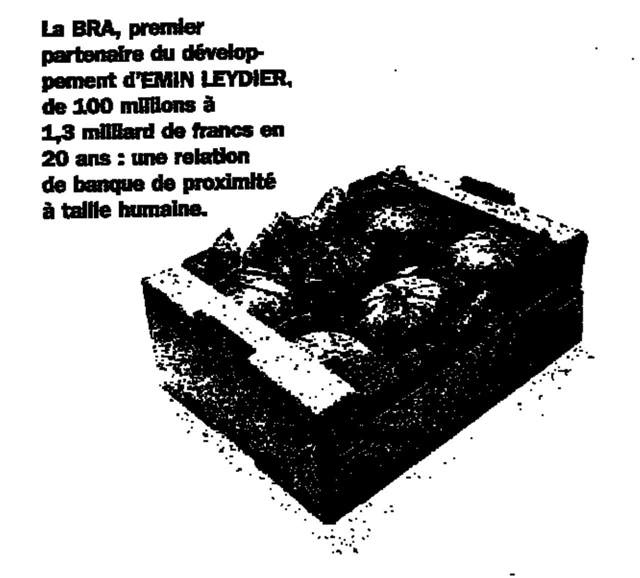


CIC **Banque CIN**

LES FAÏENCERIES DE GIEN ont choisi la Banque Régionale de l'Ouest pour soutenir leur développement.

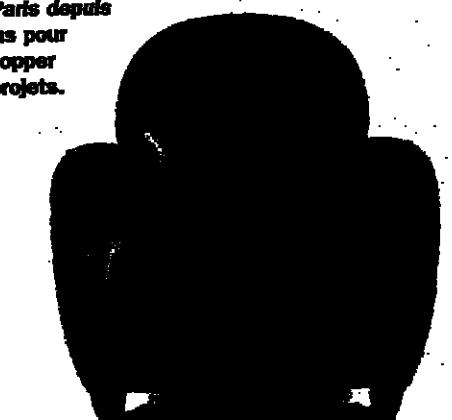
CIC **Banque Régionale de l'Ouest**

La BRA, premier partenaire du développement d'EMIN LEYDIER, de 100 millions à 1,3 milliard de francs en 20 ans : une relation de banque de proximité à taille humaine.



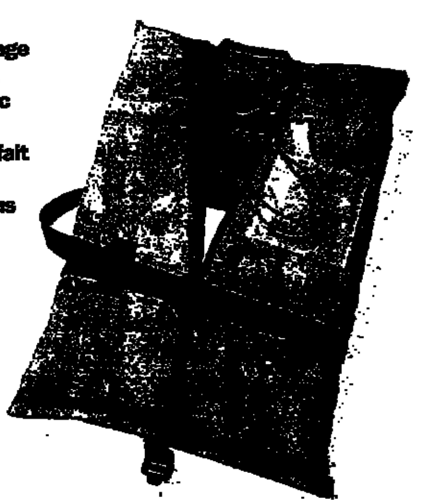
CIC **Banque Régionale de l'Ain**

ROCHE BOBOIS, présent dans 5 continents, fait confiance au CIC Paris depuis 30 ans pour développer ses projets.



CIC **Paris**

CHAMBON, n°1 du sauvetage des navires en haute mer avec les Abeilles International, fait confiance à la BLB depuis plus de 100 ans.



CIC **Bonnasse Lyonnaise de Banque**

En 1985, la société DOUBLET a choisi la Banque Scalbert Dupont pour l'aider à devenir le n°1 mondial du drapeau.

CIC **Banque Scalbert Dupont**

Avec le concours du CIAL, MICHEL HERBELIN fait triompher la qualité française dans plus de 50 pays.

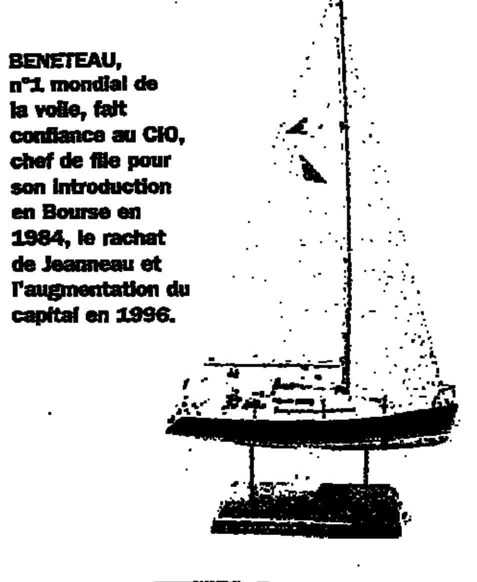


CIC **Banque CIAL**

Depuis 50 ans, la SNVB accompagne le groupe BONGRAIN, entreprise régionale devenue internationale.

CIC **Banque SNVB**

BENETEAU, n°1 mondial de la voile, fait confiance au CIO, chef de file pour son introduction en Bourse en 1984, le rachat de Jeanneau et l'augmentation du capital en 1996.



CIC **Banque CIO**

